

V U A U T R E M E N T

AUX SOURCES DE L'ERREUR LIBÉRALE

POUR SORTIR DE L'ÉTATISME
ET DU LIBÉRALISME

SOUS LA DIRECTION DE
BENJAMIN GUILLEMAIN
ET ARNAUD GUYOT-JEANNIN

Avec les contributions de

André Gandillon • Aldric Boulangé • Alain de Benoist
Frédéric Blond • Claude Polin • Laurent Ozon
Guillaume de Tanoüarn • Janpier Dutrieux
Jean Rémy • Bruno Pottier • François Marfoggia
Pierre Le Vigan • Jean Bounine • Charles Champetier
Claude Rousseau • Jean-François Darras • Alexis Arette
Michel Sarlon-Malassert • Frédéric Valentin

L'AGE D'HOMME

VU AUTREMENT
COLLECTION DIRIGÉE PAR
ARNAUD GUYOT-JEANNIN

SOUS LA DIRECTION DE
BENJAMIN GUILLEMAIN ET ARNAUD GUYOT-JEANNIN

AUX SOURCES
DE L'ERREUR
LIBÉRALE

POUR SORTIR DE L'ÉTATISME ET DU LIBÉRALISME

L'AGE D'HOMME

© 1999 by Éditions L'Age d'Homme, Lausanne, Suisse.

A Gustave Thibon

AVANT-PROPOS

L'idée de cet ouvrage est née du colloque tenu en 1996 à l'Aubertière où « L'Institut d'Étude pour la restauration des solidarités économiques et sociales »¹ avait réuni quelques chefs d'entreprise, philosophes, économistes, artisans, paysans, syndicalistes... pour réfléchir aux moyens de sortir de la pensée unique libérale-socialiste.

De cette réflexion est née une association : « L'Alliance Sociale des peuples et pays de France »² à vocation plus spécifique de formation et d'étude.

Parallèlement l'Institut, lieu de rencontre informel, a souhaité réaliser un ouvrage en faisant appel à des personnalités qui ne se reconnaissent ni à droite, ni à gauche, mais au-delà des classifications politiques, devant la dérive de notre société, recherchent la trame d'un ordre naturel perdu.

Le lecteur ne sera donc pas étonné de trouver des représentants de philosophies différentes qui ont accepté de présenter ici des points de vue et des analyses assez convergentes en matière économique et sociale.

Cet ouvrage doit sa réalisation pratique à la collaboration étroite de Benjamin GUILLEMAIN, Arnaud GUYOT-JEANNIN et Benoît MANCHERON.

1. 11, rue du Bel Air 94 230 Cachan.

2. 11, rue du Bel Air 94 230 Cachan.

INTRODUCTION : LES RAVAGES DU LIBÉRALISME

ARNAUD GUYOT-JEANNIN

« Tu n'exigeras de ton frère aucun intérêt ni pour argent ni pour vivres, ni pour aucune chose qui se prête à intérêt. »

Deutéronome (XXIII, 19-20)

« Le don véritable paraît être souhaité dans une certaine mesure, mais l'idéologie de l'avarice (on n'a rien pour rien) et celle de la supériorité de l'avoir sur l'être — qui correspondent à la doctrine des intérêts égoïstes — ne paraissent pas plus rationnelles que la mise en valeur d'un esprit de solidarité. »

François PERROUX, *Économie et Société*, PUF, 1960.

Le marché unique fait des ravages. Maintenant que le modèle communiste s'est effondré à l'Est, les thuriféraires de l'économie de marché nous expliquent très doctement que le système libéral annonce la fin de l'histoire. Or, il n'annonce que la fin d'une histoire : celle de la modernité présente. Le règne sans partage du capitalisme moderne sur toute la surface de la terre achève sa phase optimale de destruction planétaire sous les assauts de ses dysfonctionnements patents. L'histoire reste en effet un éternel recommencement. C'est précisément à la fin du cycle actuel que le libéralisme n'ayant plus son repoussoir communiste, ne pouvant plus instrumentaliser ses tares à son profit, affronte ses propres scories. André Comte-Sponville a le mérite de le reconnaître avec lucidité : *« La déconfiture du socialisme marxiste est évidemment l'un des événements majeurs de cette fin de siècle : un monde*

s'écroule, et l'on en conclut que l'autre — qu'on appelait le monde libre — a triomphé. C'est peut-être aller un peu vite en besogne. Rien n'interdit que deux systèmes concurrents échouent l'un et l'autre, et l'on n'a jamais vu qu'une civilisation, même invaincue, soit immortelle. Au reste, à quoi bon vaincre, si l'on ne sait pour quoi vivre?.. Économiquement, militairement, l'Occident n'a jamais été aussi fort. Mais à quoi bon la force quand on n'a plus la foi? Le capitalisme est nu : il a triomphé du communisme, mais qui le sauvera de lui-même? » Bonne question en effet, à laquelle nous nous efforçons de répondre dans cet ouvrage collectif qui regroupe des sensibilités diverses, mais dont l'objectif commun est de définir une troisième voie identitaire et communautaire alternative au matérialisme marxo-libéral.

Nous pouvons constater en effet que partout où la valeur d'usage se réduit à la valeur d'échange, les identités communautaires s'affaiblissent. De sorte que ce sont toujours les sociétés matériellement les plus riches qui sont spirituellement, culturellement et socialement les plus pauvres. L'abondance matérielle de quelques-uns s'affirme au détriment de l'abondance spirituelle de tous (et matérielle d'un nombre toujours croissant de personnes). Le principe de « liberté » mis en avant par les libéraux a bon dos lorsqu'on voit l'anomie actuelle conjuguée à une misère exponentielle. Charles Maurras le constatait déjà, au début du siècle, lui qui pouvait écrire ironiquement : « *La liberté économique aboutit donc, par une déduction rapide, à la célèbre liberté de mourir de faim.* »¹ Les 2 millions de pauvres additionnés aux 500 000 sans-abris associés aux plus de 4 millions de chômeurs actuels en France prouvent la faillite du social-libéralisme comme du libéralisme social. Les autres pays européens ne sont pas mieux logés. Et ne parlons pas des Etats-Unis, où l'économisme gigantesque et rationalisé à courte vue aboutit à un désastre généralisé que l'idéologie des droits de l'homme vient maquiller habilement aux yeux du monde. Libre-échangisme et sociale-démocratie marchande cumulent tous les maux engendrés par la société occidentale moderne. Le marxisme, lui, part des mêmes postulats pour aboutir à une réalité légèrement différente. Là où le libéralisme tue l'âme des peuples par la consommation comme fin en soi, le marxisme la supprime par son utopie égalitaire : le communisme qui affirme que tout vaut tout et que tous valent tous. L'impossibilité de parvenir à l'égalité parfaite conduit à ce que celui qui possède moins d'argent ou de pouvoir envie le voisin, provoquant ainsi la guerre de tous contre tous. Or, le régime ne pouvant tolérer ces conflits, il met au pas la population et se réserve tous les droits et privilèges. On aboutit alors au capitalisme d'état. A propos de

1. « *Libéralisme et liberté : démocratie et peuple* », L'Action française, 1^{er} février 1906, p. 168.

Marx, le grand économiste et corporatiste autrichien Othmar Spann pouvait ainsi déclarer dans les années 20 : « *Loin de contredire les doctrines de la science économique libérale et bourgeoise, il les a adoptées et c'est là-dessus qu'il fonde ses convictions. C'est aux économistes libéraux qu'il emprunte les preuves de la spoliation nécessaire du travailleur, de l'anéantissement progressif des petites et moyennes entreprises, de la marche inévitable et victorieuse vers le communisme. A ces principes, Marx ajoutait seulement de son cru sa philosophie de l'histoire : le fameux « matérialisme historique* ». »² Pour Marx en effet, poursuit Spann, « *le contenu spirituel d'une civilisation n'est qu'une suprastructure, et celle-ci n'est qu'une manifestation superficielle de l'infrastructure économique* ». »³ Voilà pourquoi nous ne sommes pas marxistes. Marxisme et libéralisme découlent du même réductionnisme économiste. Face à ces deux matérialismes de l'Avoir, nécessité se fait jour de réenchasser l'économie dans le spirituel et le politique, dans l'Être et le Devenir, c'est-à-dire dans le Divin comme dans l'Humain afin qu'émerge une nouvelle civilisation traditionnelle.

Il y a peu, le très suffisant Guy Sorman a pu déclarer : « *Les Français sont libéraux* ». Il prêche pour sa paroisse. Chantre du libéralisme californien figurisé, Sorman utilise un slogan qu'il espère mobilisateur, mais qui se révèle tout simplement faux. Les Français ne sont pas libéraux. Qu'historiquement, le processus de marchandisation capitaliste ait contribué à créer chez eux un puissant individualisme n'est pas niable. Mais, rien ne dit que, dans son essence, la France soit acquise au libéralisme. Si tout a été fait pour l'exalter, et si aujourd'hui tout est fait pour le consolider, la thèse de Guy Sorman semble être néanmoins invalidée. De nombreux réflexes de type anthropologique ne trompent pas. Si les Français sont de plus en plus nombreux à vouloir gagner de l'argent, réduisant leur vie à cette seule dimension, ils restent très suspicieux vis-à-vis de celui-ci. Les aides sociales sont plutôt bien vues. Certes beaucoup veulent en bénéficier pour leur seul avantage, mais les esprits demeurent favorables à cette solidarité. La Bourse, les multinationales, les banques, etc. sont des organismes considérés comme fortement corruptibles par beaucoup de nos compatriotes. Il faut dire que la réalité vérifie tous les jours cette méfiance. Bien que toutes les institutions concourent à changer les mentalités, des lois de permanence existent. Si l'on fait facilement changer la vie des gens, on n'oublie pas aussi facilement leur réflexe premier. En tous cas, l'idéologie libérale, qui n'a de cesse de critiquer le constructivisme, sait de quoi elle parle, tant elle cherche pour sa

2. *Les Aberrations du Marxisme*, conférence prononcée en 1927 à Düsseldorf, in *La Revue universelle*, 15 Avril 1937, p. 157.

3. *Ibid.*, p. 157.

part à fabriquer un modèle antithétique des sociétés traditionnelles pour lesquelles le don, le partage, « *la dépense improductive* » (Georges Bataille) sont des vertus ou des attitudes naturelles et cardinales.

Le capitalisme occidental peut enfin se montrer pour ce qu'il est : une gigantesque machine à tuer les peuples. La compétition marchande internationale des entreprises vue comme un moyen d'accélérer la croissance, la concurrence de tous avec tous, mais en réalité de tous contre tous, devrait-on dire, comme façon de stimuler les individus, la liberté de « *laisser faire, laisser aller, laisser passer* » comme forme d'épanouissement d'une communauté, relèvent d'une confusion totale. Elle reste néanmoins symptomatique d'une crise de valeurs. Toute l'anthropologie libérale fonde sa conception du monde sur les principes de l'individualisme et de l'utilitarisme. En effet, pour un libéral conséquent, l'homme n'est qu'un atome interchangeable, calculateur rationnel et égoïste qui ne répond qu'à ses seuls intérêts. Il considère que la société n'est que la somme des intérêts particuliers. Les notions de solidarité, de prodigalité, de gratuité, de désintéressement, de sociabilité sont absentes. Il s'en moque. Seule la volonté de puissance économique trouve grâce à ses yeux. Le darwinisme social dont Herbert Spencer est le principal théoricien induit une compétition-sélection des individus à travers leur capacité à produire ou s'enrichir le plus possible dans une optique du « *Toujours Plus* », se trouve au centre de la représentation de la société moderne. Le sociologue allemand Ferdinand Tönnies avait bien montré dans son livre *Communauté et société*⁴ que ces deux « catégories fondamentales » renvoient pour l'une aux traditionnelles notions de fraternité et d'organicité où le lien de participation à l'ensemble populaire s'accorde avec chaque particularité qui le compose, alors que l'autre statue de l'existence et de l'action que chaque individu s'assigne pour se constituer dans un Tout autonome. La Communauté est holiste (primat de la totalité sociale sur l'individu) alors que la société est individualiste (primat de l'individu sur la totalité sociale), pour reprendre la distinction paradigmatique de Louis Dumont⁵.

Une vision du monde traditionnelle, personnaliste et communautaire demeure hiérarchisante parce que l'Un et le Multiple ne s'affrontent pas, mais s'articulent harmonieusement pour le respect de la Communauté. Cette communauté organique reste pacifiée structurellement, mais tensionnelle spirituellement (au sens de l'élévation surnaturelle). Ce qui évite de sombrer dans l'ennui. A rebours, la vision du monde moderne, individua-

4. *Communauté et société*, PUF, Paris, 1944, pour l'édition française, 1977.

5. *Essais sur l'individualisme. Une perspective anthropologique sur l'idéologie moderne*, Éditions du Seuil, 1983.

liste et rationaliste reste égalitaire parce que le Multiple veut devenir l'Un, produisant ainsi la jalousie, l'envie, la cupidité, ainsi donc, la guerre de tous contre tous. Cette société totalitaire à fondement égalitaire ne peut certes se réaliser pleinement parce que les réalités sociales sont plus fortes que les contrats. Il n'empêche que l'on peut aménager l'utopie. C'est ce que font de nombreux hommes politiques et hommes d'affaires influents. L'égalitarisme tant vanté par nos bonnes consciences morales en Occident reste fondamentalement anti-organiste. L'Égalité est le contraire de la Diversité dans l'Unité, de la pluralité dans un modèle de civilisation intégrateur. Julius Evola le montre bien quand il affirme avec une grande cohérence qu'« *un être qui serait à tous points de vue parfaitement identique à un autre, ne formerait qu'un seul et même être avec lui. Le concept exprimé par le mot « plusieurs », implique donc celui d'une diversité fondamentale : « plusieurs » êtres égaux, complètement égaux, ne seraient pas « plusieurs » mais un. Vouloir l'égalité de « plusieurs » implique une contradiction dans les termes, à moins de se référer à un ensemble d'objets inanimés fabriqués en série (...) Vouloir l'égalité c'est vouloir l'informe. Toute idéologie égalitaire est l'indice sûr d'un climat de dégénérescence où le « sceau » de forces qui tendent à produire une dégénérescence. Voilà, dans l'ensemble, ce qu'il faut penser du « noble idéal » et de l'immortel principe d'égalité.* »⁶ Or, le projet du Nouvel Ordre Mondial est bien de standardiser les individus pour s'en servir comme esclaves à des fins productivistes. L'entreprise d'uniformisation planétaire par le capitalisme occidental doit se soumettre d'abord à l'impératif d'égaliser les individus pour mieux les monnayer ensuite. L'égalitarisme bourgeois prépare ainsi le cycle inégalitaire du darwinisme social, où la mutation-sélection des meilleurs opère, comme nous l'avons vu, sur la volonté de puissance économique elle-même fondée sur le mythe de l'abondance et l'axiomatique de l'intérêt. « La lutte pour la vie » s'exerce à partir de critères purement économiques et quantitatifs. Or, là encore, Evola a raison de mettre en cause plus généralement la modernité économiste : « *Ce n'est pas la valeur d'un système économique ou d'un autre qu'il faut mettre en question, mais celle de l'économie en général. L'antithèse entre capitalisme et marxisme, bien qu'elle nous apparaisse gigantesque sur la toile de fond de notre époque, doit être considérée comme une pseudo-antithèse. Le mythe de la production, et ce qui en découle sous forme de standardisation, monopoles, cartels, technocratie, etc., obéit, dans les civilisations capitalistes, à la même démonie de l'économie que dans le marxisme et n'accorde pas moins la préséance aux conditions matérielles de la vie.* »⁷ Et Evola d'appeler implicitement au renversement de ce système au nom de valeurs spirituelles et politiques

6. *Les hommes au milieu des ruines*, Guy Trédaniel & Pardès, 1984, pp. 46-48.

7. *Ibid.* p. 90.

transcendant la pure horizontalité matérielle : « *La véritable antithèse ne se situe donc pas entre capitalisme et marxisme, mais entre un système où l'économie est souveraine, quelle que soit sa forme, et un système où elle se trouve subordonnée à des facteurs extra-économiques, à l'intérieur d'un ordre beaucoup plus vaste et plus complet, de nature à conférer à la vie humaine un sens profond et à permettre le développement de ses possibilités les plus hautes* »⁸ Avant lui, Othmar Spann avait déclaré que la « *théorie de la productivité* » devait orienter une pratique contraire à celle qui prédomine : « *Non seulement il faut affirmer avec force qu'une activité spirituelle peut être "immédiatement" un bien économique, mais que, dans son principe même, cette activité est productive. Nous irons même plus loin en disant que c'est nécessairement l'activité de l'esprit qui doit avoir le rôle directeur.* »⁹

Bien sûr, le libéral peut être moins conséquent, plus opportuniste. Il peut demander plus ou moins de régulation étatique. Il n'en reste pas moins favorable à la soumission du spirituel, du politique et du social à l'économique. C'est cette « *tyrannie du dividende* » qu'évoque Thierry Maulnier qui nous anéantit, lequel proclamait d'ailleurs : « *L'ordre capitaliste redoute la conscience plus encore que la violence, car il est un ordre à l'égard duquel la conscience est destructrice* »¹⁰. Le culte de la performance, la dictature du rendement et le totalitarisme du profit réduisent la personne à un simple agent économique (*Homo oeconomicus*) dont la vocation est de produire, d'acheter ou d'accumuler, de consommer et de mourir en jouissant au maximum des biens matériels. Une vie à gagner de l'argent. La volonté de puissance comme hiérarchie des dilections indexées sur l'argent parodie l'idéal du monde traditionnel pour qui l'économie est encadrée, c'est-à-dire contextualisée dans les sphères spirituelles, culturelles, familiales, politiques, etc. L'autonomie du Sujet telle que la philosophie libérale et kantienne la présente est une façon toute moderne de paralyser l'homme qui se trouve déconnecté de ses appartenances multiples. La voie est alors ouverte au système des Objets puisque le Sujet n'a plus d'intermédiaire entre lui et la marchandise. Il n'existe plus de voie de passage. La réification des objets sociaux s'accomplit tout naturellement. Défier l'argent pour accomplir sa puissance devient ainsi l'horizon indépassable des sociétés marchandes occidentales. Werner Sombart le résume ainsi : « *Autrefois, la richesse était toujours d'origine politique; la puissance conduisait à la richesse; aujourd'hui la richesse conduit à la puissance, tandis que son origine est dans l'économie.* »¹¹ Hier, on possédait de l'argent parce que l'on avait de la légitimité, alors

8. *Ibid.*, p. 90.

9. *Op. cit.*, p. 160.

10. *Violence et Conscience*, Gallimard, 1945.

11. *Le socialisme allemand, révolution conservatrice*, Pardès, 1990, p. 38.

qu'aujourd'hui, on a de la légitimité parce que l'on possède de l'argent. Sombart analyse bien le processus de désenchantement du monde qui accompagne la modernité individualiste bourgeoise : « *Les étapes de la décadence ont été les suivantes : de la valeur personnelle à la valeur des actes, à celle du succès, de la valeur du succès à celle du succès visible, de la valeur du succès visible à la valeur du succès monnayable.. On en arrive ainsi au fondement même du système, au point où l'estimation de la valeur peut être fondée sur le revenu.* »¹² Selon Sombart, l'âge économique vérifie trois séries de développements conditionnant notre existence :

- Intellectualisation : mise à l'écart de l'âme, de l'initiative, de la liberté et du droit de disposer de soi, dépendance à l'égard d'un système donné.
- Matérialisation : mécanicisation, dictature de la machine, industrialisation.
- Égalisation : uniformité, unification des modes de vie, atomisation.

L'idéal qui régit l'homme moderne revêt trois aspects :

- La grandeur matérielle : le respect de la quantité
- Le mouvement rapide : la vitesse
- Le désir de nouveau : le changement

Le traditionalisme sombartien esquisse un socialisme communautaire et populaire solide face au socialisme marxiste prédominant. Débarrassé de sa conception dite « scientifique » ou « réelle », progressiste, déterministe et collectiviste, le socialisme de Sombart plonge ses racines dans l'identité du peuple allemand. En Allemagne, socialisme ne rime pas obligatoirement avec marxisme. Mais cela vaut pour tous les pays. Un autre jeune conservateur-révolutionnaire allemand des années 20, Arthur Moeller Van den Bruck, pouvait déclarer : « Tout peuple a son propre socialisme ».

En France, on l'oublie trop souvent, les catholiques sociaux, comme René de la Tour du Pin par exemple, ainsi que de nombreux maurrassiens ou post-maurrassiens influencés par Proudhon, se sont réclamés d'un socialisme communal, national ou à vocation continentale. Devoirs envers le prochain, esprit de camaraderie et de justice, volonté d'abattre l'exploitation et l'usure, fondation d'un ordre social qui répartit équitablement les richesses restent pour ces socialistes « nationaux » autant d'attitudes et de valeurs saines, naturelles et harmonieuses pour le corps social tout entier. Le socialisme est « *un normativisme social* », c'est-à-dire « *un état de vie social où la conduite de l'individu est déterminée en principe par des normes obligatoires, qui doivent leur origine à une raison générale, intimement liée à la communauté politique et qui trouvent leur expression dans le "nomos"* » (loi), réitère Werner

12. *Ibid.*, p. 38.

Sombart¹³. La véritable antithèse ne se situe pas entre le socialisme réduit au marxisme et le libéralisme limité à la liberté d'initiative, mais entre un traditionalisme identitaire dont le socialisme peut être le vecteur s'il est débarrassé de ses oripeaux marxistes et le capitalisme bourgeois ou le marxisme prolétarien qui empruntent tous deux à l'individualisme utilitaire marchandisé. Deux mentalités en découlent :

- Mentalité héroïque : tâche, désintéressement, abnégation, sacrifice, fidélité, candeur, vénération, bravoure..., remplit ses devoirs.
- Mentalité mercantile : utilitarisme, hédonisme, droit au bonheur par l'argent..., réclame des droits.

Ainsi avec Sombart, on pourrait opposer un « socialisme *de l'ensemble* » à un « socialisme *de l'individu* ». Le premier étant revendiqué comme la Communauté organique, et le second comme la société mécanique pour reprendre les catégories de Tönnies. Othmar Spann prend le parti, lui aussi, de la première, puisqu'il voit la société comme un tout englobant, c'est-à-dire comme une communauté en réalité : « *L'entité première, la réalité dominante, c'est l'"ensemble", c'est l'organisme tout entier. Les membres de cet ensemble, qu'il s'agisse de membres individuels ou des organes partiels auxquels ils se rattachent, ne sont qu'un élément secondaire qui ne peut avoir de valeur que dans la mesure où il participe à la vie du tout.* »¹⁴ Cette conception communautaire ou holiste épanouit chaque membre de la communauté populaire qui se sent responsabilisé pour autant qu'il est solidaire des autres. Il développe un comportement fait de gratuité, de générosité, de prodigalité, issu d'une appartenance commune et partagée. L'individualisme libéral qui postule un nomadisme permissif et laxiste : « *laisser faire, laisser aller, laisser passer* » se trouve contredit par ce modèle anticollectiviste à souhait, chaque personne conservant sa spécificité dans un cadre unitaire voulu. Un tel fédéralisme personnaliste relève du modèle qu'on trouve historiquement dans toute société traditionnelle d'Occident.

Ainsi, deux socialismes s'opposent radicalement. Si on a bien vu en quoi résidait un socialisme organique et corporatif de type chrétien et traditionaliste chez Sombart notamment, il reste à définir plus précisément l'autre. Le socialisme marxiste est prolétariste dans son essence. Socialisme prolétarien : amalgame de l'idéologie socialiste et du prolétariat industriel. Le socialisme prolétarien est hédoniste. Il a pour centre « *la valeur de la vie des masses* » (prix élevé qu'on attache à la vie, caractère quantitatif accordé au prix de la vie du point de vue matériel et personnel : « *Le plus grand bonheur pour le plus grand nombre* »). Marx : « *Le développement maximum de la*

13. *Ibid.*, p. 77.

14. *Op. cit.*, p. 165.

productivité de la société et le développement intégral de l'individu. » Sombart considère que le marxisme désire faire accéder le prolétariat aux conditions de vie de la bourgeoisie. « L'idéologie prolétaro-socialiste » revendique la liberté et l'égalité. Cette liberté souhaitée est purement « naturaliste », jouissive. L'égalité souhaitée est avant tout économique et sociale. Cette revendication est fondée sur l'affirmation utopique que les hommes naissent libres et égaux. Il faut donc que le travail rentre dans un processus de production sociale afin que disparaissent les différences qualitatives. Alors par la machine, la qualité sera supprimé au profit de l'égalité. En fait, le marxisme n'apprécie pas le travail bien fait, il aime le travail pour le travail. Les penseurs prolétariens prétendent substituer à l'économie privée l'économie collective fondée sur la possession collective des moyens de production supprimant l'appât du gain en le remplaçant par la satisfaction minimale des besoins de consommation. « L'économie communiste » supprime tout droit de propriété permanente, détruit le lien qui unit le propriétaire de l'entreprise au produit du travail, collectivise la consommation, éradique le travail salarié, l'« exploitation ». Pour résumer, le socialisme prolétarien tient pour progrès : « *le bien être, la richesse, le savoir, la technique, la liberté, l'égalité, le rôle des masses* »¹⁵ selon Sombart.

C'est le capitalisme qui a produit le marxisme, non le contraire. Les tenants de la vulgate libérale ont tendance à l'oublier. Lorsque le capitalisme industriel s'est imposé de façon violente au XIX^e siècle créant ainsi misère et anarchie sociale, des réactions hostiles se sont manifestées. Des rectifications étatiques se révélaient nécessaires, puisque les corps intermédiaires (corporations) entre l'État et le Marché avaient été éradiqués par l'inique et sinistre Loi Le Chapelier le 14 juin 1791, en France du moins. Certes, l'un renforce l'autre, mais ponctuellement, il est compréhensible, que la communauté soit protégée du danger qu'incarne un marché despotique dont l'unique but reste la rentabilité. Rappelons que le terme de « libéralisme » apparaît en 1821 en France. Balzac décrit en 1839 dans *Le Curé de Village* : « *Une ville industrielle où l'esprit de sédition contre les doctrines religieuses et monarchiques a poussé des racines profondes, où le système d'examen né du protestantisme et qui s'appelle aujourd'hui le libéralisme (...) s'étend à toutes choses* »¹⁶. D'où l'apparition logique du marxisme qui s'efforce de proposer une fausse alternative : la « *dictature du prolétariat* », la « *lutte des classes* » dans un monde où « *l'économie est notre destin* » (Marx). La tyrannie égalitaire apparaît, comme nous l'avons vu, avec son cortège de jalousie, d'envie, de vénalité, puisque l'égalité parfaite étant utopique, l'individu dépossédé vou-

15. *Op. cit.*, pp. 125-126.

16. Éd. Castex, La Pléiade, vol. IX, p. 702.

dra toujours plus d'égalité par rapport à celui qui possède plus que lui. La voie est ouverte à l'embourgeoisement de l'esprit. « *Le socialisme qui était un système économique de la saine et de la juste organisation du travail social, est devenu sous le nom de jaurressisme et sous le nom identique et conjoint de sabotage, un système de désorganisation du travail social et en outre, et en cela, une excitation des instincts bourgeois dans le monde ouvrier, un entraînement des ouvriers à devenir, à leur tour, de sales bourgeois* », observait Charles Péguy en son temps¹⁷. Un Georges Sorel tentera bien de mobiliser très énergiquement la classe ouvrière en l'identifiant à un pôle antibourgeois radical, mais sera, au bout du compte, vite dépassé, cette dernière servant plus un mythe incapacitant qu'un enthousiasme collectif et révolutionnaire réel¹⁸. Mais Charles Péguy pouvait poursuivre : « *Il est de toute évidence que ce sont les bourgeois et les capitalistes qui ont commencé. Je veux dire que les bourgeois et les capitalistes ont cessé de faire leur office social avant les ouvriers le leur, et longtemps avant* »¹⁹. Charles Maurras confirme en ajoutant dans son *Dictionnaire politique et critique* : « *L'histoire de la grande industrie en témoigne; si le prolétariat résiste, si cette résistance a pris la forme d'une offensive violente, ce n'est pas lui qui a commencé; l'oppression où l'exploitation capitaliste est la première en date* »²⁰. Au XIX^e siècle, Alban de Villeneuve-Bargemont fut le premier à décrire cet ordre des choses dans son *Traité d'économie politique chrétienne* (1834) bientôt rejoint par d'autres contre-révolutionnaires comme Frédéric Le Play, et plus encore Louis de Bonald affirmant dans ses *Réflexions sur la révolution de juillet 1830* : « *On s'occupe beaucoup du prolétariat et du paupérisme qui marche à sa suite, les uns dans des vues de bienfaisance, d'autres dans des vues moins innocentes; mais que peuvent les systèmes des uns ou des autres contre l'extension immodérée de l'industrialisme et la division toujours croissante des propriétés qu'on peut regarder comme le père et la mère du prolétariat et du paupérisme* ». Cette analyse sera reprise par René de la Tour du Pin ou Albert de Mun dans le sillage des encycliques papales et du catholicisme social. Les vrais aristocrates ont toujours été du côté du peuple contre la bourgeoisie accumulatrice. Au XX^e siècle, après la Seconde guerre mondiale, Evola lui aussi remarque lucidement : « *Sans la Révolution française et sans le libéralisme, le constitutionnalisme et la démocratie n'eussent pas existé. Sans la démocratie et la civilisation bourgeoise et capitaliste du tiers-état, il n'y aurait pas eu de socialisme ni de nationalisme démagogique. Sans la préparation du radicalisme, il n'y aurait pas eu de socialisme, ni enfin de communisme à base antinationale et internationale-prolétarienne* »²¹. Le corporatisme chrétien

17. *L'Argent, suivi de l'argent (suite)*, Gallimard, 1932

18. Voir notamment *Réflexions sur la violence*, Le Trident, 1987.

19. *Notre Jeunesse*, Gallimard, 1933.

20. Cité des livres, 1935.

demeure par conséquent le paradigme auquel l'esprit libre peut s'identifier. Othmar Spann l'avait bien perçu, lui qui déclarait : « *Le plus grave tort du capitalisme n'est pas d'avoir appauvri une partie du peuple, mais de l'avoir déraciné* ». Spann considère en effet que c'est le déracinement spirituel et culturel qui appauvrit matériellement l'homme, et non l'inverse. Il poursuit : « *Le mal est surtout grand dans la grosse industrie. Le peuple était un « état » (stand), on en a fait une masse. On a déraciné, déclassé, désintégré le peuple ouvrier, c'est là le tragique de l'existence de la masse ouvrière qui se trouve, de ce fait, chaque jour plus exposée, chaque jour plus opprimée. Certes, on a déjà fait beaucoup de ce côté... Mais l'insécurité demeure (...) Autre vice : l'impossibilité pour les membres de l'économie de sentir entre eux une solidarité spirituelle, de se sentir unis aux autres économies nationales. La destruction de tous ces liens que les anciennes corporations avaient créés, voilà le vice majeur de l'économie capitaliste* »²². Othmar Spann ne se contente pas d'être un sociologue de l'économie de son temps tout en étant nostalgique de celui d'hier. Il propose une alternative à la fois anthropologique, institutionnelle et plus technique que nous faisons nôtre dans la mesure où elle s'adapte à un espace fédérée européen garant des libertés collectives qui le compose : « *Nous opposons à l'économie individualiste-capitaliste l'économie corporative. Dans cette économie, chaque groupement professionnel doit être organisé corporativement afin que l'économie soit formée comme un ensemble dans un tout, un "état" (stand), qui s'administre lui-même au sein de "l'état" (Staat). Un "état" administré par des professionnels qui organisera les branches qui lui seront subordonnées. Organiser, c'est appeler à la vie, c'est fonder des communautés, créer des liens. Ces unions ne doivent pas être rigides comme ces organisations centralisées que l'"État" crée parfois avec trop de facilité. Mais il faut laisser la vie agir, il faut laisser les groupements professionnels s'entendre entre eux. Avec une pareille organisation, l'économie retrouvera une vie, une solidarité, un esprit inconnu. C'est l'esprit communautaire qui régnera et qui permettra aux travailleurs de trouver leur véritable place. Car, en livrant l'économie à une liberté sans contrôle, les théories individualistes, libérales, capitalistes, ont entraîné d'un côté la prolétarianisation des masses, de l'autre la périodicité des crises* »²³.

L'ambiguïté du mot « socialisme » doit être dissipé. Lorsque les auteurs de l'ouvrage présent font référence au socialisme, il s'agit généralement du socialisme marxiste transformé en socialisme étatiste ou collectiviste, ou encore d'un socialisme qui ne mérite plus son nom : une sociale-démocratie monétarisée qui peut aussi bien servir le libéralisme puisque leur matrice est

21. *Op. cit.*, p. 61.

22. *Op. cit.*, pp. 167-168.

23. *Ibid.*, p. 168.

commune : le matérialisme bourgeois. Social-libéralisme ou libéralisme-social, l'individualisme délave le premier comme le second pour l'intégrer au même système marchand mondialisé. Cela nous conduit tout droit à l'existence de plusieurs variantes de libéralisme économique dont, encore une fois, la sociale-démocratie d'aménagement du capital.

Les libéraux qui nous intéressent le plus parce qu'ils pensent et veulent réformer la société dans un sens négatif, pouvant trouver un écho favorable chez les « élites » aussi bien que chez quelques Français, sont les libertariens ou anarcho-capitalistes dont le théoricien de l'économie Frédéric Bastiat est la figure de proue, et dont les défenseurs actuels se nomment Henri Lepage, Jacques Garello, Bertrand Lemennicier, etc. Illustration parfaite du libéralisme intégral, leur homme politique préféré reste Alain Madelin, qu'ils trouvent encore un peu trop dirigiste. Sans rire. En 1997, un ouvrage collectif sous sa direction a été publié sous le titre, *Aux sources du modèle libéral français*²⁴. Leur souci premier : faire disparaître l'état. Qu'y substituer ? Le système de la main invisible dont Adam Smith parle dans *La richesse des nations* (1776). Ce qu'ils appellent la « catallaxie », à la suite de Friedrich A. von Hayek, c'est-à-dire un système où les échanges se font spontanément par le marché libre, offert au jeu d'une providence interindividuelle et concurrentielle régulatrice des comportements sociaux. Une utopie dangereuse. Pourquoi ? Parce que le libéralisme, en exaltant les vertus de la liberté, les trahit fondamentalement. En fait de liberté, le libéralisme ne fait que légitimer le renard libre dans le poulailler libre. Le modèle idéal de ces économistes demeure les Etats-Unis de Ronald Reagan ou l'Angleterre de Margaret Thatcher. Deux faillites : liberté marchant avec uniformité, consommation rimant avec exclusion, privatisation avec exploitation. Le nombre d'heures de travail ne trouve pas de limites, mais le chômage croît. La misère est à son comble, mais l'obésité atteint des records. L'individualisme commande, mais les ghettos se répandent. Le puritanisme régleme, mais la pornographie s'alimente. La démocratie de droit prime, mais les guerres génocidaire purifient. La morale impose, l'argent dispose. Privatisation de la sécurité sociale, chacun peut vivre ou plutôt survivre, mais attention, à condition d'en avoir la possibilité matérielle. Les autres ? Tant pis ! Ils n'ont qu'à être plus riches. « *Solidaire, si je le veux* »²⁵ a pu écrire Alain Laurent, un de ces économistes libertariens en vogue. La marchandisation du lien social sous les effets d'un économisme boursouflé destitue à la société la spécificité de chacun au profit de la ressemblance de tous. La technique étant là pour arraisonner des individus interchangeables, atomisés. La réification

24. Perrin, 1997.

25. Les Belles Lettres, coll. *Laisser faire*, 1991.

des rapports humains est en marche. Mais, c'est sans doute, à écouter ces économistes libéraux, qu'il s'y trouvait encore trop d'entraves étatiques. Quand on dit que l'homme perd sa vie à la gagner, il ne faut pas oublier que certains la perdent plus que d'autres, mais aussi plus ou moins volontairement selon les possibilités qu'ils ont d'user de leur prérogative. Voilà où nous en sommes. Et maintenant que Bill Clinton, et avant lui, Georges Bush, est au pouvoir, il est normal que les Etats-Unis se délabrent puisqu'à entendre nos libertariens, il s'agirait d'« *un bolchevik* ». Il faut dire qu'ils considèrent la France comme un pays économiquement « *socialiste* » dans sa version communisante depuis très longtemps. Or, l'excès de bureaucratie, les monopoles syndicaux, le fiscalisme galopant, la mauvaise gestion de la Sécurité sociale ne sont critiquables que dans la mesure où les « *hommes de l'État* » servent le système marchand capitaliste comme ce système les alimente à son tour. Autrement dit, ils disent que leur libéralisme n'est pas utilitariste, mais Jérémy Bentham, père de celui-ci, fondé sur le « téléologique » (primat du bonheur sur le juste) et Condorcet, qui prône un libéralisme jusnaturaliste (« l'ordre naturel ») fondé sur le « déontologique » (priorité du juste sur le bien) s'appuient sur des fondements philosophiques antithétiques pour parvenir à une relative unité quant à leur application. Pourquoi? Parce que le libéralisme de Bentham et celui de Condorcet sont à l'œuvre sur la planète. L'utilitarisme foncier et pratique du premier répond efficacement à la modernité, tandis que l'individualisme du second lui accorde un confort moral. On peut dresser une typologie du libéralisme, on retrouvera toujours la présence de l'individualisme et de l'utilitarisme comme valeurs centrales et l'absence de valeurs communautaires (chose publique) et solidaires (bien commun) que nous faisons nôtre.

Seuls dépositaires de la « vérité économique », ces intégristes du marché affirment péremptoirement que l'humanité se divise en deux catégories : ceux qui connaissent l'économie — eux, les économistes libéraux — et les autres qui n'y comprennent rien. Leur critère de qualité d'appréciation étant fondé sur la pure efficacité monétaire comme l'émanation pratique de la philosophie sociale et de la science économique autonome, seuls les économistes réellement libéraux sont à même de saisir les mécanismes de l'économie. Toute autre perspective est dès lors jugée fautive, voire mauvaise. On comprendra facilement alors qu'une telle introduction et un tel livre ne pourront que leur hérissier le poil puisque nous partons d'une anthropologie strictement inverse de la leur, investissant tous les champs du social, ayant recours aussi bien à des historiens qu'à des philosophes, à des sociologues qu'à des hommes de terrain (artisans et agriculteurs notamment), à des économistes qu'à des politiques. Ces économistes n'étant jamais des économistes, leur capacité à percevoir la totalité et la complexité du réel s'en trouve

déçuplée. Mais les libertariens dialoguent le plus souvent avec d'autres libéraux qui se définissent comme « libéraux nationaux ». Adeptes d'un « capitalisme national » ou « populaire », favorables au « Tous capitalistes » selon l'expression d'une de leur figure de proue, Michel de Poncins, ils adoptent une rhétorique hybride. En effet, si nous prenons le terme de « capitalisme » au sens du marché extensible à tout et à tous (ce qui est sa nature propre) et le mot « national » au sens de la centralisation étatique (ce qui est aussi sa nature propre), comme l'a bien vu Ernst Gellner ²⁶ — les deux vont de paire à la fin du Moyen Âge —, alors ils sont cohérents avec eux-mêmes. En effet, le déracinement provoqué par la mobilité des individus et des capitaux est le fruit de la captation étatique et marchande des communautés jusque-là constituées et ordonnées selon un axe vertical, réellement organique et politique. En revanche, s'ils font coïncider le mot de « nation » conjugué au « marché » avec « identités », « diversité populaire » ou « enracinement charnel » (ce qui peut paraître contradictoire à plus d'un titre), ces libéraux-nationaux deviennent incohérents. Pourquoi? Simplement parce qu'ils souhaitent que l'économie soit soumise au politique, contrairement à leurs amis libertariens, dans un système qui depuis toujours et par principe fait primer la première sur le second. On le voit, le bricolage théorique et économique de ces « nationaux-libéraux » ne repose sur aucune réalité historique (c'est pourquoi malgré leurs divergences, libéraux-nationaux et libertariens s'entendent bien). Seules les expériences thatchériennes et reaganiennes peuvent paraître contredire notre propos. Seulement, ce n'est qu'un appareil, parce que le nationalisme ou le patriotisme reaganothatchérien se revêt comme bien souvent de l'habillage contractuel de la nationalité, l'exaltant même par l'intégration au commerce. Il n'y a là rien d'identitaire, c'est le contrat que l'individu signe avec la nation qui l'identifie au sein d'une société commerçante. Le marché centralisé nationalement ou décentralisé mondialement suppose toujours une logique accumulatrice et quantitativiste. Tout au plus peut-il très ponctuellement être aménagé en fonction des opportunités de la production, c'est-à-dire, en fin de compte, toujours et encore dicté par l'impératif marchand.

Hors du libéralisme, point de salut! à les entendre. Marché unique, quand tu nous tiens. A première vue, étonnant que des libéraux prennent ce genre de position. A première vue seulement. Lorsqu'on voit les ravages planétaires du libéralisme, on ne peut que constater qu'il fonde sa démarche sur une entreprise totalitaire : l'uniformisation partout où cela est possible des modes de vie différenciés sous la bénédiction du grand commerce international. « *Nomadisme permissif* » avons-nous écrit, oui le « *laisser faire, laiss-*

26. *Nations et nationalisme*, Payot, 1989.

ser passer, laisser aller » contribue à créer un village sans visage, sans couleur, sans parfum, sans rêve autre que celui de compter, d'additionner et de multiplier. Un village globalitaire!

Le spirituel s'ordonne à l'Être. La politique s'enracine au sein du Devenir. L'économie sert l'Avoir. Autonomisée des deux premières sphères, l'économie libérale quantifie l'existence, mathématise la vie, rationalise l'espace et le temps, bref déshumanise le réel. Fidèle à la permanence des êtres et des choses, la pratique du développement quantifié et d'une croissance illimitée imposée par l'idéologie libérale, déracinant les peuples à tous les niveaux, ne peut que nous répugner. Devant cette réalité, nous devons nous insurger. Pour que notre planète ne soit plus défigurée par la massification productiviste qui arrache les personnes à leur héritage d'appartenance. Pour que les rapports humains réifiés par la « *Mégamachine* » (Serge Latouche)²⁷ technoscientifique trouve un autre échos : l'écologie. La vraie. L'écologie radicale permet de retrouver l'harmonie avec l'univers, c'est-à-dire le Cosmos, la nature, la vie. Enraciné sur la Terre comme au Ciel, l'homme traditionnel éprouve le sens de la permanence ontologique. C'est pourquoi, les textes qui suivent communient soit avec Dieu soit avec la nature, sans aucun panthéisme. « *La doctrine sociale de l'Église face au libéralisme* » de l'abbé Guillaume de Tanoüarn se couple avec « *L'écologie et le libéralisme : deux visions du monde irréconciliables* » de Laurent Ozon. En revanche, le texte d'Alain de Benoist « *Le libéralisme contre les identités collectives* » se singularise par sa volonté de montrer en quoi le christianisme est individualiste. Ce qui n'est pas notre position. Différents autres articles montrent bien en quoi il est personnaliste mais pas au sens d'Emmanuel Mounier (Alexis Arette, Claude Polin, Claude Rousseau). Recherchant son salut personnel, le chrétien s'agrège à une communauté : l'Église qui fait prévaloir la notion de « communion des saints » entre autre. Le salut personnel n'est pas exclusif de la recherche du bien public. Au contraire. La conception organique du christianisme traditionnel le démontre. Nous souscrivons à l'idée qu'historiquement, le christianisme, notamment sous l'influence du protestantisme, se soit sécularisé, laïcisé, modernisé et donc individualisé, entrant ainsi de plein fouet dans la modernité; mais essentiellement, le christianisme sous sa forme catholique est personnaliste et donc communautaire. Un débat qu'il faudra en tout cas avoir dans d'autres lieux. Autres textes : « *Pour un nouveau protectionnisme* » de Michel Sarlon-Malaseret qui se conjugue à celui de Frédéric Valentin « *Pour une Europe économique aut centrée* », insistant pour l'un à se protéger face à la mondialisation

27. *La mégamachine. Raison techno scientifique. Raison économique et mythe du progrès*, La Découverte/M.A.U.S.S.

et pour l'autre à créer une Europe unie qui n'emprunte pas nécessairement la voie actuelle, mais au contraire réalise par le principe de subsidiarité (Benjamin Guillemaind) une autogestion réelle (Janpier Dutrieux, Jean-François Darras), c'est-à-dire un vrai mutualisme de type proudhonien (Bruno Pottier) à l'échelle populaire-continentale. Joseph Fontanet écrivait en 1977 des lignes qui résument bien notre propos d'ensemble : « *Il serait absurde de tout vouloir centraliser au niveau européen... L'Europe sera d'autant plus fiable qu'elle sera construite selon une architecture en étages... L'idée de créer de toutes pièces, par une sorte de contrat social à l'échelle du continent, une autorité commune de style technocratique, court-circuitant les pouvoirs nationaux consacrés par l'histoire, faisant fi des cultures et des tempéraments différents des peuples, est un mythe dangereux, car on détruirait des communautés où les citoyens sont fortement agrégés, avec les plus grands risques de ne pouvoir leur en substituer une autre aussi réelle.* »²⁸ « *Les pouvoirs nationaux consacrés par l'histoire* » n'étant d'ailleurs pas moins centralistes et uniformisateurs que l'autorité européenne. Malgré cette divergence, l'auteur montre bien la dimension organique et non plus mécanique que l'Europe devra prendre si elle veut assumer son destin. Un chef indien racontait en 1854 une histoire que beaucoup de libéraux devrait méditer : « *L'homme blanc traite sa mère, la Terre, et son Frère, le Ciel, comme choses pillables, corvéables et vendables, au même titre qu'un mouton ou de la verroterie. Son appétit dévorera le monde, ne laissant dans son sillage qu'un désert.* » C'est aussi pour cette raison que face au processus de mondialisation capitaliste, il faut réfléchir à une vision d'ensemble permettant de répondre au déracinement planétaire par une conscience planétaire du déracinement. Cela doit se faire localement (proximité associative) aussi bien qu'intellectuellement (diffusion des idées partout où cela est possible). L'article « *du communautaire au planétaire* » de Charles Champetier illustre cet aspect des choses. Avec l'ouvrage présent, dont bien d'autres contributions s'ajoutent à celles citées précédemment, nous espérons faire réfléchir les lecteurs sur les ravages du libéralisme mondial.

28. *Le social et le vivant, nouvelle logique politique*, Plon, 1977.

Dans ce Club-House très fermé puisque, comme le dit un de ses membres, Jacques Attali, la seule alternative sera « *être conforme ou être exclu* »²⁹, nous devons créer nos propres espaces de liberté, laisser derrière nous le vieux monde et préparer l'aurore nouvelle dans ce monde crépusculaire. Remplis de foi et d'espérance.

29. *Lignes d'horizon*, Fayard, 1990, p. 50. Quelques passages édifiants méritent d'être cités : « L'homme comme objet, y sera nomade, sans adresse ni famille stable, porteur sur lui, en lui, de tout ce qui fera sa valeur sociale (p.50). « Grâce à ces objets (...), le nomade sera partout chez lui, du moins s'il sait se contenter de ce que sera devenu ce « chez soi » : un artefact à peine différencié « (p. 173). « (...) Le nomadisme sera la forme suprême de l'Ordre marchand « (p. 161). « La carte à mémoire deviendra (...) la prothèse principale de l'individu, une sorte d'organe artificiel, à la fois carte d'identité, chéquier, téléphone et téléfax, passeport du nomade. Prothèse du moi ouvrant sur l'universel « (p. 167).

HISTOIRE CRITIQUE DE L'ÉCONOMIE MODERNE

ANDRÉ GANDILLON

Les économistes postulent que les mécanismes qui ont régi l'économie à un moment donné de l'histoire sont éternellement vérifiés.

De plus, ils ont bâti des théories sans se soucier de la finalité de l'économie et de leurs conséquences sociales. S'est alors formée une pensée économique officielle que personne n'ose remettre en cause : l'économisme.

Raisonnant sur le court terme, ils ne proposent qu'une théorie économique de l'instant, celle dite « de l'équilibre général » ; ils n'étudient pas les mécanismes de fond qui sous-tendent l'évolution de l'économie sur le très long terme.

Marx eut le mérite de tenter cette analyse et sa théorie de la baisse tendancielle du taux de profit n'a en rien perdu de son actualité.

Mais, vers 1830, Sismondi, décelant les ressorts de l'économie industrielle, résumait ainsi sa pensée : si le Roi d'Angleterre, par suite de la substitution continue du travail mécanique au travail humain, produisait à lui seul tout ce qu'il faut pour satisfaire les besoins du peuple anglais, comment solvabiliserait-on cette production, étant donné que lui seul percevrait un salaire ?

Alors que les économistes se placent dans le cadre d'une économie de rareté, Sismondi envisage une société d'abondance vers laquelle tend le développement scientifique et technique.

La théorie des cycles économiques montre comment l'économie est tributaire des variations du taux de profit mais aussi et surtout de la quantité de monnaie disponible. Toutefois, elle ne traite pas des causes qui sous-ten-

dent ce système que nous appellerons système Prix, Salaires, Profits (P.S.P.).

De fait, l'histoire économique de l'ère industrielle est celle de l'exploitation de découvertes fondamentales, lesquelles induisent des vagues technologiques successives. Celles-ci ont permis de multiplier les activités, conduisant à l'accumulation quasi exponentielle des richesses et à la création de millions d'emplois.

Pourtant, on ne saurait se satisfaire de ce constat global.

La rupture de 1929

Les crises cycliques du XIX^e siècle ont provoqué des accès de chômage. Mais, en règle générale, le plein emploi a perduré jusqu'en 1929, l'émigration européenne entre 1840 et 1920 y ayant largement contribué; à l'exception de la Grande-Bretagne à partir de 1890, ce fut plutôt la faiblesse du développement de certaines régions qui a poussé des millions d'Européens à s'expatrier.

La crise de 1929 révéla une rupture majeure. Des millions de personnes se trouvèrent au chômage et plus encore démunies de tout moyen d'existence, alors que les entreprises tombaient en faillite, ne pouvant vendre leur production, faute d'acheteurs solvables.

Ainsi assistait-on à ce scandale : des magasins regorgeant de richesses qu'ils ne pouvaient pas vendre à des gens affamés, par manque de numéraire. La loi des débouchés de J.B. Say, selon laquelle l'offre crée sa propre demande, était démentie; en fait, celui qui ne peut acheter ruine celui qui ne peut vendre!

La période 1926-1929 a vu surgir un phénomène sans précédent : aux États-Unis, la production s'accroissait rapidement alors que le volume des revenus qui en étaient issus diminuait. Autrement dit, le volume des richesses produites augmentait, nécessitant toujours moins de main-d'œuvre et solvabilisant toujours moins l'échange.

Dès 1928, le chômage augmentait alors que les débouchés solvables, notamment à l'exportation, se révélaient insuffisants. Lorsque les financiers prirent conscience du décalage grandissant entre l'optimisme boursier et l'état de l'économie, ce fut le célèbre « jeudi noir ».

L'effet déflateur du progrès technique sur l'emploi était crûment dévoilé : pour la première fois, la hausse de la productivité détruisait plus d'emplois qu'il ne s'en créait. Le processus de destruction d'emploi l'emportait sur son inverse : celui de leur création.

Soumettre les postulats de l'économisme à la méthode scientifique

Pour comprendre cette crise, il faut examiner les postulats de l'économisme (comme les physiciens étudient les conditions d'existence des phénomènes physiques) en fonction de différents paramètres et variables.

En fait, la mécanisation a toujours été déflatrice d'emploi. Les révoltes des foulons du XIV^e siècle, celle des Canuts de 1829 sont célèbres.

Toutefois, jusqu'au XIX^e siècle, le progrès technique s'est lentement diffusé, permettant une adaptation progressive de la société à ces innovations. Ce n'est qu'à partir des années 1860-1890 qu'il gagne rapidement tous les secteurs d'activité. Cela s'accélérera au XX^e siècle.

L'effet cumulatif du progrès technique

En effet, le phénomène majeur de l'ère industrielle est l'effet cumulatif du progrès technique.

Les inventions préindustrielles, telles les techniques d'attelage, ne faisaient que soulager la force de travail musculaire. Si cette fonction a subsisté, la multiplication de la force de travail humain caractérise l'époque industrielle.

Pourtant, lors de la première vague d'industrialisation, les inventions, telle la spinning jenny vers 1770, ne bouleversent pas l'organisation de la production et ne font que répondre à un besoin de l'industrie.

Et jusque vers 1850, la diffusion du progrès technique ne concerne que quelques secteurs d'activité tel le textile. La mécanisation se diffuse lentement dans un contexte de débouchés solvables non saturés. Rares sont les inventions immédiatement réductrices de main-d'œuvre comme la machine à tisser automatique de Richard Robert.

Le développement de l'économie fait que la main-d'œuvre dégagée d'un secteur d'activité retrouve un emploi dans un autre, ce déversement d'emploi étant facilité par le faible niveau de qualification requis.

Dans le même temps, l'expansion démographique stimule la croissance économique. Et l'intensité des innovations créatrices d'activités nouvelles est suffisamment élevée, relativement à l'état des techniques, pour absorber la main-d'œuvre nouvelle.

L'industrialisation de nouveaux pays élargit les débouchés solvables, stimule les échanges.

Au cours de ce processus cumulatif, les vagues d'industrialisation qui se succèdent durant le XIX^e siècle se conjuguent avec les vagues technologiques issues des découvertes fondamentales; avant 1914, les augmentations de la productivité n'ont pas d'effet visible sur l'emploi dans un monde où

elles ne font qu'accompagner une demande solvable croissante. Il faudra attendre le deuxième tiers du XX^e siècle pour que cela apparaisse clairement.

La manifestation éclatante de ce phénomène au XX^e siècle

Au XIX^e siècle, l'agriculture a connu de fortes hausses de productivité qui ont permis de répondre à l'augmentation des besoins alimentaires. Mais aucune technique n'entraîne la diminution de la population agricole. L'exode rural est dû à la pénurie de terres disponibles.

Ainsi, en Allemagne, la population agricole ne cesse de croître jusqu'en 1913. Aux États-Unis, elle augmente jusqu'en 1914 où elle atteint 31 millions d'actifs, pour diminuer à 30 en 1940, 28 en 1950, 15,3 en 1960 et 5,7 millions en 1984 : l'effet de la mécanisation n'est apparu avec ampleur qu'après 1945, malgré une production croissante.

Seule, au XIX^e siècle, a diminué la part relative de la main-d'œuvre agricole. Celle de l'industrie s'accroissait. Mais, si le progrès technique n'élimine pas encore la main-d'œuvre industrielle, on remarque aux États-Unis, dont l'économie est la plus productive du monde dès les années 1890, une modification de la forme du progrès industriel : l'homme intervient toujours moins dans l'accroissement de la production au bénéfice des machines. Les autres pays suivront, le phénomène s'amplifiant.

L'accumulation du capital et des techniques va provoquer des effets cumulatifs qui se diffuseront dans un nombre croissant d'activités.

Aussi le XX^e siècle a-t-il vu la grande relève des hommes par la machine et par la science s'affirmer et provoquer un chômage incompressible lorsque le taux de croissance de l'économie était trop faible. Cela pour deux causes qui ne s'excluent pas : ou bien les débouchés solvables se saturent, ou bien la création de nouvelles branches d'activité est insuffisante pour employer la main-d'œuvre devenue inutile.

A partir des années 1920-1929, l'activité industrielle croît alors que le personnel, d'abord en part relative puis en part absolue, diminue. Ce phénomène, masqué durant la Seconde guerre mondiale, n'a jamais cessé. Il se manifeste avec force depuis les années 1970, alors que la stimulation due à la reconstruction de l'Europe s'achève. En R.F.A., entre 1971 et 1983, la population active s'est réduite de 18 pour cent dans l'industrie, alors que l'indice de la production industrielle passait de 131 à 165 (base 100/1967).

En fait, à partir des années 1920, les créations d'emplois se font essentiellement dans le secteur tertiaire. Sa faible productivité favorisait l'emploi. Mais à partir des années 1980, le voici à son tour touché par la mécanisation.

L'informatisation des tâches conduit de gros pourvoyeurs d'emplois comme la banque et l'assurance à réduire leur personnel, raréfiant l'embauche.

Ainsi, pour créer de nouveaux emplois, il faudra à l'avenir que l'économie connaisse des taux de croissance très élevés. Cela, sauf à créer des activités nouvelles, grosses consommatrices de main-d'œuvre, ou à masquer le phénomène par le subterfuge de « petits boulots » mal payés.

La création d'emplois dépend de la règle suivante : pour que le développement de l'activité économique crée des emplois, la croissance économique doit être supérieure aux gains de productivité. Or cette règle est de moins en moins vérifiée.

La raréfaction tendancielle du travail marchand

L'élasticité des créations d'emploi varie en fonction du capital nécessaire à leur création : créer un emploi industriel nécessite plus de capital que créer l'emploi d'un domestique.

Sans être devin, les facteurs que nous venons d'identifier laissent présager qu'en l'absence de vagues technologiques de grande ampleur — ce qui pose le problème vital de la formation de la main-d'œuvre —, il sera toujours plus difficile d'assurer le plein emploi des hommes aux conditions actuelles.

Ainsi le travail marchand tend à disparaître; en fait, il n'a jamais cessé de se raréfier, comme le montrent les réductions de la durée hebdomadaire de travail et de la vie active depuis un siècle.

Les mises en préretraites, le développement des emplois précaires — indépendamment de la qualification de la main-d'œuvre — illustrent la raréfaction tendancielle des possibilités de créations d'emplois assurant une vie décente à chacun. Aux États-Unis, le « plein emploi » des années 1996-1997 ne doit pas faire illusion : le quart le plus pauvre de la population, bien que pourvu d'un emploi, s'est appauvri depuis 1989 et le salaire réel moyen est inférieur à ce qu'il était alors.

Une part toujours plus importante de la population tend à n'être plus utile à la production : se pose alors le problème de sa solvabilisation.

Confrontés à la pénurie de signes monétaires directement suscités par l'activité économique, relativement aux besoins utiles — car les signes monétaires abondent avec ce qu'on appelle significativement « l'industrie financière » —, les États en viennent à rationner les biens disponibles, notamment les soins alors que les moyens de production n'ont jamais été aussi grands.

Certes, le non-renouvellement des générations des peuples développés est gravissime, car ils sont menacés de disparition par amenuisement de leur substance humaine.

Pour autant, sauf à recourir à « l'industrie financière » — factice et fragile car à la merci d'un krach — pour financer les retraites, la question du financement des inactifs et des retraites se formule ainsi : dispose-t-on de la main-d'œuvre nécessaire pour produire les biens dont la population a besoin ? Si la réponse est oui, la question financière ne doit pas être un obstacle ; car la monnaie n'étant pas première, ni une marchandise mais une institution humaine, maîtrisable par l'homme, toute activité utile, physiquement réalisable, doit l'être financièrement.

L'échange et l'exportation

Mais il est un autre facteur du développement économique : celui des échanges.

L'économisme postule que l'échange a été et sera toujours possible. Or cela n'est plus vrai lorsque des personnes ne peuvent plus échanger leur force de travail contre des biens.

Et le mécanisme du système P.S.P. provoque le déséquilibre de l'échange, empêchant de solvabiliser toute la production. C'est la loi de Pastor ou loi des 5/6^e.

Si une production a coûté 5 unités monétaires équivalant à la masse salariale distribuée et si le producteur prend un bénéfice égal à une unité monétaire, le prix de vente de la production étant ainsi de 6 unités monétaires, jamais les ouvriers ne pourront acheter la totalité de la production. Pour l'écouler, il sera nécessaire de trouver des débouchés extérieurs au circuit économique dans lequel elle a été fabriquée, apportant le numéraire manquant, sauf à les créer par ajustement des signes monétaires à la production réalisée.

L'exportation, soupape de sécurité

L'exportation, de fait, a toujours été la soupape de sécurité du système P.S.P. Son histoire comporte plusieurs phases qui peuvent se superposer.

Outre le paiement des matières premières achetées à l'étranger, la première est liée à la nécessité d'exporter les biens qui ne pouvaient être vendus dans le pays producteur, afin d'écouler une production de masse toujours plus importante et moins chère. Le développement économique britannique a été vite lié à la conquête des mondes extérieurs, les autres pays européens emboîtant le pas, bien que l'activité économique fut essentiellement axée sur les marchés intérieurs jouant un rôle identique : comportant de vas-

tes zones rurales largement autarciques, ils étaient les seuls marchés à conquérir.

Dès lors que le développement industriel demande des marchés solvables toujours plus étendus alors que ceux-ci font défaut, une crise des débouchés asphyxie l'économie.

Lorsque, pour un type de produit, à un moment donné, les limites des marchés solvables sont atteintes, il faut impérativement produire de nouveaux biens marchands pour ouvrir de nouvelles perspectives d'échange.

Jusqu'au milieu du XX^e siècle, les États européens et nord-américains, les seuls qui fussent industrialisés avec le Japon, ont occupé une situation de monopole et en ont retiré d'indispensables numéraires. Ces États étaient en outre caractérisés par un coût comparable de main-d'œuvre, condition indispensable pour valider la « théorie des avantages comparatifs » justifiant l'ouverture des frontières, mais oubliée par les libéraux.

Le blocage tendanciel de l'échange

La deuxième phase, commencée à partir des années 1960-1970, amorce une profonde modification de ce schéma séculaire, dans lequel s'étaient quietly coulés les peuples européens.

De Nouveaux Pays Industrialisés (N.P.I.) commencèrent à concurrencer les activités des pays développés qui avaient été à l'origine de leur révolution industrielle, notamment le textile et la sidérurgie. Et d'autres secteurs suivirent.

En fait, ces N.P.I. bénéficient à la fois du besoin des firmes des pays industrialisés de vendre à tout prix des biens de consommation puis des biens d'équipement, et de la nécessité de délocaliser les productions hors d'Europe afin de réduire les coûts de main-d'œuvre pour tenter de maximiser leurs profits.

La troisième phase de ce phénomène d'asphyxie tendancielle des échanges tend à aboutir à un stade ultime à la saturation absolue, au moins pour certains biens, dans un premier temps.

L'industrialisation a vocation à atteindre de proche en proche tous les peuples... jusqu'au dernier des aborigènes ou des Hottentots — cela sous réserve des différentes aptitudes de chaque peuple à s'insérer dans ce processus.

À terme, un nombre croissant de biens verront leurs débouchés saturés; la rentabilité de ces activités chutera, provoquant une mévente qui ruinera des millions de personnes.

Si la production des biens existants tend à augmenter faiblement, alors que le progrès technique élimine toujours plus de main-d'œuvre et si de nouveaux produits n'apparaissent pas à un rythme suffisamment soutenu,

MYTHES ET LÉGENDES DU LIBÉRALISME ÉCONOMIQUE

ALDRIC BOULANGÉ

La situation économique difficile que traverse l'Europe actuellement continue d'éprouver le grand nombre des humains dans leur vie quotidienne, et la plupart des citoyens français en subissent plus ou moins le dommage. A l'heure présente, nul symptôme n'annonce que la fin de la pénitence approche. Avons-nous traversé le pire moment? Tout ce qu'on est en droit de répondre, c'est qu'on l'espère et le suppose, mais cela même, comment oser l'assurer?

Oui, sans doute, ce malaise économique finira un jour, car il n'est pas d'heur ou de malheur qui dure à perpétuité. Mais s'il finira dans quelques mois ou dans plusieurs années, c'est ce que les « experts » ne sont pas en mesure de prévoir mieux que la multitude ignorante. Le proche avenir du travail se dérobe à tous les pronostics, et les défie.

J'ai lu comme tout le monde les consultations et ordonnances de nos docteurs en renom. Ce qui découle de leurs écrits, c'est que le mécanisme des événements leur échappe, et que toutes leurs explications n'expliquent rien. Elles ne parviennent qu'à se réduire mutuellement à néant. En gros, elles se divisent en deux partis contraires : selon l'un, tout le mal résulte des entraves imposées au jeu des lois naturelles, à la liberté de la production et des échanges, par les barrières protectionnistes, l'intervention de l'État dans le domaine économique... ; selon l'autre, le mal révèle la nécessité de confier à l'État la fonction de régenter la production et les échanges par des moyens divers comme la mainmise sur l'économie, la législation tatillonne...

Je n'ai pas la prétention d'être plus malin que tant d'éminents économistes qui ont en vain entrechoqué leurs thèses dont la fausseté apparaît, et qui,

à force d'être démentis par les faits, n'en demeurent pas moins intrépides et sûrs de leur infailibilité. Concernant l'erreur socialiste, elle est patente et il semble inutile d'y revenir. En revanche, sa rivale libérale continue de faire illusion dans certains esprits. C'est à elle que je vais maintenant m'attaquer tant il est nécessaire et urgent de détruire les sophismes libéraux.

Mais revenons aux sources. En étudiant la doctrine classique du libéralisme, on discerne comment éclatent fatalement les crises dans le régime du capitalisme biorganique où nous vivons et qu'en somme la doctrine libérale ne fait que refléter. Celle-ci repose sur une étrange conception des « lois naturelles », auxquelles elle prête une sorte de vertu métaphysique. Il ne me semble pas qu'on ait jamais signalé ce qu'il y a là d'équivoque, et même de contresens. Cette erreur fondamentale se manifeste ici si, au lieu de s'adresser aux libéraux timorés et confus qui mutilent en défigurant la tradition de l'école, on recourt au maître qui a promulgué le libéralisme économique dans toute son ampleur et toute sa rigueur, je veux dire à Gustave de Molinari¹. Bien supérieur à Bastiat comme à Ricardo et autres Smith, c'est lui qui nous a vraiment divulgué la philosophie du libéralisme.

Grand esprit systématique dans l'illusion et la déformation du réel, il développa sans relâche son enseignement au cours d'une existence presque centenaire, dans le journal des Débats et quantité d'ouvrages qui forment comme des variations autour d'une idée unique; et cette idée, que Molinari dégage et met en pleine lumière, tous les écrits de l'école la contiennent implicitement, plus ou moins atténuée et voilée par les libéraux « en peau de lapin » et autres fauteurs de compromis.

Elle consiste dans la thèse archiconnue que voici : des lois naturelles, par la force des choses, gouvernent l'activité humaine et par elles-mêmes, sans intervention concertée des hommes, assurent le meilleur rendement de cette activité. Molinari résumait en ces termes les lois premières d'où dérivent toutes les autres : mobile dominant de l'intérêt (entendu d'ailleurs au sens large et comprenant l'ensemble des besoins matériels et moraux) qui commande toutes les actions et qui n'excite l'homme au travail et à l'effort qu'autant « *que la recette sera supérieure à la dépense, que le plaisir dépassera la peine* »; la loi de l'économie des forces ou du moindre effort en vertu de laquelle l'homme cherche « *à diminuer sa dépense en choisissant l'industrie qui lui procure le profit le plus élevé, en s'appliquant à découvrir les procédés et à créer des instruments qui rendent son travail plus productif* »; la loi de la concurrence

1. On lira avec intérêt l'article de Jean-Michel Poughon intitulé *Gustave de Molinari : une approche de la démocratie économique* in *Aux sources du modèle libéral français*, Perrin, 1997.

vitale qui, sous la forme de la concurrence animale, de la concurrence guerrière, de la concurrence productive ou industrielle, provoque la victoire ou la survivance du plus fort et du plus capable, c'est-à-dire, en ce qui concerne les producteurs, de celui qui produit la meilleure qualité au meilleur compte; la loi des valeurs, que détermine l'intensité respective des besoins de l'acheteur et du vendeur, celle-ci se traduisant par le mouvement de l'offre et de la demande, par les qualités de marchandises et de monnaie qui se font balance sur le marché. Nous introduisant par là dans l'arcane du libéralisme, Molinari professait que ces lois naturelles sont bonnes et salutaires, qu'il suffit de les laisser opérer, que toute intervention humaine qui tend à en limiter ou corriger les effets nuit au bien-être et à la puissance de l'humanité. C'est pourquoi, concluait-il, « *tout notre évangile se résume dans ces quatre mots : laisser faire, laisser passer.* »

De ce principe essentiel de l'économie classique, Molinari en tirait les conséquences avec logique et imagination. Non seulement il refusait à toute sorte d'institution corporative, ainsi qu'à l'État, la faculté d'intervenir utilement dans le domaine économique; non seulement il réprouvait au nom de la science les créations officielles comme le système métrique et les privilèges comme ceux de la Banque de France et des agents de change; non seulement il vitupérait, comme événements rétrogrades et momentanés qui pouvaient s'aggraver encore, mais n'en seraient pas moins voués à disparaître, le militarisme, le protectionnisme, l'étatisme. Mais il prophétisait que l'industrie de l'État, qui est de fournir la sécurité, deviendrait libre et soumise à la concurrence des fournisseurs comme les autres industries en abdiquant son pouvoir de contrainte et son caractère d'autorité; mais il fondait la doctrine libérale sur une métaphysique qu'elle postule en effet et dont elle a impérieusement besoin pour se justifier : les lois économiques d'ordre providentiel ont pour rôle d'accroître sans terme, non le bonheur, mais la puissance de l'humanité, en vue d'une destination mystérieuse. Et comme Molinari n'était pas timide, ces lois naturelles dans lesquelles il admirait l'œuvre bienfaisante de Dieu, il y subordonnait l'activité divine elle-même, en conjecturant que Dieu a probablement fait les âmes immortelles pour qu'après leur mort terrestre elles puissent l'aider à administrer l'univers, ainsi que le suggère la loi de l'économie des forces.

A l'ordinaire, les économistes libéraux ne brillent pas par tant de hardiesse; aussi les faux libéraux ont-ils évité de se compromettre avec ce Molinari trop audacieux et un peu gênant. Il n'en présente pas moins cet intérêt, de nous exprimer plus clairement que personne la substance de la doctrine libérale. Celle-ci n'exige pas moins que ce concept de l'homme et de la loi naturelle, d'où elle se déduit tout entière.

La mythologie libérale

L'homme qu'étudient Molinari et les autres économistes libéraux, ce n'est pas l'homme réel, c'est par principe un homme abstrait (dans un souci méthodologique ou non), et qui n'a pour fonction que de produire, échanger et consommer les richesses. Les libéraux ne sont d'ailleurs pas les seuls à entretenir cette imagination : ils la partagent avec presque tous les adeptes du socialisme, et en particulier avec l'école marxiste. Ces ennemis, libéraux et collectivistes, se rejoignent dans le même matérialisme historique. Et si cette philosophie, qui explique toute l'activité humaine, les institutions politiques, les préceptes moraux, les actes, la pensée, par la réalité première des besoins économiques, comporte une part de vérité, elle pêche par son exagération et son exclusivisme. Les appétits économiques très *impérieux* chez l'homme, puisqu'ils résultent des nécessités vitales, déterminent secrètement un grand nombre de phénomènes sociaux qui ne paraissent pas d'abord en dépendre ; mais il y a aussi dans les âmes et dans la société tout un monde d'idées, de passions, de désirs, dont les causes économiques ne peuvent rendre compte, qui jaillissent d'une autre source et qui même les contrebattent. Socialistes et libéraux amputent pareillement l'être humain.

En outre, l'école libérale, non contente de l'amputer ainsi, prétend lui faire adorer un mythe, qui est celui des lois naturelles faussées et divinisées.

Entendons-nous. Je suis loin de contester l'existence des lois naturelles qui commandent l'activité humaine, le monde psychologique et social comme le monde de la matière. Mais les libéraux, Molinari nous en témoigne, altèrent complètement la notion de loi naturelle. Ces lois naturelles, que les sciences ont pour tâche de découvrir en ordonnant par elles le chaos apparent des choses, quel concept nous en formons-nous depuis Auguste Conte qui l'a exactement défini ? La loi naturelle énonce simplement le rapport constant qui unit deux phénomènes : l'un posé, l'autre suit. Étant donné la complexité du monde social, le rapport qu'énonce la loi ne s'y réalise ordinairement pas dans sa rigueur parce qu'il se heurte à d'autres lois qui le contrarient, l'affaiblissent et parfois même l'annulent. On pourrait donc dire plutôt que dans le monde social, économique et politique la loi naturelle dégage la tendance constante d'une force : ceci posé, cela tend toujours à suivre. Et les lois naturelles de la société ne sont pas moins inéluctables que les lois naturelles de la physique et de la biologie, puisqu'elles sont de même impliquées dans la nature des choses, pour autant, bien entendu, qu'elles sont justement formulées.

Mais en soutenant qu'il faut laisser agir toutes seules les lois comme celles de la concurrence et de l'offre et de la demande sans que l'homme ait le droit d'en régler et diriger l'action, les libéraux professent un sophisme, qu'ils masquent en vain des plus ingénieux et *captieux* discours. Pour le ren-

dre patent, il suffit de comparer la position de l'homme à l'égard des lois économiques et à l'égard des lois physiques, les unes et les autres étant de la même essence. Voici la loi de l'attraction des corps, qui se traduit par les phénomènes de la pesanteur; sous prétexte de lui obéir, devons nous renoncer à construire des maisons et à nous élever dans l'espace? Telle est exactement l'attitude que les libéraux nous prescrivent envers les lois de l'économie des forces et de la valeur, qu'ils veulent qu'on laisse librement s'exercer; et c'est absurde.

Tout au contraire, on utilise la connaissance qu'on a prise des lois de la pesanteur pour engendrer des phénomènes que ces lois n'engendreraient pas d'elles-mêmes, faute de l'effort humain. Et pareillement des lois économiques, il ne convient ni de les méconnaître à l'instar de presque tous les réformateurs qui ne s'en soucient pas et se targuent de transformer la société à leur guise, ni de s'abandonner à leur action spontanée comme les libéraux nous l'enjoignent; mais la sagesse ordonne de les étudier, de les élucider et d'en tenir compte, de s'en servir pour atteindre les fins que l'on estime bonnes et possibles. Il en va pour les lois du monde spirituel et social comme pour les lois du monde matériel. Et l'existence avérée des unes comme des autres ne préjuge en rien de la réponse qu'on apporte au problème du libre arbitre humain. Les lois de l'âme et de la société n'entraînent pas plus le déterminisme que font les lois des corps inorganiques et des corps vivants. En face des unes et des autres, l'homme se trouve dans la même situation; sa liberté consiste à user d'elles comme il s'y décide, dans une intention ou une autre, sans qu'il puisse s'en affranchir, et sans toutefois que leur contrainte anéantisse sa liberté.

Le mécanisme des crises

L'école libérale nous a fort bien démontré le mécanisme des crises, et Molinari surtout en a prodigué des raccourcis saisissants. En bref, la hausse des prix, déterminée par la raréfaction des produits, attire vers une industrie l'activité humaine qui multiplie les produits dont les prix baissent par suite de la surproduction; alors les entreprises se détournent de l'industrie, et le cycle se renouvelle sans fin. C'est, pour l'essentiel, la vérité même. Et Molinari ajoute que ce rythme ne cesse de jouer pour le plus grand bien de l'espèce humaine puisqu'il tend à rétablir l'ordre économique : « *Il n'est donc pas nécessaire, comme le prétendent les socialistes, que l'État ou tout autre pouvoir se charge de régler la production. Ce règlement, utile, s'opère de lui même par la coopération des lois naturelles de la concurrence et de la valeur. Il suffit de ne pas opposer d'obstacles à leur opération régulatrice, ou, si elles rencontrent des obstacles, de les laisser agir pour en débarrasser la voie, en un mot il suffit de les laisser faire.* »

Quoi qu'en disent certains, cette conception imprègne toute la doctrine ancienne, présente et à venir du libéralisme économique. Et réduit de la sorte à l'extrême, ce schéma ne lasse pas de séduire. Mais les économistes qui le ressassent négligent la réalité concrète qu'il condense. Ces conjonctures où, par la faute de la production surabondante, les prix tombent jusqu'en dessous des prix de revient ne se dénouent pas en quelques instants comme la phrase qui les évoque. Elles se prolongent dans la durée. Ce sont elles qui enfantent les crises. Les économistes libéraux ont ainsi vite fait de résumer et d'escamoter, dans une page, beaucoup d'épreuves, de souffrances qui s'abattent sur des milliers d'êtres humains.

Ces crises sont-elles pourtant inévitables, et n'est-il même pas possible de les limiter? On se demande par quelle foi résignée le genre humain devrait s'abandonner à cette fatalité. Les crises périodiques naissent manifestement de l'anarchie où se démène la production qui ne peut que par un effort collectif s'adapter à la consommation d'une manière à peu près continue. Toute l'économie du Moyen Âge s'appliquait à maintenir cette adaptation rigoureuse. Les procédés employés alors, qui correspondaient à l'âge de la petite industrie et des communications lentes, ne conviennent plus à notre siècle. Mais tant bien que mal ils ont permis à l'humanité de vivre dans un temps où elle ne disposait que de ressources précaires, avant qu'elle eût prodigieusement accru par le machinisme sa puissance sur les choses. Les machines et les transports rapides n'ont rien changé à la nécessité de cet effort. Le dogme, libéral, qui enseigne que la production et la consommation s'adaptent d'elles-mêmes l'une à l'autre (cf. J. B Say : « *l'offre crée sa propre demande* »), pousse pratiquement à une production sans cesse croissante, dont les économistes s'émerveillent.

Mais c'est un défi au bon sens d'imaginer que l'extension des marchés et la surabondance des produits rendent inutile et novice l'organisation économique, au contraire plus indispensable que jamais. Le problème, dans son essence, demeure le même qu'au Moyen Âge et dans l'antiquité, si les modalités en sont nouvelles. Il s'agit toujours d'équilibrer production et consommation, de garantir aux producteurs une rémunération suffisante pour entretenir la production, de limiter au minimum les heurts, les secousses, les crises. On n'y peut complètement réussir, mais on peut au moins y tendre, à l'aide d'un volontarisme discret mais efficace.

Sans oublier que la richesse, dont les économistes ont uniquement souci, est certes un bien, par elle-même et par tout ce qu'elle permet d'épanouir; mais il y a des biens supérieurs, et pour les sociétés, un bien primordial : la stabilité, la permanence, la durée.

Les faits contre la théorie

Les vices du régime libéral furent dissimulés au cours du 19^e siècle par la prospérité grandissante, due à la mise en œuvre de nouvelles découvertes mécaniques et chimiques et à l'avance acquise dans ce domaine par les pays industriels de l'Europe.

Ceux-ci ne rencontraient pour ainsi dire pas de concurrence dans le monde, qui s'offrait presque tout entier à la pénétration de leur industrie et de leur commerce.

L'Angleterre posséda longtemps la maîtrise incontestée de la houille; et lorsqu'en face d'elle commença de se dresser la rivalité de l'Allemagne, il y avait encore dans le monde place pour elles deux. La France ne les suivait que d'assez loin, plus modérée dans sa transformation économique et son essor industriel.

L'expansion coloniale paraissait ouvrir aux nations européennes le champ d'une nouvelle clientèle dont la capacité d'absorption augmenterait longtemps encore, sans que sa concurrence fût à redouter avant des siècles. Et les crises ne manquaient pas : elles se succédaient selon le rythme classique. Mais elles s'estompaient dans le rayonnement de la richesse progressive, qui se marquait par l'accumulation de l'épargne, la hausse des prix et des salaires, l'amélioration du sort des masses, tandis que la production et la consommation semblaient vouées à mutuellement s'accroître sans fin.

Pourtant dès lors, dans cette ère où le libéralisme économique florissait, les faits lui infligèrent sous la pression de l'expérience une série de démentis. Il y eut les coalitions ouvrières, pour contrecarrer la loi d'airain de Ricardo, en vertu de laquelle les salaires du prolétariat non associé s'abaissaient fatalement, dans les conditions ordinaires, au minimum indispensable à la vie.

Il y eut les coalitions patronales, qui ambitionnaient de gouverner la production par l'accord des producteurs. C'étaient là des infractions au code de la prétendue science économique, dont l'orthodoxie n'exclut pas seulement l'intervention de l'État, mais toute tentative de rectifier la spontanéité des échanges et des prix.

Et il y eut aussi l'intervention des États, sous la forme des lois ouvrières et des lois économiques réglementant les conditions de travail et les prix des marchandises, et sous la forme du protectionnisme, qui, par le moyen des taxes douanières, constituaient les nations en organismes plus ou moins strictement fermés à la concurrence étrangère. Toutes ces mesures n'étaient pas d'égale valeur, et plusieurs d'entre elles s'égarèrent. Mais la réaction générale contre le libéralisme décelait le malaise engendré par l'anarchie. Et spécialement le protectionnisme pourvoyait, dans la plupart des peuples, à la plus urgente mise en défense du corps social ².

Le libéral en est fort désolé, mais il ne peut que constater l'évidence : les faits contredisent bien souvent ses belles conceptions. Ah! si les divers « archaïsmes », comme il dit, ne venaient entraver le fonctionnement harmonieux du bienfaisant marché, combien les choses seraient plus simples! car depuis Gustave de Molinari, les économistes libéraux ont beaucoup travaillé et ont cherché à légitimer leur credo originel par des considérations scientifiques de plus en plus prononcées.

Notre libéral enrage. Les ignorants que nous sommes ne savent pas que la clé du paradis économique se trouve dans n'importe quel manuel économique contemporain.

Puisqu'on vous dit que c'est prouvé scientifiquement!

Laissez donc faire les « forces du marché »!

L'économiste Bernard Guerrien a consacré à ce sujet un excellent article plein de justesse et d'ironie ³.

L'imposture de la « science économique »

Il fait tout d'abord remarquer que « le vocabulaire utilisé par les économistes — forces du marché, loi de l'offre et de la demande, mécanisme des prix, flexibilité, frottements — emprunté à la physique, donne à penser que l'on est vraiment en face de phénomènes naturels, auxquels il est inutile, et même contre-productif de s'opposer ».

La prétention scientifique des économistes est d'ailleurs évidente quand on sait que l'appellation « science économique » est maintenant préférée à la très ancienne « économie politique ».

B. Guerrien rappelle que la théorie actuellement dominante est née dans la seconde moitié du 19^e siècle, à l'époque du triomphe de la physique et de la mécanique.

« Au demeurant, il y a beaucoup d'ingénieurs parmi ses fondateurs (Jevons, Walras, Edgeworth, Marshall), qui rêvaient d'en faire une "physique sociale", en empruntant à la physique ses images, ses concepts et ses outils mathématiques ». Il rajoute : « De la même façon que la physique a permis de représenter les "forces naturelles", et donc d'en tirer parti, la nouvelle théorie économique (appelée aujourd'hui néo-classique) s'est proposée de montrer comment l'action "des forces

2. Concernant la validité théorique du protectionnisme, cf. certains chapitres du présent ouvrage. Quant aux faits historiques eux-mêmes, la lecture du livre de Paul Bairoch; *Mythes et paradoxes de l'histoire économique*, la Découverte, Paris 1994, est instructive. Notamment les chapitres : *Le Krach de 1929 et la grande dépression*, pp. 15-30, *L'impact du protectionnisme fut-il toujours négatif ?*, pp. 66-81, *Le commerce fut-il le moteur de la croissance économique ?*, pp. 188-192.

3. Article intitulé *La théorie économique à votre portée* in *L'économie dévoilée*, éd. Autrement, 1995 (ouvrage collectif).

du marché” est source d’enrichissement, de bonheur, mais aussi d’harmonie sociale, tout au moins dans les circonstances idéales, c’est à dire lorsqu’il n’y a ni “imperfections”, ni “frottements”.

Dans cette perspective, elle prend pour point de départ des individus — considérés comme des “atomes” — mus par des forces tels que le profit ou le plaisir; puis elle introduit le “marché”, et sa conséquence, l’“équilibre”, dont elle cherche à montrer l’“optimalité”. D’où le message, qui serait fondé sur une démarche purement “scientifique”, car calquée sur celle de la physique : si on laisse faire les fous du marché, sans entraves, alors elles ne peuvent que conduire à un équilibre qui est optimal (le meilleur possible) pour la société. Tel est le projet néo-classique, fondement et référence constante de la plupart des discours économiques; conduit-il aux résultats attendus ? »

Pour répondre à cette question, B. Guerrien propose d’entrer un peu plus dans la théorie.

Après avoir décrit le raisonnement propre aux économistes néo-classiques concernant le consommateur et le producteur (description qui au passage laisse toujours perplexe et songeur l’étudiant en DEUG de sciences économiques), B. Guerrien en arrive à définir le milieu, c’est à dire le marché : *« Celui-ci serait dans le cas idéal une sorte de “fluide”, “transparent”, “homogène”, dans lequel les atomes — individus interagiraient de façon harmonieuse. En fait, si une telle image est courante dans les ouvrages néo-classiques, ceux-ci se gardent bien de définir ce qu’est un marché, malgré leur proclamation concernant la nécessité d’avoir une démarche “rigoureuse”. Il est d’ailleurs intéressant de constater que l’ouvrage de référence par excellence pour tous ceux qui évoquent la “démonstration mathématique” de la supériorité, ou de l’“optimalité”, du système des marchés, “Théorie de la valeur”, du prix Nobel Gérard Debreu, évite soigneusement d’utiliser le mot “marché”, et même ceux de “concurrence” ou d’“échange”. La prudence s’impose. »*

Là où le bât blesse, c’est que les travaux ultérieurs des économistes néo-classiques débouchent sur un triple échec relatif. Les économistes voulaient montrer que :

1) l’équilibre général existe. Résultat : la théorie économique n’a pu l’établir qu’au prix d’hypothèses incompatibles avec le fonctionnement réel de l’économie (théorème de Arrow-Debreu);

2) la réalisation et la stabilité de l’équilibre sont assurés par la concurrence et la flexibilité des prix. Résultat : même si l’économie réelle fonctionnait comme dans le modèle abstrait, elle n’était pas sûre de converger vers un équilibre général (théorème de Sonnenschein-Mantel-Debreu);

3) l’équilibre concurrentiel permet une allocation optimale des ressources. Résultat : l’analyse théorique de l’optimum aboutit à la nécessité de certaines interventions étatiques.

Tout ça pour ça? me direz-vous. Mais « *qu'à cela ne tienne! Même si "l'empereur est nu", selon l'expression d'un théoricien néo-classique réputé, on va faire semblant de ne pas le voir et, surtout, on va éviter au maximum de le faire savoir. Car il est essentiel que la métaphore sur l'harmonie naturelle résultant de l'action des forces du marché soit préservée, tout au moins pour les non-initiés : l'avenir de toute une profession en dépend.* »

Une illustration parfaite de ces propos ce trouve par exemple chez Jean-Yves Naudet ⁴ quand celui-ci analyse la critique que fait Pie XI du système concurrentiel : « *Sans doute, contenue dans de justes limites, la libre concurrence est chose légitime et utile (...) jamais pourtant elle ne saurait servir de norme régulatrice à la vie économique. Les faits l'ont surabondamment prouvé, depuis qu'on a mis en pratique les postulats d'un néfaste individualisme.* » Réponse caractéristique de J.Y. Naudet : « (...) *le Pape juge la science économique telle qu'elle pouvait exister dans les années 30; or celle-ci a fait depuis des progrès spectaculaires, notamment dans les années 70/80. La présentation qu'en fait le Pape, en 1931, apparaîtra aux yeux de bien des économistes d'aujourd'hui comme une caricature.* »

Comme on le voit, c'est toujours le même argument d'autorité asséné tel un couperet aux « non-initiés ».

Une nouvelle mode : le propriétaireisme

Toutefois, il faut reconnaître que les économistes libéraux ne sont pas toujours d'accord entre eux sur tout.

L'économiste autrichien Hayek a toujours rejeté les approches trop normatives, fondées sur les mathématiques, cherchant à démontrer la supériorité théorique du marché concurrentiel.

Ainsi, divers courants traversent le libéralisme. Le débat qui oppose les utilitaristes aux propriétaireistes est exemplaire à cet égard.

Ces derniers ne peuvent être accusés du péché de « scientisme » précédemment décrit. Tout au plus risquent-ils d'être taxés de bouffonnerie...

Pour ces économistes, la norme fondamentale, c'est le principe de propriété. Comme l'explique J.Y. Naudet : « *Par principe de propriété, on entend que l'homme est propriétaire de sa personne (...) et donc qu'il est aussi propriétaire des biens ou revenus qu'il a obtenus par ses efforts ou en se servant de ses droits de propriété (...)* Ainsi, *c'est l'insuffisance des droits de propriété et de leur définition qui provoque les soi-disant faiblesses du marché et c'est la meilleure définition de ces droits qui résoudra les problèmes.* »

4. J.Y. Naudet, *L'Église et l'économie de marché face au collectivisme*, Union Nationale Inter-Universitaire, Centre d'Études et de diffusion, 1987.

On pourrait ajouter *tous* les problèmes. Puisque la théorie étend le domaine de l'application de l'économie au domaine non marchand (analyse économique du mariage, de l'État...).

Retour à la case départ. Derrière l'apologie du marché se cache la seule vraie passion libérale : la propriété privée (conçue de manière purement individualiste).

Tout n'est pas faux dans les analyses des propriétaristes. Loin de là ! Mais comment ne pas sourire après la lecture de déclaration aussi délirante que celle de Gérard Bramoullé, professeur d'université et conseiller d'Alain Madelin : « *Quand je parle d'écologie de marché, j'entends d'abord une écologie qui défende le droit de propriété (...). Pourquoi les bisons ont-ils disparus ? Parce qu'ils n'appartenaient à personne ! Les cow-boys n'ont jamais massacré leurs propres vaches...* »

Admirons le commentaire ironique du professeur Michel Musolino : « *Voilà une idée abrupte mais qu'il fallait énoncer. On comprend ainsi, de manière totalement lumineuse, pourquoi, en Amérique, les indiens ont disparu et pas les noirs !* »⁵

Avec des partisans pareils, le libéralisme n'a pas besoin d'ennemis...

Conclusion : que faire des libéraux ?

Mon propos a été de démontrer que la doctrine libérale tient plus de la « pensée magique » que de la rigueur scientifique. C'est cette prétention à l'objectivité que j'ai voulu dénoncer ici.

En fait, ce qui pose problème dans le libéralisme, c'est l'arrogance quasi malade de la plupart de ses défenseurs.

Toutefois, il n'est pas question de contester l'idée selon laquelle l'économie de marché est supérieure *en pratique* aux systèmes d'allocation des ressources de type collectiviste. Ce que je conteste, c'est l'optimisme délirant des libéraux ainsi que la pratique continuelle du « Y'a qu'à » — « Faut qu'on ».

Comme le dit B. Guerrien, « *la seule chose que sait l'économiste lucide est... qu'il ne sait rien ou pas grand chose !* »

« *Faut-il alors se passer des économistes ? Non, sans doute. Car il existe un domaine important de la vie des sociétés, celui des relations marchandes, qui doit être étudié en tenant compte de ses spécificités, et donc avec des concepts et des outils qui lui sont particuliers (...)* ce faisant, ils peuvent contribuer à la réflexion sur les sociétés humaine. »

En revanche, la tendance persistante au pan économisme libéral serait **absolument absurde**.

5. Anecdote citée par Michel Musolino in *L'imposture économique*, Textuel, 1997.

A lire absolument.

LE LIBÉRALISME CONTRE LES IDENTITÉS COLLECTIVES

ALAIN DE BENOIST

N'étant pas né de l'œuvre d'un seul homme, le libéralisme ne s'est jamais présenté comme une doctrine unifiée. Les auteurs qui s'en sont réclamés en ont donné des interprétations parfois divergentes, sinon contradictoires. Mais il fallait bien qu'il y ait entre eux suffisamment de points communs pour qu'on puisse les considérer les uns et les autres comme des auteurs libéraux. Ces points communs permettent de définir le libéralisme en tant qu'école. Le libéralisme est d'abord une doctrine économique, qui tend à faire du modèle du marché autorégulateur le paradigme de tous les faits sociaux. Ce qu'on appelle le libéralisme politique n'est qu'une manière d'appliquer à la vie politique des principes déduits de cette doctrine économique, laquelle tend précisément à limiter le plus possible la part du politique. C'est en ce sens que l'on a pu dire qu'une « politique libérale » était une contradiction dans les termes. D'autre part, le libéralisme est une doctrine qui se fonde sur une anthropologie de type individualiste, c'est-à-dire qu'elle repose sur une conception de l'homme comme être non fondamentalement social.

Il se trouve que ces deux traits caractéristiques, qui possèdent l'un et l'autre un versant descriptif et un versant normatif (l'individu et le marché sont à la fois décrits comme des données de fait et présentés comme des modèles), sont directement antagonistes des identités collectives. Une identité collective ne saurait en effet s'analyser, de manière réductionniste, comme la simple somme des caractéristiques individuelles au sein d'une collectivité donnée. Elle requiert que les membres de cette collectivité aient la claire conscience que leur appartenance englobe ou excède leur être indivi-

duel, c'est-à-dire que leur identité commune résulte d'un effet de composition. Or, dans la mesure où il se fonde sur l'individualisme, le libéralisme tend à briser tous les liens sociaux qui vont au-delà de l'individu. Quant au fonctionnement optimal du marché, il implique que rien n'entrave la libre circulation des hommes et des marchandises, c'est-à-dire que les frontières soient tenues pour inexistantes, ce qui contribue encore à la dissolution des structures sociales. Cela ne signifie pas bien entendu que des libéraux n'aient jamais pu défendre des identités collectives. Mais cela signifie qu'ils n'ont pu le faire qu'en contradiction avec les principes dont ils se réclamaient.

Une métaphysique de l'individu

Louis Dumont a bien montré le rôle joué par le christianisme dans le passage en Europe d'une société traditionnelle de type holiste à une société moderne de type individualiste. Dès l'origine, le christianisme pose l'homme comme un individu qui, avant toute autre relation, est en relation intérieure avec Dieu et qui peut désormais espérer faire son salut grâce à sa transcendance personnelle. Dans cette relation avec Dieu s'affirme la valeur de l'homme en tant qu'individu, valeur au regard de laquelle le monde se trouve nécessairement abaissé ou dévalué. L'individu est par ailleurs, à l'égal de tous les autres hommes, titulaire d'une âme individuelle. Égalitarisme et universalisme s'introduisent ainsi sur un plan ultramondain : la valeur absolue que l'âme individuelle reçoit de sa relation filiale à Dieu est partagée par toute l'humanité.

Marcel Gauchet a repris ce constat d'un lien de causalité entre l'émergence d'un Dieu personnel et la naissance d'un *homme intérieur*, dont le sort dans l'au-delà ne dépend que de ses agissements individuels, et dont l'indépendance s'amorce déjà dans la possibilité d'une relation intime à Dieu, c'est-à-dire d'une relation qui n'engage que lui seul. « *Plus Dieu s'éloigne en son infini, écrit Gauchet, plus le rapport avec lui tend à devenir purement personnel, jusqu'à exclure toute médiation institutionnelle. Élevé à son absolu, le sujet divin n'a plus de légitime répondant terrestre que dans la présence intime. Ainsi l'intériorité de départ devient-elle carrément individualité religieuse.* »¹

L'enseignement paulinien révèle une tension dualiste qui fait du chrétien, sur le plan de sa relation avec Dieu, un « individu hors du monde » : devenir chrétien implique en quelque façon de renoncer au monde. Cependant, dans le cours de l'histoire, l'individu hors du monde va progressivement contaminer la vie mondaine. Au fur et à mesure qu'il acquerra le pouvoir de conformer le monde à ses valeurs, l'individu qui se posait au

1. *Le désenchantement du monde*, Gallimard, 1985, p. 77.

départ comme hors de ce monde va en effet revenir progressivement s'y immerger pour le transformer en profondeur. Le processus s'effectuera en trois étapes principales. Dans un premier temps, la vie dans le monde n'est plus refusée, mais relativisée : c'est la synthèse augustinienne des deux cités. Dans un second temps, la papauté s'arroge une puissance politique et devient elle-même puissance temporelle. Enfin, avec la Réforme, l'homme s'investit totalement dans le monde, où il travaille à la gloire de Dieu en recherchant un succès matériel qu'il interprète comme la preuve même de son élection. Le principe d'égalité et d'individualité, qui ne fonctionnait initialement que dans le registre de la relation à Dieu, et pouvait donc encore coexister avec un principe organique et hiérarchique structurant le tout social, va ainsi se trouver progressivement ramené sur terre pour aboutir à l'individualisme moderne, qui en représente la projection profane. « *Pour que naisse l'individualisme moderne, écrit Alain Renaut exposant les thèses de Louis Dumont, il faudra que la composante individualiste et universaliste du christianisme vienne pour ainsi dire "contaminer" la vie moderne, au point que progressivement les représentations s'unifieront, le dualisme initial s'effacera et "la vie dans le monde sera conçue comme pouvant être entièrement conformée à la valeur suprême" : au terme de ce processus, "l'individu-hors-le-monde sera devenu le moderne individu-dans-le-monde".* »²

La société organique de type holiste aura alors disparu. Pour reprendre une distinction célèbre, on sera passé de la communauté à la société, c'est-à-dire à la vie commune conçue comme simple association contractuelle. Ce ne sera plus le tout social qui viendra en premier, mais des individus titulaires de droits individuels, liés entre eux par des contrats rationnels intéressés.

Un important moment de cette évolution correspond au nominalisme, qui affirme au XIV^e siècle, avec Guillaume d'Occam, qu'aucun être n'existe au-delà de l'être singulier. Un autre moment clé correspond au cartésianisme, qui pose déjà, dans le champ philosophique, l'individu tel qu'il sera plus tard supposé par la perspective juridique des droits de l'homme et par celle, intellectuelle, de la raison des Lumières. A partir du XVIII^e siècle, cette émancipation de l'individu par rapport à ses attaches naturelles sera régulièrement interprétée comme marquant l'accession de l'humanité à l'« âge adulte », dans une perspective de progrès universel. Sous-tendue par la pulsion individualiste, la modernité se caractérisera au premier chef comme le processus par lequel les groupes de parenté ou de voisinage, et les communautés plus larges, se désagrègent progressivement pour « libérer

2. *L'ère de l'individu. Contribution à une histoire de la subjectivité*, Gallimard, 1989, pp. 76-77.

l'individu », c'est-à-dire en fait pour dissoudre tous les rapports organiques de solidarité.

Être humain, cela a signifié de tout temps s'affirmer à la fois comme une personne et un être social : dimension individuelle et dimension collective ne sont pas identiques, mais elles sont indissociables. Dans la perception holiste, l'homme se construit lui-même sur la base de ce dont il hérite et en référence au contexte social-historique qui est le sien. C'est à ce modèle, qui est le modèle le plus général de l'histoire, que l'individualisme, qu'il faut regarder comme une particularité de l'histoire occidentale, vient directement s'opposer.

Au sens moderne du terme, l'individualisme est la philosophie qui considère l'individu comme la seule réalité et le prend comme principe de toute évaluation. Cet individu est considéré en soi, abstraction faite de tout contexte social ou culturel. Tandis que le holisme exprime ou justifie la société existante en référence à des valeurs héritées, transmises et partagées, c'est-à-dire en dernière analyse en référence à la société elle-même, l'individualisme pose ses valeurs indépendamment de la société telle qu'il la trouve. C'est pourquoi il ne reconnaît aucun statut d'existence autonome aux communautés, aux peuples, aux cultures ou aux nations. Dans ces entités, il ne voit que des sommes d'atomes individuels et pose que seuls ces derniers possèdent de la valeur.

Cette primauté de l'individu sur la collectivité est à la fois descriptive, normative, méthodologique et axiologique. L'individu est censé venir en premier, soit qu'on le suppose antérieur au social dans une représentation mythique de la « pré-histoire » (antériorité de l'état de nature), soit qu'on lui attribue un simple primat normatif (l'individu est ce qui vaut le plus). Georges Bataille affirmait qu'« à la base de chaque être, il existe un principe d'insuffisance ». L'individualisme libéral affirme au contraire l'entière suffisance de l'individu singulier. Dans le libéralisme, l'homme peut s'appréhender comme individu sans avoir à penser sa relation à d'autres hommes au sein d'une socialité primaire ou secondaire. Sujet autonome, propriétaire de lui-même, mû par son seul intérêt particulier, il se définit, par opposition à la personne, comme un « être moral, indépendant, autonome et ainsi essentiellement non social »³.

Les droits individuels prévalent sur les devoirs

Dans l'idéologie libérale, cet individu est titulaire de droits inhérents à sa « nature », dont l'existence ne dépend en aucune façon de l'organisation

3. Louis Dumont, *Homo æqualis. Genèse et épanouissement de l'idéologie économique*, Gallimard, 1977, p. 17.

politique ou sociale. Les gouvernements se doivent de garantir ces droits, mais ils ne sauraient les fonder. Étant antérieurs à toute vie sociale, ils ne sont pas immédiatement assortis de devoirs, car les devoirs impliquent précisément qu'il y ait un début de vie sociale. L'individu est ainsi lui-même la source de ses propres droits, à commencer par le droit d'agir librement selon le calcul de ses intérêts particuliers. Il se trouve alors « en guerre » avec tous les autres individus, puisque ceux-ci sont censés agir de la même façon au sein d'une société conçue elle-même comme un marché concurrentiel.

Les individus peuvent bien choisir de s'associer entre eux, mais les associations qu'ils forment ont un caractère conditionnel, contingent et transitoire, puisqu'elles restent suspendues au consentement mutuel et n'ont d'autre but que de mieux satisfaire les intérêts individuels de chacune des parties. La vie sociale, en d'autres termes, n'est plus affaire que de décisions individuelles et de choix intéressés. L'homme se comporte comme un être social, non parce que cela est dans sa nature, mais parce qu'il est censé y trouver son avantage. S'il n'y trouve plus d'avantage, il peut à tout moment (en théorie du moins) rompre le pacte. C'est même dans cette rupture qu'il manifesterait le mieux sa liberté. Par opposition à celle des Anciens, qui consistait d'abord dans la possibilité de participer à la vie publique, la liberté des Modernes réside en effet plutôt dans le droit de s'en retirer. C'est pourquoi les libéraux tendent toujours à donner de la liberté une définition synonyme d'indépendance⁴. Ainsi Benjamin Constant célèbre-t-il « *la jouissance paisible de l'indépendance individuelle privée* », ajoutant que « *les hommes n'ont besoin, pour être heureux, que d'être laissés dans une indépendance parfaite, sur tout ce qui a rapport à leurs occupations, à leurs entreprises, à leur sphère d'activité, à leurs fantaisies.* »⁵ Cette « jouissance paisible » est à comprendre comme droit de faire sécession, droit de n'être tenu par aucun

4. Certains auteurs libéraux se sont cependant attachés à distinguer l'indépendance et l'autonomie, tandis que d'autres (ou les mêmes) s'efforçaient de faire la différence entre le sujet et l'individu, ou bien encore l'individualisme et le narcissisme. Contrairement à l'indépendance, l'autonomie resterait compatible avec la soumission à des règles supra-individuelles provenant d'une normativité autofondée. C'est par exemple le point de vue que défend Alain Renaut (*op. cit.*, pp. 81-86). Cette distinction est peu convaincante. Il y a bien une différence entre l'indépendance et l'autonomie, mais la question essentielle ne réside pas dans la nuance entre ces deux termes. La question essentielle est de savoir ce qui, d'un point de vue libéral, peut contraindre un individu à respecter une quelconque limitation de sa liberté, si cette limitation vient antagoniser son intérêt propre. « *Dans l'idéal d'autonomie, écrit Alain Renaut, je reste dépendant de normes et de lois, à condition que je les accepte librement* » (p. 84). Mais justement, pourquoi les accepterais-je?

5. *De la liberté des Anciens comparée à celle des Modernes*, 1819.

devoir d'appartenance ni par aucune de ces allégeances qui, en certaines circonstances, peuvent en effet se révéler incompatibles avec l'« *indépendance privée* ».

Les libéraux insistent tout particulièrement sur l'idée que les intérêts individuels ne doivent jamais être sacrifiés à l'intérêt collectif, au bien commun ou au salut public, notions qu'ils considèrent comme inconsistantes. Cette conclusion découle de l'idée que seuls les individus ont des droits, tandis que les collectivités, n'étant que des additions d'individus, ne sauraient en avoir aucun qui leur appartienne en propre. « *L'expression "droits individuels" est une redondance*, écrit ainsi Ayn Rand : *il n'y a aucune autre source de droits* »⁶. « *L'indépendance individuelle est le premier des besoins modernes*, affirmait encore Benjamin Constant. *En conséquence, il ne faut jamais en demander le sacrifice pour établir la liberté politique.* »⁷ Avant lui, John Locke déclarait qu'« *un enfant ne naît sujet d'aucun pays* », puisque, devenu adulte, « *il est dans la liberté de choisir le gouvernement sous lequel il trouve bon de vivre, et de s'unir au corps politique qui lui plaît le plus.* »⁸

La liberté libérale suppose ainsi que les individus puissent faire abstraction de leurs origines, de leur environnement, du contexte dans lequel ils vivent et où s'exercent leurs choix, c'est-à-dire de tout ce qui fait qu'ils sont tels qu'ils sont, et non pas autrement. Elle suppose, en d'autres termes, comme le dit John Rawls, que l'individu soit toujours antérieur à ses fins. Rien ne démontre pourtant que l'individu puisse s'appréhender lui-même comme un sujet libre de toute allégeance, affranchi de tout déterminisme. Rien ne démontre d'ailleurs non plus qu'il préférera en toutes circonstances la liberté à tout autre bien. Une telle conception ignore par définition les engagements et les attaches qui ne doivent rien au calcul rationnel. C'est une conception purement formaliste, qui ne permet pas de rendre compte de ce qu'est une personne réelle.

L'idée générale est que l'individu a le droit de faire tout ce qu'il veut aussi longtemps que l'usage qu'il fait de sa liberté ne vient pas limiter celle des autres. La liberté se définirait ainsi comme pure expression d'un désir n'ayant d'autre limite théorique que l'identique désir d'autrui, l'ensemble de ces désirs étant médiatisé par les échanges économiques. C'est ce qu'affirmait déjà Grotius, théoricien du droit naturel, au XVII^e siècle : « *Il n'est pas contre la nature de la société humaine de travailler à son propre intérêt, pourvu qu'on le fasse sans blesser les droits d'autrui.* »⁹ Mais c'est évidemment une définition irénique : presque tous les actes humains s'exercent d'une façon

6. *La vertu d'égoïsme*, Belles Lettres, 1993.

7. *Op. cit.*

8. *Deuxième traité du gouvernement civil*, 1690, chap. VIII.

9. *Du droit de la guerre et de la paix*, 1625.

ou d'une autre aux dépens de la liberté d'autrui, et il est en outre quasiment impossible de déterminer le moment où la liberté d'un individu peut être considérée comme entravant celle des autres.

La propriété : droit d'user et d'abuser

La liberté des libéraux est en fait avant tout liberté de posséder. Elle ne réside pas dans l'être, mais dans l'avoir. L'homme est dit libre dans la mesure où il est propriétaire — et d'abord propriétaire de lui-même. Cette idée que la propriété de soi détermine fondamentalement la liberté sera d'ailleurs reprise par Marx ¹⁰.

Alain Laurent définit la réalisation de soi comme une « *insularité ontologique dont la fin première réside dans la recherche de son bonheur propre* » ¹¹. Pour les auteurs libéraux, la « recherche du bonheur » se définit comme la libre possibilité de toujours chercher à maximiser son meilleur intérêt. Mais le problème se pose aussitôt de savoir ce qu'il faut entendre par « intérêt », d'autant que les tenants de l'axiomatique de l'intérêt se préoccupent rarement d'en évoquer la genèse ou d'en décrire les composantes, pas plus qu'ils ne se demandent si tous les acteurs sociaux sont au fond mus par des intérêts identiques ou si leurs intérêts sont commensurables et compatibles entre eux. Poussés dans leurs retranchements, ils ont tendance à donner du terme une définition triviale : l'« intérêt » devient chez eux synonyme de désir, de projet, d'action orientée vers un but, etc. Toute chose devenant « intérêt »,

10. Outre qu'il soutient également la primauté du « mécanisme » caractéristique l'idéologie libérale, auquel il confère d'ailleurs une valeur épistémologique fondamentale, Marx adhère lui-même à une métaphysique de l'individu qui a conduit Michel Henry à voir en lui « l'un des premiers penseurs chrétiens de l'Occident » (*Marx*, Gallimard, vol. 2, p. 445). La réalité de l'individualisme marxiste, par-delà son collectivisme de façade, a été établie par de nombreux auteurs, à commencer par Louis Dumont. « *Toute la philosophie de Marx*, écrit Pierre Rosanvallon, peut [...] être comprise comme une tentative d'approfondissement de l'individualisme moderne [...] Le concept de lutte des classes lui-même n'a d'ailleurs de sens que dans le cadre d'une représentation individualiste de la société. Dans une société traditionnelle, il n'a au contraire aucune signification » (*Le libéralisme économique. Histoire de l'idée de marché*, Seuil, 1989, pp. 188-189). Marx récuse certes la fiction de l'*Homo œconomicus* qui s'est développée à partir du XVIII^e siècle, mais c'est seulement parce que la bourgeoisie en a fait usage pour aliéner l'individu réel et l'enchaîner à une existence rétrécie à la seule sphère de l'intérêt. Or, pour Marx, l'intérêt n'est que l'expression d'une séparation entre l'individu et sa vie. (C'est le fondement de ce qu'il y a de meilleur dans son œuvre, à savoir sa critique de la « réification » des rapports sociaux). Mais il n'entend nullement substituer à l'intérêt privé un quelconque bien commun : il n'y a même pas chez lui d'intérêt de classe.

11. *De l'individualisme. Enquête sur le retour de l'individu*, PUF, 1985, p. 16.

même l'action la plus altruiste, la plus désintéressée, peut être alors définie comme égoïste et intéressée, puisqu'elle répond à l'intention volontaire (au désir) de son auteur. Mais en réalité, il est clair que pour les libéraux, l'intérêt se définit d'abord comme un avantage matériel qui, pour être apprécié comme tel, doit pouvoir être calculable et quantifiable, c'est-à-dire pouvoir s'exprimer sous l'horizon de cet équivalent universel qu'est l'argent.

On ne peut dès lors s'étonner que la montée de l'individualisme libéral se soit traduite, d'abord par une dislocation progressive des structures d'existence organiques caractéristiques des sociétés holistes, puis par une désagrégation généralisée du lien social, et enfin par une situation de relative anomie sociale, où les individus se retrouvent à la fois de plus en plus étrangers les uns aux autres et potentiellement de plus en plus ennemis les uns des autres, puisque pris tous ensemble dans cette forme moderne de « lutte de tous contre tous » qu'est la concurrence généralisée. Telle est la société décrite par Tocqueville, dont chaque membre, « retiré à l'écart, est comme étranger à tous les autres ». L'individualisme libéral tend à détruire partout la sociabilité directe, qui a longtemps empêché l'émergence de l'individu moderne, et les identités collectives qui lui sont associées. « *Le libéralisme, écrit Pierre Rosanvallon, fait en quelque sorte de la dépersonnalisation du monde les conditions du progrès et de la liberté.* »¹²

Subordination de la vie sociale à l'ordre économique

Le libéralisme doit pourtant bien reconnaître l'existence du fait social. Mais plutôt que de se demander pourquoi il y a du social, les libéraux se sont surtout préoccupés de savoir comment celui-ci peut advenir, se maintenir et fonctionner. La société, on l'a vu, n'est pas selon eux une entité différente de la simple addition de ses membres (le tout n'est rien d'autre que la somme de ses parties). Elle n'est que le produit contingent des volontés individuelles, un simple assemblage d'individus cherchant tous à défendre et à satisfaire leurs intérêts particuliers. Son but essentiel est donc de régler les rapports d'échanges. Cette société peut être conçue, soit comme la conséquence d'un acte volontaire rationnel initial (c'est la fiction du « contrat social »), soit comme le résultat du jeu systémique de la totalité des actions produites par les agents individuels, jeu régulé par la « main invisible » du marché, qui « produit » le social comme la résultante non intentionnelle des comportements humains. L'analyse libérale du fait social repose ainsi, soit sur l'approche contractuelle (Locke), soit sur le recours à la « main invisible » (Smith), soit sur l'idée d'un ordre spontané, non subordonné à un quelconque dessein (Hayek).

12. *Op. cit.*, p. VII

Les libéraux développent tous l'idée d'une supériorité de la régulation par le marché, qui serait le moyen le plus efficace, le plus rationnel, et donc aussi le plus juste, d'harmoniser les échanges. En première approche, le marché se présente donc avant tout comme une « technique d'organisation » (Henri Lepage). Du point de vue économique, il est à la fois le lieu réel où s'échangent les marchandises, et l'entité virtuelle où se forment de manière optimale les conditions de l'échange, c'est-à-dire l'ajustement de l'offre et de la demande et le niveau des prix.

Mais les libéraux ne s'interrogent pas non plus sur l'origine du marché. L'échange marchand est en effet pour eux le modèle « naturel » de tous les rapports sociaux. Il s'en déduit que le marché est lui aussi une entité « naturelle », définissant un ordre antérieur à toute délibération et à toute décision. Constituant la forme d'échange la plus conforme à la nature humaine, le marché serait présent dès l'aube de l'humanité, dans toutes les sociétés. On retrouve ici la tendance de toute idéologie à « naturaliser » ses présupposés, c'est-à-dire à se présenter, non pour ce qu'elle est, en l'occurrence une construction de l'esprit humain, mais comme un simple descriptif, une simple retranscription de l'ordre naturel. L'État étant parallèlement rejeté du côté de l'artifice, l'idée d'une régulation « naturelle » du social par le biais du marché peut alors s'imposer.

En comprenant la nation comme marché, Adam Smith opère une dissociation fondamentale entre la notion d'espace et celle de territoire. Rompant avec la tradition mercantiliste qui identifiait encore territoire politique et espace économique, il montre que le marché ne saurait par nature être enfermé dans des limites géographiques particulières. Le marché n'est en effet pas tant un lieu qu'un réseau. Et ce réseau a vocation à s'étendre jusqu'aux confins de la terre, puisque sa seule limite réside en fin de compte dans la faculté d'échanger. « *Un marchand, écrit Smith dans un passage célèbre, n'est nécessairement citoyen d'aucun pays en particulier. Il lui est, en grande partie, indifférent en quel lieu il tient son commerce, et il ne faut que le plus léger dégoût pour qu'il se décide à emporter son capital d'un pays dans un autre, et avec lui toute l'industrie que ce capital mettait en activité.* »¹³ Ces lignes prophétiques justifient le jugement de Pierre Rosanvallon, qui voit en Adam Smith « le premier internationaliste conséquent ». « *La société civile, conçue comme un marché fluide, ajoute Rosanvallon, s'étend à tous les hommes et permet de dépasser les divisions de pays et de races.* »

Le principal avantage de la notion de marché est qu'elle permet aux libéraux de résoudre la difficile question du fondement de l'obligation dans le

13. *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, Garnier-Flammarion, 1991, vol. 1, livre III, chap. 4.

pacte social. Le marché peut en effet être considéré comme une loi régulatrice de l'ordre social sans législateur. Régulé par l'action d'une « main invisible », neutre par nature puisque non incarnée par des individus concrets, il instaure lui-même un mode de régulation sociale abstrait, fondé sur des « lois » objectives censées permettre de régler les relations entre les individus sans qu'existe entre eux aucun rapport de subordination ou de commandement. L'ordre économique serait ainsi appelé à réaliser l'ordre social, l'un et l'autre pouvant se définir comme une émergence non instituée. L'ordre économique, dit Milton Friedmann, est « *la conséquence non intentionnelle et non voulue des actions d'un grand nombre de personnes mues par leurs seuls intérêts* ». Cette idée, abondamment développée par Hayek, s'inspire de la formule d'Adam Ferguson (1767) évoquant des faits sociaux qui « dérivent de l'action de l'homme, mais non de son dessein ».

On connaît la métaphore smithienne de la « main invisible » : « *En recherchant son propre gain, l'individu [est conduit] par une main invisible à promouvoir une fin qui ne faisait nullement partie de son intention.* »¹⁴ Cette métaphore va très au-delà de l'observation, somme toute banale, que les résultats de l'action des hommes sont souvent bien différents de ceux qu'ils avaient escomptés. Smith situe en effet cette observation dans une perspective résolument optimiste. « *Chaque individu, ajoute-t-il, met sans cesse tous ses efforts à chercher, pour tout le capital dont il peut disposer, l'emploi le plus avantageux; il est bien vrai que c'est son bénéfice qu'il a en vue, et non celui de la société; mais les soins qu'il se donne pour trouver son avantage personnel le conduisent naturellement, ou plutôt nécessairement, à préférer précisément ce genre d'emploi qui se trouve être le plus avantageux à la société.* » Et plus loin : « *Tout en ne cherchant que son intérêt personnel, il travaille souvent d'une manière bien plus efficace pour l'intérêt de la société que s'il avait réellement pour but d'y travailler.* »

Les connotations théologiques de cette métaphore sont évidentes : la « main invisible » n'est qu'un avatar profane de la Providence. Il faut aussi préciser que contrairement à ce que l'on croit souvent, Adam Smith n'assimile pas le mécanisme même du marché au jeu de la « main invisible », car il ne fait intervenir celle-ci que pour décrire le résultat final de la composition des échanges marchands. Par ailleurs, Smith admet encore la légitimité de l'intervention publique lorsque les seules actions individuelles ne parviennent pas à réaliser le bien public. Mais cette restriction sautera rapidement. Les néo-libéraux contestent la notion même de bien public. Hayek interdit par principe toute approche globale de la société : aucune institution, aucune autorité politique ne doit s'assigner d'objectifs qui pourraient

14. *Ibid.*, vol. 1, livre I.

remettre en cause le bon fonctionnement de l'« ordre spontané ». Dans ces conditions, le seul rôle que la plupart des libéraux consentent à attribuer à l'État est de garantir les conditions nécessaires au libre jeu de la rationalité économique à l'œuvre sur le marché. L'État ne saurait avoir de finalité qui lui soit propre. Il n'est là que pour garantir les droits individuels, la liberté des échanges et le respect des lois. Doté non pas tant de fonctions que d'attributions, il doit dans tous les autres domaines rester neutre et renoncer à proposer un modèle de « vie bonne »¹⁵.

Les conséquences de la théorie de la « main invisible » n'en sont pas moins décisives, en particulier sur le plan moral. En quelques phrases, Adam Smith réhabilite en effet très exactement des comportements que les siècles passés avaient toujours condamnés. En affirmant que l'intérêt de la société est subordonné à l'intérêt économique des individus, il fait de l'égoïsme la meilleure façon de servir autrui : en cherchant à maximiser notre meilleur intérêt personnel, nous œuvrons sans le savoir, et sans que nous ayons même à le vouloir, à l'intérêt de tous. La libre confrontation sur le marché des intérêts égoïstes permet « naturellement, ou plutôt nécessairement », leur harmonisation par le jeu de la « main invisible », qui les fera concourir à l'optimum social. Il n'y a donc rien d'immoral à rechercher en priorité son intérêt propre, puisqu'en fin de compte l'action égoïste de chacun aboutira, comme par accident, à l'intérêt de tous. C'est ce que Frédéric Bastiat résumera d'une formule : « *Chacun, en travaillant pour soi, travaille pour tous.* »¹⁶ L'égoïsme n'est donc finalement que de l'altruisme bien compris. Et ce sont les agissements de l'État qui méritent au contraire d'être dénoncés comme « immoraux » chaque fois que, sous prétexte de solidarité, il viole le droit des individus d'agir en fonction de leurs seuls intérêts.

Le libéralisme lie individualisme et marché en déclarant que le libre fonctionnement du second est aussi le garant de la liberté individuelle. En assurant le meilleur rendement des échanges, le marché garantit en effet l'indépendance de chaque agent. Idéalement, si le bon fonctionnement du marché n'est entravé par rien, cet ajustement s'opère de façon optimale, permettant d'atteindre un ensemble d'équilibres partiels qui définissent l'équilibre global. Défini chez Hayek comme « catallaxie », le marché constitue un ordre spontané et abstrait, support instrumental formel de l'exercice des

15. Telle est, concernant le rôle de l'État, la position libérale la plus courante. Les libertariens (dits aussi « anarcho-capitalistes ») vont plus loin, puisqu'ils refusent même l'« État minimal » proposé par Robert Nozick. N'étant pas producteur de capital, alors qu'il est consommateur de travail, l'État est pour eux nécessairement un « voleur ».

16. *Harmonies économiques*, 1851.

pacte social. Le marché peut en effet être considéré comme une loi régulatrice de l'ordre social sans législateur. Régulé par l'action d'une « main invisible », neutre par nature puisque non incarnée par des individus concrets, il instaure lui-même un mode de régulation sociale abstrait, fondé sur des « lois » objectives censées permettre de régler les relations entre les individus sans qu'existe entre eux aucun rapport de subordination ou de commandement. L'ordre économique serait ainsi appelé à réaliser l'ordre social, l'un et l'autre pouvant se définir comme une émergence non instituée. L'ordre économique, dit Milton Friedmann, est « *la conséquence non intentionnelle et non voulue des actions d'un grand nombre de personnes mues par leurs seuls intérêts* ». Cette idée, abondamment développée par Hayek, s'inspire de la formule d'Adam Ferguson (1767) évoquant des faits sociaux qui « dérivent de l'action de l'homme, mais non de son dessein ».

On connaît la métaphore smithienne de la « main invisible » : « *En recherchant son propre gain, l'individu [est conduit] par une main invisible à promouvoir une fin qui ne faisait nullement partie de son intention.* »¹⁴ Cette métaphore va très au-delà de l'observation, somme toute banale, que les résultats de l'action des hommes sont souvent bien différents de ceux qu'ils avaient escomptés. Smith situe en effet cette observation dans une perspective résolument optimiste. « *Chaque individu, ajoute-t-il, met sans cesse tous ses efforts à chercher, pour tout le capital dont il peut disposer, l'emploi le plus avantageux; il est bien vrai que c'est son bénéfice qu'il a en vue, et non celui de la société; mais les soins qu'il se donne pour trouver son avantage personnel le conduisent naturellement, ou plutôt nécessairement, à préférer précisément ce genre d'emploi qui se trouve être le plus avantageux à la société.* » Et plus loin : « *Tout en ne cherchant que son intérêt personnel, il travaille souvent d'une manière bien plus efficace pour l'intérêt de la société que s'il avait réellement pour but d'y travailler.* »

Les connotations théologiques de cette métaphore sont évidentes : la « main invisible » n'est qu'un avatar profane de la Providence. Il faut aussi préciser que contrairement à ce que l'on croit souvent, Adam Smith n'assimile pas le mécanisme même du marché au jeu de la « main invisible », car il ne fait intervenir celle-ci que pour décrire le résultat final de la composition des échanges marchands. Par ailleurs, Smith admet encore la légitimité de l'intervention publique lorsque les seules actions individuelles ne parviennent pas à réaliser le bien public. Mais cette restriction sautera rapidement. Les néo-libéraux contestent la notion même de bien public. Hayek interdit par principe toute approche globale de la société : aucune institution, aucune autorité politique ne doit s'assigner d'objectifs qui pourraient

14. *Ibid.*, vol. 1, livre I.

remettre en cause le bon fonctionnement de l'« ordre spontané ». Dans ces conditions, le seul rôle que la plupart des libéraux consentent à attribuer à l'État est de garantir les conditions nécessaires au libre jeu de la rationalité économique à l'œuvre sur le marché. L'État ne saurait avoir de finalité qui lui soit propre. Il n'est là que pour garantir les droits individuels, la liberté des échanges et le respect des lois. Doté non pas tant de fonctions que d'attributions, il doit dans tous les autres domaines rester neutre et renoncer à proposer un modèle de « vie bonne »¹⁵.

Les conséquences de la théorie de la « main invisible » n'en sont pas moins décisives, en particulier sur le plan moral. En quelques phrases, Adam Smith réhabilite en effet très exactement des comportements que les siècles passés avaient toujours condamnés. En affirmant que l'intérêt de la société est subordonné à l'intérêt économique des individus, il fait de l'égoïsme la meilleure façon de servir autrui : en cherchant à maximiser notre meilleur intérêt personnel, nous œuvrons sans le savoir, et sans que nous ayons même à le vouloir, à l'intérêt de tous. La libre confrontation sur le marché des intérêts égoïstes permet « naturellement, ou plutôt nécessairement », leur harmonisation par le jeu de la « main invisible », qui les fera concourir à l'optimum social. Il n'y a donc rien d'immoral à rechercher en priorité son intérêt propre, puisqu'en fin de compte l'action égoïste de chacun aboutira, comme par accident, à l'intérêt de tous. C'est ce que Frédéric Bastiat résumera d'une formule : « *Chacun, en travaillant pour soi, travaille pour tous.* »¹⁶ L'égoïsme n'est donc finalement que de l'altruisme bien compris. Et ce sont les agissements de l'État qui méritent au contraire d'être dénoncés comme « immoraux » chaque fois que, sous prétexte de solidarité, il viole le droit des individus d'agir en fonction de leurs seuls intérêts.

Le libéralisme lie individualisme et marché en déclarant que le libre fonctionnement du second est aussi le garant de la liberté individuelle. En assurant le meilleur rendement des échanges, le marché garantit en effet l'indépendance de chaque agent. Idéalement, si le bon fonctionnement du marché n'est entravé par rien, cet ajustement s'opère de façon optimale, permettant d'atteindre un ensemble d'équilibres partiels qui définissent l'équilibre global. Défini chez Hayek comme « catallaxie », le marché constitue un ordre spontané et abstrait, support instrumental formel de l'exercice des

15. Telle est, concernant le rôle de l'État, la position libérale la plus courante. Les libertariens (dits aussi « anarcho-capitalistes ») vont plus loin, puisqu'ils refusent même l'« État minimal » proposé par Robert Nozick. N'étant pas producteur de capital, alors qu'il est consommateur de travail, l'État est pour eux nécessairement un « voleur ».

16. *Harmonies économiques*, 1851.

libertés privées. Le marché ne représente donc pas seulement la satisfaction d'un idéal d'optimalité économique, mais la satisfaction de tout ce à quoi aspirent des individus considérés comme des sujets génériques de liberté. Finalement, le marché se confond avec la justice même, ce qui conduit Hayek à le définir comme un « jeu qui augmente les chances de tous les joueurs », avant d'ajouter que, dans ces conditions, les perdants seraient mal venus de se plaindre et n'ont qu'à s'en prendre à eux-mêmes. Enfin, le marché serait intrinsèquement « pacificateur », puisque reposant sur le « doux commerce » qui, substituant par principe la négociation au conflit, neutralise du même coup le jeu de la rivalité et de l'envie.

On notera que chez Hayek, la théorie de la « main invisible » est reformulée dans une perspective « évolutionniste ». Hayek rompt en effet avec tout raisonnement de type cartésien comme avec la fiction du contrat social, qui implique l'opposition, classique depuis Hobbes, entre état de nature et société politique. Dans la lignée de David Hume, il fait au contraire l'éloge de l'habitude et de la coutume, qu'il oppose à tout « constructivisme ». Mais il affirme en même temps que la coutume sélectionne les règles de conduite les plus efficaces et les plus rationnelles, c'est-à-dire les règles de conduite fondées sur des valeurs marchandes, dont l'adoption conduit à rejeter l'« ordre tribal » de la « société archaïque ». C'est la raison pour laquelle, tout en se réclamant de la « tradition », il critique les valeurs traditionnelles et condamne fermement toute vision organiciste de la société. Pour lui, la valeur de la tradition vient en fait avant tout de ce qu'elle est spontanée, abstraite, impersonnelle, et donc inappropriable. C'est ce caractère sélectif de la coutume qui expliquerait que le marché se soit peu à peu imposé. Hayek estime donc que tout ordre spontané est fondamentalement « juste », à la façon dont Darwin affirme que les survivants de la « lutte pour la vie » sont les « meilleurs ». L'ordre du marché constitue dès lors un ordre social interdisant par définition à ceux qui en font partie de chercher à le réformer.

On comprend par là que la notion de marché va chez les libéraux très au-delà de la seule sphère économique. Mécanisme d'allocation optimale des ressources rares et système de régulation des circuits de production et de consommation, le marché est aussi et surtout un concept sociologique et politique. Adam Smith lui-même, dans la mesure où il fait du marché le principal opérateur de l'ordre social, est amené à concevoir les relations entre les hommes sur le modèle des relations économiques, c'est-à-dire comme des relations à la marchandise. L'économie de marché débouche ainsi tout naturellement sur la société de marché. « *Le marché, écrit Pierre Rosanvallon, est d'abord un mode de représentation et de structuration de l'espace social; il n'est que secondairement un mécanisme de régulation décentralisé des activités économiques par le système des prix.* » ¹⁷

Pour Adam Smith, l'échange généralisé est la conséquence directe de la division du travail : « *Ainsi, chaque homme subsiste d'échanges et devient une espèce de marchand, et la société elle-même est proprement une société commerçante.* »¹⁸ Le marché est donc bien, dans la perspective libérale, le paradigme dominant au sein d'une société appelée à se définir elle-même de part en part comme société de marché. La société libérale n'est que le lieu des échanges utilitaires auxquels participent des individus et des groupes, tous mus par le seul désir de maximiser leur propre intérêt. Le citoyen de cette société, où tout peut s'acheter et se vendre, est soit un marchand, soit un propriétaire, soit un producteur, mais dans tous les cas un consommateur. « *Les droits supérieurs des consommateurs, écrit Pierre Rosanvallon, sont à Smith ce que la volonté générale est à Rousseau.* »

A l'époque moderne, l'analyse économique libérale sera progressivement étendue à tous les faits sociaux. La famille sera assimilée à une petite entreprise, les relations sociales à un entrelacs de stratégies concurrentielles intéressées, la vie politique à un marché où les électeurs vendent leur vote au plus offrant. L'homme sera perçu comme un capital, l'enfant comme un bien de consommation durable. La logique économique sera ainsi projetée sur le tout social, dans lequel elle était naguère encastrée, jusqu'à l'englober entièrement. Comme l'écrit Gérard Berthoud, « *la société peut alors se concevoir à partir d'une théorie formelle de l'action finalisée. La relation coût-bénéfice est ainsi le principe qui mène le monde.* »¹⁹ Tout devient facteur de production et de consommation, tout est censé résulter de l'ajustement spontané de l'offre et de la demande. Toute chose vaut ce que vaut sa valeur d'échange, mesurée par son prix. Et parallèlement, tout ce qui ne peut s'exprimer en termes quantifiables et calculables est tenu pour sans intérêt ou pour inexistant. Le discours économique s'avère ainsi profondément réificateur des pratiques sociales et culturelles. Il s'oppose à nouveau aux identités collectives, puisque ces identités n'ont qu'une valeur qui ne s'exprime pas en termes de prix. Réduisant tous les faits sociaux à un univers de choses mesurables, il transforme finalement les hommes eux-mêmes en choses — en choses substituables et interchangeables au regard de l'argent.

Le politique réduit à la gestion du social

Cette représentation strictement économique de la société a des conséquences considérables. Achevant le procès de sécularisation et de « désenchantement » du monde caractéristique de la modernité, elle aboutit

17. *Op. cit.*, p. 124.

18. *Op. cit.*, vol. 1, p. 92.

19. *Vers une anthropologie générale. Modernité et altérité*, Droz, Genève 1992, p. 57.

à la destruction des peuples et à l'érosion systématique de leurs particularités propres. Sur le plan sociologique, l'assomption de l'échange économique conduit à diviser la société en producteurs, propriétaires et classes stériles (comme naguère l'aristocratie), au terme d'un processus éminemment révolutionnaire dont Karl Marx ne fut pas le dernier à faire la louange. Sur le plan de l'imaginaire collectif, elle aboutit à un complet renversement des valeurs, en hissant au pinacle des valeurs marchandes qui avaient été de tout temps considérées comme inférieures par excellence, car relevant de la seule nécessité. Sur le plan moral, elle réhabilite l'esprit de calcul intéressé et les comportements égoïstes, que les sociétés traditionnelles avaient toujours condamnés.

Considérée comme intrinsèquement dangereuse, dans la mesure où elle constitue le lieu d'exercice d'un pouvoir jugé « irrationnel », la politique se réduit, dans cette perspective, à la garantie des droits et à la gestion du social sous l'horizon de la seule expertise technique. C'est le fantasme de la « société transparente », la vision d'une société coïncidant immédiatement avec elle-même, hors de tout référent symbolique et de toute intermédiation concrète. A terme, dans une société entièrement régie par le marché et fondée sur le postulat d'autosuffisance de la « société civile », l'État et les institutions sont censés dépérir tout aussi sûrement que dans la société sans classes imaginée par Marx. La logique du marché, comme l'a montré Alain Caillé, est en outre coextensive à tout un processus d'égalisation, voire d'interchangeabilité des hommes, par le biais d'une dynamique qui s'observe déjà dans l'usage moderne de la monnaie. « *Le tour de passe-passe de l'idéologie libérale [...], écrit Caillé, réside dans l'identification de l'État de droit à l'État marchand, dans sa réduction au rôle d'émanation du marché. Dès lors, le plaidoyer pour la liberté des individus de choisir leurs propres fins, se renverse en l'obligation réelle qui leur est faite de n'avoir d'autres fins que marchandes.* »²⁰

Le paradoxe est que les libéraux ne cessent d'affirmer que le marché maximise les chances de chaque individu de réaliser ses fins propres, tout en affirmant que ces fins ne peuvent être définies à l'avance, et qu'au demeurant personne ne peut mieux les définir que l'individu lui-même. Mais comment dire que le marché réalise l'optimum, si l'on ne sait pas en quoi consiste cet optimum? On pourrait en fait tout aussi bien soutenir que le marché multiplie les fins de l'individu beaucoup plus qu'il ne lui donne les moyens d'y parvenir, ce qui accroît, non sa satisfaction, mais son insatisfaction au sens tocquevillien du terme.

20. *Splendeurs et misères des sciences sociales. Esquisse d'une mythologie*, Droz, Genève, 1986, p. 347.

D'autre part, si l'individu est toujours par définition le meilleur juge de ses propres intérêts, qu'est-ce qui peut en ce cas l'obliger à respecter ne serait-ce qu'une norme de réciprocité? La doctrine libérale veut que le comportement moral ne résulte plus du sens du devoir ou de la règle morale, mais de l'intérêt bien compris. En ne portant pas atteinte à la liberté d'autrui, je le dissuaderais de porter atteinte à la mienne. La peur du gendarme est censée faire le reste. Mais si j'acquies la certitude qu'en transgressant la règle, je n'encours que très peu de risques d'être puni, et que l'absence de réciprocité m'indiffère, qu'est-ce qui peut bien m'empêcher de violer la règle ou la loi? Évidemment rien. La seule prise en compte de mon intérêt propre m'invite au contraire à le faire aussi souvent que je le peux.

Dans sa *Théorie des sentiments moraux* (1759), Adam Smith écrit sans fard : « *Même si parmi les différents membres de la société, il n'y a ni amour mutuel ni affection, la société, bien que moins heureuse et moins agréable, n'est pas nécessairement dissoute. Elle peut subsister entre les hommes comme elle subsiste entre les marchands, par un sentiment de son utilité sans aucun lien d'amour mutuel et d'affection; et si personne n'a la moindre obligation, ou n'est tenu à la moindre gratitude, la société peut encore se maintenir à l'aide de l'échange intéressé de services, selon une valeur convenue.* »²¹ Le sens de ce passage est clair. Une société peut très bien faire l'économie — c'est le mot qui s'impose — de toute forme de socialité organique, sans pour autant cesser d'être une société. Il lui suffit de devenir une société de marchands : le lien social se confondra avec le sentiment de son « utilité » et l'« échange intéressé de services ». Il suffit donc de participer aux échanges marchands, de faire librement usage de son droit de maximiser son meilleur intérêt, pour continuer d'être humain. Smith dit certes qu'une telle société sera « moins heureuse et moins agréable », mais la nuance sera vite oubliée. On peut même se demander si, pour certains libéraux, la seule façon d'être pleinement humain n'est pas de se comporter à la façon des marchands, c'est-à-dire de ceux auxquels on n'accordait autrefois qu'un statut subordonné, non qu'on ne les regardait pas comme utiles, et même comme nécessaires, mais en raison même de cela qu'ils n'étaient qu'utilitaires — et que leur vision du monde était bornée par la seule valeur d'utilité. Ce qui pose évidemment la question du statut de ceux qui ne se comportent pas de la sorte, soit qu'ils n'en aient pas le goût, soit qu'ils n'en aient pas les moyens. Sont-ils encore des hommes?

21. *The Theory of Moral Sentiments*, Clarendon Press, Oxford 1976, p. 86.

La destruction des solidarités organiques

La logique du marché ne s'impose en réalité, progressivement, qu'à partir de la fin du Moyen Âge, lorsque le commerce à longue distance et le commerce local commencent à être unifiés au sein de marchés nationaux sous l'impulsion d'États-nations en formation, désireux de monétariser à des fins de prélèvement fiscal des échanges intracommunautaires, non marchands, auparavant insaisissables. Loin d'être un fait universel, le marché est donc un phénomène strictement localisé dans l'espace et dans le temps. Et ce phénomène, loin d'être « spontané », est au contraire institué. Tout particulièrement en France, mais aussi en Espagne, le marché ne se construit nullement contre l'État-nation, mais au contraire grâce à lui. L'État et le marché naissent ensemble et progressent au même pas, le premier constituant le second en même temps qu'il s'institue lui-même. « *A tout le moins, écrit Alain Caillé, convient-il de ne pas considérer marché et État comme deux entités radicalement différentes et antagonistes, mais comme deux moments d'un même processus. Historiquement, c'est d'un même pas que s'édifient marchés nationaux et États-nations, et les uns ne vont pas sans les autres.* »²²

Tous deux se développent en effet dans la même direction. Le marché amplifie le mouvement de l'État national qui, pour asseoir son autorité, n'aura de cesse de détruire méthodiquement toutes les formes de socialisation intermédiaire qui, dans le monde féodal, constituaient autant de structures organiques (clans familiaux, communautés villageoises, confréries, métiers, etc.) relativement autosuffisantes. La classe bourgeoise, et avec elle le libéralisme naissant, continue et aggrave cette atomisation de la société, dans la mesure où l'émancipation de l'individu à laquelle elle aspire exige la destruction de toutes les formes non choisies de solidarité ou de dépendance qui représentent autant d'obstacles à l'extension du marché. « *De ce point de vue, observe Pierre Rosanvallon, l'État-nation et le marché renvoient à une même forme de socialisation des individus dans l'espace. Ils ne sont pensables que dans le cadre d'une société atomisée, dans laquelle l'individu est compris comme autonome. Il ne peut donc pas y avoir d'État-nation et de marché, au sens à la fois sociologique et économique de ces termes, dans des espaces où la société se déploie comme un être social global.* »²³

La nouvelle forme de société qui émerge de la crise du Moyen Âge va donc se construire progressivement à partir de l'individu, de ses normes éthiques et politiques, et de ses intérêts, brisant peu à peu la coïncidence des espaces politiques, économiques et juridiques, voire linguistiques, que l'ancienne société tendait à réaliser. Au XVII^e siècle, l'État et la société civile

22. *Op. cit.*, pp. 333-334.

23. *Op. cit.*, p. 124.

continuent pourtant encore à ne faire qu'un : l'expression « société civile » est synonyme de société politiquement organisée, c'est-à-dire d'État. La distinction s'opère à partir du XVIII^e siècle, notamment avec Locke, qui redéfinit la « société civile » comme la sphère de la propriété et des échanges, l'État ou « société politique » étant voué à assurer la protection des seuls intérêts politiques. Trouvant son point d'appui dans l'autonomisation de la sphère de la production et des échanges, et renvoyant au mode de construction de l'État moderne, caractérisé par la spécialisation des rôles et des fonctions, cette distinction conduit, soit à la valorisation d'une société politique issue du contrat social, comme chez Locke, soit à l'exaltation d'une société civile fondée sur l'ajustement spontané des intérêts, comme chez Mandeville²⁴ ou chez Smith. En s'autonomisant, la société civile ouvre en effet le champ au libre déploiement de la logique économique des intérêts. Le résultat est qu'avec l'avènement du marché, comme l'écrit Karl Polanyi, « la société est gérée en tant qu'auxiliaire du marché. Au lieu que l'économie soit encadrée dans les relations sociales, ce sont les relations sociales qui sont encadrées dans les relations économiques »²⁵. C'est le sens même de la révolution bourgeoise.

La société prend du même coup la forme objective d'un ordre proprement social, distinct de l'ordre naturel ou cosmique, et qui coïncide avec la raison universelle à laquelle l'individu est censé avoir immédiatement accès. Son objectivation historique se cristallisera d'abord dans la doctrine politique du droit, dont on peut suivre le développement depuis Jean Bodin jusqu'aux Lumières. Parallèlement, l'économie politique va s'imposer comme une nouvelle science générale de la société, celle-ci étant conçue comme un processus de développement dynamique allant dans le sens du « progrès ». La société doit désormais faire l'objet d'une connaissance scientifique spécifique. Dans la mesure même où il accède à un mode d'existence supposé rationnel, et où toutes les pratiques se soumettent d'elles-mêmes à la rationalité instrumentale comme principe ultime de régulation, le monde social doit nécessairement relever d'un certain nombre de « lois ». Mais du fait même de cette objectivation, l'unité de la société, tout comme son intégration dans une dimension symbolique, deviennent éminemment problématiques, d'autant que la privatisation des appartenances et des attaches ne va pas tarder à se traduire par la fragmentation du corps social, la multiplication conflictuelle des intérêts particuliers, et par un début de désinstitutionnalisation. De nouvelles contradictions vont bientôt apparaître, non plus entre la société instaurée par la classe bourgeoise et des survivances de

24. *La fable des abeilles* (1714).

25. *La grande transformation*, Gallimard, 1983, p. 88.

l'Ancien Régime, mais à l'intérieur même de cette société bourgeoise, avec par exemple la lutte des classes.

La distinction entre le public et le privé, l'État et la société civile, s'accroît encore au XIX^e siècle, généralisant une aperception dichotomique et contradictoire de l'espace social. Le libéralisme, ayant étendu son pouvoir, promeut désormais une « société civile » assimilée à la seule sphère privée et dénonce l'influence « hégémonique » du secteur public et de l'État, ce qui l'amène à plaider pour la fin du monopole étatique sur la satisfaction des besoins collectifs et pour l'extension des modes de régulation intrasociétaux de nature marchande. La « société civile » prend alors une dimension largement mythique. Se définissant de moins en moins par elle-même que par opposition à l'État, comme représentation aux contours flous de ce qui lui est théoriquement soustrait, elle apparaît comme un opérateur idéologique plus que comme une réalité précise.

Dès la fin du XIX^e siècle, cependant, des aménagements doivent être apportés à la logique purement économique de régulation et de reproduction de la société. Ces aménagements ne sont alors plus tant le résultat des résistances conservatrices que des contradictions internes de la nouvelle configuration sociale. La sociologie naît elle-même de la résistance que la société réelle oppose aux changements politiques et institutionnels, en marge de l'invocation d'un « ordre naturel » chez ceux qui dénoncent le caractère formel et artificiel du nouveau mode de régulation sociale. Chez les premiers sociologues, la montée de l'individualisme fait naître une double peur : peur de l'« anomie » résultant de la désintégration du lien social chez un Durkheim, peur d'une « foule » formée d'individus atomisés, puis soudainement réunis en « masse » incontrôlable, chez un Le Bon ou un Gabriel Tarde (qui tendent l'un et l'autre à ramener l'analyse des faits sociaux à une « psychologie »). La première trouvera surtout un écho chez les penseurs contre-révolutionnaires, la seconde sera principalement perceptible au sein d'une bourgeoisie soucieuse avant tout de se prémunir contre les « classes dangereuses ».

Alors que le marché avait été porté et institué par l'État-nation, l'antagonisme entre le libéralisme et l'État ira dès lors grandissant. Les libéraux ne cesseront plus de tonner contre l'État-Providence, ne réalisant pas que c'est l'extension même du marché qui rend inévitables des interventions étatiques toujours accrues. L'homme dont la force de travail est abandonnée au seul jeu du marché est en effet vulnérable, car il peut arriver que, sur le marché, sa force de travail ne trouve pas preneur, ou même qu'elle ne vaille rien. L'individualisme moderne, par ailleurs, a détruit les relations organiques de proximité, qui étaient avant tout des relations d'entraide et de solidarité réciproque, faisant disparaître du même coup les anciennes formes de

protection sociale. S'il régule l'offre et la demande, le marché ne régule pas les relations sociales, mais au contraire les désorganise, ne serait-ce que parce qu'il ne tient pas compte de l'existence d'une demande non solvable. L'essor de l'État-Providence devient alors une nécessité, puisqu'il est le seul à pouvoir remédier à la situation. C'est la raison pour laquelle, comme l'a bien montré Karl Polanyi, chaque fois que le libéralisme a paru s'imposer, on a paradoxalement assisté à un surcroît d'interventions étatiques rendues nécessaires par les dégâts causés dans le tissu social par la logique du marché. Comme l'écrit Alain Caillé, « à défaut d'une paix sociale relative par l'État-Providence, l'ordre de marché aurait été balayé purement et simplement. »²⁶ C'est cette synergie du marché et de l'État qui a longtemps caractérisé (et continue à certains égards de caractériser) le système fordiste. « La protection sociale, conclut Polanyi, est l'accompagnement obligé du marché autorégulateur. »²⁷

Dans la mesure où ses interventions visent à compenser les effets destructeurs du marché, l'État-Providence joue d'une certaine manière un rôle de « démarchandisation » de la vie sociale. Cependant, il ne peut pas se substituer intégralement aux formes de protection communautaire qui se sont défaites sous l'effet du développement industriel, de la montée de l'individualisme et de l'expansion du marché. Par rapport à ces anciennes formes de protection sociale, il présente en effet des caractéristiques qui sont autant de limitations des bénéfices qu'il peut apporter. Alors que les anciennes solidarités reposaient sur un échange de prestations mutuelles qui impliquait la responsabilité de tous, il pousse à la déresponsabilisation et transforme les sociétaires en assistés. Alors que les anciennes solidarités s'inscrivaient dans un réseau de relations concrètes, il se présente comme une machinerie abstraite, anonyme et lointaine, dont on attend tout en pensant ne rien lui devoir. La substitution aux anciennes solidarités, immédiates, d'une solidarité impersonnelle, extérieure et opaque, est donc loin d'être satisfaisante. Elle est au contraire à la source même de la crise actuelle de l'État-Providence qui, de par sa nature même, semble voué à ne pouvoir mettre en œuvre qu'une solidarité économiquement inefficace parce que sociologiquement inadaptée. Comme l'écrit Bernard Enjolras, « dépasser la crise interne de l'État-Providence suppose, en conséquence, de retrouver les conditions de production d'une solidarité de proximité », qui sont aussi « les conditions d'une refondation du lien économique, afin de restaurer le synchronisme entre production de richesses et production du social »²⁸.

26. *Op. cit.*, p. 332.

27. *Op. cit.*, p. 265.

28. *Crise de l'État-Providence, lien social et associations : éléments pour une socio-économie critique*, in *Revue du MAUSS*, 1^{er} semestre 1998, p. 223.

Le bien commun : valeur primordiale

« *Tout l'avilissement du monde moderne, écrivait Péguy, c'est-à-dire toute la mise à bas prix du monde moderne, tout l'abaissement du prix vient de ce que le monde moderne a considéré comme négociables des valeurs que le monde antique et le monde chrétien considéraient comme non négociables* »²⁹. De cet « avilissement », l'idéologie libérale porte une responsabilité majeure, dans la mesure où elle se fonde sur une anthropologie irréaliste et en déduit une série de conséquences erronées.

L'idée selon laquelle l'homme agit librement et rationnellement sur le marché n'est qu'un postulat utopique, car les faits économiques ne sont jamais autonomes, mais relatifs à un contexte social et culturel donné. Il n'y a pas de rationalité économique innée; celle-ci n'est que le produit d'une élaboration sociale-historique bien déterminée. L'échange marchand n'est pas la forme naturelle de la relation sociale, ni même de la relation économique. Le marché n'est pas un phénomène universel, mais un phénomène localisé. Il ne réalise jamais l'ajustement optimal de l'offre et de la demande, ne serait-ce que parce qu'il ne prend en compte que la demande solvable. La société est toujours plus que ses composants individuels, comme la classe est toujours plus que les éléments qui la forment, parce que c'est elle qui les constitue comme tels et qu'elle en est donc logiquement et hiérarchiquement distincte, comme le démontre la théorie des types logiques de Russell (une classe ne peut être membre d'elle-même, pas plus qu'un de ses membres ne peut à lui seul constituer la classe). Enfin, la conception abstraite d'un individu désinséré, « décontextualisé », dont les comportements reposeraient sur des anticipations strictement rationnelles et qui choisirait librement son identité à partir de rien, est une vision parfaitement insoutenable. Les théoriciens communautariens (Charles Taylor, Michael Sandel) ont au contraire montré l'importance vitale pour les individus d'une communauté qui constitue nécessairement leur horizon, leur *épistémè* — fût-ce pour s'en forger une représentation critique —, tant pour la construction de leur identité que pour la satisfaction de leurs fins. Le bien commun est la doctrine substantielle qui définit la façon de vivre de cette communauté, et donc son identité collective.

Toute la crise actuelle provient de la contradiction qui s'exaspère entre l'idéal de l'homme universel abstrait, avec son corollaire d'atomisation et de dépersonnalisation des rapports sociaux, et la réalité de l'homme concret, pour qui le lien social continue d'être fondé sur les liens affectifs et les relations de proximité, avec leur corollaire de cohésion, de consensus et d'obligations réciproques.

29. Note conjointe sur M. Descartes.

Les auteurs libéraux croient possible l'avènement d'une société qui serait entièrement conforme aux valeurs de l'individualisme et du marché. C'est une illusion. L'individualisme n'a jamais modelé la totalité des comportements sociaux, et il ne le pourra jamais. Mieux encore, il y a de bonnes raisons de penser que c'est dans la mesure où une société reste encore en quelque façon holiste que l'individualisme peut s'y manifester sans la détruire ni se détruire lui-même. « *L'individualisme*, écrit Louis Dumont, *est incapable de remplacer complètement le holisme et de régner sur toute la société [...] De plus, il n'a jamais été capable de fonctionner sans que le holisme contribue à sa vie de façon inaperçue et en quelque sorte clandestine.* » C'est ce qui confère à l'idéologie libérale sa dimension utopique. On aurait donc tort de ne voir dans le holisme qu'un legs du passé, nécessairement voué à disparaître. Même à l'époque de l'individualisme moderne, l'homme reste un être social. Le holisme réapparaît dès l'instant où, face à la théorie libérale d'une « harmonie naturelle des intérêts », on reconnaît l'existence d'un bien commun primant sur les intérêts particuliers.

L'ANTI-UTILITARISME DANS LES SCIENCES SOCIALES : MODE D'EMPLOI

FRÉDÉRIC BLOND

Dans les années 80, l'éminent économiste P. Rosanvallon observait, à travers la mise en œuvre de « *politique de dérégulation* » (libération des prix, réduction de l'intervention publique, allègement des réglementations...) « *une renaissance des idées libérales* ».

Ce même économiste, en soulignant la « *cohérence des travaux théoriques du libéralisme* » et leur « *réelle capacité de réduction intellectuelle* », mettait en garde l'opinion : « *il faut, nous disait-il, prendre Rawls, Nozick, Buchanan et tous leurs épigones au sérieux. Il ne s'agit pas seulement d'une mode passagère.* »

Les années 90 ont, semble-t-il confirmé ce diagnostic et largement amplifié cet état de fait si l'on s'en réfère à certains ouvrages : Th. Molnar parlera, en 1992 de « *L'hégémonie libérale* », alors que J.C. Rufin ira lui, jusqu'à évoquer la préférence d'une « *Dictature libérale* » (1994).

Cette configuration était toutefois inévitable : devant l'essoufflement de la pensée marxiste (discrédit des régimes, rénovation et changement d'appellation des partis communistes...) et l'affaiblissement notable du politique (absence de volontarisme, ébranlement de l'État-Providence, érosion des solidarités collectives, indifférence électorale...), un boulevard intellectuel s'est donc ouvert au libéralisme, nouvelle idéologie dominante, voire même « *pensée unique* » pour certains (I. Ramonet).

Avant que cette fin de siècle ne couronne ce « *nouveau dispositif (idéologique)* », le monde, bien que vivant dans une dimension bipolaire réductrice, maintenait, il y a peu encore, l'illusion d'un semblant de plura-

lisme. Désormais, ce temps est révolu : le libéralisme a su imposer à l'ensemble de la planète son discours et ses pratiques, nous faisant ainsi pénétrer dans une logique et une perspective mono-ou unidimensionnelle, c'est-à-dire totalitaire.

Face à cette nouvelle orthodoxie, face à ce nouveau dogme monothéiste, il est clair que proposer d'évoquer « *les erreurs théoriques du libéralisme* », s'imposera bien évidemment aux yeux de certains comme une pure provocation, ou encore comme un défi bien périlleux en raison de sa présomption.

Il n'en est pourtant rien à en juger les initiatives et les productions nombreuses qui se sont fait jour.

Une de celles-ci a été initiée, il y a une quinzaine d'années (1981), par un groupe d'universitaires et de chercheurs (économistes, sociologues et anthropologues) qui, sous l'impulsion d'un homme, Alain Caillé, a entrepris de créer un mouvement et une revue de même nom : le MAUSS (Mouvement Anti-Utilitariste dans les Sciences Sociales).

Rendant hommage, par son appellation, au sociologue et ethnologue (neveu d'E. Durkheim) Marcel Mauss, et formé à l'origine sur la base d'un « *sentiment de malaise diffus de certains enseignants et chercheurs souffrant de leur enfermement respectif dans leur discipline* », le MAUSS s'est également, et surtout constitué dans le refus « *du poids croissant des explications et légitimations de type économique dans les disciplines et la pratique* ».

Prenant la suite de la revue d'avant-garde et d'ultra-gauche créée par C. Castoriadis et Cl. Lefort « *Socialisme ou barbarie* » (1949 – 1965), A. Caillé et ses collaborateurs n'ont eu de cesse depuis 1981, de concentrer leurs analyses, leurs critiques et leurs attaques contre les errements et les erreurs de l'économie en général, et de son pan libéral en particulier. Dans le « *Manifeste du MAUSS* » (critique de la raison utilitaire), le sociologue le rappelait en ce sens : ayant constaté « *la fragilité de la science économique et ses prétentions explicatives, l'anti-utilitarisme ne signifiait rien d'autre au départ... qu'anti-économisme* ».

Il serait ici beaucoup trop long d'engager des analyses et des explications sur l'utilitarisme et l'anti-utilitarisme : la densité et la complexité des travaux du MAUSS ne nous le permettent pas en l'espèce, sous peine de simplification et donc de réductionnisme.

Tous au plus pourra-t-on mentionner (et c'est là le point fondamental) que « *toute la doctrine de l'utilitarisme (philosophie marchande) subordonne délibérément la politique à l'économie* » (J. Touchard), en un mot, que « *utilitarisme* » rime invariablement avec « *économisme* ».

Quelle attention doit-on porter à l'anti-économisme alors ? La première précision nous fait dire qu'anti-économisme ne signifie (en aucun cas) « *anti-économie* ». Il s'agit non pas de dénoncer l'économie en tant que telle,

mais bien, à travers ce courant, d'inverser la domination hégémonique de cette dernière comme idéologie et comme fait dominant de civilisation, de contester sa prétention à envahir toute la sphère politique et sociale.

Une optique anti-économiste implique par conséquent d'appréhender l'économie non plus comme (une) théorie, mais bien comme une pratique révisable et adaptable, c'est-à-dire comme un moyen, non soumis à des lois générales et universelles.

En rappelant qu'elle est une discipline empirique (F. Perroux) (et non expérimentale) qui commence par l'observation orientée, par la théorisation, par la formulation d'hypothèses et l'élaboration de modèles variés, on entend remettre à sa place l'économie au moins dans les mentalités, la restituer, notamment au service du politique.

Car comme l'a bien souligné Ph. Engelhard, « depuis Adam Smith, l'économie a absorbé le politique, a prétendu rendre compte de tous les comportements humains », et s'est ainsi positionné comme « seul moyen réel de la société » (G. Faye), comme son noyau central.

Un tel postulat a, bien entendu, eu des effets majeurs sur les esprits et les comportements : appréhender les sociétés ne consistait plus à les percevoir comme des ensembles humains viables, c'est à dire harmonieux et consensuels, mais comme des machines ou des organismes productifs et mécaniques, n'ayant d'autre finalité que l'accroissement du bien-être matériel, d'autre résultat que d'engendrer la marchandisation des rapports sociaux, d'autre logique que de vouloir associer « les valeurs des personnes proportionnellement à la valeur des biens marchands qu'elles possèdent » (A. Caillé).

Cette vision d'une société comprise uniquement dans un sens instrumental et utilitaire nous vient en droite ligne de l'économisme, fruit du libéralisme. Celui-ci présente toujours deux volets (l'un politique, l'autre économique) mais pourra, en réalité, être appréhendé globalement. Se fondant généralement sur la dénonciation d'un rôle trop actif de l'État et sur la valorisation des vertus régulatrices du marché, le libéralisme prend comme mesure de la société l'individu. Ce dernier, présenté comme « un tout parfait et solitaire » (J.J. Rousseau) non soumis à l'envie apparaîtra comme un acteur rationnel et neutre. Modèle abstrait par excellence, on comprend aisément qu'il conviendra en tous points à la diagnostique libérale, puisqu'il permet à celle-ci de s'affranchir de la notion même de « contexte social » ou de « fait social », et dans le meilleur des cas, de ne le considérer que comme « système d'interactions mécaniques » (P. Rosanvallon).

Dés lors, toute perspective holistique se trouvant évacuée, on substitue à l'intérêt collectif le seul jeu des intérêts particuliers, et la société ne tend plus qu'à ramener toutes les préoccupations et les aspirations des hommes

à un échange entre blocs d'intérêts (Th. Molnar), des intérêts principalement économiques.

Ce schéma est confirmé par J. Rawls : pour lui, la société se résume à « *une entreprise coopérative chargée de produire des avantages mutuels* ».

N'oublions pas à cet égard, que « *le libéralisme économique, qui repose sur les principes de richesse et de propriété* » est, selon J. Touchard, « *le fondement doctrinal du capitalisme* ». Si celui-ci dans la pratique s'appuie sur une économie d'entrepreneurs et sur les mécanismes du marché, sa philosophie ou son essence (et c'est ce que nous retiendrons) repose en dernier lieu sur « *ce primat des valeurs économiques* » (J. Baechler); des valeurs elles-mêmes orientées vers ce que Aristote a dénommé la « *chrématistique* », c'est-à-dire cette volonté incessante d'accumuler du capital, cette logique de l'enrichissement, enrichissement devenu lui même sa propre fin et l'économique la fin de l'homme.

Dans de telles conditions, il est donc exact de dire avec Th. Molnar, que « *le libéralisme qui tend irrésistiblement à la privatisation* » (de l'espace social) correspond et engendre « *un schéma transactionnel des affaires* ».

C'est justement face à cette « *valeur croissante accordée à la dimension économique de la vie collective* » et à « *cette logique productiviste – hédoniste [...] qui tendent à miner le projet politique constitutif à l'idée de nation* » (D. Schnapper) que le MAUSS s'est donné pour objectif de rechercher d'autres fondements normatifs pour la société que ce modèle marchand et utilitariste, en réhabilitant notamment la question du politique, « *question préalable à toutes les autres* » (A. Caillé).

Comment s'établira dès lors cette réhabilitation du politique? C'est là toute l'originalité du dispositif maussien. Afin d'opérer un renversement paradigmatique d'un imaginaire utilitariste omniprésent dans les sciences sociales, et plus généralement sur la vie et la pensée moderne, A. Caillé nous propose tout bonnement de (re) mettre en lumière le don, concept à la fois ordinaire et commun à tous, mais également d'une redoutable complexité, complexité à la mesure de l'enjeu puisqu'il s'agit bien, insiste le sociologue, face au libéralisme, de « *repenser ce statut de la vie* ».

La politique, comme dispositif anti-libéral

Alors que le libéralisme, nous l'avons vu plus haut, « *présuppose l'autonomie et l'objectivité pure des individus* » (des individus identiques et interchangeables, c'est-à-dire désincarnés et sans âme), et envisage la société comme simple espace parcellarisé et atomisé, résultat de l'agrégation comptable de comportements individuels, la Weltanschauung maussienne pour sa part, nous renvoie à une approche anthropologique, politique et sociologique des relations sociales des plus authentiques et des plus dynamiques. A. Caillé,

à propos de développement, rappelle avec conviction : « *Avant d'être économiques, les voies sont d'abord politiques et symboliques.* »

Revenons par conséquent, très brièvement, sur cette notion de « *politique* » comme activité et comme fonction.

En général, l'évocation de « *la politique* », pour la plupart d'entre nous, se traduit par l'idée d'un « *système de pouvoir institué* », pouvoir ayant pour visée ou objectif le « *monopole de la violence légitime* » qui implique la mise en place d'un dispositif possédant une capacité de contrainte et de domination : cette instance s'incarnera, par exemple, dans la figure de l'État.

Aussi, si l'on reprend les analyses de J. Freund, la politique pourra-t-elle se définir comme « *l'activité sociale se proposant d'assumer par la force, généralement fondée sur le droit, la sécurité extérieure et la concorde intérieure d'une unité politique particulière, en garantissant l'ordre au milieu des luttes...* »

Si cette approche est susceptible de satisfaire ou d'emporter les suffrages d'un juriste ou d'un politique, il n'est pas certain qu'il en soit de même pour un sociologue. Et à cet égard, A. Caillé réagit précisément en sociologue. Pour ce dernier, il convient justement de réaffirmer « *la nécessité de penser une dimension du politique qui ne se réduise pas à l'État* » ou à une relationnalité systématique « *commandement/obéissance* ».

H. Arendt ouvre la voie : pour la discipline de Heidegger, la politique, « *nécessité impérieuse pour la vie humaine* », « *traite de la communauté et de la réciprocité d'êtres différents* ».

On remarquera ici qu'il n'est plus question de « *domination* » ni de « *violence* » (même légitime), mais de « *réciprocité* », c'est-à-dire d'échange et de confiance, éléments qui configurent un schéma propre à la socialité primaire.

C'est dans cette perspective qu'A. Caillé envisage d'appréhender la politique : en effet, il constitue, selon le sociologue, « *le moment instituant du rapport social* » (moment transsocial), à savoir qu'il est cet espace-temps décisionnel de liaison des divers ordres, culturel, social, économique et politique, cette décision ou acte de volonté souverain qui, par son autorité fait que cette société est celle-là et non une autre (« *choix autoréférentiel d'une société par elle-même* », ou encore « *auto-institution du rapport social global* »), et nous permet ainsi d'entériner cette « *acceptation collective d'être-ensemble-collectivement* ».

Nous le découvrons donc ici très nettement : d'une part, ce projet politique, soucieux d'unir, d'unifier et dont la tâche et le fin consistent à « *garantir la vie au sens le plus large* » (H. Arendt); de l'autre, un ordre économique et sa concurrence, « *facteur de division et de rivalités entre les groupes* » (D. Schnapper).

Une telle optique nous amène évidemment à envisager la pensée libérale comme une pensée essentiellement anti-politique. En effet, comme l'avait remarqué C. Schmitt en son temps, « *très systématiquement, la pensée libérale élude ou ignore (l'état et) la politique pour se mouvoir dans la polarité caractéristique et toujours renouvelée des deux sphères hétérogènes : la morale et l'économie...* ». Et d'ajouter : « *cette défiance critique à l'égard de (l'État et de) la politique s'explique aisément par les principes d'un système qui exige que l'individu demeure terminus a quo et terminus ad quem.* »

Dés lors, la question qui surgit est celle de savoir : « *comment?* », comment réaliser cet objectif du « *politique* » ? Comment parvenir à instituer ce moment fondateur ? Comment aboutir à cette projection essentielle de l'union et de l'existence collective, sans que celle-ci n'écrase pour autant la personne ou ne sacrifie les individus ?

Bien qu'hostile à toute vision sur-socialisée, A. Caillé rappelle cependant que « *l'interaction sociale ne se produit jamais entre des individus indifférenciés* », mais bien « *entre des individus déjà caractérisés par leur appartenance à des groupes* ».

Et c'est peut-être par le don que se réalisera cette interaction :

1) Le don, paradigme organisateur (et alternatif) du rapport social.

C'est certainement ici le point le plus remarquable et le plus novateur mis en avant par le MAUSS, mais aussi le plus surprenant car la notion nous est commune et plutôt familière. En effet, à regarder « *l'importance du champs sémantique ouvert par le vocabulaire du don...*, ce verbe donner, nous dit A. Caillé, *après les deux auxiliaires "ÊTRE" et "AVOIR", et après "FAIRE", est l'un de ceux qui en France entrent dans le plus d'expressions et de formulations* ».

Au cœur d'instantanés forts de la vie sociale (naissances, anniversaires, mariages, fêtes...), il serait sans doute exagéré d'avancer qu'il trame intégralement notre vie quotidienne. Toutefois, on doit tout de même souligner qu'il constitue « *une part non négligeable de nos échanges* ».

Pensons par exemple au « *don de paroles* » qui consiste « *en dons virtuels de petits cadeaux anodins et standardisés* », (quant à la santé des autres ou le temps qu'il fait) et qui « *permet de nouer des rapports d'alliance et d'affinité* » parfois inconscients, mais certains.

Ce don peut également accéder à une dimension supérieure si l'on songe par exemple au don du sang, ou encore au don de soi dans le cadre d'une activité non lucrative : religieuse, associative, militante...

Néanmoins, derrière cette apparente fluidité, nous aurions tort de penser que ce don ne constitue pas un « *phénomène complexe* », et qu'il ne correspond qu'à une « *simple expérience particulière subjectivement située* ». Ce don, dans l'approche maussienne, renvoie à une perspective sociologique et politique (c'est-à-dire globalisante) très forte : comme nous y invite A. Caillé, « *il convient de penser ce don et le politique comme des moments clés d'une histoire, comme des matrices génératrices d'historicité* ». Car loin de constituer un simple moment individuel, partiel et abouti, ce don caractérise comme un « *fait social total* » (Marcel Mauss), comme un système d'échanges généralisé. Défini laconiquement comme « *toute prestation de bien ou de service, effectuée sans garantie de retour, en vue de créer, nourrir, ou recréer le lien social entre les personnes* » (Godbout et Caillé), le don se trouve être au cœur d'un cycle d'ensemble, d'un cycle complet, impulsé par la triple obligation de « *DONNER — RECEVOIR — RENDRE* ».

Ainsi, peut-on en déduire à ce niveau, que « *dans le don (conceptualisé), le fait fondamental est que le lien importe plus que le bien* », ce dernier nous projetant dans la matérialité, alors que le don, par son vocabulaire, « *constitue le langage par excellence des relations entre sujets, celui de la socialité originelle ou matricielle, de la socialité primaire, cette sphère de l'existence sociale dans laquelle les relations entre personnes prennent le pas sur les relations entre les fonctions, et structure les domaines aussi variés et étendus que ceux de la parenté, du voisinage, de la camaraderie, de l'amitié, de l'amour...* »

Il faut d'ailleurs signaler, afin d'éviter toute confusion, que la « *non-garantie de retour* » signifie qu'il s'agit du don au sens chrétien du terme, c'est-à-dire d'un « *don gratuit... oblatif, unilatéral, symbole du désintéressement absolu* ». Non pour le sociologue, « *ne pas attendre de retour déterminé* » ne signifie pas ne rien attendre du tout... C'est simplement, selon A. Caillé, accepter une différence, s'exposer à la possibilité que ce qui revient diffère de ce qui est parti, revienne à échéance inconnue, peut être jamais.

Une telle caractérisation du don se borne à poser que le don existe aussitôt qu'est la possibilité d'un défaut de réciprocité, hypothèse inconcevable pour l'optique libérale puisque celle-ci ne se conçoit que dans un espace contractuel, c'est-à-dire rigide et rationalisé (fonctionnellement et substantiellement), en un mot sans faille, sans aléa.

Le don, qu'il soit horizontal (entre pairs et contemporains), transversal (entre générations) ou vertical (entre humains et non-humains) se positionne fondamentalement, dès lors, comme l'élément structurant (infrastructure) permanent, invariant de « *l'alliance* » ; il est, en quelque sorte, le déterminant matriciel de la société primaire.

Camille Tarst ne dit pas autre chose : « *ce don... n'est pas qu'un fait... ou un geste, mais une structure qui organise les éléments. Il n'est pas une partie, mais*

un tout qui enserme les hommes comme les choses. » Il est, pour reprendre le joli mot d'A. Caillé, « *le ciment interstitiel des communautés* ».

Ce dernier terme, « *communauté* », n'est d'ailleurs pas anodin en l'espèce. Contrairement à la perspective libérale qui ne conçoit l'espace social que comme une « *société* », c'est-à-dire comme structure issue de la volonté réfléchie et de la raison calculatrice, et s'exprimant par des rapports d'échange et de commerce, la pensée anti-utilitariste, elle, appréhende cet espace davantage comme « *communauté* », c'est-à-dire comme le résultat d'un mode d'union issu du vouloir essentiel et organique de l'être, fondé sur l'instinct et le sentiment et s'exprimant dans les sphères de la famille, de l'amitié, du voisinage... alors que le propre de la mentalité communautaire est de « *vouloir être* » et de « *faire ensemble* », la théorie libérale vous dira que « *ce peuple n'existe pas, qu'il est un mythe collectiviste et qu'il n'y a que des citoyens ayant une volonté individuelle et des objectifs individuels* » (William Simon).

Dépassant la conception habituelle du « *don* » dans laquelle celui-ci n'est perceptible que comme simple expérience particulière et éphémère, la perspective sociologique du MAUSS nous amène à envisager le don non pas différemment, mais comme il est et comme il doit être, à savoir non comme « *un choix* », mais comme « *obligation* » ou « *devoir* » se rapportant à un « *mode d'être* ».

Pour autant, nous précise A. Caillé, l'innovation de l'universalité anthropologique du don n'est pas à elle seule suffisante car « *les sociétés modernes excèdent considérablement le champs de la primauté et des relations de personne à personne* », il serait profondément utopique et malsain de prétendre les soumettre toutes entières aux exigences de la réciprocité et du don particulariste ».

En ne s'excluant pas ici de l'auto-analyse (de l'autocritique), le MAUSS est, de ce point de vue, tout à fait exemplaire. Cependant, si nous devons décerner un mérite à ce mouvement, ce serait, sans contexte, celui d'avoir opéré une « *théorisation du don* ». Car face à cette « *pensée radicalement a-sociologique* » (P. Rosanvallon) et anti-socialité la plus élémentaire et la plus vitale, A. Caillé et ses collaborateurs nous proposent de substituer à cette abstraction aliénante une pensée (humaine) que nous qualifierons (vous excuserez ce barbarisme) de « *pensée de la concrétude* » ou de « *pensée concrescente* », pensée qui malgré le détournement du terme s'avère être, au sens plein et noble du mot, « *démocratique* », puisque grâce au processus circulaire et synthétique engendré par le don, s'établit (nous le verrons à travers le revenu minimum et les SEL) un rapport d'identité constant entre les membres du groupe et sa structure.

Des esprits observateurs auront vraisemblablement remarqué que nous demeurions, pour le moment, dans la plus pure théorie ou dans l'abstraction la plus complète... un comble, s'exclamera-t-on, pour une pensée dite « *concrète* »!

En conséquence de cela, après avoir procédé, dans un premier temps, à l'étiologie du libéralisme, puis après avoir rendu compte du concept de « *don* », attachons-nous maintenant à illustrer pratiquement ces propos tenus plus haut, en dévoilant les axes alternatifs mis en avant par le MAUSS.

2) *Applications et illustrations pratiques de la théorisation du « don »*

Nous avons mentionné précédemment que cette pensée se révélait être une pensée « *démocratique* », dans ce sens où chacun pouvait y avoir accès et y participer sans restriction, soit en tant que « *sujet passif* » avec le revenu minimum de citoyenneté, soit en tant que « *sujet actif* » à travers les systèmes d'échanges locaux (SEL).

Avec ce dernier cas, nous touchons à la traduction économique démocratique du don. Soucieux, face au triomphe des conceptions ultra-libérales, d'imaginer une voie qui permettrait « *d'asseoir un nouveau pacte social* » capable de réintégrer ces « *travailleurs sans travail* » (H. Arendt), A. Caillé se montre favorable à l'aménagement d'une économie sociale ou solidaire, ou encore d'une économie associative ou plurielle.

Quelle signification doit-on donner à cette économie? En nous rappelant que la « *condition première du développement de la socialité réside dans l'accroissement du temps libre* » (P. Rosanvallon), on ne devra pas s'étonner de voir le sociologue du MAUSS se prononcer sans ambages pour « *une révolution du temps choisi* », et logiquement, pour une diminution nationale du temps de travail. Cette position, aussi discutable soit-elle d'un point de vue technique (problème de l'aménagement), est toutefois conforme aux exigences de l'idéal maussien désireux de contrer « *l'imaginaire puritain et travailliste* ».

N'étant pas sans évoquer le célèbre texte de Paul Lafargue « *Le droit à la paresse, réfutation du droit au travail de 1848* », « *la réduction du temps de travail n'apparaît plus seulement comme une exigence économique de réduction du chômage* » (nous laissons cette appréciation à l'auteur P. Rosanvallon) mais « *elle est la condition de l'apprentissage de nombreux modes de vie* » synonyme de « *multisocialisation* ».

Car l'enjeu qui se dessine ici est bien celui d'une nouvelle approche philosophique de la vie et non celui d'un seul aménagement technique concer-

nant ce problème (majeur?) du chômage. A. Caillé est très clair à ce sujet : « *le temps ainsi libéré par l'ordre marchand, outre un salutaire farniente* », est fondamental dans « *la sauvegarde d'un art de vivre européen* », première des priorités, selon le sociologue.

C'est dans cette logique associative et cette optique libertaire que ce sont créées les SEL, « *systèmes d'échanges locaux* ». L'apparition de ces économies souterraines et parallèles se trouve être « *un excellent indice de la force qui cherche à s'expérimenter et se créer dans ce registre de la quotidienneté et de la socialité d'interconnaissance* ». Faites de n'importe quoi, les monnaies locales, n'ayant cours qu'au sein d'un village ou d'un canton, permettent à tous d'échanger leurs biens et leurs services (contre ceux des autres qui acceptent cette monnaie), alors même que l'argent légal fait défaut.

Bien entendu, la portée de ces systèmes restera modeste géographiquement, et techniquement elle connaîtra des limites. Il n'empêche qu'ils constituent, sur le principe, des brèches (des espoirs?) dans le système actuel, tout entièrement tourné et basé sur l'argent. La richesse créée échappant aux cadres conceptuels et comptables habituels, ils laissent à n'en pas douter, les pouvoirs publics dans une grande perplexité et détresse quant à la légalité des systèmes.

En tous cas, subversifs ou pas, ces schémas comportent un aspect réconfortant, car comme le précise Caillé, « *on peut être officiellement chômeur et pauvre... et tout à fait à l'aise sans cet argent* ». En effet, en plus des liens sociaux tissés, ce chômeur bénéficiera et accédera, au prorata de son travail et de son savoir, à un ensemble de services et de biens produits localement.

Nous avons évoqué plus haut le fait que le don, plutôt qu'à un choix, s'identifiait à une obligation ou un devoir. La nature de ce devoir nous est précisée par Mary Douglas : pour cette dernière, un « *don qui ne constitue en rien à créer de la solidarité est une contradiction dans les termes* ». La nature et le but de ce don étant donc de créer de la « *solidarité* », celle-ci pourra se concrétiser et s'exprimer dans l'idée d'un « *REVENU MINIMUM DE CITOYENNETÉ* ».

Également connu, mais avec des nuances, sous l'appellation d'« *allocation universelle* » ou de « *revenu d'existence* » (« *basic income* »), il doit être précisé que ce dispositif fut déjà expérimenté au 18^e siècle en Angleterre avec l'acte de Speenhamland, ou encore, dans la Grèce de Périclès où fut alloué une somme aux citoyens le plus pauvre afin de lui permettre de répondre aux exigences du calendrier civique (la « *mistophorie* »).

En quoi consiste alors ce « *revenu minimum* »?

Contrairement au RMI, ce revenu a, pour première caractéristique d'être inconditionnel, c'est-à-dire qu'il n'est pas nécessaire d'avoir travaillé ou cotisé pour en bénéficier.

Deuxièmement, versé à tout citoyen jusqu'à sa mort, il se présente comme permanent et irrévocable.

Enfin, pouvant s'ajouter à un revenu complémentaire tiré d'un travail à temps partiel, il sera cumulable avec d'autres ressources.

Deux questions viennent immédiatement à l'esprit : quel est l'intérêt d'un tel revenu ? et est-ce réaliste ?

Sur ce dernier point, il apparaît que « *les contraintes dites techniques qui pèsent sur ce revenu sont assez claires* ».

D'un côté, pour permettre une survie matérielle effective, il ne doit pas être trop faible. Mais d'autre part, il ne doit pas non plus être trop élevé afin de ne pas « *grever de façon insupportable les finances publiques* », et surtout « *pour ne pas produire une désincitation générale au travail salarié chez ceux qui perçoivent les plus bas salaires* » ; car on l'aura compris, « *le principal travers d'un tel revenu est évidemment sa portée démobilisatrice* ». On rappellera, à cet effet, que Karl Polanyi avait parfaitement montré, justement, comment l'acte de Speenhamland (véritable revenu minimum avant la lettre), avait contribué à une démoralisation massive de la paysannerie et du prolétariat anglais. Un tel droit peut donc se révéler rapidement lourd d'effets pervers potentiels : dérive vers une logique de déresponsabilisation générale, affirmation d'une mentalité d'assistés...

Mais revenons à l'intérêt d'un tel revenu. Si l'intérêt pratique et manifeste (lutte contre la pauvreté), l'avantage majeur et surtout symbolique, car « *à la différence du RMI, il permet à ses bénéficiaires de former des projets à long terme, et ainsi, d'éviter la spirale descendante de la désespérance...* » puis surtout, il comporte un aspect idéologique très fort.

Édifiées sur la quête du salut par le travail... et sur la dénonciation des oisifs, les sociétés modernes ont ainsi su imposer, sur les esprits, cette prégnance massive de l'imaginaire travailliste (A. Caillé).

Dés lors, un tel revenu qui ne peut se comprendre que dans une dimension citoyenne (c'est-à-dire politique) aura peut-être pour rôle de « *contribuer à desserrer le carcan de cet imaginaire utilitariste — fonctionnaliste* », notamment en mettant un frein aux critères actuels de la reconnaissance et de la légitimité (sociales) incarnés par les notions de « *productivité* » et de « *richesse* ».

Ces solutions, ou plutôt (restons modestes) ces axes de recherche ne constituent pas, entendons-nous bien, la panacée. Certains peut-être les estimeront séduisants intellectuellement, mais en même temps irréalisables, illusoire ou farfelus sur le plan politique. N'en déplaise à ces personnes, cette dernière appréciation ne renvoie finalement qu'à un simple jugement de valeur. En effet, rien dans les sciences sociales ou humaines ne permet

de dire qu'une solution est en soi, ou, a priori erronée ou fausse, et que sa concurrente est, elle, détentrice de la vérité.

On oublie trop souvent que les sciences humaines étant toutes des sciences historiques, le discours de celles-ci, situé dans des cadres spatio-temporels déterminés et expression de singularité socioculturelle spécifique, ne peut réellement et raisonnablement prétendre à une totale objectivité. Cet oubli semble pourtant concerner « *l'économie politique* » (le libéralisme). Celle-ci, détachée des processus expérimentaux, nous impose véritablement « *un nouveau totalitarisme scolastique fondé sur des conceptions abstraites, a prioristes et détachées de toute réalité...* » (M. Allais). Même son de cloche perceptible chez Ed. Malinvaud qui observe, pour sa part, que « *beaucoup de théoriciens travaillent sur des modèles purement abstraits et se dispensent de confirmer leurs conclusions par une confrontation avec les faits* », ce qui, vous en conviendrez, reste le meilleur moyen pour s'appropriier le monopole de la vérité.

Or, nous savons, avec G. Busino par exemple, que les sciences humaines produisent non pas un savoir vrai et universel en soi, mais seulement un savoir solide, cohérent et convenablement ajusté par rapport à une certaine réalité, et que l'idéal d'objectivité absolue (scientificité) en la matière, relève de la plus pure utopie : les sciences humaines et leurs théories, rappelons-le, ne produisent en fait que des « *normes intersubjectivement reconnues* ».

Alors, pour conclure à ce débat qui met finalement aux prises deux jugements de valeur (théories libérale et anti-utilitarisme), pourquoi ne pas être un peu audacieux et oser mettre en place, à partir de ce mode d'emploi (partiel), ce dispositif proposé par le MAUSS : après tout, ne serait-ce pas là le meilleur moyen de vérifier la justesse des analyses en question ?

DE LA RÉGULATION DES ÉCHANGES

CLAUDE POLIN

1. Le dilemme de l'échange

L'homme est peut-être un animal politique, mais pourquoi? Il relève semble-t-il de la philosophie la plus classique de donner entre autres raisons à la sociabilité humaine le besoin élémentaire où est l'homme des autres hommes. A la différence des animaux qui, manifestement, ne demandent rien à la nature que ce qu'elle leur offre, les hommes manquent apparemment de tant de choses à la fois qu'aucun d'eux ne pourrait à lui seul satisfaire tous ses besoins s'il n'y était aidé par ses semblables. L'entraide semble ainsi naître avec la société même, et celle-là ne serait au fond que la quintessence de celle-ci : l'homme serait sociable parce qu'il est une créature faible et démunie. A ce compte, l'échange - de biens et de services - serait à la société ce que l'eau est à la vie : pas de société sans échange.

Les sociétés modernes, les sociétés industrielles, seraient donc celles où enfin s'accomplirait pleinement la sociabilité humaine. Car nos sociétés ne sont que d'échange. Qui n'accorderait en effet que leur principe profond d'organisation est la division du travail social? Elles sont des sociétés productives ou, selon l'expression reçue, industrielles : mais pourquoi le sont-elles sinon parce que chaque individu est spécialisé et d'autant plus productif qu'il l'est? De Smith à Durkheim l'idée est devenue banale, ce qui ne l'empêche pas d'être vraie. Or dire que ces sociétés sont des sociétés de division du travail, c'est dire qu'elles sont des sociétés d'échange : plus l'individu est spécialisé moins il est capable de subvenir à lui seul à tous ses besoins, plus il est porté à demander à d'autres ce qui lui manque et à leur

offrir en échange ce qu'il produit en trop. Nos sociétés sont donc dominées par la loi du donnant donnant. Les hommes modernes sont tous des commerçants, même si souvent ils l'ignorent : chacun offre quelque chose pour acheter quelque chose. Cela ne signifie pas qu'elles soient nécessairement des sociétés de marché, mais simplement qu'elles sont organisées de telle sorte que l'échange y soit inévitable. Incontestablement nous vivons aujourd'hui une vie d'échanges continuels : la division du travail a atteint à présent un degré presque inouï, tel que chaque individu dépend pour son existence la plus quotidienne d'une myriade d'autres qui sont exactement dans la même situation. Les hommes seraient devenus enfin sociables de part en part, et nos sociétés seraient ainsi fondées à croire qu'elles constituent le stade ultime du progrès et de l'évolution humaine.

Ceci n'en est donc que plus remarquable : les mêmes auteurs qui font de la division du travail, et donc de l'échange, la pierre angulaire des sociétés modernes, sont unanimes à formuler à leur sujet les réserves les plus expresses et les doutes les plus explicites. L'un va dire que la spécialisation abrutit (Tocqueville), l'autre qu'elle aliène et engendre l'exploitation (et spécialement la division du travail intellectuel et manuel) (Marx), le troisième qu'elle engendre une dispersion fondamentale des idées et des sentiments qui en font un agent corrosif (Comte), un autre encore qu'elle comporte des formes anomiques (Durkheim) etc. Bref, comme un seul homme, les mêmes qui encensent l'échange y voient aussi un facteur de désintégration des solidarités sociales (« division c'est dispersion », disait Espinasse). La conviction traverse l'hémicycle politique de la manière la plus évidente : les uns sont des économistes libéraux, et ils bâtissent leur doctrine sur la conception que l'échange est stérile (les physiocrates), les autres sont des socialistes, et à peine au pouvoir (tel Lénine), ils se proposent, brièvement mais significativement, d'abolir l'échange.

Il faut décidément y insister. Plus on y songe, et plus on s'aperçoit qu'un extraordinaire consensus réunit les doctrines les plus variées, et les plus contraires, sur ce point précis, et décidément crucial : quelles que soient les vertus des sociétés industrielles, elles souffrent d'un vice congénital, qui est leur industrialisme même. Pour un peu les auteurs modernes passeraient pour des hommes d'un autre temps : non que la philosophie classique ait particulièrement critiqué la division du travail pour la bonne raison qu'elle l'ignorait largement (la différenciation sociale qui leur paraissait souhaitable demeurant trop rudimentaire et naturelle pour accéder à la dignité d'un principe organisateur); néanmoins il est assez clair que s'ils en avaient connu les développements modernes, ils eussent énoncé à son égard le genre de critique qu'on trouve aujourd'hui sous les plumes modernes. La division du travail, c'est-à-dire la systématisation de l'échange comme mode de rela-

tions sociales, passe pour être un fait providentiel, mais qui ne suffit pas, aux yeux de ceux-là mêmes qui le disent providentiel, à rendre viables les sociétés qui le pratiquent. Ainsi tout se passe comme si la conscience diffuse mais irrésistible se faisait jour que les sociétés fondées sur l'échange sont des sociétés malades.

Et pourquoi toutes ces craintes et pourquoi toutes ces critiques? La raison en est élémentaire et éternelle (nous allons la retrouver illustrée jusque dans les pratiques de l'échange archaïque tel que le décrivent les ethnologues), et elle est si évidente que c'en est presque une lapalissade : quand on échange, on ne donne pas; dans un échange, chacun ne cherche que son intérêt; dans un échange, je veux toujours donner le moins pour avoir le plus; un échange doit toujours être avantageux, un bon commerçant est un homme qui achète bon marché et vend cher; peu importe si tout le monde y gagne, ce qu'on ne contestera pas : dans un échange, nul ne considère autrui comme une fin, mais toujours comme un moyen. Autrement dit, tout échange est lutte, que ce soit entre individus ou entre classes. Et tous les auteurs contemporains, depuis le XVI^e siècle, l'ont compris sans le comprendre, je crois, parce que s'ils ont bien vu que l'échange né de la division du travail ne se déroulait pas toujours sans heurts, ils n'ont jamais eu vraiment le courage d'aller chercher ailleurs que dans l'échange le remède à l'échange. Comment l'eussent-ils peu d'ailleurs, eux qui ont cru que c'était le contrat, c'est-à-dire la relation sociale dont l'échange est le prototype, qui ferait cesser la guerre entre les hommes?

Comprendre cette illusion, et par conséquent dans quelle direction il faut orienter la réflexion, voilà notre sujet ici. Sujet vite énoncé, mais d'une ampleur décourageante : l'échange est sans aucun doute un concept central, conscient ou inconscient de toute philosophie morale et politique.

2. Les apories modernes

Ceux de nos contemporains qui se sont le plus lucidement aperçus des effets pervers du système des échanges nés de la division du travail peuvent, me semble-t-il, être rangés en trois groupes.

a) Il y a d'abord ceux qui ont estimé que le mal comportait son propre remède. Ainsi à en croire Adam Smith, et derrière lui tous les libéraux, l'échange a certes un coût psychologique et humain, mais les bienfaits en passent les coûts : tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes économiques possible, parce que la systématisation de l'échange en met les termes, dans chaque transaction, au niveau le plus avantageux pour tous les partenaires. Il y a comme une main invisible pour faire que tous soient aussi satisfaits que l'état des choses, c'est-à-dire l'état du marché, le permet.

Une curiosité conceptuelle en passant : sous cette lumière, un certain marxisme n'est pas si loin du libéralisme. Ce que dénonce un Marx économiste et critique du capital, c'est l'inégalité des termes de l'échange. Mais ayant réduit la valeur d'une chose à du travail, il pense qu'il suffit pour assurer des échanges équitables ou moraux d'établir un étalon de mesure rigoureux et équitable, que précisément le travail lui semble fournir sous les espèces du travail moyen. Dès l'instant qu'on échange quantité de travail moyen contre quantité de travail moyen, le miracle paraît réalisé : il ne peut plus y avoir d'échange injuste, et la société peut se bâtir sur l'échange.

Ainsi encore pour Durkheim la division du travail constitue une solution providentielle aux difficultés nées de la structure morphologique des sociétés modernes (volume et densité des populations) : en différenciant indéfiniment les individus, elle leur épargne à tous la lutte pour la vie et l'inhumaine sélection des plus forts ; certes, l'anomie menace, et la division du travail peut toujours engendrer divergence et concurrence d'intérêts entre secteurs productifs (dont la limite extrême serait alors la lutte des classes) : mais il ne peut s'agir que d'une situation anormale, et la solidarité organique ne peut que l'emporter sur les hostilités réciproques nées des situations d'échange. La forme moderne de la société, la division du travail, interdit par elle-même à l'individu de se concevoir comme un absolu, et le forme à se penser comme un organe qui a sa fonction déterminée et ne peut vouloir tout sacrifier à soi-même sans risque de mort pour l'organisme tout entier compris lui-même.

Le positivisme avait apporté une nuance originale à cet optimisme : les hommes étant ce qu'ils sont, il serait, disait Comte, vain d'espérer que les choses s'organisent d'elles-mêmes, je veux dire : que les bénéfiques de l'échange constituent un remède aux effets nécessairement pervers de l'échange. Mais moyennant un petit coup de pouce, il ne lui paraissait pas impossible de faire sortir la concorde de la cacophonie : moyennant les encouragements, plus ou moins coercitifs et en tout cas dirigistes, d'une autorité spirituelle et d'un enseignement opiniâtre et approprié, il ne désespérait point que chaque membre du grand atelier comprenne que l'inévitable coopération porte en son sein les germes du dévouement pour ne pas dire de l'amour, et que les hommes prennent conscience qu'en somme ils travaillent chacun encore plus pour les autres que pour soi. Ainsi eût été réalisé concrètement, pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, le rêve d'une fraternité universelle dont le christianisme avait constitué une version anachronique (les bases concrètes manquant) mais néanmoins prophétique. En un mot si l'échange individualiste conduit à l'affrontement, la réciprocité générale, ôtant à l'individu sa figure de concurrent, et lui imposant l'image générale d'une société dont tous les membres travaillent les uns pour

les autres, est de nature à transmuter l'acte d'échange en un signe concret d'amour.

b) Dans un deuxième groupe, il faudrait mettre tous ceux qui, de manière toute contraire, jugent que si toutes les sociétés historiques sont dominées par ce phénomène de la lutte de classes, c'est qu'elles ont toutes été des sociétés de division du travail, et en d'autres termes qu'il n'y a rien d'autre à attendre de l'échange que rivalité, antagonisme et hostilité réciproque; et qu'en conséquence la fin de l'histoire sera le moment de la société sans classes, c'est-à-dire en réalité de la société d'où tout échange à proprement parler sera aboli. C'est dire que, comme on ne le voit pas assez, le socialisme est né de la critique de l'économie politique classique, comme disait Marx, ce qui signifie qu'il consiste dans son principe non dans un aménagement de l'économie, mais dans sa suppression pure et simple, dans la disparition de la division du travail social qui permet l'accroissement indéfini de la production. L'idée cesse d'être étrange et abstraite dès l'instant qu'on la comprend comme le rêve d'une organisation sociale où les rapports entre les hommes cesseraient d'être des relations d'échange parce que, de manière extrêmement simple et même quelque peu enfantine, l'abondance régnerait (concept que les socialistes eux-mêmes, malgré quelques discours existentialo-marxistes sur la rareté, n'aiment pas évoquer, bien que sans lui le socialisme cesse d'être porteur d'aucun espoir). Abolir la division du travail, comme le veut le Marx de l'Idéologie allemande, c'est abolir l'échange, parce que c'est abolir la rareté et lui substituer la prise au tas. Plus aucun échange n'est nécessaire lorsque chacun n'a qu'à puiser à la mesure de ses besoins, et même de ses désirs.

On notera au passage une version curieuse du socialisme, rarement perçue comme une de ses variantes. Je veux parler de cette doctrine, souvent diffuse, mais dont les éléments émergent sans cesse de ça de là, qui, à partir des mêmes prémisses, et parce qu'à l'origine de l'échange il y a le besoin et la multiplication des besoins, et donc la guerre ou l'asservissement de l'homme à l'homme, conclut à la nécessité de la frugalité. Prenant sa source dans un certain rousseauisme, un courant naît, dans les marges du socialisme, où la volonté d'abolir l'échange prend la forme d'une apologie de l'austérité, de la simplicité et de la frugalité. Ainsi à côté des apôtres du développement économique, on trouve, côte à côte pour un même combat contre le libéralisme, des chantres de la vie à quatre pattes, à la recherche de glands et d'eau fraîche : plus besoin d'échanger quand on se contente de cette version romantique du minimum vital.

Radicalement opposés à ce socialisme qui mérite instantanément d'être appelé utopique, on trouve les socialistes pragmatiques. L'avenir radieux de l'abondance étant un horizon, mais inaccessible avant les calendes grecques,

ils se borneront tout simplement à interdire par la contrainte les relations d'échange, et à essayer d'instaurer, fût-ce avec le succès que l'on sait, un partage centralisé de biens produits de manière également centralisée.

Quelques mots me semblent suffire, sauf à paraître arrogant, pour déceler la faille de chacune de ces doctrines, en dépit de la puissance de leur conception.

Qu'une main invisible finisse par faire que chacun y trouve son compte est fort possible, disons probable, disons même certain. Rien n'y fera cependant : c'est par la froide compétition, et avec la détermination de tirer toute la couverture à soi, que ces bénéfiques mêmes naissent du système. Que répondre alors à tous ceux qui s'estiment perdants à ce jeu de force, et qui en voient d'autres prospérer parce qu'ils ont été capables d'imposer des termes léonins aux échanges qui les ont enrichis? Et on n'aura guère avancé la question quand avec Marx on prétendra avoir trouvé un juste étalon de mesure de l'égalité des échanges : cet étalon existerait-il en réalité, ce qui est fort douteux, que son existence ne changerait rien à celle de la mentalité échangiste, au terme de laquelle chacun n'échange que pour son profit personnel. On peut être contraint de ne recevoir que ce qu'on donne sans rien ôter au désir, donc à la découverte des moyens, d'avoir quand même plus.

Le socialisme sort tout naturellement de cette évidence dotée de toutes les apparences du bon sens. Mais le socialisme, à son tour, ne s'en tire qu'en rêvant d'une abondance manifestement utopique (Marx lui-même ne disait-il pas qu'un besoin naît toujours de la satisfaction d'un besoin antécédent?), et il ne lui reste qu'à convoquer la contrainte au secours de la société; ce qui non seulement ne résout rien (qui ferait l'apologie de la tyrannie?), non seulement engendre une nouvelle exploitation par de nouvelles classes dirigeantes, mais surtout et tout simplement entre en contradiction avec la mobilisation des énergies nécessaire au développement économique dans lequel tous les socialistes ne cessent de voir le sens même de l'histoire. Que s'ils abandonnent la contemplation de cet avenir radieux pour les charmes théoriques de la frugalité, il resterait encore à faire que cette frugalité soit espérée et voulue, et non la ligne de repli à laquelle on est condamné quand le combat en première ligne est perdu. A moins évidemment (je renvoie à ce point dans mes différents écrits), que le spectacle du dénuement d'autrui fasse oublier le sien propre, et que la satisfaction de l'égalité dans la pénurie l'emporte sur les charmes de la jouissance effective initialement promise. Mais de quel enfer alors ne s'agit-il pas là!

Aussi le moins pragmatique n'est peut-être pas, n'en déplaise aux apparences, l'invocation comtienne à l'amour de l'humanité, mais à condition évidemment de s'apercevoir que son règne suppose l'instauration d'un pouvoir spirituel, c'est-à-dire d'un pouvoir, rendu nécessaire - et constituant la

preuve même du caractère illusoire du projet – par l'absence de toute propulsion spontanée, au sein de la société industrielle, à ce dévouement à autrui et à cet amour, dont Comte lui-même ne trouve guère la trace que chez les femmes (à condition qu'elles demeurent extérieures à la mentalité ambiante) et chez les prolétaires (à condition qu'eux aussi écoutent davantage leur cœur que leurs intérêts immédiats et directs). L'élixir de santé est peut-être le bon, mais on discerne mal quelle en peut être la source dans nos sociétés.

Au fond, on le voit, toutes ces doctrines souffrent d'une incohérence fondamentale : elles veulent garder les bénéfices de l'échange, qui supposent une mentalité économiste, tout en prétendant annuler les effets psychologiques et moraux de l'échange, c'est-à-dire cette mentalité même.

c) Le dernier groupe, qui est le moins nombreux mais sans doute le plus riche en idées profondes et originales, est identifiable à sa profession de foi : c'est dans les traditions les plus reculées de l'humanité la plus immémoriale, quoique d'une certaine manière la moins primitive, qu'il faut aller chercher un substitut aux relations d'échanges individualistes et utilitaristes. On aura deviné qu'il s'agit de tous ceux qui, à l'instar de Marcel Mauss, estiment que toute véritable société entre les hommes suppose des institutions chargées en quelque sorte de balancer et d'annihiler ce que les relations d'échanges ont de maléfique, et de cimenter la sociabilité par la réprobation publique et cérémonielle des procédures d'échange. Mauss a hérité à travers Durkheim de la profonde vision comtienne. A le lire, on le sent convaincu qu'aucune société n'est viable qui se fonde sur l'utilitarisme individuel cher aux modernes ¹ : n'appelle-t-il pas dans son *Essai sur le don* à un retour au passé? Pourtant je crois que si sa pensée est bien orientée, il n'en hésite pas moins à suivre assez loin le chemin qu'il ouvre.

Cet *Essai sur le don* est une chose étrange, car la conclusion réelle, mais voilée, est fort différente de ce qu'on pourrait attendre de l'économie du projet. En adoptant mon langage, je le résumerais dans les termes suivants. Nos sociétés sont malades, elles souffrent de l'échangisme, affection létale. Les sociétés archaïques, dans leur écrasante majorité, et jusqu'aux sociétés de droit romain ou germanique, nous révèlent un remède : la pratique rituelle et ritualisée du don, à côté de l'échange habituel, et comme une sorte d'antidote à ce que ce dernier a de corrosif pour la société (ce qu'il a de « non noble », comme dit Mauss). Fort bien, dira-t-on, mais n'est-ce pas dire que toute société suppose des institutions de charité? Et n'est-ce pas dire qu'il n'y a de société qu'entre des saints? Non pas, rétorque Mauss : ce serait fort

1. La poursuite brutale des fins de l'individu est nuisible aux fins et à la paix de l'ensemble.

peu réaliste, et il faut bien comprendre ce que c'est que le potlatch, ce don rituel apparemment sans contrepartie : ce qui est essentiel en lui, c'est qu'il engendre l'obligation de rendre (« l'obligation de rendre est tout le potlatch »). Mais non pas immédiatement : plus tard, à terme, l'an prochain, de telle manière que les apparences du don soient sauvées. Et c'est là la vraie magie du potlatch, du kula : en vérité, en réalité, ces dons sont des échanges différés ou cachés; ces dons ne sont ni libres ni désintéressés, ils sont une manière de contraindre à l'échange. Mais l'idée de génie, dit en somme Mauss, c'est qu'on fait comme si de rien n'était : apparemment on n'échange pas, on donne. Sauver les apparences est essentiel : il s'agit d'ôter les dents à l'échange. Dès lors ces échanges peuvent être aussi intéressés qu'on voudra, et Mauss ne se prive pas d'un certain cynisme quand il les décrit : il s'agit de rivaliser de générosité apparente. Parce qu'elle produira considération et puissance (le don qui est crédit, lie le débiteur, fait de lui un obligé, ce qui induit la célèbre idée du hau, du mana : dans la chose donnée il y a la marque de celui qui donne); et parce que l'obligation de rendre est obligation de rendre toujours plus, si bien que tout don est profit en puissance, même économique, et constitue un puissant motif d'enrichissement. On l'aura compris : ces dons offerts et rendus, c'est la forme archaïque de l'échange, mais en même temps pas si archaïque que cela : les sociétés modernes en auraient bien besoin, car c'est un échange qui lie au lieu d'opposer, qui rend solidaire et non ennemi. Et voilà donc la conclusion : entre guerre et échange, il faut choisir, tout tiers exclus (« se battre ou bien traiter »); en un mot comme en cent, les peuples archaïques ont réussi à substituer l'alliance, le don, et le commerce, à la guerre, à l'isolement ou à la stagnation (« pour commercer il faut savoir poser les lances »). En d'autres termes : il y a un mauvais et un bon commerce, un mauvais et un bon échange, un échange utilitariste et un échange moralisé.

Quel dommage! Tant de génie et de don d'observation pour en arriver à affirmer que l'échange peut rendre solidaire ou, pour être plus précis, qu'il peut engendrer le sens d'une communauté! Que les fonctions de l'échange peuvent être remplies sous le déguisement d'une « prestation faite en vue d'autrui »! Pourtant Mauss lui-même ne montre-t-il pas la facilité avec laquelle « ces gens passent, en groupe et d'un coup, de la fête à la bataille »? Comment après cela écrire encore qu'il suffirait d'une table ronde pour que les peuples, les classes, les familles, les individus puissent s'enrichir ensemble « assis autour de la richesse commune »? C'est confondre communauté et camp du Drap d'or, amitié et assaut d'amitié ou assaut de somptuosité (où le but n'est manifestement que de s'assurer une supériorité sur autrui). Faire de l'échange un moyen de puissance, c'est peut-être déplacer son objet, ce n'est pas changer son essence. Finalement, l'essai si pénétrant de

Marcel Mauss ne suggère qu'une chose : que l'échange est en réalité la forme contre nature de la relation sociale (sa forme virale); que tout échange est agonistique, et instaure non la concorde mais la compétition; et qu'au demeurant on voit mal comment l'échange pourrait revêtir ses habits « les plus nobles » dans des sociétés comme les nôtres où prestige et puissance sont des notions honnies, non pas seulement comme qualités individuelles mais encore plus comme vertus collectives (nationalisme).²

3. *Le futur du passé*

Entre autres enseignements, la pensée de Mauss en comporte donc un qui est presque involontaire : c'est l'impossibilité où semble être n'importe quelle société de se passer d'échange, ce qui correspond finalement peut-être à l'enseignement le plus classique, d'Aristote à Saint Thomas. Dès lors, c'est la manière même dont la question est posée qui est fallacieuse : si l'échange apparaît dans certains cas à ce point corrosif pour le corps social qu'il faille l'en éradiquer, dans d'autres constituer une forme fondamentale de relations sociales malgré cette nocivité, ne pourrait-il se faire que ce ne soit pas de l'échange lui-même dont il y ait à craindre ou attendre quelque chose mais que ce soit l'esprit qui l'habite et qui préside à sa pratique dont il faudrait alors comprendre qu'il peut être différent et dans certains cas le rendre inoffensif, dans d'autres vicieux?

Répetons donc les termes du problème.

a) L'échange est peut-être nécessaire à tout organisme social, il en est peut-être une fonction naturelle.

b) Mais l'échange est agonistique par essence, c'est-à-dire qu'il ne peut pas ne pas l'être du simple fait qu'il est échange et pas don, et que dans un échange chacun cherche son intérêt, d'où il suit qu'il ne peut y avoir société

2. La place manque pour réfléchir sur les originales idées développées dans les années trente par Aron et Dandieu. On se souvient peut-être qu'il leur paraissait alors de la première urgence, en face de la montée du socialisme et du nazisme, d'élaborer une troisième voie, celle d'une *humanisation de l'économie*. Peut-être inspirés eux aussi par l'ethnographie, ils estimaient possible de rendre à l'échange sa forme traditionnelle, qui était en somme d'être un crédit réciproque, une confiance, et par conséquent une aventure et non pas un troc. On devine bien l'orientation adoptée, on voit moins bien comment, à supposer que l'on puisse ramener l'échange au crédit, cette forme exceptionnelle de l'échange pourrait-être la norme et non seulement l'exception dans une société à vocation économique, c'est-à-dire où tout crédit gratuit, où toute véritable confiance, est a priori bannie. Et de manière générale, la question se pose derechef de savoir si l'on peut humaniser une relation économique, comme on met du vernis sur un meuble : ce qu'il faut sinon dépasser, du moins maîtriser, c'est l'économie elle-même.

entre individus qui se considèrent réciproquement comme liés seulement par des relations d'échange.

c) La solution consiste donc à lui donner la place qui lui revient, tout en lui ôtant la force de devenir le mode exclusif de relation sociale, c'est-à-dire à déterminer ce que doit être l'esprit de l'échange pour qu'il demeure conforme à ce qu'il y a en lui de naturel.

Trois hypothèses se présentent à l'esprit.

a) Puisque le développement des échanges (et donc de ses virtualités) est celui même de l'activité économique, c'est-à-dire permet et accompagne l'accroissement de la richesse des nations, il paraît tout naturel d'en attribuer la cause à un goût pour cette richesse qui se développe lui-même avec elle et produit à la longue une avidité pour elle sans cesse plus consciente. Il paraît donc également naturel d'aller chercher dans la frugalité le remède à l'échange. Une civilisation aux mœurs plus simples, aux goûts plus austères, que certains appellent plus primitive et d'autres plus traditionnelle, maintiendra spontanément un niveau et des formes d'échange dont on peut penser qu'elles n'affecteront pas la sociabilité.

L'idée est très raisonnable, très plausible, et même tout bonnement très vraie. Mais avant même d'en élaborer les conditions, il faut la nuancer à tel point qu'on n'y saurait plus voir une solution proprement satisfaisante pour l'esprit.

D'abord il ne saurait s'agir de cette frugalité artificielle dont il a déjà été fait mention, parce que celle-là, loin d'être invoquée comme assurant la sociabilité, l'est en réalité parce qu'elle permet de faire l'impasse sur cette sociabilité et de prévenir les relations sociales elles-mêmes. Ce n'est pas un hasard si Jean-Jacques, l'homme du retour à l'eau fraîche et aux glands de chêne, est aussi le philosophe de la solitude : l'homme n'est heureux que seul. Or il y a loin de la véritable frugalité à cette frugalité en réalité essentiellement contradictoire parce que purement réactive : on ne l'aime pas pour elle-même, mais uniquement parce qu'elle court-circuite des relations sociales qui menacent l'indépendance individuelle.

Il faut donc enter cette simplicité, si l'on ne veut pas qu'elle soit simplement un snobisme de riches ou une nécessité malheureuse, sur une conviction d'un tout autre ordre, je veux dire spirituel : on est spontanément, et donc authentiquement frugal quand, en un mot comme en cent, on est capable de détachement à l'égard des biens matériels, quand on considère que la vocation de l'homme n'est pas de ce monde, et que l'économie doit tout au plus assurer le minimum vital nécessaire à l'accomplissement de fins essentiellement non économiques.

Il faut cependant comprendre que la force de l'idée ne vient que de sa radicalité même : les effets de l'échange sont certes annulés, mais c'est par

l'annulation de l'échange lui-même. Le détachement est d'autant plus efficace qu'il est complet : l'échange n'a cessé d'être nocif que parce que l'on s'est mis dans la situation de n'avoir plus besoin d'échanger. Dès l'instant où la frugalité ne procède plus en réalité d'un rejet pur et simple du monde, on voit mal qu'elle puisse être autre chose qu'un heureux hasard : l'échange demeurant en profondeur ce qu'il est, la simplicité des mœurs, dès qu'elle n'exclue pas l'échange sans autre forme de procès, ne peut que coexister en quelque sorte avec lui, dans une sorte d'équilibre éminemment fragile du point de vue de la nature des choses. Pour être probablement plus propice à une certaine sociabilité, une société de troc, où l'échange est limité parce qu'il l'est à celui des biens immédiatement consommés (où l'accumulation n'engendre pas le commerce proprement dit), n'en est pas moins une société où l'échange est comme un cancer rongeur en secret les esprits. On est frugal faute de mieux, ou par tradition, par paresse, par manque d'imagination, ou bien on l'est véritablement mais la société dans laquelle on vit n'est plus alors une société à la portée de l'homme moyen ³. La vraie frugalité n'est possible à ce compte que dans une société de saints, de génies ou de héros, seules seraient des sociétés les couvents, les académies ou les lycées, et les armées. Il est possible que ce soit vrai, toute la question est d'essayer de déterminer s'il ne pourrait pas exister, en dehors de ces modèles peut-être parfaits mais extrêmes, une société qui comporte des échanges, mais que ces échanges ne détruisent point.

b) La frugalité étant l'affaire d'hommes exceptionnels parce qu'insensibles à la tentation, tout se passe comme si on avait songé à un autre précepte, propre à désamorcer l'échange, et lui aussi produit du simple bon sens : puisque l'échange catalyse l'amour de soi en chaque individu, il semble clair que la réhabilitation de l'échange passe par sa transmutation sous l'effet de l'altruisme : à l'échange il faut substituer l'amour, c'est-à-dire le don pur et simple. ⁴

On dira que Comte l'avait déjà dit : cela n'est vrai que si on comprend Comte comme il ne s'est pas compris lui-même. Car il pensait, on l'a vu, que de la solidarité économique pouvait sortir, comme sa vérité cachée, la solidarité tout court; mais, réaliste, il pensait aussi qu'il y fallait l'aide d'un pouvoir spirituel, ce qui laisse clairement transparaître qu'entre les deux solidarités il n'y a pas continuité mais rupture, et même renversement, la

3. On pourrait au demeurant remarquer que le détachement des biens de ce monde n'est pas automatiquement synonyme de refus d'une société échangiste : la calvinisme est là pour le rappeler. Mais on peut considérer qu'il s'agit en réalité d'un détachement essentiellement ambigu : la dérélition de l'homme lui laisse pour seul univers celui de l'ici-bas, et l'y condamne en quelque sorte comme l'histoire du protestantisme l'a démontré.

première n'étant finalement qu'une apparence. De la sorte, il faudrait en réalité dire que ce n'est pas le positivisme qui est la vérité du christianisme, le christianisme réalisé, mais tout juste l'inverse : c'est parce que le christianisme était déjà là que Comte, sans en prendre clairement conscience, est à même de le mobiliser au service de la solidarité industrielle, parce que sa philosophie même lui interdisait de penser que le Christ puisse être autre chose que la forme symbolique du Grand Être, de l'Humanité. Ainsi, si l'on veut penser clair, ce que montre l'exemple du positivisme (parmi d'autres), c'est qu'il n'y a qu'une doctrine pour qui l'amour est au centre du monde, et c'est le christianisme. Et prêcher l'amour, à coup sûr, c'est propager l'antidote absolu à la mentalité échangiste.

Encore faut-il bien comprendre les choses. D'une certaine manière, si le christianisme est cohérent, il ne peut pas ne pas retomber sous le coup de l'objection avancée contre la frugalité, avec laquelle d'ailleurs il a partie entièrement liée, et pour cause. Fonder toute société sur l'amour, c'est renoncer à un certain mode de vie qu'un Saint Thomas lui-même considérerait comme naturel, je veux dire à une société composée de familles dont aucune n'est absolument autarcique (même si la frugalité permet un niveau d'autarcie sans commune mesure avec ce que même la grande richesse permet dans le monde moderne), et où par conséquent des procédures d'échange ne peuvent pas ne pas prendre place, procédures au sein desquelles il serait contre nature qu'une famille envisage de se ruiner pour une autre, en pratiquant le détachement absolu et/ou le don, de son propre patrimoine, jusqu'à épuisement de ses constituants.⁵

c) Si l'on veut bien comprendre l'esprit de la philosophie traditionnelle concernant l'échange, je crois donc qu'il est nécessaire de s'en tenir en deçà de l'exhortation à un amour qui en réalité ne porte véritablement que sur Dieu. Le contraire de la mentalité échangiste n'est pas on ne sait quel lyrisme plus ou moins mystique, mais une certaine sagesse, inspirée par le bon sens, quoique nécessairement illuminée par certaines convictions spi-

4. Il me paraît difficile de voir dans la *dépense* pour elle-même la version moderne du don chrétien. L'idée n'est pas dépourvue de charme intellectuel, et même de brio, mais elle a d'abord quelque chose de romantique : l'humanité se révèle dans une négation lucide de l'accumulation petite bourgeoise, dans une luxuriante générosité dont la nature elle-même donne le spectacle et l'exemple. Peut-on faire un modèle social d'une attitude individuelle dominée par un lyrisme un peu exalté? Cf. les riches analyses de Ch. Champetier dans son suggestif essai : *Homo Consumans*.

5. On pourrait en dire autant de l'amitié : si elle est bien régulatrice des échanges, elle ne peut l'être que pour autant que ceux-ci sont circonscrits dans le cercle étroit de ceux que l'on connaît assez pour pouvoir entretenir avec eux des liens d'amitié.

rituelles. Je me demande en un mot si, pour mieux comprendre l'esprit chrétien, il ne faut pas l'éclairer par une inspiration qui non seulement en préparerait la venue mais que, d'une certaine manière, il a intégrée sans en rien renier, je veux dire, l'inspiration stoïcienne.

Répétons-le une dernière fois

L'échange est contradictoire avec toute authentique société parce qu'il encourage chaque partenaire à ne songer d'abord qu'à soi. Mais les hommes ont besoin les uns des autres, et la division du travail qui très naturellement se développe ne peut que renforcer la dépendance mutuelle. D'autre part, il paraît peu raisonnable d'exiger de chacun qu'il renonce absolument à se soucier de soi comme de ses proches immédiats, c'est-à-dire se comporte, dans une relation d'échange, de manière absolument désintéressée. La question est-elle donc sur l'impossible?

A bien considérer les termes du problème, il ne le semble pas, et, à vrai dire, ils semblent indiquer d'eux-mêmes la solution : quoiqu'il paraisse contradictoire que chaque individu ne laisse pas d'en être un tout en résiliant en partie son individualité — ce qui définit ce qui pourrait s'appeler l'échange naturel — en réalité il est une situation qui répond à ses réquisits, et c'est celle-là même où se trouve n'importe quelle note de musique dans une mélodie où elle est irremplaçablement elle-même tout en n'étant qu'une partie (quoique nécessaire) de l'harmonie finale. L'univers de l'homme non échangiste est fait de parties absolument irréductibles les unes aux autres et dont l'essence est d'être particulières, mais qui dans le même temps ne sont ce qu'elles sont, ne prennent un sens, ne sont quelque chose pour les autres et pour elles-mêmes, que dans le rapport qu'elles entretiennent avec les autres. Telle est à mon sens l'intuition centrale de la pensée classique — intuition qui permet de comprendre comment il peut y avoir une forme naturelle et une forme contre nature de l'échange.

Il s'agirait alors de suggérer — un développement plus complet de l'idée prendra place ailleurs — que pour mettre un frein à l'échange, il conviendrait peut-être de ne pas s'en tenir aux raisons auxquelles on attribue d'ordinaire son développement et ce que l'on pourrait appeler sa montée aux extrêmes. Il est évident qu'en l'absence de tout intérêt pour les choses terrestres, l'échange ne naîtrait même pas. En revanche, il me paraît clair qu'au-delà d'un certain degré de satisfaction, permis par le développement économique, c'est-à-dire par celui des échanges, celui-ci devient quelque peu mystérieux : le coût individuel en est bien supérieur au bénéfice, comme la civilisation moderne elle-même le découvre; au-delà d'un certain seuil, la consommation ne se justifie plus elle-même, et encore moins quand elle en suppose, puisqu'elle résulte de l'échange, un effort sans cesse accru de l'indi-

vidu pour fournir matière à échange. C'est donc en un mot l'hubris de l'échange auquel il faudrait peut-être porter attention.

Or le mot même n'est-il pas le sésame de la question? A vrai dire la vérité était peut-être sous nos yeux, que les ethnologues avaient aperçue et mise en lumière en soulignant que la forme achevée de l'échange était sa forme agonistique, et qu'il était moins acquisiteur qu'agressif, moins libido habendi que libido dominandi? Qu'il comporte des retombées d'ordre hédoniste ne serait alors qu'un accident, son principe le plus profond n'étant pas tellement le goût des jouissances entendues dans un sens banal, que la propension, qui va bien au-delà d'un penchant hédoniste, à mettre l'autre à son service, sans se mettre, ou en se mettant le moins possible, au sien. Ce qui nous conduit à voir au principe du développement des échanges, un certain type d'homme, une certaine forme de nature humaine, une certaine forme d'âme, celles d'un être capable de se prendre lui-même pour une fin en soi.

On voit l'hypothèse : dans l'échange, auquel les hommes sont contraints dès l'instant qu'ils ne veulent pas vivre comme des animaux et même en réalité beaucoup plus mal parce qu'ils ne sont pas des animaux, il y a une force qui sommeille, prête à se rendre maîtresse de lui, et cette force c'est celle de l'individu en tant qu'il estime n'avoir rien à faire avec l'autre si ce n'est parce que l'autre détient quelque chose qu'il veut, ou parce que l'autre peut l'aider à atteindre sa fin à lui. Au fond, il n'est que de considérer cette lapalissade qui n'en est pas vraiment une : si échanger n'est pas donner, si dans l'échange n'entre aucune considération d'autrui qu'à proportion de ce qu'autrui peut être réduit à l'état de moyen, pourquoi ne pas supposer tout simplement qu'au principe de son développement il y a quelque chose dans l'âme humaine qui précisément se trouve satisfait dans l'utilisation d'autrui? En somme, je voudrais suggérer deux choses.

D'abord, qu'à la source de la mentalité échangiste, il y a un être pour qui les autres ne sont jamais que des instruments au service de ses volontés, il y a un être qui jamais ne considère autrui comme une fin mais toujours comme un moyen, il y a un être qui est à ses propres yeux le vrai centre du monde, auquel tout doit se rapporter, il y a en un mot ce que j'appellerai la subjectivité absolue. Se donner la subjectivité absolue, c'est se donner le développement des échanges, le principe générateur de la mentalité échangiste, parce que c'est se donner un être qui ne peut concevoir d'autre mode de relation avec ses semblables que celui de l'échange, un être qui ne peut vivre que solitaire ou d'échanges.

Ensuite, qu'on peut désormais apercevoir le moyen de dompter l'échange sans le proscrire, moyen qu'à mon sens toute la philosophie traditionnelle avait aperçu. Ce moyen, c'est de comprendre — et de faire com-

prendre — que l'homme n'est pas dans l'univers en général, comme dans la société, cet univers humain, un absolu, mais une partie; que l'homme n'est pas un univers à soi seul (un tout parfait et solitaire) mais un membre dans un organisme et cependant qu'il n'est pas non plus un atome indiscernable parmi d'autres atomes, un grain de sable dans un tas, mais une note qui doit résonner pour que l'harmonie soit parfaite. Ce qui implique que chacun ait son rôle et qu'il le remplisse bien; que chacun soit comme l'artisan qui a un bon métier et qui est soucieux de bel ouvrage, et d'ouvrage bien fait, même s'il sait que ce n'est qu'une partie de l'ouvrage du grand tout. Le secret de l'harmonie au travers des échanges, on le voit, n'a donc plus besoin d'être la générosité absolue de l'amour, cette forme de sociabilité supérieure, non plus qu'une frugalité, cette forme d'ascétisme radical qui est l'apanage des saints, il suffit que ce soit, en un mot comme en cent, l'humilité, une certaine modestie, l'habitude, que l'éducation autrefois encourageait, au respect de tout ce qui paraissait supérieur à la personne même, que ce soit le passé, les ancêtres, la terre, la nature, le métier, le Roi, la maître, Dieu et les hommes de Dieu, en un mot tout ce qui supposait sacrifice et abnégation jusqu'à un certain point, en un mot comme en cent, tout ce qui peut servir de principe à une communauté et peut en alimenter constamment le sentiment, faisant de ceux-là mêmes qui recourent à l'échange non des rivaux mais des partenaires se rendant mutuellement service, parce que les uns et les autres au service de quelque chose qui les dépasse tous.

Est-ce là revenir à Durkheim? Évidemment pas : la solidarité organique de Durkheim supposait la conscience de ne rien pouvoir sans les autres, donc avait pour fondement la perception d'une inévitable réciprocité d'individu à individu, inévitable ne signifiant ni souhaitable ni souhaité. Or ce n'est plus de cela qu'il s'agit, mais bien plutôt du sentiment qu'éprouve chaque partie de l'univers de contribuer à son harmonie générale, de la coïncidence entre son accomplissement particulier et la perfection de l'ensemble, en un mot de la médiatisation des rapports entre individus par la conscience d'une participation à quelque chose qui les dépasse tous, par la conscience d'une communauté. Or celle-ci ne peut être purement humaine : même Durkheim l'avait senti puisqu'il avait tenté de la fonder sur une sorte d'Ersatz de transcendance, la Société, à l'image de Comte, essayant de découvrir cette transcendance dans l'immanence de l'homme même, sous les espèces de l'Humanité. Mais cette transcendance s'annule elle-même dès qu'on la nomme : il ne peut y avoir d'authentique participation, même à un ordre purement humain, que s'il apparaît lui-même être le reflet d'un autre, lui proprement sacré.

On dira que c'est rêver, et qu'en tout état de cause, le remède ne saurait plus être prescrit aujourd'hui. Ce n'est pas parce que la société naturelle

n'existe plus qu'elle n'est pas naturelle, et donc toujours possible, c'est parce que les hommes aujourd'hui ne considèrent plus comme naturel ce qui l'est que la société naturelle n'existe plus. Ainsi je dirais qu'une certaine division du travail n'existe plus, non parce qu'elle est mauvaise, mais parce que les hommes d'aujourd'hui la trouvent mauvaise; ce n'est pas parce que les choses sont bonnes que nous les disons telles, dit l'esprit moderne, c'est parce que nous les disons telles qu'elles sont bonnes. Et il ne veut plus écouter le langage de la nature. Fort bien. Cependant, si le langage de la nature ne peut plus être entendu, c'est que nous sommes proches de la fin des temps.

ÉCOLOGIE ET LIBÉRALISME : DEUX VISIONS DU MONDE INCONCILIABLES

LAURENT OZON

« Il n'y a pas de preuve que le commerce ou le développement économique soient d'une grande valeur pour l'humanité. Le commerce mondial a été multiplié par onze depuis 1950 et la croissance économique par cinq et pourtant au cours de cette période, il y a eu un accroissement sans précédent de la pauvreté, du chômage, de la désintégration sociale et de la destruction de l'environnement. »

Edouard Goldsmith, *Les vrais résultats de la croissance*, in *Le recours aux forêts* N°6, p. 47.

Les relations entre les écologistes et les libéraux ont toujours été conflictuelles. Les valeurs libérales sont même, prioritairement à toute autre, la cible principale des critiques que les écologistes ont adressées à la société. A cela, rien d'étonnant. Le libéralisme est une doctrine qui n'est tout simplement pas pensable sans les valeurs de la modernité. Certains ont même vu à l'instar de Louis Dumont¹ dans l'idéologie économique contemporaine l'incarnation la plus aboutie des valeurs modernes. Or, l'écologie nidifie, elle, au sein d'un paradigme qui s'y oppose sur presque tout. L'écologie marque en quelque sorte le début d'un glissement de paradigme, de structure cognitive, de culture au sens le plus large du terme. Ce nouveau paradigme,

1. Louis Dumont, *Homo aequalis I, Genèse et épanouissement de l'idéologie économique*, éd. Gallimard, coll. Bibliothèque des sciences humaines, 1977.

tout en opérant un dépassement qualitatif de la modernité, réconcilie la science et les visions du monde traditionnelles les plus anciennes. Le but de cet article est de présenter quelques uns des fondements qui postulent écologie et libéralisme, à mon sens de façon inconciliable.

La logique du libéralisme

Le libéralisme n'est pas simplement une conception du monde reposant sur une valorisation de la liberté sous toutes ses formes (économique, politique, morale ou religieuse). Cette définition dont certains libéraux peuvent user pour définir leur démarche ne nous permettrait en effet pas de comprendre ce qu'est historiquement le libéralisme et ce qui le distinguerait par exemple de l'anarchisme ou du libertarisme, même si, de l'avis de nombreux commentateurs, ces doctrines ne sont pas sans rapports. Pour être bref, nous dirons que le libéralisme est, au même titre que le socialisme, une doctrine de gestion du capitalisme, de la « *richesse matérielle* » générée par l'activité industrielle. La vulgate libérale, qui se ramène aujourd'hui plus prosaïquement en économie à un éloge de la croissance et de la libre entreprise, peut se résumer ainsi : chaque homme en poursuivant librement la satisfaction de son intérêt propre contribue, si tous les autres hommes en ont la même liberté, à la satisfaction de l'intérêt collectif. Pour les libéraux, « *la liberté pour l'individu de concourir à son propre bien-être est la condition nécessaire et suffisante du bien-être social* ». L'individu humain est intégré à un monde régi par des lois mécaniques et complexes, qui ne doivent directement rien, ni au Dieu chrétien, ni au Cosmos des Anciens. La cause de toute action humaine est la recherche de la satisfaction individuelle. L'activité de l'homme conformément à la recherche de son intérêt repose toujours sur un processus de comparaison comptable (exact ou non, conscient ou non) et donc *in fine* sur un calcul coût — profit. La possibilité d'un calcul économique rationnel repose enfin sur la possibilité d'une interprétation objective préalable du résultat des actions humaines en terme d'utilité et implique donc une évaluation mathématique du résultat de ces actions (en fonction du rapport coût-profit). Le Produit National Brut (PNB) mesurant ce que chacun peut, en moyenne, acquérir individuellement par le jeu du marché, ou collectivement à travers l'État par la consommation ou par l'investissement est, pour les libéraux, le concept le plus réaliste et le plus pratique pour évaluer le bien-être collectif. Il en ressort que plus le PNB est élevé et plus le bien-être général est important. L'objectif poursuivi par la société doit être la Croissance du PNB ou du Produit National Net réel par tête d'habitant. Parce que l'organisation de l'économie selon les principes de la libre concurrence des individus (liberté de circulation des biens et des valeurs sans intervention de l'État), est la seule qui permette la Croissance du PNB,

les politiques qui ont en charge les intérêts de la collectivité doivent prioritairement se donner pour objectif d'assurer la croissance la plus importante possible. Il leur incombe donc de veiller à maintenir la paix sociale, sans laquelle il n'y a pas de liberté économique, tout en se gardant d'intervenir en tant qu'« *agent économique* » sur un marché en voie de planétarisation.

L'ensemble des arguments qui composent le discours libéral n'est pas pensable en dehors des postulats qui sous-tendent les valeurs modernes et occidentales et auxquels les penseurs libéraux se réfèrent chaque fois qu'ils se trouvent dans l'obligation de débattre avec des contradicteurs. L'influence des valeurs de la modernité sur la formation épistémologique de la science économique orthodoxe dont le libéralisme est l'émanation est admis par tous ou presque. Le libéralisme prend appui sur un système de valeurs, ce que Thomas Kuhn² a appelé un *paradigme*, le paradigme moderne, pour partie déjà constitué au XVIII^e siècle, au moment où le philosophe écossais Adam Smith (1723-1790), fondateur de l'économie politique anglaise fait publier en 1776 son fameux *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, le livre-manifeste de la pensée libérale.

L'écologie, une science des relations et des contextes

C'est un peu plus d'un siècle plus tard, lorsque les conséquences conjuguées de la centralisation étatique, et de l'industrialisation du capitalisme auront produit leurs effets, qu'un certain nombre de scientifiques naturalistes se retrouvera en quelque sorte au premier plan pour observer et mesurer les conséquences de l'influence de ces valeurs sur l'évolution des sociétés humaines et partant, les conséquences de cette évolution sur leur objet d'étude, la nature.

L'écologie comme science apparaît à la fin du XIX^e siècle au carrefour de plusieurs disciplines scientifiques (la pédologie, la botanique, l'agrochimie, la phytogéographie et la biologie) de la nécessité d'étudier les espèces vivantes en contexte, c'est-à-dire sur leur lieu de vie et dans le réseau de liens qui les lient aux autres espèces. Cette méthode sera spontanément adoptée par les scientifiques qui, à partir du XVII^e siècle, se lancent dans l'exploration du monde pour étudier et découvrir ce que ne pouvait leur révéler l'étude d'individus isolés dans des espaces artificiels. Il parut clair que cette approche offrait infiniment plus de potentialités. Elle impliquait que les individus en question étant fortement dépendant de leurs communautés multiples d'appartenance, il n'était possible de comprendre certaines de leurs particularités physiologiques ou comportementales, qu'en les repla-

2. Thomas Kuhn, *La structure des révolutions scientifiques*, éd. Flammarion, coll. Champs, N°115, 1983.

çant dans le système naturel de relations complexes au sein duquel ils remplissaient des fonctions particulières et dont ils dépendaient par ailleurs pour leur survie : leur milieu (l'anglicisme *environnement* ne s'imposa que plus tard sous l'influence de l'école d'écologie de l'Illinois).

Le mot « *Oekologie* » sera forgé par le biologiste allemand Ernst Haeckel (1834-1919), et utilisé pour la première fois en 1866 dans la première édition de sa *Morphologie générale des organismes*. Il est formé de deux racines grecques : *oikos* et *logos*, la science. Le mot, « *écologie* » est construit comme « *économie* » et dérive, comme le note Pascal Acot³, pour une partie, du terme indo-européen *weik*, qui désigne une unité sociale immédiatement supérieure à la maison familiale. Ce terme donna, entre autres, le sanskrit *veçah* (maison), le latin *vicus* qui désigne un quartier, et le grec *oïkos*, l'habitat, la maison. L'écologie signifie donc littéralement « *la science de l'habitat* ». Haeckel la décrit d'abord comme : « *la science de l'économie, du mode de vie, des rapports vitaux externes mutuels des organismes* », puis la définit dans le même ouvrage ainsi : « *par écologie, nous entendons la totalité de la science des relations de l'organisme avec l'environnement, comprenant au sens large toutes les conditions d'existence* »⁴. Cette définition constitue encore le fond de la plupart des définitions actuelles de l'écologie scientifique. L'écologie est une science tout entière tournée vers l'étude des relations entre les groupes. On pourrait presque dire que, pour les écologistes, et du point de vue de la priorité donnée dans l'approche de leur objet d'étude, *la relation précède l'essence*.

L'écologie, science des communautés

Victor Emile Shelford (1877-1968), pionnier de l'écologie américaine la définira lui comme « *la science des communautés* » et écrira : « *Une étude des rapports d'une seule espèce donnée avec son environnement, qui ne tient pas compte des communautés et, en définitive, des liens avec les phénomènes naturels de son milieu et de sa communauté, ne s'inscrit pas correctement dans le champ de l'écologie.* »⁵ Ce seront les théories organicistes de l'américain Frédéric Clément (1874-1945) et plus tard la systémique de Ludwig von Bertalanffy qui fourniront des éléments de compréhension des communautés biotiques, qui seront désormais considérées comme des systèmes vivants.

Cette comparaison de la communauté à un organisme biologique sera si bien établie que Daniel Simberloff la considère comme « *le premier para-*

3. Pascal Acot, *Histoire de l'écologie*, PUF, coll. *Que sais-je?*, N°2870, p. 5.

4. Ernst Haeckel, *Generelle Morphologie der Organismen*, Berlin, 1866.

5. Victor-Emile Shelford, *Animal Communities in Temperate America*, Chicago University Press, 1913.

digme de l'écologie ». C'est en réaction contre cette théorie qu'il jugeait excessive que le biologiste Sir Arthur Tansley élaborera son concept d'écosystème, à savoir « *l'ensemble formé par une communauté, son substrat géologique et son environnement atmosphérique* », pour désigner ce qu'il considère lui comme un quasi organisme. Cette théorie des écosystèmes (ou biorégion) intégrant des règnes différents, sera validée ultérieurement dans les années 20 par les travaux de l'école d'Uppsala fondée par le botaniste suédois Georg Einar du Rietz (1863-1932) (grâce à la méthode dite des « *aires minima* »), puis par ceux de Montpellier de Josias Braun-Blanquet (1883-1980) de l'École de Zurich. Après une éclipse d'une cinquantaine d'années, l'organicisme fait un retour en force dans la pensée écologiste grâce aux travaux de James Lovelock qui étudiera le caractère auto-régulé et auto-créateur de la Biosphère dans son fameux livre « *l'hypothèse Gaïa* », sous-titré « *la Terre est un être vivant* ». Et par l'effort de vulgarisation de ses travaux, entrepris par le courant culturel écologiste baptisé par le philosophe Norvégien Arne Naess « *Deep Ecology* », écologie profonde.

À l'opposé de cette approche, les modernes se représentent la nature de façon mécaniciste. Rompant avec la physique aristotélicienne et organiciste d'un Cosmos, d'une nature ordonnée, hiérarchisée et finalisée, la physique de Galilée (1564-1642), mettait en scène un espace infini de masse-énergie, mathématisable et géométrisable, une nature obéissant à des lois isotropes (présentant partout les mêmes propriétés) et causalistes (où la cause déterministe et retardée d'un phénomène est seule efficiente). Repris par tous les tenants de la modernité occidentale, ce nouveau paradigme scientifique postule, à l'inverse de toute perspective organiciste, que « *la nature ne peut s'expliquer que par elle-même et ses lois sont identiques à celles de la mécanique* »⁶. De plus, pour les libéraux, la seule unité naturelle et originaire est l'individu et c'est en lui que réside toute souveraineté. Il faut qu'il la transfère momentanément à la société pour que celle-ci puisse s'en prévaloir. L'individu (naturel, premier et principal) préexiste à la collectivité (artificielle, dérivée et conventionnelle) qui n'en est que la simple addition à un moment donné. En conséquence de quoi, l'intérêt de la totalité sociale est pour les libéraux secondaire, car constituée de la somme des intérêts particuliers qui la composent.

De l'organicisme au holisme

Découlant de l'organicisme, le holisme (mot construit selon Jacques Grinevald⁷ par l'organiciste J.C. Smuts en 1926 à partir du grec *holos*,

6. Werner Heisenberg, *La nature dans la physique contemporaine*, NRF, coll. *Idées*, 1962, p. 145.

entier), se fonde sur le constat que « *l'organisme vivant est un tout, et que ce tout est plus et autre que la somme de ses parties* ». Que l'individu ne peut-être vraiment compris dans ses aptitudes et ses besoins sans le contexte des communautés et des écosystèmes auxquels il est adapté. Le systémisme écologiste s'inspire des principes dégagés par la théorie des systèmes et la cybernétique et récuse les doctrines atomistes (subordination de l'intérêt collectif aux intérêts individuels) pour lui préférer les doctrines holistes (subordination des intérêts individuels à l'intérêt collectif). Ces points de vue contenant respectivement une part de vérité lorsqu'ils sont pensés complémentaires. Et, dans ce cadre là, l'intérêt individuel est de faire primer l'intérêt général uniquement lorsque celui ci s'identifie aussi à celui de la préservation de l'intégrité de la Biosphère. Pour être clair, le holisme écologiste a ceci de spécifique qu'il considère que l'ensemble à respecter s'étend au delà de la communauté humaine d'appartenance ou d'identification pour s'étendre à la hiérarchie des systèmes vivants, dont l'intégrité est une condition *sine qua non* de la préservation à terme de l'intérêt collectif. Pour l'écologie « *l'homme en tant qu'être vivant est indéfectiblement lié aux phénomènes matériels et énergétiques d'une des enveloppes géologique de la Terre : la Biosphère. Et il ne peut en être physiquement indépendant un seul instant.* » (Vladimir Ivanovich Vernadsky ⁸ 1863-1945).

L'écologie est téléologique

L'écologie affirme le caractère « *coopératif, ordonné et évolutif* » de tous les systèmes vivants par opposition à une interprétation strictement « *compétitive, aléatoire et non directive* » portée par les élites économiques acquises à une interprétation superficielle des travaux de Darwin ⁹. Pour l'écologie, les relations entre les êtres vivants sont essentiellement coopératives et accessoirement compétitives lorsque le système (la communauté ou l'organisme) parvient à préserver son Homéostasie, ses capacités à préserver sa stabilité face aux agressions internes et externes. Cette situation peut changer, et généraliser la compétition et les comportements d'agressions (qu'il faut distinguer de la prédation), lorsque l'ensemble ne parvient plus à faire face aux discontinuités qui le menace. C'est à la généralisation des perturbations écologiques (sociales et naturelles) que nous devons la montée des comportements relevant d'une lutte de tous contre tous, et qui ne sont qu'exceptionnels en situation normale.

7. Jacques Grinevald, *A propos de la naissance de l'écologie*, La bibliothèque naturaliste N°10, éd. Cedec, Sisteron, mars 1990, p. 10.

8. Vladimir Ivanovich Vernadsky, *La Biosphère*, Paris, 1924. Cité par J. Grinevald, *op. cit.* p. 9.

Les Anciens à l'instar d'Aristote distinguaient, à coté d'une notion de cause efficiente de nature déterministe et se déroulant du passé vers l'avenir, une notion de cause finale, de nature téléologique se déroulant de l'avenir en direction du passé. Comme le note Roberto Fondi ¹⁰ : « Cette théorie introduisait l'idée selon laquelle les phénomènes naturels ne dépendent pas seulement de causes situées dans le passé, mais aussi de causes situées dans le futur. » Pour l'écologie, l'intentionnalité est la caractéristique essentielle du comportement des êtres vivants. Les organismes vivants sont conçus et se développent « comme s'il leur fallait poursuivre intentionnellement un dessein conscient » ¹¹. L'évolution d'un être vivant est téléologique (de telos, le but), c'est à dire orientée vers un but, qui est de prendre une place particulière dans un ensemble dynamique. Il n'est donc par là par hasard, et ne se développe pas (s'il est sain) de manière aléatoire.

L'exception du vivant

D'une façon générale, les libéraux s'en tiennent à ce que Serge Latouche à appelé la métaphysique du progressisme ¹². L'idée de progrès, qui repose sur une conception linéaire et orientée du temps, sur une interprétation profondément optimiste du mouvement des sciences et des techniques et sur une valorisation intrinsèque de la nouveauté. A cette conception fondamentalement optimiste, les écologistes préfèrent une perception plus réaliste et moins teintée de métaphysique, qui s'inspire d'une autre grande loi du monde, physique celle-là, l'Entropie. L'Entropie désigne le second principe de la thermodynamique né d'un mémoire de 1824, écrit par le jeune ingé-

9. Charles Darwin a, par exemple, mis en lumière le principe de l'évolution par sélection du monde vivant. Cette définition n'implique pas nécessairement une vision linéaire de l'histoire du phénomène vivant (évolutionnisme dit « darwinisme »), mais est compatible avec une vision « buissonnante », ou circulaire et interactive des processus de transformation du vivant. Le sélectionnisme de Darwin ne nie pas la dimension intentionnelle, et donc adaptative et instructiviste de l'évolution ontogénétique (évolution de l'organe partie de l'organisme), mais la distingue de l'évolution phylogénétique (l'évolution de l'espèce partie de la biosphère). Il faut en effet distinguer ce qui relève du comportement adaptatif valable pour l'organisme sur des laps de temps courts et le rôle de la sélection, qui intervient dans l'évolution phylogénétique de façon déterminante. Le processus évolutif est fondamentalement sélectionniste à long terme et accessoirement instructiviste (au sens de Lamarck) à court terme.

10. Roberto Fondi, *La révolution organiciste*, éd. du Labyrinthe, 1986, p. 74.

11. Edouard Goldsmith, *Les vrais résultats de la croissance*, in « *Le recours aux forêts* » N°6 p. 47. (22 rue Jules Ferry, 95240 Cormeilles)

12. Serge Latouche, *Métaphysique du progressisme*, intervention au 1^{er} colloque du recours aux forêts, le dimanche 11 janvier 1998.

nieur militaire français Sadi Carnot (1796-1832), dont l'objet était l'étude de l'économie des machines à vapeur. La conclusion de ce mémoire, qui, améliorée par l'autrichien Rudolf Clausius (1822-1888), va donner naissance à la loi de l'entropie, s'inspire d'un fait élémentaire : la chaleur s'écoule naturellement du corps le plus chaud au corps le plus froid. Carnot en déduit que, inversement, le passage de la chaleur d'un corps froid à un corps chaud ne peut se faire sans l'intervention d'un travail. Autrement formulé : une fois que la chaleur s'est totalement diffusée dans un système clos, on ne peut à nouveau la diffuser que par une intervention extérieure, un travail. La conséquence la plus générale est qu'il y a une dégradation continue et irréversible de l'énergie dans n'importe quel système clos. Désignant la mesure de la dissipation ou du désordre, la loi de l'Entropie est aussi l'énoncé général à partir duquel peuvent se comprendre tous les phénomènes de dégradation d'énergie, ainsi que leur caractère irréversible.

Nicholas Georgescu-Roegen (1906-1994), mathématicien et théoricien d'une bioéconomie se rattachant par bien des points à l'école institutionnaliste (ou culturaliste) économique initiée par Thorstein Veblen (1857-1929), demande, quant à lui, de ne pas restreindre l'entropie au seul domaine de l'énergie, mais de l'étendre aussi à la matière : car qu'est-ce que l'usure des matériaux, sinon une forme particulière d'entropie? Celui-ci publiera en 1973 son livre *La décroissance*¹³, une analyse thermodynamique appliquée à l'économie et démontrant l'irréversibilité du cycle de transformation des énergies et des matières et donc les limites matérielles de la croissance économique prônée par les libéraux. Le processus économique consistant pour l'essentiel selon lui en un prélèvement de matières à basse entropie dans les stocks de ressources « libres » ou accessibles mais limitées et en un rejet de matière à haute entropie, aggravant ainsi le phénomène de dissipation de ressources indispensables mais non renouvelables¹⁴.

Edouard Goldsmith, le directeur de la revue *The Ecologist*, met pour sa part en doute la viabilité de l'entropie pour rendre compte des lois du vivant¹⁵, comme le fait, à la suite de l'allemand Wilhelm Ostwald (1853-1932), l'école énergétiste en économie, tout en admettant sa pertinence pour rendre compte des lois physiques de l'inerte. Au regard des lois phy-

13. Nicholas Georgescu-Roegen, *La Décroissance*, rééd. 1996 par les éditions Sang de la terre, Paris, avec une préface de Jacques Grinevald et Ivo Rens.

14. Cf. sur ce point voir Nicholas Georgescu-Roegen, « *La dégradation entropique et la destinée prométhéenne de la technologie humaine* », in *La décroissance*, op. cit., p. 180, et passim.

15. Edouard Goldsmith, *La loi de l'entropie s'applique-t-elle au monde réel?*, in *Le défi du XXI^e siècle, une vision écologique du monde*, éd. du Rocher, Paris, 1994, p. 402.

siques, la vie constitue ainsi un phénomène de boucles syntropiques qui compense temporairement par son « *travail* » l'inéluctabilité de la dégradation entropique. Le phénomène vivant est désormais perçu comme une exception, une formidable mais fragile exception dont les caractéristiques contredisent temporairement l'entropie fondamentale de l'énergie et de la matière. La vie se maintient à l'intérieur d'ensembles organisés et diversifiés en compensant temporairement la mort, l'Entropie, le processus fatal et continu de dissipation de désorganisation et d'homogénéisation des masses-énergie abandonnées par la vie.

De la bio-diversité à la bio-complexité

Jean Dorst écrivait « *le maintien de la diversité de la nature et des espèces est la première loi de l'écologie.* »¹⁶ Aujourd'hui, de nombreux penseurs écologistes défendent la thèse selon laquelle un système, en augmentant sa diversité, élargit la gamme des pressions écologiques auxquelles il est capable de faire face. En un mot que la bio-diversité accroît la stabilité d'un système en augmentant ses possibilités d'adaptation aux discontinuités qui le menacent.. Nous dirons plutôt que c'est l'accroissement de la complexité (à ne pas comprendre avec la diversité) qui augmente la stabilité du vivant. Même si, évidemment, la diversité des parties d'un ensemble est la condition sine qua non de sa capacité de complexification. Il faut comprendre le terme « complexe » dans son sens étymologique, « *ce qui est tissé ensemble* » (voir sur ce sujet l'œuvre d'Edgard Morin¹⁷), non pas les parties différentes d'un conglomerat aléatoire, mais les parties ordonnées d'un système vivant. Pour être plus clair, la diversité n'est facteur de stabilité pour les systèmes vivants que si les parties sont complémentaires, homéothéliques (terme forgé par E. Goldsmith¹⁸ à partir des racines grecques *Homoios*, le même, et *telos*, le but) c'est-à-dire de simplement différenciées, deviennent « complexes », c'est-à-dire organisées en écosystème, à l'intérieur duquel ils remplissent tous une fonction compatible avec la préservation de l'écosystème tout entier.

16. Jean Dorst, professeur au Muséum d'histoire naturelle de Paris, in *Géopolitique* n°27, entretien, p. 63.

17. En particulier : Edgar Morin, *La complexité humaine*, éd. Flammarion, coll. *Champs*, N°189, 1994.

18. Edouard Goldsmith, *Le défi du XXI^e siècle, une vision écologique du monde*, éd. du Rocher, Paris, 1994, p. 402.

L'écologie est biocentrique

Les valeurs modernes postulent un humanisme anthropocentrique, c'est-à-dire la conception d'un homme à qui son statut d'être rationnel confère une valeur morale rendant ses intérêts moralement plus importants que les intérêts de la nature dans son ensemble. Une nature qui n'est plus perçue que comme ressource tout entière dévolue au bien-être du genre humain, avec la valeur utilitaire que lui confère ce statut ¹⁹. Or, les écologistes les plus conséquents portent contre la civilisation universaliste et anthropocentriste occidentale une critique comparable à celle qui fut adressée, souvent à juste titre, aux nationalismes durant le XX^e siècle. La critique qui fut instrumentalisée contre les nationalismes s'articulait autour d'un processus de relativisation des appartenances nationales et ethniques par le dessus, en valorisant l'appartenance zoologique à l'espèce humaine. Et par le dessous en défendant les communautés locales, les petits peuples opprimés par les regroupements et les annexionnismes nationaux. De la même manière, les écologistes radicaux relativisent l'appartenance à l'espèce humaine et dénoncent l'attitude spéciste (l'égoïsme d'espèce comparable en tout point au racisme) en rappelant qu'au delà de l'humanité nous appartenons à la communauté biotique planétaire, la Biosphère, et que notre solidarité doit s'exercer à l'endroit des animaux, des plantes et de toute vie en général. Cette Biosphère est organisée à la base en communautés peuplant des écosystèmes et nous sommes reliés par notre culture, notre ethnie, ou notre histoire à des communautés intermédiaires, à l'intérieur desquelles notre existence sociale prend une signification. C'est donc dans ses formes d'organisation que nous devons chercher à comprendre, puis respecter et aimer la nature. Non pas de façon abstraite et globale, mais de façon concrète en respectant sa diversité et son organisation. L'écologie postule que tout être vivant mérite le respect moral. Ce postulat, contrairement à ce qu'écrivit Luc Ferry ²⁰, n'implique a priori aucun égalitarisme. Il est compatible avec une attitude différencialiste dans l'esprit de ce qu'écrivait Claude Lévi-Strauss, dans son livre *Le Regard éloigné* en 1983. Ce point de vue consistant à considérer comme normale une attitude de « préférence » ou de sur-valorisation d'une espèce plutôt qu'une autre, liée à des phénomènes d'identification, d'utilité, de co-appartenance ou de rareté. Ce biocentrisme n'est pas incompatible, à la rigueur, avec un humanisme châtié, protégeant l'homme dans sa totalité, non pas seulement comme être pensant, comme être rationnel,

19. Voir à ce sujet l'article de Wolfgang Sachs, « *Le culte de l'efficacité absolue* » dans la revue MAUSS N°3, nouvelle série.

20. Luc Ferry, *Le nouvel ordre écologique*, éd. Grasset, 1992.

mais aussi et d'abord comme être vivant complet, dans toutes ses dimensions, y compris physiques et spirituelles.

L'écologie contre le libéralisme

En effet, avant que d'être une crise de notre mode de production, de redistribution des richesses ou de dégradation de nos biotopes, la crise écologique est bien une crise relationnelle avec les mondes dans lesquels nous évoluons. En cela, intégrer la culture écologique dans notre champ de réflexion et d'action, c'est reconnaître que, parallèlement à la destruction des écosystèmes, c'est à la dégradation de notre humanité que nous assistons. Cette dévastation sans équivalent nous bouleverse parce qu'elle nous montre en quoi nous ne nous retrouvons plus dans le monde, en quoi il nous est devenu étranger, en quoi, finalement, notre existence s'est appauvrie. Et puisque c'est au travers de sa culture qu'un peuple, qu'un homme, comprend le monde et lui est relié, c'est bien sur le chemin d'une véritable révolution culturelle que nous devons nous engager. Nous devons nous interroger, non pas tant sur les remèdes à apporter à des pollutions que sur ce qui a permis qu'elles adviennent. La catastrophe serait que, ignorant les causes profondes de ces phénomènes, à savoir l'état de notre culture et les liens que nous établissons avec le monde, nous nous contentions de n'apporter qu'une réponse technique à des problèmes qui sont d'abord des signes. Comme une maladie est le signe d'une inadéquation entre une manière de vivre et les lois naturelles, nos pollutions sont les signes d'une inadéquation entre la civilisation industrielle et capitaliste et les lois du monde. Il est illusoire de croire que nous arriverons à limiter la grande destruction à laquelle nous assistons, en instituant des réglementations de protection environnementales, qu'elles soient d'inspiration libérale, socialiste ou mêmes prétendument écologiste. Car c'est le contrôle technocratique qui s'accroîtra alors, sans que soient remises en question les causes fondamentales des problèmes. Le remplacement des normes technocratiques de gestion capitaliste par celle des normes technocratiques de gestion pseudo-écologiste, ne nous réconciliera pas avec le monde.

Si l'écologie n'était qu'une science, même une aristo-science — et puisqu'il est entendu pour nous que la science ne produit pas de valeurs mais fournit des moyens — on pourrait juger abusif l'utilisation qu'en font de nombreux penseurs ou encore des mouvements politiques culturels et associatifs pour définir leur démarche. On pourrait alors penser que nous ne devons cette situation qu'à la confusion des idées qui règne dans notre société et au caractère particulièrement polysémique de ce mot. Mais l'écologie précisément n'est pas une science. Ou plutôt, l'écologie préexiste à l'apparition du mot que l'on a créé pour la désigner à la fin du XIX^e siècle

en Europe. Elle est une méthode au sens étymologique du terme *méthodos*, un cheminement qui est aussi une vision du monde. Elle est en fait le nom qu'a porté le retour d'une démarche que je qualifierais de traditionnelle dans les sciences occidentales. L'écologie est, selon nous, le nom moderne (et toujours problématique) qu'a emprunté la pensée « cosmique », caractéristique de toutes les cultures traditionnelles, au moment de refaire surface au cœur même de la modernité. Cette définition, quoique d'apparence emphatique, ne surprendra pas ceux qui étudient les similitudes troublantes existant entre le monde de la science et celui des mythes fondateurs ²¹.

L'écologie, nous l'avons vu, est une culture qui nous porte à vouloir connaître les lois à l'œuvre dans le monde afin de mieux penser, de mieux comprendre et donc de mieux agir sur les problèmes auxquels nous sommes confrontés. Aux antipodes des utopies économiques du XVIII^e et des utopies sociales du XIX^e siècle, l'écologie s'oppose à toute réflexion décontextualisée, et finalement à toute utopie (*u-topos*, sans le lieu). Pour les écologistes et au contraire des libéraux, l'économie n'est pas une sphère d'activité humaine autonome, fonctionnant selon ses propres lois et pour ses propres fins, indépendamment des nécessités et des lois qui gouvernent tous les autres processus à l'œuvre dans la nature. Un des animateurs de cette nouvelle écologie déclarait récemment : « *Nous nous inscrivons en rupture avec l'économisme dans sa prétention à réduire notre rapport au monde, notre rapport aux autres et à soi, à une somme d'intérêts matériels, à une marchandise et donc à une quantité de cet équivalent universel qu'est l'argent, et à l'aune duquel on veut saisir, mesurer, maîtriser, réquisitionner, instrumentaliser, bref, "arraisonner" — dirait Heidegger — la totalité du vivant. Évidemment, nous ne nions pas pour autant l'importance et la nécessité des fonctions de production, d'échange et de consommation. Mais ces fonctions restent pour nous indissociables des rapports sociaux, politiques et culturels, bref d'une identité collective dans laquelle elles s'enracinent, se subordonnent et s'harmonisent. Ainsi, la fonction économique reste "contextualisée" (embedded selon la terminologie de Karl Polanyi ²²), c'est-à-dire insérée dans un espace social, politique, culturel, mais aussi plus largement naturel et vivant que nous nommons écosystème ou Biosphère. De cette manière holiste, nous envisageons l'économie, non pas comme l'avoir ou le paraître individuel, mais bien comme participant et devant participer de l'être ensemble d'une communauté vivante.* » ²³

21. Voir pour une introduction à ce sujet les livres de Jean-François Gauthier, *L'univers Existe-il?*, éd. Actes Sud, 1995. Patrick Trousson, *Le recours de la science au mythe*, éd. l'Harmattan, coll. Conversciences, 1995. Fritjof Capra, *Le tao de la physique*, éd. Tchou, Paris, 1979.

22. Karl Polanyi, *La grande transformation*, 1944.

23. Karl Polanyi, *La grande transformation*, 1944.

L'écologie comme mouvement culturel, est donc en quelque sorte un mouvement « *topique* » qui consiste en une valorisation à priori de la diversité organisée du vivant (la biocomplexité), cette diversité menacée des espèces, des paysages et des cultures qui font la beauté et la richesse du monde que nous aimons. L'écologie ne consiste pas en une simple succession de revendications à caractère environnemental ou en on ne sait quel projet d'unification planétaire sous les auspices d'une spiritualité de pacotille. Elle est un mouvement de décolonisation intégral qui se propose de mettre fin à la colonisation multiforme (économique, culturelle et technologique) du monde par la civilisation industrielle moderne et l'idéologie libérale, pour que reprenne la poursuite de la différenciation et du perfectionnement de la vie sous toutes ses formes.

LA DOCTRINE SOCIALE DE L'ÉGLISE FACE AU LIBÉRALISME

ABBÉ GUILLAUME DE TANOÛARN

Tout a été dit sur la doctrine sociale de l'Église et les synthèses abondent, foisonnantes de références, souvent marquées par leur temps mais manquant peut-être l'essentiel, l'attitude initiale, qui a donné naissance à ce magistère ecclésiastique si particulier.

C'est au XIX^e siècle que les papes éprouvent le besoin d'énoncer une doctrine sociale. Jamais auparavant un pontife romain ne s'est risqué à donner *ex professo* des leçons au rois et aux princes. Il y eut certes des tentatives pour élaborer un droit de la guerre et de tous temps, depuis le fameux édit de Milan en 313, des pontifes se sont dressés pour protéger la paix. L'exemple le plus célèbre est celui de saint Ambroise évêque de Milan imposant à Théodore de faire pénitence avec la cendre et le cilice à cause du massacre indu de prisonniers à Thessalonique. Les interventions des conciles dans le droit de la guerre au Moyen Âge, l'instauration de la trêve de Dieu sont choses trop connues pour qu'on ait à y insister davantage. Elles reflètent l'idée que l'autorité spirituelle est en soi supérieure à l'autorité temporelle et peut la diriger vers son salut. Les papes, en lutte contre l'empereur, ont mis cinq siècles à imposer leur indépendance; ils ont même prétendu — chose unique dans l'histoire de l'humanité — à une véritable et concrète supériorité temporelle sur le pouvoir temporel lui-même. Revendiquant en quelque sorte l'héritage spirituel des empereurs romains, le pape Boniface VIII se voulait « *le roi de tous les rois de la terre* », selon une formule que l'on attribue

déjà à saint Thomas d'Aquin dans le *De regno* et qui est sans doute de son disciple Ptolémée de Lucques au début du XIV^e siècle.

Une antimodernité catholique

Si loin que soient allés certains papes dans leur prétention à la domination universelle, ils ne se sont jamais posés en révolutionnaires; jamais ils n'ont dénoncé l'injustice sociale; jamais ils n'ont donné au monde des leçons de sociabilité, allant aux principes mêmes de la vie sociale. On peut penser pourtant que l'esclavage ou le servage auraient pu donner matière à contestation; ces institutions sociales étaient-elles conformes à l'Évangile? Spontanément un moderne dit : non. Mais saint Paul lui-même, dans l'Épître à Philémon, manifeste un autre comportement : il recommande à Philémon, dans ce bref billet, d'aimer son esclave, devenu chrétien... Il ne lui demande pas de l'affranchir. Il ne prend en aucune façon position contre l'esclavage. C'est lentement et tout naturellement que le christianisme fera disparaître cette institution en prêchant : « *Tu aimeras ton prochain comme toi-même* ». Cela n'empêchait pas les apôtres d'ordonner : « *Soyez soumis à toute autorité même désagréable* », ce qui se comprend aisément puisque « *tout pouvoir vient de Dieu*. » (Rom. XIII)

Il apparaît, pour le dire d'un mot, que l'Église a toujours revendiqué un pouvoir spirituel face au temporel mais qu'elle n'a jamais remis en cause ni les fondements culturels d'une société donnée, ni l'exercice d'un pouvoir temporel même rude ou hostile.

Au XIX^e siècle, tout change. L'Église réalise peu à peu que l'ordre qui se constitue en Occident est antichrétien à sa naissance même et Pie IX, qui avait d'abord sympathisé avec les idées nouvelles, donne une forme définitive à la méfiance des papes qui l'avaient précédé, de Pie VI à Grégoire XVI. Dans la dernière proposition du Syllabus, il n'hésite pas à condamner ceux qui pensent que « *le Pontife romain peut et doit se réconcilier et transiger avec le progrès, le libéralisme et la civilisation moderne* ». En ce 8 décembre 1864 est déclarée l'idée que le libéralisme subvertit l'ordre humain et que la civilisation moderne s'oppose à la vraie civilisation... Le Syllabus va devenir — jusqu'aujourd'hui en quelque sorte — le symbole de l'antimodernité catholique. En 1925, lorsque Jacques Maritain écrit « *Antimoderne* », il est dans la mouvance de Pie IX.

Dès sa naissance, la Doctrine sociale de l'Église est donc antimoderne — il faudrait peut-être monnayer ce terme un peu obscur par deux qualificatifs : cette doctrine est anti-individualiste et antilibérale. Pourquoi donc l'Église s'insurge-t-elle contre le libéralisme alors qu'elle ne s'est pas élevée contre l'esclavage? C'est qu'elle se sait attaquée; elle se met en quelque sorte en état de siège. Voici par exemple comment Pie IX définit la civi-

lisation moderne : « *Si sous le nom de civilisation, il faut entendre un système inventé précisément pour affaiblir et peut-être pour renverser l'Église, non jamais le Saint Siège et le Pontife romain ne pourront s'allier avec une telle civilisation.* » J'entends déjà certains lecteurs évoquer respectueusement la possibilité d'une paranoïa pontificale. Ils feraient fausse route car Pie IX reconnaît dans le même document que « *les défenseurs de la civilisation moderne se disent souvent les vrais et sincères amis de la religion* ». Les condamnations de Pie IX portent donc essentiellement non sur les intentions des personnes mais sur des doctrines; le pape évoque « *le libéralisme* »; quant à ce qu'il appelle « *le progrès* », on peut penser que c'est du progrès de l'individualisme dont il s'agit d'abord... Mais l'individualisme n'est rien d'autre au fond que le libéralisme social. C'est autour de cette notion que le débat se précise.

Léon XIII va succéder à Pie IX en 1878; on peut dire que tout l'effort de son pontificat sera d'exploiter le syllabus de Pie IX et d'expliquer la condamnation du « *libéralisme* » fulminée par son prédécesseur auquel on l'oppose trop facilement aujourd'hui. Certes Léon XIII paraît moins réactif, plus ouvert que Pie IX... Mais lorsque dans l'encyclique *Rerum novarum* en 1891, il défend la condition de l'ouvrier, que fait-il sinon appliquer au domaine social la thématique de Pie IX? Comme le note avec intrépidité Emile Poulat, « *du Syllabus à Rerum novarum, le lien est intrinsèque* »... Ici et là, on constate la même défense de l'ordre naturel, la même exaltation d'une loi naturelle qui est au-dessus des caprices parfois ravageurs de la liberté humaine. Contre la religion de la liberté, l'Église ne se lassera pas d'élever la requête de l'Ordre et le jugement de la Loi.

Face aux débordements du libéralisme économique, prêt à rompre tous les liens et à casser les solidarités entre les hommes au nom du profit, Léon XIII ne se lassera pas d'exalter la société chrétienne, son organicité naturelle et son harmonie surnaturelle. Il est particulièrement clair à cet égard dans l'encyclique *Tametsi* publiée le 1^{er} novembre 1900 à l'occasion du Grand jubilé : « *On prétend que la société civile est assez forte pour se suffire à elle-même, qu'elle peut prospérer sans le secours des institutions chrétiennes et qu'elle peut arriver par son seul effort au but qu'elle poursuit [cette erreur s'appelle le "naturalisme"]*. Aussi préfère-t-on une administration purement profane pour le gouvernement de la société et ne voit-on dans la discipline civile et dans la vie publique des peuples que des vestiges de moins en moins nombreux de la religion traditionnelle. Mais les hommes ne voient pas assez ce qu'ils font. Car si l'on supprime la sanction divine du bien et du mal, les lois perdent fatalement l'autorité qui en est le principe et la justice s'écroule : or ce sont là les deux liens les plus solides et les plus nécessaires de la société civile. Même si l'on supprime l'espérance et l'attente des biens immortels, l'homme se tournera avec avidité vers

les jouissances mortelles et chacun travaillera selon ses forces pour se les attirer le plus possible. De là les rivalités, l'envie, la haine; de là les plus noirs projets, la prétention de renverser tout pouvoir et des plans insensés de ruines générales. Ni paix à l'extérieur ni sécurité à l'intérieur, c'est le bouleversement de la vie sociale par tous les crimes. » Le message du souverain pontife n'a pas vieilli : certes il fait référence à un état de la société aujourd'hui dépassé où demeureraient davantage de valeurs chrétiennes; mais il est clair qu'il s'élève en cette année 1900 à une problématique qui est rien moins que celle de la civilisation. Étonnante et précoce lucidité à l'usage du XX^e siècle, le premier siècle totalitaire de l'histoire de l'humanité.

Une guerre de civilisation

Le pape saint Pie X, successeur de Léon XIII entre 1903 et 1914, n'a pas hésité à employer lui-même ce terme de « *civilisation* » : « *Non la civilisation n'est plus à inventer ni la cité nouvelle à bâtir dans les nuées. Elle a été; elle est. C'est la civilisation chrétienne, c'est la cité catholique.* » Cette apostrophe fameuse de la *Lettre sur le Sillon* (condamnant la démocratie chrétienne) marque bien à la fois la continuité entre l'enseignement social de Léon XIII et celui de saint Pie X et le progrès de la réflexion pontificale. Curieusement, il faudra attendre les années trente, Saint Exupéry, Fabrigues et quelques non-conformistes pour que s'affirme la nécessité d'une défense de la civilisation et pour beaucoup, ce sont seulement les événements de Mai 68 qui ont, de façon visible, mis en cause la civilisation — je pense au concept de « *guerre de civilisation* » élaboré par Jules Monnerot dans *Sociologie de la Révolution* (1969). On peut dire que sur ce point le magistère pontifical a anticipé notre réflexion et que son poste d'observation reste valable aujourd'hui. La crise que traverse notre société individualiste est à la fois si élémentaire et si totale qu'on peut l'appeler une crise de civilisation, une crise du lien social qui fait de l'homme un homme. On s'aperçoit aujourd'hui que non seulement l'existence des « sociétés naturelles » traditionnelles est frappée d'inévidence mais que le social tend à disparaître comme enjeu réel au moment même où à travers l'humanitaire sous toutes ses formes, on exploite des solidarités de plus en plus virtuelles, sans contenu et sans efficience quotidienne, uniquement réduites à l'image qu'elles donnent à voir.

Alain Besançon dans *La confusion des langues* a bien noté combien cette prédication pontificale était essentiellement fondée sur une certaine idée du droit naturel et qu'elle n'est en rien un discours confessionnel. C'est, du reste, la signification profonde du fameux ralliement des chrétiens à la République : dans l'esprit du pape il ne s'agissait pas d'adopter un esprit républicain, mais d'être capable de travailler avec tous les hommes de bonne

volonté à la défense de la civilisation. Saint Pie X tient le même discours d'une manière plus militante : « *Que tous, tant qu'ils sont, et les catholiques et ceux qui ont au cœur le simple amour du juste et de l'honnête, se joignent à nous pour le bien commun et la prospérité de la patrie.* » (Allocution *Festivitas* du 15 avril 1907)

C'est avec Pie XI que la doctrine sociale de l'Église prendra un aspect beaucoup plus explicitement confessionnel. Ce pontife a une haute idée du rôle de l'Église dans la société; il défend non seulement les principes chrétiens mais le pouvoir de l'institution ecclésiastique. Dans son encyclique programmatique *Ubi arcano* du 23 décembre 1922, il est déjà très clair : « *Ayant été seule constituée par Dieu interprète et gardienne de ces vérités et de ces préceptes, l'Église seule aussi jouit à jamais du pouvoir efficace d'extirper de la vie publique, de la famille et de la société civile la plaie du matérialisme qui y a déjà opéré tant de ravages, d'y faire pénétrer les principes chrétiens bien supérieurs aux systèmes des philosophes sur la nature spirituelle ou l'immortalité de l'âme, d'opérer le rapprochement de toutes classes de citoyens et d'unir le peuple tout entier par les sentiments d'une profonde bienveillance et "par une certaine fraternité" (saint Augustin); de défendre la dignité humaine et de l'élever jusqu'à Dieu, de corriger enfin et d'améliorer les mœurs publiques et privées de façon que tout soit pleinement soumis au Dieu qui voit les cœurs, que le sentiment sacré du devoir soit la loi de tous, particuliers, gouvernants et même des institutions publiques et qu'ainsi le Christ soit tout en tous.* »

Ce texte est un peu long; qui le lit attentivement y aperçoit deux choses : matériellement, Léon XIII et Pie XI ont les mêmes préoccupations sociales; mais formellement, Pie XI, que l'on appellera « *le pape de l'action catholique* », confie à l'Église elle-même le soin de mettre en application les principes défendus par Léon XIII. Alors que saint Pie X en appelait encore à une sorte d'union sacrée de tous les hommes de bonne volonté, Pie XI confie à l'Église seule « *le pouvoir d'unir le peuple tout entier* » (je le cite).

Une telle ambition fait la grandeur du pontificat de Pie XI, mais aussi sa faiblesse qui est une sorte de démesure... On sait qu'à deux reprises au moins, ce pape autoritaire eut une formule pour le moins malheureuse : « *L'Église catholique, elle aussi, est totalitaire* » (Discours à la CFTC, 1938). C'est la précision « *elle aussi* » qui paraît la plus inquiétante, surtout en 1938, alors que Hitler et Staline sont en train de se partager l'Europe. Pie XI, quelles que soient les qualités de son enseignement, voulut donner à l'Église une tâche qui n'avait jamais été la sienne au cœur même de la société. Très logiquement, c'est sous son pontificat que l'on voit apparaître le fameux « *problème des laïcs* » : pour lui, il faut que les laïcs chrétiens militent dans l'Église, développent une politique chrétienne, constituent un peu partout des « *partis catholiques* » — comme si le mot avait un sens! C'est en tout cas

dans cette perspective de conquête du monde par l'Église et de militantisme catholique que s'explique, dès 1926, la condamnation de l'Action Française et plus tard celle des Cristeros au Mexique. La politique de Pie XI est essentiellement cléricale. C'est moins une « doctrine sociale de l'Église » que la définition — ambitieuse encore une fois — d'une stratégie ecclésiastique sur le monde...

Ambiguïtés et bonheurs de Pie XI

On a dit que Pie XI était « un pape de gauche ». Au-delà du flou de l'étiquette, l'appellation est contestable comme le montre la politique italienne de ce pontife : pour complaire à Mussolini et pour réaliser avec lui la « catholicisation » de l'État italien qui lui a été promise en 1929, le pape n'hésite pas à destituer de sa chaire le moderniste antimussolinien Buonaïuti; il ne proteste pas lorsque Don Sturzo, leader démocrate chrétien, est contraint à l'exil et facilite la liquidation du Parti populaire. Par ailleurs, il acceptera que les éclaireurs catholiques soient incorporés à une organisation d'État. Mais ces positions paraissent surtout circonstancielles : très tôt du reste (dans l'encyclique *Non abbiamo bisogno*) Pie XI proteste contre la prétention de l'État italien à contrôler l'éducation. Dès 1929 (l'année même des accords du Latran), l'encyclique *Divini illius magistri* avait réaffirmé le rôle de l'Église éducatrice face à l'État fasciste. Là encore, la revendication de Pie XI est surtout cléricale. Sa politique pourrait ainsi se définir comme un opportunisme cléricale; on est loin de la noblesse de Pie X (de Pie IX et de Léon XIII) défendant la Cité...

On retient aujourd'hui que c'est sous son pontificat que se détermine la critique des idéologies totalitaires — le communisme, condamné en 1937 dans l'encyclique *Divini redemptoris* comme « une contrefaçon de la Rédemption des humbles » et le nazisme : dans l'encyclique *Mit brennender Sorge* il s'insurge en effet « contre ceux qui élèvent la race, le peuple ou l'une de ses formes précises, des représentants du pouvoir de l'État ou d'autres éléments fondamentaux de la société humaine au rang de norme suprême de tout, y compris des valeurs religieuses ».

Pie XI oppose donc aux totalitarismes d'État l'organisation ecclésiastique : la perspective est grandiose mais il apparaît rapidement que, sur le terrain, les catholiques, parce qu'ils sont invités à se couper de la société réelle, perdent de l'influence. Sous le pontificat de Pie XI, tout est estampillé « catholique », même le roman (F. Mauriac) ou la philosophie (M. Blondel). Cette centralisation culturelle apparaîtra, avec le recul, comme dérisoire et produira, par réaction, le ralliement au monde du concile Vatican II. Pie XI maintient la critique traditionnelle du libéralisme mais elle

perd sa crédibilité, en quittant le plan des principes purs pour prendre place dans le dispositif pontifical de conquête universelle.

Son enseignement, si on le dégage de l'actualité dans laquelle il s'insère, garde pourtant une force étonnante. Dans l'encyclique *Quadragesimo anno* (15 mai 1931), il célèbre l'anniversaire de la première encyclique sociale *Rerum novarum* (1891) signée par Léon XIII. Il rappelle avec force l'enseignement de son prédécesseur sur le rapport entre capital et travail. Le propos, équilibré, est dépourvu de toute ambiguïté : « *Non res sine opera nec sine re potest opera consistere* » écrivait Léon XIII dans un latin définitif. Pie XI commente : « *Il serait radicalement faux de voir soit dans le seul capital soit dans le seul travail la cause unique de tout ce que produit leurs efforts combinés : c'est bien injustement que l'une des parties contestant à l'autre toute efficacité en revendiquerait pour soi tout le fruit.* » Le principe est clair. Voici maintenant une description de la situation de fait : « *Certes le capital a longtemps réussi à s'arroger des avantages excessifs. Il réclamait pour lui la totalité du produit et du bénéfice, laissant à peine à la classe des travailleurs de quoi refaire ses forces et se perpétuer. Une loi économique inéluctable assurait ou voulait que tout le capital s'accumulât entre les mains des riches. La même loi condamnait les ouvriers à traîner la plus précaire des existences dans un perpétuel dénuement. La réalité, il est vrai n'a pas toujours et partout répondu exactement à ces postulats du libéralisme manchesterien. On ne peut toutefois nier que le régime économique et social n'ait incliné d'un mouvement constant dans le sens qu'ils préconisaient. Aussi personne ne s'étonnera de la vive opposition que ces fausses maximes ont rencontré...* ». La critique du libéralisme est patente; immédiatement après, le pape met en garde contre le socialisme : « *Aussi bien aux ouvriers victimes de ces pratiques sont venus s'adjoindre des intellectuels qui, à leur tour, dressent à l'encontre de cette prétendue loi un principe moral qui n'est pas mieux fondé : tout le produit et tout le revenu, déduction faite de ce qu'exigent l'amortissement et la reconstitution du capital, appartient de plein droit aux travailleurs. Cette erreur est certes moins apparente que celle de certains socialistes qui prétendent attribuer à l'État ou comme ils disent socialiser les moyens de production. Elle n'en est que plus dangereuse...* »

Étonnante lucidité, surprenante actualité de cette réflexion sur la nocivité sociale de toutes les théories de la valeur-travail! Comme cela s'applique bien à l'individualisme revendicateur qui tue ce qu'il touche, hier comme aujourd'hui!

Condamnation du libéralisme économique

Mais le pape n'oublie pas par ailleurs de condamner le principe même de ceux qui prennent le capital comme fin ultime de l'économie : « *On ne peut attendre de la libre concurrence l'avènement d'un régime économique bien*

ordonné. C'est en effet de cette illusion comme d'une source contaminée que sont sorties toutes les erreurs de la science économique individualiste. Cette science supprimant par oubli ou par ignorance le caractère social et moral de la vie économique pensait que les pouvoirs publics doivent abandonner celle-ci affranchie de toute contrainte, à ses propres réactions. [Elle affirme sans preuve que] la liberté du marché et la concurrence lui fournissent un principe directif plus sûr que l'intervention de n'importe quelle intelligence créée. Sans doute, dans de justes limites, la concurrence est chose légitime et utile. Jamais pourtant elle ne doit servir de norme régulatrice à la vie économique. » Existe-t-il langage plus clair? Le libéralisme économique se trouve ici bel et bien condamné. La loi du marché? « Cette main cachée surhumaine » sensée diriger les échanges est déclarée purement imaginaire. L'Église qui depuis Grégoire XVI, Pie IX et le Syllabus a condamné de façon cinglante le libéralisme politique, ne peut pas ne pas condamner de la même façon le principe du libéralisme économique.

Sur ce point Jean-Paul II n'est pas très éloigné de Pie XI : « Après l'échec du communisme, peut-on dire que le capitalisme est le système social qui l'emporte et que c'est vers lui que s'oriente l'effort des pays qui cherchent à reconstruire leur économie et leur société? La réponse est évidemment complexe. Si sous le nom de "capitalisme" on désigne un système économique qui reconnaît le rôle fondamental et positif de l'entreprise, du marché, de la propriété privée et de la responsabilité qu'elle implique dans les moyens de production, de la libre créativité humaine dans le secteur économique, la réponse est sûrement positive même s'il serait peut-être plus approprié de parler d'économie d'entreprise ou d'économie de marché ou simplement d'économie libre.

Mais si, par "capitalisme" on entend un système où la liberté dans le domaine économique n'est pas encadrée par un contexte juridique ferme qui la met au service de la liberté humaine intégrale et la considère comme une dimension particulière de cette dernière, dont l'axe est d'ordre éthique et religieux, alors la réponse est nettement négative. La solution marxiste a échoué mais des phénomènes de marginalisation et d'exploitation demeurent dans le monde, spécialement dans le Tiers monde, de même que des phénomènes d'aliénation humaine, spécialement dans les pays les plus avancés. Certes la chute du système communiste élimine dans de nombreux pays un obstacle pour le traitement approprié et réaliste de ces problèmes mais cela ne suffit pas à les résoudre. Il y a même un risque de voir se répandre une idéologie radicale de type capitaliste qui refuse de prendre en considération ces problèmes, admettant a priori que toute tentative d'y faire face directement est vouée à l'échec et qui, par principe, en attend la solution du libre développement des forces du marché. »

Ce texte date de 1991. Il est tiré de *Centesimus annus*, l'encyclique rédigée pour le centenaire de *Rerum novarum* de Léon XIII. On a beaucoup glosé

à l'époque sur le fait que Jean-Paul II semblait se rapprocher du modèle libéral. Le long extrait que nous produisons montre qu'il n'en est rien. On retrouve le souci d'équilibre qui était celui de Pie XI : « *Sans doute dans de justes limites, la concurrence [Jean-Paul II dit : le marché] est chose légitime et utile. Jamais elle ne doit servir de norme régulatrice* » affirmait Pie XI dans *Quadragesimo anno*... Ici et là, on constate la même réserve vis-à-vis du capitalisme comme système.

Ordre social ou ordre moral

Il faut dire néanmoins que les motivations ultimes sont différentes : l'attitude de Pie XI procède de l'anti-individualisme affiché depuis toujours par l'Église qui, du coup, jusqu'à Pie XII inclusivement, restera une force objectivement contre-révolutionnaire et proche de ce que René Remond appelle « *la droite légitimiste* ». La préoccupation sociale de Léon XIII rejoint le mouvement des catholiques sociaux qui, en France, groupé autour du Marquis de La Tour du Pin, semblait très proche du courant monarchiste qu'incarnera Charles Maurras. Au nom d'un idéal organique de concorde des classes, on condamne logiquement le capitalisme destructeur de l'ordre; on le condamne parce qu'il est anarchique. On le déclare inhumain, oui, parce qu'il s'oppose à ce que Pie XI nommera « *le principe de subsidiarité* », le principe de la liberté des sociétés naturelles (la famille, la région, le métier) dans la société politique. On condamne alors le capitalisme comme anti-social.

Le critère de Jean-Paul II est différent : c'est ce qu'il appelle, dans le texte que nous venons de citer « *la liberté humaine intégrale* », « *la libre créativité humaine* ». Cela correspond chez lui au refus de ce qu'il n'hésite pas à appeler après Marx (et Feuerbach!) « *l'aliénation humaine* ». Le critère de Jean-Paul II est un personnalisme affiché, une sorte d'individualisme sublime qui ne veut plus apercevoir la spécificité irréductible des mécanismes collectifs et qui se condamne de ce fait à une attitude purement morale, vite ressentie par les uns ou les autres, comme moralisante (inefficace) ou moralisatrice (pharisaïque).

La Doctrine sociale de l'Église, telle qu'elle a été élaborée de Pie IX à Pie XII n'est jamais tombé dans ce travers. Elle avait trop le souci de l'ordre social (« *la société est une créature de Dieu* » répétait Léon XIII dans *Diuturnum illud*) pour céder aux sirènes de l'ordre moral...

Est-ce à dire que Jean-Paul II a répudié le discours antimoderne de l'Église catholique? Non, l'encyclique *Evangelium vitae* nous l'a montré. Le pape régnant y condamne « *le mythe démocratique* » qui veut que la loi émane du consensus des citoyens. Sa défense d'un ordre moral transcendant lui fait adopter finalement la même position contestataire que ses prédécesseurs

antéconciliaires tenaient, eux, au nom de l'ordre social. On peut simplement dire que Jean-Paul II s'oppose à l'individualisme matérialiste, à l'égoïsme social au nom d'un individualisme sublime, celui des droits de la Personne, image de Dieu — alors que l'Église, jusqu'à Pie XII, s'est toujours méfiée de « l'Homme » dont elle dénonce le péché — ce péché qui est originel, individuel donc avant d'être structurel.

Jusqu'à Pie XII, l'Église pariait pour l'ordre, l'ordre humain créé par Dieu que saint Pie X a appelé « *la civilisation chrétienne* ». Avec Jean-Paul II, l'Église parie pour « l'Homme » : elle veut oublier saint Paul et le chapitre 3 du livre de la Genèse; elle veut oublier le péché et le salut. Elle préfère, dans un individualisme sublime, gommer le mal au cœur de l'homme... « *Celui qui ne voit pas le mal, disait Blanc de Saint Bonnet, ne peut pas entrer dans la politique réelle.* » Si poignante que soit aujourd'hui la prédication de ce vieil homme, elle est condamnée, par son caractère purement moral, à rester très souvent rhétorique.

LA MONNAIE, POUR QUOI FAIRE ?

JANPIER DUTRIEUX

Comme les jeunes enfants, les sociétés primitives ne connaissaient souvent que le vol et le don pour satisfaire leurs désirs. Cependant, avec le développement de leur autonomie et l'apprentissage de leur interdépendance, elles établirent des premiers rapports commutatifs parmi lesquels l'échange. Celui-ci leur permit de prospérer et de tisser des liens sociaux.

La marchandise par excellence

L'échange de biens se fit tout d'abord sous forme de troc. Mais le troc n'autorise pas tous les échanges. Il ne peut être que bilatéral. Une marchandise peut s'échanger contre un service, ce service contre un bien; mais cette marchandise ne s'échangera pas contre ce bien, si elle n'intéresse pas son possesseur. Le troc n'autorise qu'un échange direct qui ne peut être qu'affecté, et immédiat. Il convenait de trouver un bien qui puisse permettre des échanges multilatéraux, différés et universels. Ce fut le rôle de la monnaie qui trouva comme premier support matériel, ici des coquillages, là des perles, plus tard des métaux précieux. Vingt siècles avant J.C., le code d'Hammourabi laissait déjà deviner la présence de signes monétaires dans la Babylone antique. La monnaie est ainsi l'une des plus anciennes conventions sociales qui assure un pont entre le passé, le présent et l'avenir.

Pour remplir ses obligations, la monnaie doit être un bien qui puisse servir d'instrument de réserve, d'échange et de mesure, dans le temps, du pouvoir d'achat. Elle ne peut donc être une marchandise comme les autres, elle est « *la marchandise par excellence* »¹. Celle-ci doit être reconnue et acceptée

1. Pierre Joseph Proudhon.

par tous dans un espace d'échanges et d'organisation sociale donné. La monnaie est un instrument légal, issu d'un contrat social. La commodité de conservation et la rareté des métaux précieux, cuivre, argent, puis or, firent de ces biens les premiers supports de la monnaie à l'exception de Sparte ². Ce fut le rôle des changeurs de monnaie d'expertiser ces supports métalliques, puis des premiers comptoirs ou *bancs* des banquiers qui procédèrent à la conversion et à l'échange de ces monnaies.

La garantie commune de la propriété privée

Chaque portion d'argent ou de cuivre était mesurée en poids ³. Au début du XI^e siècle, Pavie frappait 25 000 deniers par an, soit 30 kilos d'argent. La monnaie n'était pas encore authentifiée par une empreinte ou un sceau. Ce n'est que pour garantir à la communauté la qualité de la monnaie qu'il fut accordé au prince, connu et d'une grande autorité, le droit exclusif de battre monnaie et interdit à quiconque de faire de la monnaie ⁴. Ainsi, le prince, l'autorité de l'État ou leurs délégués, n'étaient que les garants de la valeur monétaire ⁵ et de la justice de l'échange, mais ne pouvaient en être les gérants. En effet, si le prince était le garant de l'intégrité monétaire, ce n'était pas lui qui en était le propriétaire puisque la monnaie, instrument d'échange des richesses naturelles, n'appartenait qu'à ceux qui détenaient ces richesses ⁶. Il appert ainsi que l'autorité publique a substitué à son obligation de garantir la monnaie le fameux droit régalien de battre monnaie qui devint un dirigisme monétaire autorisant la spoliation légale des biens. Ainsi, le premier « franc » frappé en 1360 sous Jean Le Bon contenait 3,8 grs. d'or fin, équivalant à peu près à 43 grs. d'argent, mais le « nouveau franc » frappé deux siècles plus tard sous Henri III ne contenait déjà plus que 11,72 grs. d'argent ⁷.

Le *cours légal* concédé à la monnaie frappée du sceau public n'interdisait pas la circulation d'autres monnaies, émises par d'autres autorités extérieures ou intérieures à la même communauté, mais les agents utilisaient la monnaie la moins sûre pour leurs transactions, et épargnaient la plus stable. Thomas Gresham redécouvrit plus tard, après Xénophon et Aristophane, que la mauvaise monnaie chasse la bonne, en énonçant le danger à intro-

2. Pour les spartiates, la monnaie ne pouvait être qu'un instrument d'échange, un étalon de valeur, mais ne pouvait être un moyen d'accumulation des richesses, un bien que l'on thésaurisait dans une intention spéculative.

3. Nicolas d'Oresme, *Traité des monnaies*, 1355.

4. *Idem*, Chap. V.

5. Distinction formalisée par Jean Marie Benoist.

6. *Traité des monnaies*, chap. VI.

7. Jean Rivoire, *Histoire de la Monnaie*, Que sais je ? n° 2237, PUF.

duire une mauvaise monnaie alors que la bonne continue à circuler. Ce n'est qu'au début du XVII^e siècle que, pour éviter l'afflux de monnaies les plus diverses, les municipalités décidèrent de confier le monopole des opérations de change à une Banque publique.

L'inertie et la destination universelle des biens

Les pouvoirs royaux qui s'effacent vers l'an Mil laissent les pays et les communautés dominés par les seigneurs qui rebattent localement monnaie. Ces monnaies étaient périodiquement détruites pour en refondre d'autres. Il n'était d'ailleurs pas rare qu'elles perdent de leurs poids, et donc de leur valeur, pour le bénéfice des princes qui les battaient, instituant ainsi un droit seigneurial, communément appelé aujourd'hui impôt d'inflation, permettant à l'État de rembourser ses dettes en monnaie dévalorisée. Pendant deux siècles, de 1150 à 1350 environ, de nombreuses monnaies européennes vont ainsi avoir la particularité de ne pas pouvoir être accumulées; elles ne servaient exclusivement qu'à l'échange. Les pièces de monnaie changeaient très souvent d'effigie lors des grandes foires annuelles. Une taxe était prélevée à chaque refonte. C'était une constante monétaire de l'époque. La monnaie inthésaurisable était connue dans toute l'Europe sous le nom de *bractéales*. En Pologne, on battait monnaie quatre fois l'an⁸. De fait, les échanges monétaires de l'époque devaient être beaucoup plus rapides que nous l'imaginons. La monnaie ne pouvait être thésaurisée sous peine de subir un impôt de 25% parfois au moment de la nouvelle fonte.

Au terme de ses expéditions, Marco Polo révéla l'existence de la monnaie papier. Ce billet, inconnu en Occident, avait été créé par l'empereur Koubilaï, au XII^e siècle; il était inthésaurisable et ne pouvait rapporter d'intérêt. Il n'avait cours que deux ans, et l'empereur faisait périodiquement payer 2 à 4% d'escompte à ses détenteurs.

En Occident, si les créanciers accumulaient des reconnaissances de dettes à titre de rente, les transmettant à leurs héritiers, elles ne constituaient pas pour autant de la monnaie. Par contre, les lettres de change et les lettres de crédit⁹ étaient considérées comme de la monnaie si une banque en garantissait le change en pièces métalliques en s'assurant du remboursement auprès du débiteur. Les lettres de change préfiguraient la future monnaie

8. Guy Deffeyes, Catherine Celimène, *Le nouveau pari Monnaie-Terre*, 1995.

9. Lettre de change : effet de commerce par lequel une personne (le tireur) invite une autre personne (le tiré) à payer une certaine somme d'argent, à échéance déterminée, à une troisième personne, le preneur ou le bénéficiaire, ou à son ordre.

scripturale, garantie par une signature, par opposition à la *monnaie fiduciaire* garantie par la confiance qui lui est accordée.

Une marchandise virtuelle

Quand des pièces de monnaie étaient avancées par les banques, elles ne pouvaient être employées ailleurs, de sorte que la quantité de monnaie restait la même. Mais quand les banques recevaient des dépôts à vue en pièces, et s'en servaient pour accorder des crédits, alors que les titulaires de ces dépôts les utilisaient sous forme de lettre de change, il y avait une multiplication du volume initial de monnaie pour une même valeur métallique en contrepartie. Ces crédits étaient accordés *ex nihilo* puisqu'ils n'avaient pour contrepartie que des promesses de remboursement ultérieur. Ce mécanisme de création monétaire *ex nihilo*, très réduit au XVII^e siècle, va s'accroître rapidement sur les grandes places commerçantes comme Venise et Amsterdam. Certaines banques eurent alors l'idée de remettre à leurs déposants des billets garantissant le remboursement, à vue, de leurs encaisses en pièces de monnaie. Ces billets de banque, au porteur, plus faciles à transporter que les encombrantes monnaies d'alors, pouvaient être remboursés aux déposants qui le demandaient, mais également prêtés contre intérêt par la banque émettrice. Pourtant, « la théorie initiale de la banque en tant que banques de dépôts n'envisageait pas le prêt comme une de ses fonctions (...) Elle était considérée, à la fois par l'ordonnance qui l'avait créée et par le public, comme ayant réellement dans ses coffres le montant total d'espèces que représentait à tout moment la monnaie de banque. ¹⁰

En 1640, le roi d'Angleterre, en quête de fonds, fit saisir les lingots d'or et d'argent de la Cité. Les marchands réagirent en les déposant auprès des orfèvres londoniens qui s'en servirent pour escompter les lettres de change qu'ils cédèrent le cas échéant à leurs confrères par voie d'endos. Le *marché monétaire* était né.

La genèse des banques centrales

En s'inspirant des orfèvres londoniens, un commerçant, Johan Palmstruch, émit en 1656, à Stockholm, des billets contre le dépôt des larges pièces de cuivre suédoises qu'il prêta contre intérêt. Quatre ans plus tard, le prix du cuivre ayant fortement monté, les déposants voulurent les retirer afin de les revendre, obligeant la banque à réclamer le remboursement des prêts qu'elle avait accordés. Mais Palmstruch obtint du pouvoir public le

10. Charles F. Dunbar, *The Theory and History of banking*, 1901, voir également Irving Fisher, *100% money*, 1935, M. Allais, *La réforme monétaire*, 1976.

droit d'émettre des billets indépendamment des pièces reçues en dépôt. Cette banque fut liquidée en 1666 mais servit de modèle européen.

La loi qui en 1694 créa la Banque d'Angleterre, consacra son caractère privé mais l'obligea à prêter son capital à l'État. Elle émit des billets contre les dépôts des espèces métalliques, et en portant intérêt contre les créances qu'elle acceptait. Un siècle plus tard, le Bank Restriction Act de 1797 instaurait un *cours forcé* en n'assurant plus la convertibilité des billets en espèces. Il dura un quart de siècle. Entretemps, David Ricardo avait déploré qu'aucun contrôle ne s'exerce sur les opérations d'escompte et d'avances à l'État de la Banque, et plaidé pour un retour à la convertibilité des billets en espèces métalliques, opposant le principe de la masse monétaire (*currency principle*) à celui des concours bancaires (*banking principle*). Ce fut le premier principe qui l'emporta de 1821 à 1914 assurant à la Livre sterling une stabilité qui en fit la référence internationale jusqu'à la Seconde guerre mondiale.

La Banque de France, créée en 1804, aura dès 1806 un gouverneur nommé par le chef de l'État et pour obligation d'assurer la convertibilité des billets qu'elle émettait. Mais cette obligation lui sera retirée chaque fois que le contexte politique le demandait. Elle dériva ainsi vers une conception proche du principe des concours bancaires.

Peu avant, aux États-Unis, la Constitution de 1787 réserva au Congrès fédéral le droit de battre monnaie. Celui-ci délégua à la Banque des États-Unis le monopole d'émission des billets. Mais ce privilège, considéré comme une entrave à l'autonomie des États et à la liberté des entreprises, lui fut retiré en 1811. Plus de 7000 types de dollars circulaient ainsi avant la Guerre de Sécession. Après la guerre, deux types de billets resteront en circulation, les billets du Trésor fédéral ou greenbacks (à dos vert), et ceux des banques nationales. Toute la circulation fiduciaire était conditionnée par le Trésor, les banques ne disposaient pas de marge de manœuvre pour répondre aux besoins des entreprises. Aussi, en 1907, les banques purent remettre, à la demande même du Trésor, des certificats de dépôts tenant lieu de billets et, en 1913, le Système de Réserve Fédérale (FED en abrégé) fut créé. Ses billets étaient convertibles en or.

Les chartes, privilèges, ou monopoles d'émission remis à ces banques par les États, leur donneront peu à peu une mission de *prêteur en dernier ressort contraint*.¹¹ Elles seront bientôt, chacune pour chaque État, la Banque centrale des banques secondaires. C'est en fait la naissance des États-Nations

11. Mission atténuée pour les Banques centrales, notamment le FED, régulant des économies de marchés financiers. Dans ces modèles, les banques secondaires se financent essentiellement sur les marchés financiers.

qui engendra la création de ces banques centrales, après la Guerre de Sécession aux États-Unis, après la Révolution française en France. En effet, après avoir établi le cours légal et souvent le cours forcé de la monnaie nationale, les États ne pouvaient pas se priver d'un institut d'émission monétaire réalisant des bénéfices, qui pouvait lui avancer des fonds.

La digue de l'étalon or, son effondrement et le triomphe du crédit

C'est au cours du XIX^e siècle que la plupart des pays du monde quittèrent le bimétallisme pour adopter l'or comme étalon de mesure et de change. L'unité monétaire de chaque pays représentée par des pièces et des billets était définie par une certaine parité d'or. Le système de l'étalon or supposait que les unités monétaires restent librement échangeables entre elles. Il permit une appréciable stabilité interne comme externe des monnaies. Toutefois, cette stabilité avait un coût économique qui s'avéra insurmontable lors du financement de la Première guerre mondiale. Le mardi 4 août 1914, les gouvernements français et allemand instaurèrent le cours forcé du franc et du mark. De son côté, le Royaume-Uni finança d'abord la guerre par l'impôt, puis fit émettre des « currency notes » par le Trésor afin de ne pas déséquilibrer le budget de sa Banque centrale, mais la convertibilité de la Livre Sterling n'était que virtuelle car des méthodes dissuasives en réduisirent sensiblement la réalité. Le cours forcé des monnaies décrété par les États-Nations laissa tout d'abord la monnaie à la discrétion des pouvoirs publics, puis à celle des banques secondaires.

En effet, comme les émissions monétaires étaient contenues, au passif de la Banque, par la digue que constituaient les réserves aurifères, à son actif; la rencontre des offres et des demandes de l'activité économique n'était réalisable qu'à concurrence de la valeur de ses réserves aurifères et en devises. Le volume des moyens de paiement pouvait augmenter avec la circulation des lettres de change et des premières monnaies scripturales. Mais, d'une part, à tout moment ces dépôts en billets pouvaient être exigés des agents, et d'autre part, les banques ne pouvaient se procurer de nouveaux billets qu'en escomptant des effets de commerce à concurrence des réserves d'or de la Banque centrale. Aussi, les possibilités de crédit ex nihilo restaient-elles assez limitées.

De plus, l'épargne, mais plus généralement la thésaurisation, c'est-à-dire l'immobilisation passive de la monnaie, réduisait encore le volume des moyens d'échange. Bernard de Mandeville et sa *Fable des abeilles* (1723) avait dénoncé le caractère nuisible d'une épargne excessive, mais les effets dépressifs de la thésaurisation furent essentiellement exposés par Silvio

Gesell ¹² au début du XX^e siècle. Gesell remarqua que la monnaie, comme moyen de conserver la richesse, impose à ceux qui la détiennent des frais de conservation négligeables alors que les richesses physiques, comme les stocks de marchandises, comportent des frais de conservation appréciables. Gesell soutiendra que c'est l'intérêt, phénomène purement monétaire, qui freine l'accroissement du stock de capital physique. Soutenant que l'élimination de cet intérêt permettrait le développement du capital physique, il envisagea un système dans lequel la monnaie va supporter des frais de conservation semblables à ceux qui obèrent les autres marchandises. La monnaie de ce système fut appelée monnaie franche ou monnaie estampillée. Ce système, approuvé en son temps par Irving Fisher ¹³, est à l'origine des expériences récurrentes des systèmes de bons d'échange de cette dernière décennie (LETS et SEL) ¹⁴.

Ceci posé, si impressionnant que fut le développement de la monnaie scripturale au XIX^e siècle, nous constatons cependant qu'elle n'excéda que peu ses contreparties de pièces et billets déposés dans les banques secondaires. La situation fut toute différente après la Première guerre mondiale, et surtout dans la seconde moitié du siècle (cf. Tableau I). Comme les billets de banque n'étaient plus convertibles en or mais dotés du cours forcé, leurs dépôts permirent aux banques de multiplier les crédits ex nihilo, ne générant aucune richesse réelle en contrepartie. L'inflation qui en résulta eut des conséquences dramatiques. Ainsi, en novembre 1923, le cours du dollar atteignit 4200 Mds. de marks, soit 1000 fois sa parité d'avant 1914. Ce n'est qu'après suspension des émissions de billets de toutes les banques allemandes, qu'un organisme distinct, la Rentenbank, put émettre un nouveau mark, le rentenmark, gagé sur des rentes sur le sol et autres actifs matériels nationaux, qui s'échangea à 4,2 pour un dollar et permit de redémarrer l'économie.

12. Silvio Gesell (1862-1930), *Die natürliche Wirtschaftsordnung durch Freiland und Freigeld* (L'Ordre économique naturel fondé sur l'affranchissement du Sol et de la Monnaie), 1916.

13. Irving Fisher dirigea plus tard, en 1932, une commission d'enquête dans la commune de Wörgl, en Autriche, qui émettait des « bons de monnaie franche ». Il en tira son livre *Stamp Strip* (1934).

14. L'explosion des systèmes d'échanges locaux (SEL) et des Lets dans les pays européens atteste de la formidable offre de production existante paralysée par un système financier vicié et oligarchique.

Années	1959	1963	1969	1974	1985	1995
	en % de M1					
Monnaie fiduciaire	42,8	38,4	34,3	25,6	15,6	14,0
Monnaie scripturale	57,4	61,6	65,7	74,4	84,4	86,0
Total en Mds. de frs. courants	83,92	149,8	211,8	382,6	1302	1822
Total en Mds. de frs. constants 95	6,71	1023,1	1147,9	1428,5	1692,6	1822

De la création et de la destruction monétaires

Avec la fin de l'étalon or, les banques secondaires pouvaient donc émettre, par voie de crédit, autant de monnaie ex nihilo que le montant des dépôts à terme, et à vue, qu'elles possédaient le permettait, en préservant toutefois une encaisse résiduelle de sécurité pour répondre aux retraits éventuels des dépôts de leur clientèle. Pour ne pas perdre le contrôle de la masse monétaire en circulation, les banques centrales mirent en place plusieurs instruments de régulation plus ou moins souples ayant pour objectif de placer les banques secondaires sous leur dépendance.

Les banques secondaires sont ainsi astreintes de couvrir le volume de monnaie qu'elles créent par une partie de leurs dépôts à vue et à terme, en constituant des réserves obligatoires auprès de la Banque centrale. Cette couverture fractionnaire des crédits limite leur possibilité de création monétaire ex nihilo en les obligeant à se procurer de nouvelles liquidités, quand le marché monétaire ne peut leur accorder, auprès de la Banque centrale, en échangeant les titres qu'elles possèdent en portefeuille. La Banque centrale pourvoit à leur demande par des appels d'offre et des prises en pension, de 5 à 10 jours, des titres qu'elles détiennent en portefeuille, moyennant intérêt. Le taux d'intérêt des appels d'offre est inférieur au taux du marché monétaire lui-même inférieur au taux des prises en pension, ce dernier constituant en quelque sorte l'ultime recours.

En rapprochant ou en espaçant ses appels d'offre, en accroissant ou en diminuant l'intérêt demandé ou le volume d'émission, la Banque centrale peut ainsi réguler la liquidité monétaire. En augmentant ou en diminuant le volume des réserves obligatoires des dépôts des banques secondaires, elle peut les forcer à un refinancement accru, ou à défaut, à une limitation de l'encours des crédits offerts.

Toutefois, l'inconvénient majeur de ces moyens de régulation est de lier la lutte contre l'excédent monétaire au ralentissement de l'économie. A la moindre tension inflationniste, les taux sont augmentés, directement ou indirectement par la raréfaction de la monnaie, diminuant la propension à investir, augmentant l'épargne et diminuant la consommation. De plus, les taux des appels d'offre et des prises en pension de la Banque centrale affectent la formation des taux du marché monétaire, notamment à court terme, et faussent le jeu du marché. Nous avons ainsi connu des périodes où les taux à court terme du marché monétaire étaient supérieurs au taux à long terme, ce qui engendre évidemment une stagnation de l'investissement productif, généralement de long terme, au profit des placements spéculatifs.

L'inefficacité des politiques de régulation monétaire

Au fil du temps, les Banques centrales, sur ordre des États, ont ainsi abandonné aux banques secondaires, en achetant ou en prenant en pension leurs actifs financiers, la mission de générer, comme palliatif, de la monnaie de crédit à titre temporaire en fonction des besoins des agents. Ces banques se comportent donc comme autant d'instituts d'émission monétaire privés, irresponsables, puisqu'elles n'ont pas de vision macro économique du circuit monétaire.

Nous pouvons définir la monnaie de circulation (M) comme une monnaie permanente, dont la création et la destruction ne dépendent pas du système économique lui-même, ni du comportement des agents, et dont la détention est gratuite. Elle se rapproche de l'agrégat M1 des moyens de paiement incorporant les pièces, billets et dépôts à vue. L'épargne (E) se rapproche de l'agrégat M4 – M1 incorporant les placements liquides M2 – M1 et semi-liquides M4 – M2 (cf. Tableau II).

A contrario, la monnaie de crédit ex nihilo (C), émise temporairement par les banques secondaires en contrepartie de titres d'endettement des agents, résulte de la différence variable des épargnes et des dettes. Cette monnaie temporaire est détruite par le remboursement de la dette, ou par son achat par la Banque centrale. Il convient donc de remarquer que ses variations échappent toujours davantage à la régulation des Banques centrales dont les réserves n'excèdent pas 10% de la masse monétaire totale (cf. Tableaux II et III, IV et V).

en milliards de francs

Principaux agrégats monétaires en fin 1995	1995	%
Billets et Monnaie	255,9	4,5
Dépôts à vue	1566,1	27,9
M1	1822,0	32,5
M2 – M1 Livrets défiscalisés, Livrets A, Comptes Épargne, Logement, Livrets soumis à l'impôt	1446,0	25,8
Total M2	3268,0	58,2
M3 – M2 Dépôts de titres du marché mon. en devises, Placements à terme, Titres de créances négociables en francs, certificats de dépôts, Titres d'OPVCM monétaires, Parts de fonds communs de créances	2231,0	39,7
Total M3	5499,0	98,0
M4 – M3 Bons du trésor, billets de trésorerie	107,7	1,9
Total M4	5606,7	100
M1 en % PIB	23,73	
M4 en % PIB	73,05	

en milliards de francs

ACTIF	28.12.95	%
Or	156,307	26,4
Disponibilités à vue à l'étranger	91,671	15,5
Écus	23,357	3,9
Avance, Fonds de Stabilisation des changes	19,149	3,2
Or, autres actifs à recevoir de l'I.M.E.	54,299	9,1
Contreparties, dépôts en écus, Trésor Public	2,413	0,4
Monnaies divisionnaires	1,700	0,28
CCP	0,006	0
Concours au Trésor Public	19,200	3,2
Avances à l'Institut d'émission des DOM	12,231	2,0
Titres d'État pris en pension et achetés	54,829	9,2
Titres des marchés mon. et oblig.	4,826	0,8
Effets privés en pension ou escomptés	82,624	13,9
Avances sur Titres	0,200	0,03
Effets en cours de recouvrement	41,879	7,07
Divers	27,169	4,6
Total	591,869	100

Tableau IV : Contreparties monétaires et pouvoir de régulation de la Banque de France en fin 1995 en Mds. de F.		
Contreparties en fin 1995	en Mds de F.	en % de M4
Réserves or	177,929	3,17
Réserves or et devises	347,196	6,19
Réserves totales Banque de France	591,869	10,55

Tableau V : Endettement Intérieur Total 1995	
en milliards de frs. 95	
Endettement Intérieur Total	10586,4
État	3178,2
Ménages	2503,4
Sociétés	3881,0
Autres	1023,8

Nous pouvons dire que la monnaie de circulation, d'origine centrale, et permanente (M) est égale, si l'on excepte la part résiduelle à contrepartie d'or et de devises ¹⁵, à la monnaie bancaire de crédit, temporaire, à contrepartie d'endettement (C) moins l'épargne (E), soit la formule $M = C - E$ ¹⁶.

Pour autant, dans une économie de croissance, le crédit excède l'épargne. La relative stagnation économique du XIX^e siècle peut ainsi s'expliquer par la carence du crédit, contenu par la digue de l'étalon or. Si, de 1830 à 1930, les meilleurs taux de croissance industrielle, à long terme, furent de l'ordre de 2 à 2,5%, il atteignirent 7% par an, de 1948 à 1974, soit un doublement tous les dix ans.

Cette monnaie de crédit peut bien sûr se convertir en dépôt à vue (M) mais également en épargne (E) si le rendement attendu de celle-ci excède le taux d'intérêt du crédit. ¹⁷ Ce crédit vient alors gonfler artificiellement la demande sur les marchés financiers et boursiers. Or, quand celle-ci devient supérieure à l'offre, les prix et les cours montent. C'est la naissance de la bulle spéculative boursière. Le crédit peut ainsi gonfler artificiellement l'épargne sans pour autant accroître le volume de monnaie en circulation et servir l'activité économique. Dans ce cas, l'épargne peut encore excéder le crédit.

15. Environ 6% de M4.

16. Gabriel Galand et Alain Grandjean, *La monnaie dévoilée*, L'Harmattan 1995.

La Banque centrale peut évidemment, comme nous l'avons vu, espacer ses appels d'offres, réduire le volume de crédit injecté, augmenter ses taux d'intérêt ou celui des réserves obligatoires pour contenir l'émission de crédit. Mais cette réduction du volume du crédit va également contracter le volume de monnaie en circulation, puisque la déflation va engendrer mécaniquement une augmentation du poids des dettes contractées précédemment par d'autres catégories d'agents en cours de désendettement, et par conséquent réduire les potentialités de la production.

D'autre part, comme le remboursement des dettes engrange également une partie de la monnaie de circulation au titre des intérêts, nous pouvons conclure à un accroissement tendanciel de la monnaie de crédit au détriment de la monnaie constante. Hypothèse validée depuis le début de ce siècle. A l'exemple, sur ces deux dernières décennies de 1974 à 1995, la monnaie constante M1 s'est réduite de 57% à 43% de la masse monétaire alors que la quasi monnaie (M4-M1) est passée de 32,5 à 67,5%.

Les théories de la monnaie — Déflation — Inflation — Vitesse monétaire et thésaurisation

Les incidences de la régulation monétaire sur le volume et les prix de la production firent l'objet de nombreuses théories. La théorie quantitative de la monnaie ¹⁸ dispose que la masse monétaire fiduciaire et scripturale (M et M') multipliée par sa vitesse de circulation (V et V') est égale au prix unitaire (P) multiplié par la quantité de biens produits (Q), soit l'équilibre $MV + M'V = PQ$. En admettant une évolution indépendante du capital physique et du capital monétaire, elle constate que la vitesse de circulation monétaire est indépendante de son volume; ce dernier, n'influençant pas la quantité de biens produits, se reporte sur les prix. Elle conclut ainsi que l'absence d'élasticité de l'offre relativement à la demande engendre l'inflation.

17. Par exemple, en fin 1997, les actions de France Télécom furent proposées au public au prix unitaire de 182 francs contre 152,9 francs à ses salariés, assorties d'une prime si ceux-ci les conservaient deux ans. La société de crédit Natexis proposa à ces derniers un contrat de prêt de 823 300 francs exclusivement réservé à cet achat. Ses clauses stipulaient que les salariés s'engagent à revendre au terme de deux ans les actions acquises, à rembourser le capital emprunté à Nataxis ainsi que les dividendes et 40% de la plus value potentielle supérieure à 152,90 francs. Le salarié conserve dans ce montage 60% de la plus value. Ce type de montage financier, fréquent, ne défraya la chronique que parce qu'il dénaturait l'esprit de participation de cette opération.

18. Développée par J. Stuart Mill, L. Walras, I. Fisher et l'école monétariste.

L'analyse keynésienne considérera cependant que le volume monétaire peut augmenter si l'élasticité de l'offre ou une sous-utilisation des capacités de production est observée, et conclut au rôle actif de la monnaie sur le rôle de la production. Elle soutient alors que si des potentialités d'accroissement de l'élasticité de l'offre sont identifiées, des variations de taux d'intérêt à la baisse peuvent influencer le volume de la monnaie de transaction et stimuler la demande.

Jacques Rueff prolongea l'énoncé quantitatif $MV + M'V = PQ$ en représentant la valeur de la demande globale par D , le volume de l'offre globale par O , puis en représentant la variation de la circulation monétaire par ΔM et la variation des encaisses désirées par ΔE , soit l'équilibre $D = \Delta M - \Delta E$.

Nous en déduisons que si la masse monétaire fiduciaire et scripturale reste constante, ce qui serait le cas si aucun crédit ex nihilo n'était émis dans une économie où les crédits seraient financés par des épargnes de termes aussi longs, la valeur de l'offre, ou des prix unitaires multipliés par la quantité, dépendra des variations de la vitesse monétaire réduite du montant des encaisses.

Par exemple, si dans une période donnée, 10 unités monétaires en circulation (moyens de paiement) suffisent pour acquérir une offre (PQ) d'une valeur donnée globale de 50 unités, nous concluons que chaque unité a , en moyenne, permis 5 transactions ($50/10$), soit une vitesse de circulation monétaire de $5/1$ sur cette période. Si par contre la vitesse de circulation monétaire passe à 6, sans encaisses thésaurisées, nous aurons 60 transactions par période pour une offre de 50. L'excès de la demande sur l'offre générera une hausse globale des prix et une inflation de 20%. Inversement, si 2 unités monétaires sont thésaurisées, cette vitesse se réduira à 4 avec $8 \times 5 = 40/10$ pour une offre de 50. A de rares exceptions près, les prix ne pourront baisser, puisqu'à quantité produite égale, cette baisse dépréciera les fonds propres des entreprises et favorisera les reports d'achat par anticipation des agents. L'offre restera donc stable en valeur mais se réduira en volume avec la formation de 20% de stocks. C'est le début d'un processus récessionniste de déflation. Cette thésaurisation qui se niche de nos jours dans les encaisses oisives détenues par les agents, dans l'épargne stérile et spéculative et autres flux financiers sans rapport avec l'économie réelle, ralentit ainsi la vitesse de circulation de la monnaie ¹⁹; et par suite le volume de la production à renouveler et la richesse des nations.

19. En 1995, 1822 Mds. F de moyens de paiement permirent de consommer un PIB de 7675 Mds. F avec une hausse des prix de 2% environ. La vitesse de circulation de la monnaie fut donc approximativement égale à $V = 7675 \times 1,02/1822 = 4,12$. Aux États-Unis, où les salariés sont payés chaque semaine, cette vitesse avoisine 7.

L'aube du XXI^e siècle découvre ainsi de façon de plus en évidente une divergence profonde entre la sphère financière et la richesse des nations. Les Banques centrales n'ont plus les moyens de s'opposer aux flux gigantesques des capitaux, ni de lutter contre les forces des marchés. C'est l'aboutissement de l'évolution du libéralisme qui porte en lui-même les éléments de la concentration capitaliste. Son rêve fut toujours de se soustraire à l'organisation politique et économique des peuples. Il le réalisera demain.

Véhicule des échanges et garantie commune de la propriété privée, mesure des ressources devenue ressource elle-même, bien commun garant de la possession privée, la monnaie, privée de base sociale et territoriale, est prête à devenir l'instrument privilégié de l'asservissement et de la tyrannie.

ANALYSE DE LA FINANCIÉRISATION DE L'ÉCONOMIE-MONDE.

JEAN REMY

Depuis trente à quarante ans, la monnaie, instrument abstrait et apanage de l'État moderne, a été réassimilée à une marchandise, dans ses usages financiers et internationaux, sous l'influence de l'école monétariste de Chicago. Dès lors, les différentes monnaies nationales, et plus encore les monnaies dont certains États ont laissé l'usage libre dans l'espace international, se trouvent dotées d'un *double statut* : d'une part elles demeurent partiellement des institutions à l'intérieur de ces États, d'autre part elles sont assimilées à des biens ou à des marchandises pour leurs usages non résidents. Au cours des années 1980, l'État français s'est brusquement converti à la désintermédiation, à la globalisation financière, à la marchandisation des institutions, bref, à la mondialisation.

De profondes mutations accompagnées d'effets pervers considérables ont résulté de ce changement de cap. Dans les pays sous influence américaine, l'offre de monnaie est passée d'un régime de taux administrés à un régime de taux de marché. Les systèmes financiers généralement cloisonnés sont passés à des systèmes banalisés d'établissements non spécialisés, d'une gestion institutionnelle des phénomènes monétaires à une gestion marchande : taux d'intérêt, cours de change, taux d'inflation, concours à l'économie sont désormais l'expression de marchés de l'argent soumis aux conceptions et aux intérêts anglo-américains.

Première et principale erreur : avoir réduit une institution à l'état de marchandise et de marché :

Si les États laissent les opérateurs tant nationaux qu'étrangers faire un libre usage de leur monnaie, c'est parce qu'ils y trouvent selon les théories libérales, et *pour l'instant*, un certain nombre d'avantages stratégiques, économiques et idéologiques. Tous les États qui ont une monnaie entièrement convertible appartiennent au camp des démocraties libérales, et sont les ardents défenseurs de « l'économie de marché », et en même temps des « droits de l'homme abstrait ». Une devise entièrement convertible est une « monnaie forte » : on espère donc que les étrangers la conserveront à des fins de thésaurisation. Évidemment tout le monde ne peut pas raisonner ainsi, car si c'était le cas, on reviendrait à la situation de « *chacun est le maître chez soi* ». Cependant, les États qui procèdent ainsi confisquent certes un certain pouvoir de création monétaire aux autres, mais se trouvent soumis directement au libre jeu du Marché international de l'argent, et voient leur souveraineté monétaire aliénée de facto. Les instruments de la politique monétaire disparaissent ou sont paralysés, tandis que les moyens de défense sont inutilisables. Les volumes traités quotidiennement sur les marchés des changes, les marchés de taux d'intérêts, les marchés monétaires dérivés, dépassent vingt à cinquante fois l'ensemble des réserves en devises de toutes les banques centrales. Il est bien clair que celles-ci ne peuvent rien contre de tels mécanismes cataclysmiques. Actuellement, les cours de change des monnaies des pays qui ne contrôlent plus rien, ne sont plus déterminés par les États qui en sont garants, ils sont fixés par le jeu des forces du marché, un marché très étrange, puisqu'il crée lui-même sa propre marchandise, c'est un *marché fondé sur la récurrence d'un instrument qui devient son propre objet : la monnaie*. Les banques, les maisons de titres et les gestionnaires de fonds opérant au niveau international sur ces marchés n'ont pour toute limite que la confiance qu'ils s'accordent entre eux. C'est celle-ci qui trace les limites ultimes de la création monétaire appliquée à la spéculation sur les marchés de l'argent.

On peut remarquer, entre autres choses, que la théorie néoquantitative est apparue quelques années après l'apparition des eurodollars, ce qui est symptomatique du fait qu'elle a pour principale fonction d'avaliser certaines pratiques sur les marchés des changes et des capitaux. La régulation des cours de ce qui est devenu un immense marché mondial de monnaie-marchandise se fait par l'intermédiaire de la fonction d'arbitrage, qui consiste à acheter ou emprunter au plus bas et vendre ou prêter au plus haut des devises, ou des composantes de celles-ci (taux d'intérêt, indices divers) pour aplanir les disparités. Il n'y a pas de limite à ces opérations, qui entraînent

donc une *formidable création monétaire*, pas ou peu intégrée, dans les bilans des organismes et institutions financières.

Tout ce chambardement est justifié et théorisé dans le libéralisme par la théorie des encaisses pour la gestion financière, et par la théorie de la balance des paiements courants pour le problème du change des monnaies. Raymond Barre, dans son cours d'économie par exemple, intègre cette notion d'une façon lapidaire : « *Le problème du change est un problème de prix, et se trouve donc soumis à la loi de l'offre et de la demande. Le taux de change s'élève lorsque la balance des paiements courants présente un excédent; il s'abaisse dans le cas contraire.* » Le change est ici assimilé à une opération d'achat-vente, alors que il y a plus de 2000 ans, les Grecs savaient que le change est un processus de permutation des patrimoines, qui ne peut logiquement être assimilé à un achat-vente.

Deuxième erreur : avoir mis au pouvoir un Moloch financier à l'esprit simple, en dehors de tout contrôle des peuples

Rappelons que la balance des paiements est beaucoup plus large que la balance commerciale : elle intègre l'ensemble des mouvements représentant à la fois des marchandises, des services, des crédits et leurs remboursements, des investissements, où la spéculation constatée ne contribue à la formation de pouvoir d'achat dans aucune devise. Or, la somme de toutes les balances des paiements de tous les pays du monde met en évidence un énorme déficit global, qui croît d'année en année depuis la fin des années 1970. Il a atteint une moyenne de 68 milliards de dollars par an au cours des années 1980, de 92 milliards de dollars pour les années 1990 à 1997. Selon le FMI, il sera de 139 milliards en 1998! ¹ L'origine de ce désajustement est l'utilisation effrénée des paradis financiers, où sont accumulés des patrimoines occultes considérables, principalement par les firmes multinationales, et en second lieu par les mafias.

Déjà dans les années 30 l'économiste français A. Aftalion avait élaboré une « théorie psychologique du change » : les monnaies sont choisies pour leur pouvoir libérateur, leur pouvoir d'achat spécial, les opportunités de spéculation. « *La théorie du change, écrivait A. Aftalion, doit être étendue, élargie, au point qu'elle apparaît comme diluée dans le mobile, le fugace, le capricieux, l'impondérable.* » Dans la réalité contemporaine, les cours des changes dépendent en fait des communiqués médiatiques de quelques dizaines de grands gourous de la finance, de quelques politiciens à la mode et de quel-

1. Chiffres cités dans *La Tribune*, déc. 1997.

ques chefs de grandes banques américaines de mèche avec quelques lobbies occultes. Le roman du banquier suisse Gérard le Roux *Fumée verte*² paru en juillet 1987, et celui d'Eric Norden, *Meurtre à Wall Street*³ donnent une idée très exacte de ce monde à la dérive. La xénomonnaie vagabonde a en effet, la possibilité de voyager en quelques secondes d'un point à l'autre de la planète, établissant un lien étroit entre le taux d'intérêt de l'eurodollar et les taux intérieurs, compte tenu des anticipations des spéculateurs sur l'évolution future des taux de change et d'intérêt. Chaque jour, c'est l'équivalent de plus de 1500 milliards de dollars qui s'échangent au comptant sur ce qu'on appelle le « marché spot », chiffre à comparer aux 18 milliards de dollars du début des années 1970 : c'est ainsi que les taux d'intérêt français sont à la remorque des taux de l'eurodollar, et donc à la remorque des taux américains, puisque la monnaie mondiale et le dollar intérieur aux États-Unis sont une seule et même institution. Les autorités françaises ayant renoncé à tout moyen de contrôle de la création monétaire autre que l'action sur les taux d'intérêt, on voit ainsi qu'en réalité, elles ont abandonné toute souveraineté en ce domaine. Les entrées et sorties de capitaux spéculatifs, soit directement par l'achat/vente d'actifs réels, soit à travers les variations des ressources bancaires, provoquent des fluctuations importantes des taux de change, des taux d'intérêt (monétaire et financier). Une masse de plus en plus monstrueuse de monnaie apatride, en progression géométrique, dont le total dépasse 4000 milliards de dollars, est animée de mouvements échappant à tout contrôle et à toute justification économique réelle.

Seul un douzième de cette somme représenterait de véritables prêts à l'économie, le reste ne correspondrait qu'à des opérations de spéculation internationale sans portée économique, mais pourtant génératrices de profits immenses et inflationnistes, gonflant les capitalisations boursières des principales places mondiales. Elle n'est comptabilisée dans aucun pays, car les paradis fiscaux où sont basées ces « dealers » ne tiennent aucune statistique. Elle correspond au solde net des dettes cumulées de tous les pays du monde, dans lequel celle des États Unis intervient pour une grande part. Ils ont donc réussi à imposer au monde leurs conceptions et du même coup, l'une de leurs institutions.

2. Gérard le Roux et Robert Buchard, *Fumée verte*, Albin Michel.

3. Eric Norden, *Meurtre à Wall Street*, Calmann Lévy, 1988.

Troisième erreur : plaquer des instruments destinés à gérer l'incertain limité sur l'incertain illimité

Au niveau conceptuel, les théories américaines ont entamé les mécanismes mis en place par les États autrefois souverains, grâce à un arsenal de nouveaux produits financiers, issus des techniques employées sur les marchés des matières premières, et destinées à gérer l'incertain limité. Ces techniques sont maintenant utilisées aveuglément sur le grand marché de « la première matière mondiale », le dollar, avec des échanges totalisant 1500 milliards de dollars par jour. La grande incohérence, c'est que ce que les libéraux appellent la « *matière première monétaire* » peut être produite à *coût nul en quantité infinie*, contrairement aux matières premières naturelles. De plus, dans le même temps, personne ne conteste que la monnaie soit un actif-passif, comme l'a abondamment démontré le théoricien français Bernard Schmitt ⁴. La représentation mathématique la plus adéquate de la monnaie est la représentation vectorielle, à l'intérieur d'un circuit économique, où les vecteurs ont des significations et des valeurs différentes selon leur place dans ce circuit. A la fois dette et créance, la monnaie ne peut pas être assimilée à l'une ou à l'autre de ses composantes. Elle a à la fois un pouvoir libératoire et une liquidité parfaite, ce que n'ont pas les créances ni les dettes. Toujours est-il que ce flou juridique et conceptuel a favorisé l'émergence d'une puissance considérable qui n'est pas toujours évidente ni apparente : les engagements spéculatifs hors bilan de telle ou telle grande banque américaine dépassent 50 à 500 fois leurs fonds propres. Le montant des engagements de gré à gré sur les marchés dérivés atteint 72000 milliards de dollars.

Quatrième erreur : abandonner le pouvoir de création monétaire aux spéculateurs supranationaux

Les réformes des différents systèmes bancaires en Europe ont eu pour effet principal de concentrer en quelques points obligés tous les circuits de financement qui auparavant affectaient directement une partie des ressources monétaires à tel ou tel secteur prioritaire, supprimant ainsi les obstacles à l'exercice des « lois du Marché », alors qu'il importerait avant tout de se poser la question de savoir si 1°) le concept de marché peut réellement sans dommage prendre la place d'une institution comme la monnaie et 2°) si procéder ainsi n'a pas pour autre effet de priver certains pays, secteurs économiques, ou corps intermédiaires, du pouvoir de création monétaire.

4. Bernard Schmitt, *Monnaie, salaires et profits*, Castella, 1971 et *La monnaie européenne*, PUF, 1977.

Lorsque les États-Unis décidèrent en août 1971 de laisser flotter le dollar au mépris de leurs engagements internationaux, tels qu'ils découlaient des statuts du FMI, ils ne firent que reconnaître que la masse de dollars « offshore » détenue par les non-résidents, était si importante qu'il leur était devenu impossible de maintenir le cours du change à l'intérieur des limites qu'ils s'étaient fixées à l'époque, puisque leur stock d'or stratégique était descendu à 10 milliards de dollars. L'internationalisation grandissante d'autres monnaies nationales comme le deutsche Mark, le Yen, le franc suisse, la Livre sterling, le franc français, a mis les pays émetteurs concernés dans une situation identique : une monnaie rendue pleinement convertible par l'État émetteur se trouve ipso facto privatisée. Cette privatisation bien que résultant de la volonté des États, porte en elle même dans un effet de rétroaction, la destruction de leurs souverainetés. De ce fait découle l'impuissance des autorités politiques de ces pays à résoudre leurs problèmes sociaux et politiques par d'autres moyens que la fuite en avant, « la croissance », comme ils disent. Celle-ci devenue impossible, ils ne voient leur salut que dans le partage des rentes de leur situation d'opérateurs privilégiés disposant d'un pouvoir de plus en plus exclusif de création monétaire dans le nouveau système financier international.

Pour un retour à l'ordre et à la raison

Un retour à l'ordre institutionnel s'impose, le libéralisme n'aboutit qu'à créer une économie-casino de spoliation, dépourvue de fondements raisonnables et responsables. Il est important pour cela de bien distinguer le système financier du système bancaire. Le système financier est un réseau qui traite de la monnaie recyclée, constituée de créances et de dettes, à diverses échéances, qui constituent de la monnaie figée, stockée, reportée, transformée, par opposition à l'activité bancaire proprement dite, qui consiste à gérer la monnaie en circulation, en création ou en destruction. Les libéraux ne voudraient faire aucune distinction entre la finance et la banque, car ils sont partisans de la monnaie-marchandise au niveau mondial, tandis que les analyses traditionnelles des juristes à l'égard de la monnaie rejoignent notre point de vue : ils sont fidèles à la conception d'une monnaie-signe, d'une *monnaie-institution*, aux antipodes de la monnaie-marchandise, non seulement à partir des exigences ou des idéaux attachés au droit : la sécurité, la prévisibilité, la stabilité, l'ordre; mais aussi en se fondant sur les qualités attachées au rôle que chacun attend de la monnaie, plus particulièrement son rôle social et organisateur. La création monétaire doit être au service des citoyens non au service de pouvoirs supranationaux.

L'idée que la monnaie est une marchandise n'est fondée que sur une aberration conceptuelle, et n'a pas d'autre but que de détruire la souverai-

neté des États. L'argument habituel des libéraux qui consiste à conclure que la monnaie est une marchandise parce qu'elle est objet de commerce est une formidable niaiserie. Les échanges que permet la monnaie dépassent de loin le cadre de la marchandise : le travail, le prestige, l'influence, le pouvoir, la santé, le statut, le bonheur, voilà de larges domaines qui font objet de commerce, sans être pour autant des marchandises. De plus, la montée des évaluations monétaires dans le droit des personnes, par exemple le prix de la douleur, le droit au respect de la vie privée, le droit à la dignité, montrent que la monnaie n'est pas seulement une relation entre les marchandises et les hommes, mais aussi une relation directe entre les hommes, et qu'elle constitue un instrument de plus en plus important des rapports sociaux, relativement autonome.

Le système monétaire apparaît donc comme un *tiers ordre distinct*, qui n'est ni de l'ordre du public pur, ni de l'ordre du privé, auquel est d'ailleurs reconnue encore dans la totalité des pays une juridiction bancaire particulière, un droit particulier, qui sont concrétisés en France par la Commission Bancaire pour le secteur bancaire, et la Commission des Opérations de Bourse pour le secteur financier. Remarquons en passant que cette dernière est loin de jouer en France un rôle aussi essentiel que son homologue des États-Unis d'Amérique par exemple. L'argent privé ou public, c'est essentiellement du pouvoir. Grâce à la relation hiérarchique par rapport aux agents économiques dont il est constitué, le système monétaire ne devrait pas être autre chose que le garant du bien public et de l'intérêt général. Il joue actuellement le rôle opposé.

L'ÉCHEC PRATIQUE DU LIBÉRALISME

BRUNO POTTIER

Le libéralisme contemporain ou néo-libéralisme s'est imposé dans les esprits à la faveur des deux chocs pétroliers comme la « seule » réponse économique aux crises des économies modernes. La flexibilité, la réduction de la dépense publique, la lutte contre l'inflation, l'ouverture au libre échange généralisé, la déréglementation financière devaient, nous disait-on à l'orée des années 80, résoudre définitivement le problème du chômage et assurer une prospérité continue à nos sociétés capitalistes marchandes.

Parallèlement, la chute du Mur de Berlin et l'effondrement du bloc communiste en 1989 allaient mettre un terme définitif aux illusions collectivistes.

Sans débat et sans discussion, les « politiques macroéconomiques saines » — c'est à dire l'austérité budgétaire, la déréglementation, les restructurations et les privatisations — ont été présentées comme autant de clés du « bonheur économique ». Les États-Unis, l'Angleterre, l'Australie et la Nouvelle-Zélande sont devenues, chiffres à l'appui (croissance, inflation et chômage), les icônes vivantes du miracle néo-libéral.

Il convient, pour toute approche rationnelle du libéralisme contemporain, de s'interroger de façon objective sur la réalité même du « miracle » économique libéral et sur ses conséquences sociales. Cet examen clinique nous permettra de comprendre pourquoi, dix ans après la chute du Mur de Berlin, les pays sortis du communisme et rentrés dans le libéralisme avec enthousiasme en viennent à regretter la pénurie communiste. Nous présenterons en conclusion les voies possibles de sortie du libéralisme.

Le mirage américain

Les États-Unis seraient aujourd'hui parvenus au plein emploi avec 11,2 millions d'emplois créés entre 1992 et 1996 et 4,7% de chômeurs fin 1997. La voie américaine faite d'un mariage réussi de l'innovation technologique et d'un climat favorable à la création d'entreprise ouvrirait la voie du bonheur économique à l'ensemble du monde. La surmédiation permanente du « modèle américain » appelle une évaluation réelle tenant compte de l'ensemble des indicateurs économiques et sociaux.

Le vrai chiffre du chômage américain

Les résultats américains en terme de chômage proclamés triomphalement par les doctrinaires libéraux sont eux-mêmes tout relatifs et relèvent en premier lieu de la manipulation statistique. En effet, les découragés du marché du travail qui renoncent à s'inscrire comme chercheurs d'emploi représenteraient selon le Bureau of Labor Statistics 0,9% de la population active ¹. Par ailleurs, la population carcérale en âge de travailler s'élève aujourd'hui à 2% de la population active et est sortie artificiellement des chiffres du chômage. Enfin et surtout, le temps partiel subi, fruit de la flexibilité et de la déréglementation, représenterait 3% de la population active. En conséquence, le véritable chiffre du sous-emploi aux États-Unis serait aux alentours de 10%. Ce chiffre est d'ailleurs confirmé par le Bureau of Labor Statistics qui le situe à plus de 9% ².

Montée de la pauvreté et croissance des inégalités

La croissance et le « plein-emploi » se sont accompagnés d'une montée de la pauvreté et des inégalités. Le nombre de pauvres est passé de 24 à 38 millions depuis la fin des années 70 (14% de la population totale). Signalons que sur ces 38 millions vivant en dessous du seuil de pauvreté, 22 millions disposent d'un emploi ou sont rattachés à une famille dont l'un des membres travaille. Cette nouvelle catégorie de salariés est appelée par les sociologues les « travailleurs paupérisés », les *working poor*.

La classe moyenne a elle aussi été largement touchée. De 1989 à 1993, le revenu médian des ménages a baissé de 7,3% en termes réels (inflation déduite). Depuis, le revenu des familles s'est remis à progresser, mais en bonne partie parce que la durée du travail s'est accrue : la durée annuelle moyenne de travail a augmenté de 85 heures entre 1983 et 1996, soit pas loin de deux heures de plus par semaine. Les plus âgés, faute de retraites

1. Bureau of Labor Statistics, *The Employment*, Washington, décembre 1997.

2. *Ibid.*

suffisantes, se sont remis au travail : le taux d'activité des 55-64 ans a augmenté de 51,4 à 55,9% dans le même temps.

En 1996, les familles américaines disposaient en moyenne, du niveau de vie qu'elles avaient dix ans plus tôt. Un niveau qui restait toujours inférieur de 3% à celui de 1989. Le salaire minimum est inférieur de 14%, en termes réels, à son niveau des années 70. Seuls les plus riches ont été épargnés par la baisse des revenus avec, comme résultat, une croissance massive des inégalités : les 20% les plus pauvres percevaient 4,4% des revenus en 1976 contre 3,7% vingt ans plus tard. Dans le même temps, les plus riches sont passés de 43,3 à 49% des revenus : « *Cette dualisation croissante mène droit à un apartheid social, économique, politique et culturel* » notent Richard Farnetti et Ibrahim Warde en conclusion de leur analyse du modèle anglo-saxon ³.

Les conséquences sociales sont désastreuses. En dix ans, le nombre de détenus a plus que doublé, passant de 750000 à 1600000. A population équivalente, c'est sept fois plus que la France! 15,6% des Américains, soit 41,7 millions de personnes, n'ont pas de couverture de santé selon le ministère de l'Économie américain. Comme le souligne Emmanuel Todd ⁴, en matière de mortalité infantile, les États-Unis sont passés entre 1950 et 1994, sur un ensemble de 22 pays, du 5^e au dernier rang ex aequo avec le Portugal et la Grèce.

L'échec du libéralisme américain réside dans un « plein emploi » (dont on a vu le caractère factice) au prix de la baisse du niveau de vie, d'une contraction de la demande, de l'accroissement des inégalités et d'une régression sociale sans précédent.

Aux Antipodes, des lendemains qui déchantent

Aux antipodes non idéologiques mais géographiques, l'Australie et la Nouvelle Zélande ont connu une révolution libérale au cours des années 80 qui en fait des pays modèles des thuriféraires du néo-libéralisme. En Australie, l'application des recettes libérales à partir de 1982 n'a pas permis de ramener le taux de chômage à un niveau inférieur à celui des autres pays de l'OCDE (8%). En Nouvelle-Zélande la valse des privatisations à partir de 1984 a fait passer ce pays d'un extrême à l'autre, du tout État au tout Marché avec un recul des salaires réels de 10% entre 1984 et 1994 et un coût social élevé caractérisé par l'augmentation de la pauvreté et de la délinquance.

3. *Le modèle anglo-saxon en question*, éd. Economica, 1997.

4. *L'illusion économique*, Gallimard, 1997.

L'Europe et le monde à l'école libérale

Avec la prise du pouvoir britannique par Margaret Thatcher en 1979, l'Europe a été le théâtre de la première grande révolution néolibérale, résumée par deux maîtres mots : privatisation et déréglementation.

L'adoption, le 4 février 1998, d'un nouveau système de comptabilisation des demandeurs d'emploi a fait passer le taux de chômage de 5% à 7%. On avait oublié de comptabiliser les non-bénéficiaires d'allocations ! Par ailleurs, comme aux États-Unis, les « découragés » du marché du travail (0,7% de la population active) ne sont pas comptabilisés dans les statistiques du chômage. Enfin, la diminution de la population active a eu des conséquences positives en terme de chômage. Si la population active avait connu au Royaume-Uni la même progression qu'en France, entre 1993 et 1995, le chômage aurait augmenté d'environ 160 000 demandeurs d'emploi supplémentaires. Selon Patrick Artus, directeur des Études économiques et financières à la Caisse des dépôts et consignations, « *il n'y a donc pas de "miracle" en termes de créations d'emploi salarié* »⁵.

La Grande-Bretagne présente de nombreuses similitudes avec les États-Unis, dont celle de la flexibilité sous forme de temps partiel généralisé (25% de l'emploi total) et subi.

Les inégalités se sont accrues depuis vingt ans à une vitesse stupéfiante. Depuis 1977, les 10% les plus pauvres ont perdu 13% de leur pouvoir d'achat tandis que les 10% les plus riches ont accru le leur de 65%. Le salaire minimum a été supprimé en 1993. Deux années plus tard, 300 000 personnes gagnaient moins de 1,5 livre par heure (13F) et 1,2 million moins de 2,5 livres. En 1996, 3,8 millions de salariés travaillaient au delà de 48 heures par semaine (maximum européen légal).

Par ailleurs, le Royaume-Uni est le champion européen du travail des enfants. Selon la commission indépendante Low Pay Unit, 2 millions de jeunes entre 6 et 15-16 ans, dont 500 000 âgés de moins de 13 ans ont un emploi quasi régulier. Comme le souligne Anne-Cécile Robert, « *il ne s'agit pas seulement de "petits boulots", mais d'activités qui devraient normalement être assurées par des adultes dans l'industrie et les services, et qui sont rémunérées de manière dérisoire. Le dumping générationnel, telle est la dernière innovation en date du "modèle" britannique...* »⁶

De même qu'aux États-Unis, la criminalité explose. Selon une enquête internationale — International Crime Victimization Survey — l'Angleterre et le Pays de Galles arrivent en tête de l'Occident pour ce qui est de la proportion d'habitants ayant été témoins ou victimes d'un délit : 3,6% suivis

5. Patrick Artus, *Étude*, n° 10, 31 mai 1996.

6. Anne-Cécile Robert, *Le Monde diplomatique*, avril 1998.

des États-Unis (3,5%), le chiffre de la France étant de 2,2%. D'après le *Financial Times*⁷, le gouvernement britannique a prévu une augmentation de 50% de la population carcérale dans les sept prochaines années : elle passerait de 63 400 en 1998 à 96 200 en 2005, ce qui devrait entraîner la construction de 24 nouvelles prisons.

Le cas de la France est lui aussi emblématique des effets socialement mortifères du libéralisme. Depuis 1983 et la mise en œuvre de la politique du franc fort, notre pays fait figure de bon élève avec une inflation réduite à néant et un excédent commercial important. Seule ombre au tableau, mais de taille, le chômage (12,3% en 1997).

Or, entre 1982 et 1993, la part des salaires dans le produit intérieur brut (PIB) régressait de 68,8% à 59,7%, soit un transfert de pouvoir d'achat de 720 milliards de francs au détriment des salariés. Dans le même temps, la part des patrimoines dans la richesse nationale était multipliée par deux.

Depuis 1974, la richesse globale s'est accrue en même temps qu'explorait le nombre de personnes en situation de pauvreté. La production de biens a augmenté de 70%, mais le nombre de chômeurs a été multiplié par sept! Entretemps, la part des salaires dans la valeur ajoutée des entreprises continuait de baisser (-9 points depuis 1980); et les bienfaits des progrès technologiques étaient confisqués par une petite couche de privilégiés au détriment des salariés. Ce qui a aggravé les inégalités dans un pays où 5% des Français (les plus riches) détiennent 40% du patrimoine alors que 50% d'entre eux (les plus pauvres) disposent à peine de 8%. Il existe déjà toute une population, notamment féminine, payée au smic horaire, et qui, tout en travaillant, perçoit des revenus inférieurs aux minima sociaux. Ce sont les *working poor* version française. En 1983, ils représentaient, en France, 11,4% des salariés, ils sont 15,3%, en 1997.

Dans les pays en voie de développement et dans les États de l'ancien bloc soviétique, les économies nationales ont été déstabilisées par des dévaluations entraînant souvent l'explosion de tensions sociales, de crises ethniques et de guerres civiles. En Pologne et en République tchèque, les « thérapies de choc » d'inspiration californienne appliquées au début des années 90 ont été rejetées par les peuples qui ont subi de plein fouet une récession brutale. Dans les pays en voie de développement, le recul dépasse en ampleur ce que les États-Unis avaient subi pendant la Grande Dépression des années 30. Quant aux pays asiatiques, la crise financière qui les touche actuellement est la sanction terrible de quinze années de spéculation boursière effrénée.

7. *Financial Times*, Londres, 4 février 1998.

Derrière les discours euphoriques sur les réformes libérales, c'est bien la stagnation économique et la régression sociale qui, depuis le krach de 1987, définissent le mieux la situation de toutes les régions de la planète.

Une crise mondiale

Le niveau du chômage, de même que le montant des salaires là où le travail a été pleinement « flexibilisé », expliquent l'insuffisance chronique de la demande mondiale et la déflation qui va s'accroissant. Tel est le résultat des politiques de libéralisation et de déréglementation financière et salariale, et de « retrait de l'État », que les pays les plus puissants du système mondial ont appliquées chez eux, et qu'ils ont imposées aux autres. Pour l'instant, ils n'ont nullement l'intention de faire marche arrière, le discours dominant allant même jusqu'à présenter les bouleversements actuels comme le nécessaire prix à payer pour entrer dans « l'économie du troisième millénaire ».

Contrairement à ce qui a souvent été dit, la mondialisation financière n'a pas mis fin à l'« économie d'endettement » dont il a été tant question après 1975. En diversifiant les instruments de financement, elle a même donné à cette économie un essor sans pareil. La libéralisation et la déréglementation financières, ainsi que l'idéologie de la capacité autorégulatrice du marché, ont rendu pratiquement impossible sa surveillance et son évaluation par les autorités monétaires.

Depuis dix ans, une concentration massive du pouvoir financier s'est produite. On a vu apparaître une nouvelle catégorie d'acteurs économiques purement parasites : les « spéculateurs institutionnels » isolés de toute activité productive. Grâce à une grande variété d'instruments, ces spéculateurs institutionnels peuvent désormais s'approprier une partie de la richesse générée par les producteurs de biens et de services. Sans lien avec l'économie réelle, ils peuvent néanmoins précipiter la faillite de grandes entreprises industrielles. En 1995, le montant quotidien des transactions sur les devises (1500 milliards de dollars) a dépassé l'encours des réserves de change de toutes les banques centrales de la planète (1202 milliards). La production des biens et des services est devenue secondaire : l'essentiel de l'enrichissement s'effectue désormais en dehors de l'économie réelle.

La restructuration mondiale des institutions et des marchés financiers a accéléré l'accumulation d'énormes richesses privées, souvent produite par des transactions spéculatives. Rien qu'aux États-Unis, le nombre des milliardaires (en dollars) est passé de 13 en 1982 à 149 en 1996. Le « club des milliardaires de la planète » compte à présent 450 membres et détient à lui seul une fortune très supérieure au produit national brut cumulé des pays pauvres, où vivent 56% de la population mondiale. Et une partie des mil-

liards ainsi obtenus termine sa course dans les comptes numérotés des paradis fiscaux.

Au même moment, les revenus de la masse des producteurs de biens et de services, c'est-à-dire le niveau de vie de la plupart des salariés, continuent de baisser, les programmes collectifs de santé et d'éducation ont été revus à la baisse, l'inégalité s'accroît. Selon l'Organisation internationale du travail (OIT), le chômage toucherait près d'un milliard de personnes dans le monde, soit près du tiers de la population active.

Le constat face à la mise en place du néo-libéralisme à l'échelle planétaire se révèle d'une grande constance : partout l'échec économique se double d'un désastre social. Ce sont des pans entiers des sociétés libérales qui sombrent dans la pauvreté et le dénuement derrière quelques indicateurs flatteurs (croissance, inflation, excédent commercial). L'augmentation des inégalités se conjugue à une précarisation des salariés et à la sortie de la sphère économique et sociale des pauvres : disparition de la couverture sociale, ruine du système éducatif, explosion de la criminalité. En terme sociologique, le libéralisme en acte conduit au délitement du « lien social » dont il conteste l'existence même dans ses postulats théoriques. Enfin, l'enrichissement n'est plus le fruit d'un effort individuel ou collectif mais le résultat de manipulations financières. La caste des nouveaux riches de Moscou ou de Pékin dilapidant des fortunes dans les palaces de la Riviera soulève le cœur des peuples « libérés » qui regardent la pénurie collectiviste comme un Âge d'Or désormais révolu.

Sortir du libéralisme...

Devant la mondialisation du phénomène, ce n'est plus au niveau des simples États mais dans le regroupement de ces États sous forme d'espaces économiques autocentrés et régulateurs qu'un premier type de réponses s'impose. C'est aussi par la mobilisation des solidarités communautaires et les initiatives microsociétales dans le cadre de l'« économie solidaire » qu'une sortie du « bonheur économique » libéral est possible.

... par des espaces économiques autocentrés

Face au poids de la spéculation et à la baisse générale de la demande, les États doivent se regrouper sur une base continentale pour constituer des espaces économiques autocentrés. C'est dans le cadre de ces espaces qu'une relance de la demande peut être envisagée sans détérioration du solde commercial des États membres. Face à la spirale de baisse des coûts du travail consécutive au libre échange généralisé, la mise en place d'une taxe sociale d'importation sur les produits dumpés au prix de l'exploitation du travail des

enfants, des vieillards (quand ce n'est pas des prisonniers politiques) est indispensable. Enfin, seul un regroupement d'États peut casser le pouvoir de la spéculation financière en imposant la suppression des paradis fiscaux, l'augmentation de la fiscalité des revenus du capital et la taxation des transactions financières.

... *par l'économie solidaire*

Le développement de l'« économie solidaire » théorisée par Jean-Louis Laville ⁸ apparaît comme une réactivation du principe de subsidiarité dans un contexte contemporain. Il s'agit de tirer parti du gisements d'emplois correspondant aux besoins, tant sociaux qu'environnementaux, que la société satisfait mal, en raison de la faiblesse de la demande solvable qui la sous-tend (aide aux personnes âgées, garde d'enfants, entretien de l'environnement,...). Ce développement, soutenu par la collectivité, permettra de restaurer concrètement le lien social par une réinscription économique et une réinsertion sociale des victimes du libéralisme contemporain. L'économie solidaire s'inscrit dans un retour aux solidarités naturelles constitutives des communautés humaines depuis les origines.

La modernité libérale n'aura eu en définitive qu'une seule vertu : contraindre l'humanité à renouer avec ses fondements anthropologiques spécifiques.

8. Jean-Louis Laville (sous la direction de), *L'Économie solidaire. Une perspective internationale*, Desclée de Brouwer, Paris, 1994.

ÉTHIQUE ET COMMERCE SONT-ILS COMPATIBLES ?

FRANCIS MARFOGLIA

La compatibilité de l'éthique et du commerce est-elle une question philosophique? Il peut sembler, il est vrai, que la question soit formelle tant le philosophe se pose originairement comme le contempteur de toute spéculation financière. N'est-ce pas celui qui condamne a priori le commerce de son savoir, celui qui oppose vérité et marchandage au point de faire de celui-ci la nécessaire perversion de celle-là? La question serait plus justement traitée par les commerciaux, par ceux qui sont confrontés à la journalière difficulté de faire leur métier honnêtement. Pourtant, si le philosophe n'est pas le plus compétent en commerce, on ne voit pas quel titre le commercial pourrait exhiber pour légitimer sa compétence en éthique. Il est vrai que l'éthique concerne tout le monde et qu'à ce titre, rien ne s'oppose à ce que le commercial y soit compétent. Mais alors, on peut aussi renverser les perspectives et dire que s'il n'est pas commerçant, le philosophe n'est pas étranger au commerce et peut aussi bien qu'un autre s'arroger le droit d'en parler : d'abord, vivant dans le monde, il ne peut pas être étranger au commerce — d'autant qu'il en connaît intimement une certaine forme : celui de la parole — ; ensuite, il est un consommateur, un acheteur potentiel qui cherche par le jeu de la concurrence à favoriser son pouvoir d'achat, bref un membre comme les autres d'une société de libre-échange. Si tout le monde est autorisé à statuer sur l'éthique, tout le monde l'est aussi sur le commerce. Pourquoi alors engager tout de même le débat d'un point de vue philosophique? Parce que le philosophe, plus qu'un autre, est homme de dialogue, c'est-à-dire qu'il cherche d'abord à créer l'espace d'un dialogue. Comment? En brisant les monopoles, les monologues, toute forme de pen-

sée unique. Cette particularité que l'on confond souvent avec le bavardage, nous espérons montrer qu'elle est la condition pour entreprendre et mener à bien l'évaluation éthique du commerce.

Qu'est-ce qu'une évaluation éthique ?

L'amour des grands mots, l'attrait du signifiant, occultent aujourd'hui la différence entre éthique et morale. On emploie indistinctement l'une pour l'autre, on substitue même le plus souvent l'éthique à la morale, tant on craint de passer pour un moraliste. Cette confusion n'aurait aucun intérêt si elle n'attendait pas au noyau de liberté de notre existence qu'est l'engagement éthique. Ce qu'elle fait pourtant, car les hommes étant à peu près tous d'accord sur les grands principes moraux, le débat sur l'éthique ne peut plus guère avoir lieu. La confusion des genres se fait ici la servante d'une pensée unique en lui offrant l'instance qu'elle ne peut pas décentement exhiber : la censure — d'autant plus sournoise qu'elle s'effectue de façon invisible. Une censure qui impose le silence est manifeste et contraire à la liberté, mais une censure qui interdit la position d'un débat n'apparaît jamais comme censure. La confusion entre éthique et morale occulte la censure et par-là même la rend plus répressive.

On nous permettra de tenir cette confusion pour asservissante, comme peut l'être toute idéologie qui nous prive de la liberté de poser la question du sens de l'existence. Cette question prend aujourd'hui presque des allures comiques tant le consensus éthico-moral lui apporte une réponse toute prête. A quoi bon demander ce que chacun sait ? Pourtant, seule cette question est essentielle et, au risque de faire rire, nous rappelons que chaque homme doit se la poser. Chacun le comprendra bien en rouvrant la différence entre éthique et morale, car alors, si le consensus se maintient sur les grands principes moraux, celui-ci ne s'étend plus sur l'éthique. Pour le dire simplement, notons que la morale — au même titre que la déontologie d'ailleurs — regarde une pratique ¹. L'éthique, elle, regarde la fin même de l'homme, sa destination. Elle statue sur son Bien. Pour prendre un exemple trivial, si tous les hommes s'accordent pour dire qu'il n'est pas bien de tuer son père et de violer sa mère, chacun doit notifier au nom de quoi cela est mal, quelle est la fin dont ces actes nous privent, la destination que nous ne pouvons plus rejoindre si nous les accomplissons. Est-ce une compromission de notre destination rationnelle ? Le fondement de notre société qui est menacé ? La loi de Dieu ? On comprend que les réponses peuvent diverger, et on comprend en même temps que le débat sur l'éthique doit s'ouvrir pour

1. C'est le cas chez Kant où la morale se joue dans la possibilité pour la raison de déterminer la faculté de désirer.

que ne se referme pas notre liberté ². L'éthique s'efforce donc de désigner le bien que la morale devra nous aider à rejoindre ³. Évaluer éthiquement un objet, c'est tout simplement le mesurer dans son aptitude à nous faire entrer dans la béatitude que nous désignons ⁴.

A ce titre, l'évaluation éthique du commerce doit éviter de tomber dans la moralité ou la critique des mœurs. Nous renonçons donc à faire porter l'étude sur le commerçant. La réflexion s'y réduirait à une chasse aux sorcières et perdrait toute portée éthique. Pour conjurer le risque, épuisons une fois pour toutes le stock des platitudes : l'homme peut se comporter bien ou mal quoi qu'il fasse — il y a un bon comportement maffieux, ou révolutionnaire, comme le montre la biographie de Trotsky ⁵ —, l'habit ne fait pas le moine, un commerçant « moral » est un honnête homme. Nous renonçons aussi à orienter l'étude sur ce dont il est fait commerce. Est-il plus honnête de vendre des cierges que des armes? Question creuse. Seul le vol est mal-honnête.

Mais si nous renonçons à la fois à ce dont on fait commerce et à celui qui commerce, quel est notre objet? Rien de plus que le commerce lui-même sous toutes ses formes. Non pas seulement le commerce des marchandises, mais aussi celui des idées, des paroles, des sexes. En un mot, toute forme de commerce — le commerce lui-même. Toutes les réflexions

2. Affirmer la nécessité du débat éthique ne signifie pas l'ouverture d'une délibération sur la fin. Aristote le dit dans l'*Éthique à Nicomaque*, on ne délibère que sur les moyens. Le but de la délibération est de décider quels sont les meilleurs moyens d'atteindre une fin. Toute délibération présuppose donc qu'une fin soit donnée. Il y a deux modes de donation d'une fin. Soit elle est imposée (contexte autoritaire, patent ou voilé), soit elle ne l'est pas. En ce dernier cas, la seule façon de donner une fin est l'engagement de l'existence. Le but du débat est dès lors d'empêcher qu'une fin soit autoritairement donnée. Il faut débattre des fins, non pour savoir quelle est la meilleure (cette détermination présupposerait une fin supérieure qui permettrait l'évaluation), mais pour ouvrir l'espace qui permettra l'engagement de l'existence. S'il n'y a pas d'aporie sur les fins, si le débat ne permet pas d'entrevoir des fins possibles, alors il n'y a pas de réalité de l'engagement. Il faut des possibles pour qu'il y ait réalité de l'engagement. La fonction du débat est d'offrir ces possibles.

3. Cette distinction de la morale et de l'éthique est incontestablement moderne dans l'esprit. Tant que l'être est la valeur, il n'y a pas lieu de débattre sur la fin. La fin de l'homme est fixée par l'ontologie. Dans cette perspective, éthique et morale se recouvrent, plus précisément on les assimile parce que l'éthique n'a pas de fonction propre. Mais, l'effondrement de l'ontothéologie, qui consomme la rupture de l'être et de la valeur, ouvre historiquement la nécessité de cette fonction. Faire une ontologie ne désigne plus nécessairement une fin. Il revient alors à l'homme de la fixer. L'éthique trouve sa fonction propre du divorce entre l'être et la valeur — divorce que les tentatives d'occultation ne pourront pas toujours cacher.

plus déontologiques qu'éthiques cherchent à statuer sur les comportements de façon à objectiver l'honnête. Ce n'est pas là notre propos. Nous ne cherchons pas à savoir si on peut moraliser le commerce, mais si le commerce peut s'inscrire dans l'espace de l'éthique en général. Il faut donc déterminer si le commerce, en son essence, permet à l'homme d'atteindre ce qui est posé comme son bien.

Qu'est-ce que l'essence du commerce ? ⁶

Le commerce se donne d'abord à nous comme une forme d'échange, au même titre que le troc qui en est une autre, mais qui n'est pas médiatisée. La différence entre le commerce et le troc est cette présence de la médiation. Il y a commerce où ce qui est échangé l'est par un médium d'échange. Selon ce qui est échangé, le médium change. Pour échanger des marchandises, nous avons besoin d'argent, pour échanger des pensées nous avons besoin d'un langage.

Cet échange est nécessaire, il est au fondement de la société. Platon et Aristote, en ce point d'accord, affirment que la société commence avec l'échange des compétences. Seul, l'homme n'aurait pas assez de temps pour travailler à son alimentation, à sa protection contre les intempéries, contre ses ennemis, etc. L'échange permet à tous de profiter du travail d'autrui et de se perfectionner dans le sien. On peut sans doute voir ici le lien indissoluble entre les échanges et le profit ⁷. De ce point de vue, l'échange ne préside pas seulement au surgissement de la société, il œuvre à l'avènement du bien en elle. Il est ce par quoi chacun peut, dans son domaine, s'efforcer de bien faire et en faire profiter les autres. Une vie sans commerce serait incontestablement difficile pour l'homme, cela est encore plus patent si l'on considère le commerce des pensées — pour ne rien dire de celui des sexes. L'autarcie absolue est divine, elle est le propre de celui qui est omniscient et omnipotent.

Le commerce s'étend alors naturellement aussi loin que les échanges. Tout ce qui est objet d'échange entre dans la sphère du commerce. Certes,

4. Ainsi Spinoza aborde la société pour l'évaluer dans l'optique de la fin éthique qu'il désigne à l'homme : déployer toute sa puissance.

5. Trotski, *Ma vie*.

6. Nous ne prétendons pas épuiser la question en ces pages, nous ne déterminons cette essence que de façon minimale de façon à donner corps à notre propos. Nous ne dirons donc rien des diverses formes de profit auxquelles on peut faire référence. Nous nous contentons de retenir comme un trait essentiel le caractère profitable en général du commerce.

7. Du point de vue de la quête de l'essence, le profit n'est que ce qui émerge de la circulation du bien auquel chacun s'efforce de parvenir.

cette extension dépend des législations. Celles-ci fixent les limites, déterminent ce qui ne peut être objet d'échange. Il n'y a là rien de plus que relativisme culturel. D'un point de vue un peu plus philosophique, disons que l'extension du commerce s'étend à tout ce qui peut, ici et maintenant, recevoir un prix. Et peut recevoir un prix tout ce qu'on est prêt à échanger, c'est-à-dire mettre en commun. Si donc tous les hommes ne sont pas d'accord sur ce qui peut recevoir un prix, cela ne signifie rien d'autre qu'un désaccord sur ce qui peut être tenu pour absolument propre, donc inéchangeable.

L'essence du commerce est donc la traduction du propre dans un médium commun de façon à l'inscrire dans un échange profitable.

Éthique et commerce sont-ils compatibles ?

La détermination de la compatibilité de l'éthique et du commerce, la détermination de l'aptitude du commerce à s'inscrire dans la quête du Bien de l'homme, semble résolue par le dévoilement de l'essence du commerce. Si le commerce est ce par quoi le bien peut, à la faveur d'un échange profitable, s'introduire dans la société, on ne voit pas ce qui pourrait le tenir hors de la sphère éthique. Les sociétés qui développent un commerce florissant permettent, d'ailleurs, à tous de vivre et de vivre bien. Elles ouvrent la possibilité de la culture, de la spécialisation, et peuvent développer toutes les formes de solidarité, de façon à ne laisser personne dans les marges. Quand le bien trouve des moyens de se réaliser dans une société, on ne peut qu'assister à un progrès du bien commun. La seule question qui se pose est celle, non de sa nature, mais celle de sa juste répartition — comme dans la théorie absolutiste de l'État, ou de son libre accès — comme dans la théorie libérale de l'État. A regarder les choses comme cela, la compatibilité de l'éthique et du commerce ne se pose pas, le commerce est pensé comme ce par quoi le bien prend corps dans la société.

Pourtant, tout ce développement social du bien ne peut statuer sur cette compatibilité qu'au prix d'une présupposition : la destination de l'homme est sociale, c'est dans la société que l'homme se réalise. Le confirme la conception que nous nous faisons de l'exclusion. Les exclus sont regardés comme repoussés en dehors de l'histoire en train de se faire, comme déposés de toute importance historique, étrangers à la reconnaissance sociale et, de ce fait, extérieurs à la sphère de la valeur humaine. Nous sommes bien loin de ce que pouvait être la valeur d'un homme pour un Socrate, un Diogène ou un Épicure ! Mais, cette identification de la valeur humaine avec le caractère social de l'homme va-t-elle de soi ? Ne peut-on plutôt voir en elle la conséquence de la censure du débat éthique dont nous avons parlé plus haut ? Il nous semble précisément que cette façon de ne pas douter de cette destination humaine occulte ce qui devrait la fonder. De fait, le consensus

actuel la pose comme allant de soi, lui donne des allures d'évidence rationnelle. On sait qu'Aristote avait doté l'homme d'une nature politique, sociale et rationnelle, et l'on trouve là une raison de ne pas se poser de questions. Mais cela ne suffit pas comme fondement, car l'antithèse peut trouver tout autant d'autorité. En réalité, la destination sociale de l'homme n'est rien moins qu'évidente. On peut donc soutenir avec tout autant de raison qu'elle est individuelle! La réalité, qui ressurgit comme un retour du refoulé dès que l'on surmonte les résistances qui interdisent la position du débat éthique, est que nous nous trouvons là devant une antinomie, devant deux thèses tout aussi rationnelles l'une que l'autre que la raison ne peut pas départager. Et c'est précisément parce que la raison se trouve ici impuissante que le fondement de la réponse que nous donnons ne peut que se chercher ailleurs qu'en elle.

Les données du problème changent. Déterminer notre destination ne peut qu'être un engagement libre de notre existence. La compatibilité de l'éthique et du commerce se trouve alors conditionnée par notre engagement. Tout est suspendu à la réponse que nous donnons à la question de notre destination. Si nous nous engageons vers une destination sociale, alors la compatibilité est fondée. Si nous nous engageons vers une destination individuelle, alors elle perd toute pertinence. Cette dernière possibilité étant un peu tournée en dérision, j'aimerais lui redonner quelque consistance. Nous pouvons poser que la valeur d'un homme ne se donne pas dans ce qui peut avoir un prix et entrer dans une transaction, mais au contraire dans ce qui ne peut absolument pas s'échanger. Ce que je peux échanger est par définition ce qui peut très facilement appartenir à l'autre. Dès lors, comment puis-je en faire ce qui m'en distingue? Ce qui fait ma valeur? Fonder la valeur dans ce qui, potentiellement, est à tout le monde, c'est sans doute faire de l'égalité une valeur, mais c'est priver tout homme d'une valeur propre. La valeur propre, la valeur de cet homme et non de cet autre, ne peut se fonder que dans ce qui n'est pas objet d'échange. Par cette immersion dans l'échange, l'homme ne pourrait donc pas se réaliser, il ne pourrait que se perdre. Nietzsche qui, comme on le sait, ne partageait pas l'engagement d'une destination sociale de l'homme (communautaire, échangiste?), en laquelle il repérait une revendication de notre instinct grégaire, peut alors conclure dans le *Gai savoir* que « *les fabricants et les grands entrepreneurs du commerce ont probablement beaucoup manqué, jusqu'à présent, de toutes ces formes et de ces signes distinctifs de la race supérieure, qui sont nécessaires pour rendre des personnes intéressantes. De fait, si nous nous réduisons à ce qui est commun, nous perdons aussitôt tout intérêt.* »⁸

Si l'homme se réalise en s'universalisant, alors le commerce est le moyen adéquat⁹. S'il se réalise en se singularisant, en décidant de se développer

par ce qui ne peut entrer dans un échange, alors le commerce et l'éthique s'excluent.

C'est ce destin singulier de l'homme, qui ne peut échapper à cet engagement fondamental de son existence, que le libéralisme voudrait nous inciter à oublier en nous faisant croire que la seule détermination éthique possible et pensable est celle qu'il nous fixe. Partout on tente de marquer les hommes au fer, d'inscrire en la chair de leur esprit les idées d'interdépendance, de mondialisation, d'universalisation, etc. Ces mots ont sans doute une réalité, mais ils ont surtout une fonction : ils interdisent le débat éthique en imposant la pseudo-évidence d'une destination sociale de l'homme. Il est urgent de se rappeler que ces belles expressions ne veulent rien dire tant que n'est pas dévoilé l'engagement de l'existence qui, seul, leur confère leur véritable sens. Et opérer ce dévoilement en vérité, c'est comprendre nécessairement que l'engagement inverse est également valide.

Qu'en est-il alors de la compatibilité de l'éthique et du commerce ? C'est à la destination que l'on fixe à l'homme de trancher. Cette réponse peut passer pour un art consommé de l'esquive. Pourtant les réponses ne prennent sens que par rapport aux questions qui les appellent. Si nous ne répondons pas, au moins avons-nous donné corps à la question. On nous permettra de ne pas en dire plus. Juste un encouragement : que le débat éthique soit sans fin, qu'il ne puisse pas accéder à la vérité est sans doute navrant, mais ce n'est pas désespérant, à moins que nous regardions la condition pour que nous puissions donner un sens à notre vie comme une raison de désespérer. Mieux vaut alors se morfondre de la liberté. Je ferai mienne la formule de Descartes : « *Ne soyez donc pas libre si bon vous semble !* », mais ne nous rapetissez pas pour autant. Que l'homme laisse l'homme devenir grand !

8. Ainsi, pour Bergson, la traduction dans les mots de notre vie profonde ne peut que constituer une trahison de ce que nous vivons. La communauté du mot est un obstacle à l'expression du propre. Cette méfiance ne conduit pas au scepticisme, elle engage dans une refondation de l'intuition. On peut sans doute aussi voir dans la communauté des sexes un pareil obstacle, ce pour quoi Socrate refuse dans le *Banquet*, l'offre d'Alcibiade, et situe l'acte philosophique du côté de la maïeutique.

9. On peut illustrer cette perspective par le sacrifice de l'homme à l'humanité que l'on trouvera sans peine, par exemple dans les œuvres d'Auguste Comte — comme dans les œuvres de tout penseur de l'universalité qui semble avoir bien du mal à se constituer en dehors du sacrifice de la subjectivité.

LA RÉDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL : POUR QUOI FAIRE?

PIERRE LE VIGAN

Aux sources de l'erreur théorique du libéralisme, il y a une conception de l'homme erronée, conçu comme uniquement être de besoin et agent calculant, ce qui constitue une nette sous-estimation de la dimension du désir irrationnel, de l'amour-propre, de l'altruisme. C'est au nom de la conception selon laquelle l'homme cherche à maximiser toujours ses intérêts matériels que la plupart des libéraux s'opposent à la réduction du temps de travail. Il y a pourtant des libéraux qui tentent de démontrer que le libéralisme n'est pas incompatible avec la réduction du temps de travail. D'où la question : le libéralisme commet-il une erreur pratique en s'y opposant ?

Si les libéraux ont toujours refusé la réduction du temps de travail, c'est que celle-ci n'est guère concevable avec la réduction des salaires, compte tenu des habitudes de consommation que le capitalisme lui-même a contribué à rendre irréversibles. La réduction du temps de travail amène donc un accroissement du coût salarial. Le libéralisme consistant à se placer du point de vue de l'entrepreneur, il est bien évident qu'il ne peut accepter cette perspective. Ce qui explique la position actuelle des libéraux. Mais les rapports du capitalisme et du temps de travail constituent une toute autre affaire.

Historiquement, le capitalisme a opéré une formidable mobilisation de la main d'œuvre. Le « chômage » était la norme au Moyen Âge et dans les temps préindustriels. Il concernait près d'un jour sur deux par an et était simplement synonyme de jour férié. Le capitalisme a consisté à mettre au travail réellement, six jours sur sept au moins, une partie elle-même de plus de plus importante de la population : femmes et enfants au XIX^e siècle, immigrés au XX^e, ruraux tant qu'il en restera. Mettre au travail? Précisons :

sous sa forme marchande. Certes, dès le milieu du XIX^e siècle, des lois ont limité la mise au travail de certaines de ces catégories. Mais cela s'est fait généralement avec l'opposition du patronat et des libéraux. Ainsi, en Grande-Bretagne, ces derniers s'opposent à la loi de 1833 limitant à 12 heures le travail des enfants de 8 à 11 ans ¹. En France, en 1847, le baron Dupin proposait de porter de 8 à 12 heures la journée de travail des enfants de 10 à 12 ans ². Pour être plus compétitif. Les femmes furent aussi concernées par ce mouvement de mise au travail dans les ateliers (textile, blanchisseries, etc.) même si, compte tenu d'un certain nombre de limitations, une part importante du travail féminin resta dans la sphère des activités non marchandes. Toutefois, la Première guerre mondiale, conflit mondial parce que les enjeux du capitalisme étaient devenus mondiaux, a amené une nouvelle mobilisation des femmes dans l'économie, et précisément dans l'industrie. Cette mobilisation a été pour l'essentiel irréversible. Depuis lors, la croissance du nombre d'heures travaillées dans chaque espace économique « développé » n'a pas cessé. Une loi comme celle des 40 heures en France n'a pas eu d'autres conséquences que le paiement d'heures supplémentaires. En outre, le mouvement d'entrée des femmes sur le marché du travail s'est poursuivi. Conséquence : l'augmentation de la population « active » (au sens mesurable c'est-à-dire marchand) s'est poursuivie. Ce n'est que depuis quelques années que le chômage de masse tend à amener une réduction du temps de travail, soit pour éviter des licenciements, soit pour les limiter, soit pour accroître la compétitivité des entreprises dans la mesure où la réduction du temps de travail (R.T.T.) peut être un élément de négociations d'aménagements du temps de travail et donc d'augmentation de la durée d'utilisation des équipements.

Nous en sommes là. Il faut, dans l'industrie, de moins en moins de travailleurs pour produire des biens en quantité croissante. Ainsi, en Allemagne, où le secteur industriel a connu une R.T.T. importante, cela ne s'est pas accompagné de création d'emplois, qui ont par contre eu lieu... dans les services — secteurs dans lesquels la R.T.T. est pas ou peu importante. C'est ce que l'on appelle le « déversement » — un phénomène toutefois en décroissance. C'est la limite de la R.T.T. : elle pourrait avoir des retombées positives sur l'emploi dans les secteurs où les gains de productivité sont importants, c'est-à-dire l'industrie, mais comme la part de l'industrie dans l'emploi global décroît, cela limite obligatoirement son impact.

-
1. Cf. Gilbert Cette et Dominique Taddéi, *Réduire la durée du travail. De la théorie à la pratique*, Livre de poche, 1997.
 2. Jean-François Kahn, *Pourquoi une nouvelle révolution est possible*, Marianne, 23 février-1^{er} mars 1998.

Les conditions de la réduction du temps de travail

On peut de ce fait s'interroger sur les conséquences de la R.T.T. Certes, le raisonnement « *travailler moins pour travailler tous* » comporte une part de validité. Mais à certaines conditions :

– faire accepter la baisse des salaires ou financer le surcoût salarial (par une compétitivité accrue et donc une intensification du temps de travail? ou par un alignement mondial — illusoire — sur un temps de travail réduit?);

– mettre à niveau la formation et la compétence des nouveaux embauchés;

– financer le surcoût de frais fixes (les postes de travail en plus car « *un salarié de plus = un bureau supplémentaire* »).

Réduire le temps de travail ne suffit donc pas à le rendre partageable même dans l'hypothèse d'une baisse proportionnelle des salaires. Enfin, il est bien certain que d'un point de vue « développementiste » et entrepreneurial, de solides objections à la R.T.T. peuvent être émises. « *A long terme, écrit François Dalle, ancien président de l'Oréal, il est probable que la durée du travail continuera à baisser mais la philosophie du partage du travail est erronée pour deux raisons. La première, d'ordre historique, est que, de tout temps, c'est la consommation qui a tiré la production à l'exception de quelques périodes transitoires. La seconde, actuelle, est que les besoins à satisfaire sont immenses : on peut estimer en France à 10 millions le nombre de personnes qui vivent mal; en outre, le logement, la santé et même l'alimentation des français laissent à désirer.* »³ De fait, l'idée de la R.T.T. implique que nous ne sommes pas loin d'une satisfaction globale des besoins. C'est le mythe de la société d'abondance dont le promoteur fut Jacques Duboin (1878-1976) dès l'entre-deux-guerres⁴. Or, cette idée est profondément contraire à la logique du capitalisme « fordiste », celui de la production de masse et standardisée (ainsi, jamais il n'y a eu aussi peu de différences réelles, autres que de « look », entre les différents modèles de voitures), amenant elle-même une consommation de masse⁵.

Dans les faits, c'est le capitalisme libéral qui crée la misère objective (les « nouveaux pauvres »), et l'insatisfaction subjective. Pour que le capitalisme

3. In Jean-Philippe Chenaux et Pierre Weiss, *Le partage du travail ou la semaine des quatre jeudis*, Odilon-médias/Première ligne, 1994, p. 265. D'un point de vue « développementiste », cf. aussi Béatrice Majnoni d'Intignano, *L'usine à chômeurs*, Plon, 1998.

4. *La grande révolution qui vient*, 1934. Cf. aussi Kou l'aburi ou la misère dans l'abondance, Les Éditions nouvelles, 1934.

5. Cf. Edouard Legrain, *Du toyotisme au toyotisme*, à paraître dans *Études et Recherches*, n° 1, GRECE, 1998.

« fonctionne », il faut en effet que la population soit mise en état de manque. Il faut qu'elle soit habitée par la crainte de ne pouvoir acheter les derniers produits mis sur le marché, fussent-ils dépourvus d'utilité réelle pour le consommateur-acheteur. Guy Debord décrit fort bien l'état de manque, entretenu par une société du paraître, comme moteur de la consommation : « *Le spectacle est une guerre de l'opium permanente pour faire accepter l'identification des biens aux marchandises; et de la satisfaction à la survie (...). Mais si la survie consommable est quelque chose qui doit augmenter toujours, c'est parce qu'elle ne cesse de contenir la privation. S'il n'y a aucun au-delà de la survie augmentée, aucun point où elle pourrait cesser sa croissance, c'est parce qu'elle n'est pas un au-delà de la privation, mais parce qu'elle est la privation devenue plus riche* »⁶. De cette façon, en entretenant le manque, c'est d'abord par la domestication du consommateur que le capitalisme a rivé le producteur à la sphère du travail dépendant et salarié. « *En deux siècles, résume Michel Musolino, l'économie a réalisé son programme : faire le monde à son image, et en rendre impossible toute autre vision* »⁷. (D'où le plaidoyer de Musolino pour une réhabilitation de l'économie politique, c'est-à-dire subordonnée au politique contre la domination de la pseudo- « science économique »).

C'est en ce sens que l'opposition des libéraux à la réduction du temps de travail n'est pas une erreur pratique. Elle est cohérente par rapport à leur vision du monde. Mais dans le même temps, l'idéologie du « partage du travail » — qui n'est pas la même chose que la R.T.T. avec qui elle est souvent confondue — joue un rôle qui n'est pas incompatible avec le capitalisme. Jaurès le disait : ce système « *tout à la fois, par une action indivisible, abaisse et élève, asservit et émancipe, exploite et enrichit* ». Ainsi, l'idée de partage du travail tend à rendre acceptable la baisse du salaire minimum, la flexibilité de l'organisation du travail (l'annualisation du temps de travail par exemple), et le renforcement de la division sexuelle du travail — qui certes correspond en partie à des invariants anthropologiques, mais pas exclusivement — dans la mesure où la réduction du temps de travail a tendance à se traduire en travail à temps partiel, d'abord pour les femmes. Tous ces aspects concrets d'une R.T.T. au quotidien, loin des schémas de « redistribution » idéale du temps de travail, montrent la nécessité, à coup sûr, de garde-fous afin que « *le partage du travail ne soit pas simplement une augmentation déguisée du taux d'exploitation* »⁸. Qui pourrait nier en effet, sans tomber dans une lecture manichéenne de l'ordre social, que tout

6. *La société du spectacle*, Buchet-Chastel, 1967.

7. *L'imposture économique. Bêtises et illusions d'une science au pouvoir*, Textuel, 1997.

8. Denis Collin, *La fin du travail et la mondialisation. Idéologie et réalité sociale*, L'Harmattan, 1997, p. 98. Cf. aussi *Marianne*, 2-8 février 1998 : 35 heures, par Philippe Cohen.

employeur cherche à exploiter au mieux sa main d'œuvre, au sens où un bûcheron cherche à exploiter au mieux sa forêt (ce qui implique d'ailleurs de ne pas l'épuiser, préoccupation que n'a pas toujours le capitaliste)?

L'allocation universelle : une fausse bonne idée ?

A ce stade, il est nécessaire d'aborder une piste, souvent présentée comme « l'autre solution » pour desserrer la contrainte marchande. C'est la piste de l'allocation universelle (A. U.), défendue à l'origine par le cercle belge Charles Fourier (Philippe de Villé et Philippe Van Parijs), et par le MAUSS (mouvement anti-utilitariste dans les sciences sociales), qu'il nomme revenu de citoyenneté (rien d'important ne distinguant ces deux notions). Le principe de ces allocations est leur versement à tous, sans contreparties et sans conditions de revenus (la somme distribuée étant de l'ordre du montant du RMI). Le soubassement doctrinal est double. C'est tout d'abord la reprise de l'idée de Thomas Paine, selon laquelle il doit exister une contrepartie à l'appropriation privée des ressources naturelles communes à tous. L'A. U. est dans cette perspective « *le parachèvement des droits de l'homme* »⁹. C'est aussi l'idée d'un droit d'héritage : une partie du salaire, dans un pays, correspond à l'environnement, aux infrastructures, à l'éducation, au capital humain accumulé. « *Cette part-là est issue de la communauté prise dans son ensemble. Elle devrait donc appartenir à tous ceux qui composent la société. Le revenu d'existence que nous proposons, explique Yoland Bresson, doit donc être égal, inconditionnel et cumulable avec les autres revenus* »¹⁰.

On conviendra qu'un tel degré de généralité ne permet guère de pousser l'argumentation. Les conséquences prévisibles de l'allocation universelle sont plus significatives : pour les plus pauvres, l'A. U. rendrait acceptable un travail à temps partiel, ou tout simplement un travail à temps complet moins bien payé que dans la situation actuelle. L'A. U. serait en fait une aide à l'embauche de travailleurs peu qualifiés. Pour les plus riches, elle serait récupérée par l'impôt — ce qui certes serait de l'ordre de la justice, mais constituerait une opération comptable complexe pour être, au final, une opération blanche. Pour d'autres, l'A. U. se substituerait à des aides, éventuellement insuffisantes aujourd'hui, mais dont le principe existe : bourses d'étudiants, allocations familiales, et bien sûr Revenu Minimum d'Insertion¹¹. Inutile d'insister sur le fait que, distribuée à tout le monde,

9. Alain Caillé, *Libération*, 27 janvier 1998, supplément *La société du chômage*, p. 4.

10. *Libération*, 27 janvier 1998.

11. Le minimum social garanti qu'évoque Alexandre Marc n'échappe pas à la règle : il se substituerait à la Sécurité Sociale (*Fondements du fédéralisme*, L'Harmattan, 1997, p. 115).

l'A. U. ne pourrait être, de surcroît, d'un montant supérieur au RMI, dont chacun convient qu'il est à peine suffisant pour vivre. En d'autres termes, avec l'A. U., le desserrement de l'emprise des contraintes marchandes serait vraisemblablement faible. Ou nul¹². On ne peut, au demeurant, faire l'économie d'une remarque macroéconomique : le coût de l'A. U., si elle est fixée à un montant d'environ le RMI, et versée à toute personne en âge de travailler, serait très approximativement de 750 Milliards de F, soit la moitié du budget de l'État, et quelque 15 fois le budget du RMI. C'est-à-dire que, compte tenu des fonctions régaliennes (défense, sécurité, éducation, justice,...) restant à la charge de l'État, la marge de manœuvre pour une politique sociale et familiale hors A. U. serait quasiment réduite à rien. Enfin, une vie sociale peut-elle être valorisée hors l'exercice d'une profession et/ou l'accomplissement d'un travail? « *C'est notre objection principale au revenu minimum : qui acceptera volontairement d'entrer (pour sa vie entière?) dans cette sous-catégorie des "oisifs rémunérés"?* », écrivent Jacques Nikonoff et ses amis économistes hétérodoxes¹³.

Reste que le débat sur l'allocation universelle ou le revenu d'existence est en grande partie le produit d'interrogations sur les limites de la loi sur le RMI du 1^{er} octobre 1988. « *Le RMI est fondé sur une injonction paradoxale négative dans la mesure où l'on incite les allocataires à chercher un travail qui n'existe pas*, explique Alain Caillé. *Il s'agit d'une fiction de contrat basée sur une insertion imaginaire. En outre, le RMI est un revenu précaire car révoquant, du moins en théorie. Enfin, il n'est cumulable avec d'autres ressources que temporairement* »¹⁴. Tout travail à temps partiel aboutissant au retrait du RMI, il est exact que l'incitation au travail est faible car, d'une part, le travail à temps plein est rare, d'autre part, les allocataires du RMI ne sont pas toujours en mesure de le chercher, pour des raisons de santé, familiales, etc. C'est ce sur quoi bute la question du relèvement des minima sociaux : le rapprochement de la rémunération du travail et de l'allocation pour le non-travail (c'est pourquoi Henri Guaino propose à la fois une hausse des minima sociaux et une hausse du SMIC).

Une possibilité de contournement de la difficulté existe toutefois : le travail obligatoire à temps partiel pour les allocataires. C'est le système américain du *workfare*. Ce peut être en France un « *service du travail* » dû à la société comme imaginé par Alain Lipietz. Ce peut être encore le « *service*

12. Cf. Dominique Méda, *L'ambiguïté d'un revenu minimum inconditionnel*, in *Recherches*, MAUSS, 7, 1996, p. 169-173.

13. J. Nikonoff et a.a., *Chômage : nous accusons!*, Arléa, 1998, p. 96. Les auteurs défendent l'idée d'une « *civilisation de la pleine activité* », l'emploi n'étant que l'enveloppe juridique du travail.

14. *Actualités sociales hebdomadaires*, 16 janvier 1998.

civique » affecté au « *travail en miettes* » que prône Alexandre Marc ¹⁵. Ou l'idée d'un supplément au RMI contre des activités sociales (à définir) qui semble envisagée par des collaborateurs du ministre français de la solidarité Martine Aubry. Ce peut être, complémentirement, un système incitatif et progressif, permettant notamment le cumul du RMI et de l'allocation spécifique de solidarité. « *Le RMI, explique Christian Saint-Étienne, est en fait un revenu minimum d'inactivité et non pas d'insertion. Il est à un niveau qui ne permet pas de vivre décemment. Et donc, je fais la proposition suivante : qu'à l'avenir, le RMI soit inconditionnel mais pour une durée d'un an. Si au bout d'un an, vous n'avez pas réussi à compléter ce RMI par des revenus marchands suffisants, il vous est proposé un "revenu minimum d'activité" de moitié supérieur au RMI actuel; en contrepartie, on vous demandera des travaux au service de la collectivité locale de résidence, par exemple. A l'inverse, si vous avez réussi à trouver un job ou des activités marchandes qui ne vous permettent pas d'avoir un revenu satisfaisant, on vous laisse la moitié du RMI en complément de revenu.* » ¹⁶ Dans son principe, une telle proposition apparaît assurément intéressante.

Des biens collectifs accessibles à tous

En d'autres termes, il s'agirait de sortir de la crise de la société du salariat en allant vers une société de pleine activité, c'est-à-dire en développant des formes non-marchandes de travail : échanges de savoir, transferts de formation, participation à des activités sociales. Certaines de ces formes non directement marchandes de travail peuvent au demeurant réduire des coûts collectifs, par exemple ceux de l'insécurité. Mais les formes non-marchandes de travail ne peuvent être un luxe offert par un secteur compétitif à un secteur « à la traîne ». La non-rentabilité n'est pas un label de qualité. Elle doit être au service d'une efficacité sociale supérieure. C'est pourquoi il faut développer les biens collectifs : transports en commun de qualité, services publics adaptés aux nouveaux horaires souples de travail, qualité de vie dans les banlieues, revitalisation des zones rurales (c'est-à-dire au premier chef leur repeuplement). Ce développement des biens collectifs, c'est aussi le développement des espaces publics, des lieux et des conditions temporelles et matérielles de la participation à la vie civique (meilleur statut des élus locaux, aide accrue et mieux contrôlée aux associations, etc.). Une telle orientation en faveur des biens collectifs est incompatible avec l'allocation universelle puisqu'elle nécessite des moyens qui n'existeraient plus. Cette

15. A. Marc, *Fondements du fédéralisme, op. cit.*, p. 187.

16. *Libération*, 27 janvier 1998. A noter que les mesures récentes (26 février 1998) du gouvernement Jospin de maintien dans certaines conditions du RMI en cas de reprise d'activité vont dans ce sens.

orientation est en outre beaucoup plus ambitieuse puisqu'elle vise à infléchir, au cœur même de l'économie, la logique du marché, l'objectif étant de sortir d'une économie du tout-marché pour une économie avec un marché encadré et mis sous tutelle d'impératifs politiques, humains et sociaux.

L'orientation en faveur de la production de biens publics — notamment de services publics — à bas prix, donc accessibles à tous, est une façon de desserrer la contrainte de la société marchande. Elle ne va évidemment pas sans mutation culturelle. L'un des aspects de cette mutation, c'est... la réhabilitation du travail — non pas, bien sûr, obligatoirement le travail salarié, mais « *toute activité soumise à un jugement d'utilité technique, sociale, économique* » (Christophe Dejours). Dans cette perspective de réhabilitation du travail au sens large, il est bien certain que le rétrécissement de l'écart entre ce que l'on appelle les minima sociaux (RMI, Allocation de chômage en fin de droits,...) et le salaire minimum (SMIC) est un inconvénient majeur. Il contribue à une dévalorisation symbolique du travail même si la nécessité de donner les moyens de vivre à tous ne fait pas question. C'est pourquoi il faut défendre le principe du SMIC et, plus encore, faire de sa revalorisation en proportion des gains de productivité un principe intangible. Dans cette perspective de revalorisation du travail, le RMI doit être assorti d'une obligation de travail ou de formation à temps partiel à mettre en œuvre par les pouvoirs publics en collaboration avec les entreprises. Ainsi, toute heure de travail ou assimilée (comme les activités de formation) serait payée à un salaire minimum fixé par la loi. Alors que 2,8 millions de salariés smicards à temps partiel ne sont pas mieux payés que s'ils étaient au RMI ¹⁷, il est bien clair que la réhabilitation du travail passe, d'abord, par celui des moins bien rémunérés (qui sont d'ailleurs, dès maintenant, aidés par le budget social de la nation, mais avec une symbolique toute différente de la perception d'un salaire). Mais en outre, la réhabilitation du travail passe par la définition d'un revenu maximum : pourquoi ne pas écrêter tout salaire ou revenu 10 fois supérieur au SMIC? Un écart de 1 à 10 n'est-il pas largement suffisant pour écarter tout risque d'égalitarisme?

* * *

En tout état de cause, quoiqu'il en soit de la diversité des thèses en matière de réduction du temps de travail, il est certain que l'existence même d'un tel débat montre la faible croyance dans le libéralisme pur. Pour les libéraux, en effet, il faut à la fois supprimer le SMIC et ne pas réglementer la durée du travail. Accusant en janvier 1998 la droite libérale d'être héri-

17. *Libération*, 21 janvier 1998.

tière des esclavagistes, Lionel Jospin n'avait pas si tort. De Madelin à Bayrou, la droite libérale croit aux mêmes principes — le laisser-faire — que la bourgeoisie louis-philipparde qui faisait travailler dans les mines des enfants de douze ans. L'inconvénient, c'est qu'une bonne partie de la gauche s'est rallié aux principes libéraux qui ont mené à de telles abominations — et qui font encore tant de dégâts, aujourd'hui même, dans le monde. A tel point que, comme le dit l'ancien Commissaire au Plan Henri Guaino, « *les choix qui s'imposent aujourd'hui à la société française n'opposent pas les partis politiques les uns aux autres mais les traversent* »¹⁸.

Assurément, si toute thèse prônant la réduction du temps de travail n'est pas anti-libérale, elle manifeste au moins une croyance limitée dans les vertus du libre ajustement du marché. Trente-cinq heures, semaine de quatre jours, toutes les thèses sur la RTT ont un grand mérite : elles réhabilitent le débat d'idées. Elles partent du principe qu'il n'y a pas une seule politique (économique) possible, qu'il peut y avoir des chocs salutaires, que l'avenir n'est écrit nulle part. Et qu'il est prudent, au point où nous en sommes, d'être audacieux. Quand bien même Larrouturou veut convaincre les patrons qu'ils peuvent trouver leur compte dans une réduction du temps de travail à 32 heures, il part du principe que le patronat a une responsabilité sociale¹⁹ (au delà de la possibilité de faire quelques dons déductibles des impôts). C'est déjà un pas en avant vers une économie concertée entre pouvoirs publics, citoyens actifs, entrepreneurs. Une économie concertée qui tende à donner à tous du travail, ce lien social irremplaçable, tout en changeant le travail, afin que personne ne perde sa vie en la gagnant. Reste à faire un autre pas pour créer les conditions d'une telle mutation : mettre en cause le libre-échange mondial. Vaste programme qu'il ne s'agit ici que d'évoquer. On pourra alors dire, comme titre une revue²⁰ : *et voilà le travail!*

18. *Marianne*, 18-25 janvier 1998. Cf. aussi H. Guaino, *L'étrange renoncement*, Albin Michel, 1998.

19. Pierre Larrouturou, *35 heures. Le double piège*, Belfond, 1998.

20. *Panoramiques*, éd. Corlet, 1998.

COMMENT REMÉDIER AU CHÔMAGE ?

JEAN BOUNINE

Vingt cinq années d'aveuglement : voici 25 ans que nous nous distinguons, par l'importance de notre chômage, de la plupart des autres grands pays industriels qui ont pourtant été soumis, comme nous, aux rigueurs de la mondialisation des échanges. Le mal est donc d'abord en nous et il est étonnant — c'est le moins qu'on puisse dire! — que les hommes politiques de toutes tendances qui se sont succédé au gouvernement du pays se soient fermés à cette évidence et qu'ils s'obstinent à développer nos échanges avec l'extérieur, spécialement pour les productions de nos secteurs de pointe, dans l'espoir, pourtant constamment démenti par les faits, que cela suffirait à assurer le retour au plein emploi et à la prospérité des Trente Glorieuses, et les dispenserait d'avoir à mettre de l'ordre dans la maison.

La France est obsédée par l'exportation depuis le début des années 70. Nos échanges étaient alors chroniquement déficitaires. Nous nous sommes donc référés à l'Allemagne en raison, justement, de ses excédents commerciaux. Au milieu de la décennie 70, nous exportions 20% de notre production manufacturière alors que l'Allemagne exportait 24% de la sienne. En 1994, nous étions parvenus à 32%, au même niveau qu'elle. Notre balance commerciale est depuis excédentaire (en 1996, l'excédent a été de 200 milliards de francs et sera probablement supérieur en 1997) et nous exportons, tous secteurs confondus, 18% environ de notre PIB : autant que l'Allemagne. Mais, pour mener à bien la restructuration de nos échanges nous avons concentré nos ressources sur des activités essentiellement industrielles qui représentent 18% seulement de notre PIB. Nous avons négligé de restructurer le reste, qui en représente pourtant plus de 80%. Or, ce « reste » ce

sont les services, l'artisanat et les secteurs industriels classiques, qui ont pour caractéristique commune d'être orientés vers la consommation intérieure et de représenter, chez nous comme chez les autres, l'essentiel des « gisements d'emplois ».

L'exemple du textile-habillement permet de comprendre en quoi les restructurations étaient, dans ces domaines, indispensables. Tout au long des Trente Glorieuses, ce secteur fut dominé par de grandes entreprises organisées, à la manière de l'automobile, selon les canons de la production taylorienne de masse, pour une consommation nationale de masse. Elles mettaient au point, chaque année, deux collections nouvelles qu'une force de vente était chargée d'offrir aux détaillants avec une anticipation suffisante pour assurer la charge permanente des usines. L'idée était de commencer à produire en février les vêtements destinés à être vendus aux consommateurs à partir du mois de septembre et de faire de même pour la saison suivante. Les entreprises de ce type avaient donc tout le temps de faire exécuter les commandes des détaillants ailleurs que dans des usines de proximité. Comme leur rentabilité se fondait essentiellement sur la production, elles n'ont pas manqué d'exploiter cette possibilité, à la suite du premier choc pétrolier, en délocalisant leurs usines dans les pays à bas salaires, et elles ont été d'autant plus enclines à le faire que, depuis les accords de Grenelle, le coût du travail augmentait, en France, année après année, plus vite que la productivité¹. Les mêmes réflexes primaires de survie se sont manifestés dans la chaussure et, d'une manière générale, dans l'ensemble de nos industries légères de transformation. Ils ont stérilisé la recherche d'autres modes de restructuration de ces secteurs qui sont pourtant stratégiques pour l'emploi industriel. Or cette recherche avait été entreprise ailleurs, avec succès, ce que notre aveuglement nous a empêchés de prendre en considération. Un ministre de l'Industrie est même allé jusqu'à déclarer qu'il fallait bien que nous importions des « produits de pacotille » si nous voulions exporter nos satellites.

Regardons l'Espagne, l'Italie et aussi l'Amérique

En Espagne par exemple, l'entreprise de confection Zara s'est développée tout en maintenant, en Galice, 25 000 emplois grâce à l'intégration de la distribution de ses produits. En somme, elle a adopté une stratégie inverse de celle des grands confectionneurs français : elle a cherché des marges vers l'aval plutôt que vers l'amont, ce que lui a permis la réactivité de ses

1. On trouvera cette analyse, à laquelle ont été associés des experts de l'OCDE et Daniel Cohen, professeur d'économie à l'École Normale Supérieure dans Dalle-Bouline *Pour Développer l'Emploi Masson*, 1987, pp. 110 et ss.

outils de production. Zara possède aujourd'hui près de 500 magasins en Europe, qui sont approvisionnés deux fois par semaine avec, à chaque livraison, une offre de nouveaux produits. Au principe des deux saisons annuelles, il a substitué la créativité permanente. En France même, près de Lille, un fabricant de pulls a réussi sa restructuration sur place sans doute parce qu'il était d'une taille relativement modeste. Il a conservé et même augmenté ses emplois — une centaine aujourd'hui — en ouvrant successivement trois magasins — dont un en bordure d'autoroute — qui suffisent à écouler la totalité de sa production. Comme ceux de Zara, ses prix sont attractifs. Il ne fait pas pratiquement pas de publicité : sa clientèle est essentiellement locale et s'est développée par le bouche à oreilles. Enfin, comme celle de Zara, sa rentabilité est excellente.

Au début des années 70, le marché de la chaussure était tenu, en Espagne, par trois grandes entreprises de 2000 personnes environ chacune, une espagnole, Ferrara et deux étrangères, Uniroyal et Reebok. Toutes les trois pratiquaient une production de masse taylorisée en intégrant toutes les fonctions depuis le cuir jusqu'au produit fini et, leur marché étant à la fois national et international, elles disposaient, pour l'exploiter, de forces de vente importantes. Au moment du choc pétrolier de 74/75, toutes les trois ont délocalisé leurs productions dans des pays à bas salaires. Quelques ouvriers licenciés ont cependant refusé la fatalité du chômage. Encouragés par des institutions locales et notamment les caisses d'épargne, ainsi que par des commençants qui avaient évidemment p,ti des délocalisations, ils ont résolu de se mettre à leur compte, amorçant ainsi un processus de micro-industrialisation qui a progressivement diffusé sur une bande de territoire s'étendant depuis la province de Murcie au Sud, jusqu'à l'Aragon au Nord, en débordant à l'Est sur la province de Tolède. On dénombre, par exemple, à 25 km au Sud d'Alicante, autour de la petite ville d'Elche, plus de 1000 entreprises employant au total 10 000 personnes.

L'organisation de la chaussure en Espagne s'est inspirée de celle des districts italiens de micro-industrialisation dont un bon exemple est celui de Carpi, dans les environs de Modène. Autour de cette petite ville se trouvent concentrées 4500 entreprises spécialisées dans le tissage et la confection de vêtements en maille, qui occupent 18 000 personnes. Environ 700 d'entre elles ont accès au marché, les autres sont leurs sous-traitants. Les premières créent ensemble, à chaque collection, à peu près 50 000 nouveautés (le grand Benetton en crée seulement 2000). Rares sont celles qui commercialisent leurs produits sur l'ensemble du marché national : elles recherchent plutôt des niches géographiques de marché à la mesure de leurs tailles et de leurs spécialités. Leur rentabilité résulte d'une créativité incessante et non d'effets de taille auxquels elles ont, par définition même, renoncé. Au sur-

plus, leur créativité attire le client : les boutiquiers des villes viennent faire leurs achats à Carpi car ils savent qu'ils y trouveront toujours des nouveautés. Quant aux sous-traitants, ils opèrent sur un marché essentiellement local mais pour le compte de créateurs qui sont aussi locaux. Cette interaction permanente entre la création, la commercialisation et la production fait que le marché de la sous-traitance est toujours très animé et accessible à un nouveau venu, souvent un ancien ouvrier. En raison de la densité des installations analogues à la sienne, ce dernier trouvera sur place une offre concurrentielle de services de paye ou de comptabilité ainsi que des structures de cautionnement mutuel pour financer son développement. Finalement, la culture dominante de ces districts n'est plus une culture de salariés-exécutants ; c'est une culture d'entrepreneurs. Il existe, en Italie, environ 70 districts industriels analogues à celui de Carpi, qui représentent, ensemble, 1,5 million d'emplois. Chacun d'eux est spécialisé, comme Carpi. « *En général, une seule activité, parfois deux et, dans ce cas, la seconde consiste à produire des équipements pour la première. Les secteurs concernés sont : textile, cuir, habillement, chaussures, lunettes, bijoux, biens de construction (marbre, granit, carrelage, robinetterie, sanitaire), ameublement, alimentation (fromage, huile, charcuterie), électromécanique (machines-outils, machines à conditionner, machines agricoles, machines à bois, instrumentation médicale, etc.), instruments de musique, pinceaux, brosses, valves, mécanique générale, motocyclettes, etc.* »²

L'Amérique mérite aussi considération parce qu'elle est revenue au plein emploi en raison, notamment, du développement qu'elle a su donner, comme le Japon d'ailleurs, aux activités de service. De nombreux commentateurs soulignent couramment — y compris dans le journal « Le Monde » ! — nos écarts d'activité avec ce pays dans des domaines tels que les soins à domicile, les métiers liés à l'enfance, l'hôtellerie et la restauration, l'entretien des espaces verts et des bâtiments, sans parler des nombreux services liés à l'informatique. Certes, l'Amérique est toujours le pays du *struggle for life* mais elle est aussi celui des solidarités communautaires et des initiatives locales de développement. Enfin le poids du big business dans son économie est constamment décroissant. Il y a dix ans déjà, le professeur Birch du MIT avait révélé que les créations d'emplois, donc le développement, provenaient désormais, pour l'essentiel, de petites entreprises : celles-ci avaient créé 80% des quelque 30 millions d'emplois que les États-Unis avaient créés entre 1975 et 1985 pendant que l'Europe en perdait cinq³ ?

2. *Histoire Industrielle de l'Italie* par Florence Vidal, Ed. Seli Arslan, 1998.

3. Cf. *Pour Développer l'Emploi op. cit.* pp. 166 et ss.

L'avenir de l'emploi est dans la petite entreprise :

Les enseignements à tirer de l'observation de l'Espagne, de l'Italie et de l'Amérique — pour ne citer que ces trois pays — sont clairs : les activités génératrices d'emplois relèvent de secteurs industriels et de service dans lesquels la grande entreprise apparaît aujourd'hui comme un accident de l'histoire et dont on peut dire qu'ils sont désormais l'apanage de petites entreprises et même généralement de micro-entreprises. C'est d'ailleurs déjà le cas en France, bien que nous ne le sachions pas. Des études récentes ont montré, en effet, que les entreprises de moins de 10 personnes — y compris les entreprises individuelles — avaient été à l'origine de la totalité des créations d'emplois enregistrées, entre 1990 et 1995, dans l'ensemble des secteurs privés : 1,3 million, contre 800 000 destructions du fait des entreprises de plus grandes tailles ⁴.

Il est facile de déduire de ce constat que si nous n'avons pas suffisamment d'emplois, c'est parce que nous n'avons pas suffisamment de petites entreprises. Cette remarque est corroborée par le fait que la taille de l'entreprise médiane est, chez nous, de 80 personnes alors qu'elle est de 55 aux USA et de 25 au Japon, ce qui veut dire que la moitié des travailleurs français du privé sont employés dans des entreprises de plus de 80 personnes, alors que la moitié des salariés américains sont employés dans des entreprises de moins de 55 personnes et la moitié des Japonais dans des entreprises de 25. Il apparaît en outre que la France crée beaucoup moins d'entreprises que les États-Unis. Rapporté à la population en âge de travailler, le rythme annuel des créations d'entreprises est en effet, chez nous, de l'ordre du quart de ce qu'il est là-bas ⁵.

Pour créer à nouveau des emplois — et le faire sans artifices, c'est-à-dire durablement — nous devons donc commencer par rééquilibrer notre appareil productif en faveur de petites entreprises industrielles et de service produisant pour une demande de proximité. La réalisation d'un tel projet sera, cependant, une tout autre affaire que la restructuration de nos échanges internationaux. Celle-ci avait un côté cocardier qui flattait les foules et emballait les ministres et une poignée de technocrates ont pu la mener à bien, depuis Paris, avec un petit nombre de groupes industriels bénéficiant de la sollicitude de l'État, de ses finances et des techniques de pointe développées du temps du Général de Gaulle, pour assurer l'indépendance de notre défense. Rien de pareil dans le projet qui nous occupe ici. Il exige la mobilisation de centaines de milliers d'acteurs anonymes et sans grades,

4. PH Group — 110 bd St Germain — Paris — tél : 01.42.34.57.60

5. Cf. du dossier n° 54 de Nov-Déc. 1997 de l'Institut IFRAP, 42 rue des Jeûneurs, 75002 Paris, tél. : 01.42.33.29.15

mobilisation qui dépendra moins de la munificence du capitalisme d'État que du respect de conditions d'ordre moral telles que la reconnaissance de nos illusions et du succès des autres (la présente note visait à y contribuer) et l'abandon des préjugés dogmatiques, ce qui nous ramène d'ailleurs aux autres, car le moteur de la micro-industrialisation a été, en Vénétie, la Démocratie Chrétienne et, en Emilie-Romagne, le Parti Communiste Italien.

Une gageure pour nos institutions de développement :

Ces conditions sont loin d'être réunies en France. Il y a d'abord, à cela, des raisons d'ordre idéologique qu'on ne doit pas ignorer. Après la dernière guerre, le PCI a choisi de jouer la carte des petites entreprises contre les grands trusts industriels de l'Italie du Nord. Le PCF s'est empressé, au contraire, à la même époque, de partager la dilection qu'avaient, pour la grande entreprise, les partis dits bourgeois, de sorte que le débat politique sur la structure de l'appareil productif s'est borné à un débat sur l'appropriation du capital des grandes entreprises. Ce débat s'est conclu, de la manière que l'on sait, lorsque la gauche, déjà plurielle, est arrivée au pouvoir en 1981. Ce fut ensuite, avec le retour de la droite, l'époque des « noyaux durs » et des jeux de chaises musicales. Aujourd'hui, alors que la gauche est revenue aux affaires, la privatisation, au moins partielle, de France Telecom n'affole plus les communistes. Le plus clair de cette histoire, qui s'est tout de même déroulée sur près d'un demi-siècle, c'est que, pendant toutes ces marches et contre-marches de nos bataillons politiques sur le champ de manœuvre de l'économie, il n'a été question que de nos grandes entreprises parisiennes et, de préférence, de nos « grands champions nationaux ». Le pays réel, qui représente, rappelons-le, plus de 80% de notre problème, a été aussi étranger au débat sur le développement que l'avait été le Tiers État au XVIII^e siècle.

Tout reste donc à faire mais, pour le type de développement qui devrait désormais nous intéresser, on peut être assuré qu'il suffirait de faire le contraire de ce que l'on a pris l'habitude de faire. Il y faudra cependant du courage, car le salut ne viendra pas de l'extérieur, par exemple des « technologies de pointe » ou du « grand marché » européen qui intéressent essentiellement les grandes entreprises, ou de la monnaie unique, qui profite plus au financier qu'au savetier, ou de nos échanges internationaux, même s'ils sont maintenant financièrement avantageux, ou de « la croissance » dont on s'imagine qu'il suffira de « l'accompagner » sans qu'il soit besoin de toucher aux structures du pays, de faire sauter leurs rigidités, de les décentraliser authentiquement, de remettre les Français au travail et

de s'aviser que la République a besoin d'entrepreneurs et pas seulement de savants.

Ce sont les petites entreprises, les jeunes entreprises et surtout les jeunes Français qui vont encore p,tir de l'absence d'un projet de développement pour le pays. Pour les petites entreprises — spécialement celles qui pourraient se multiplier dans les services — les 35 heures sans perte de salaire vont entraîner le renchérissement automatique des prix, donc un tassement de la demande, le développement du travail au noir et l'avènement de la République des inspecteurs du travail... Et ce n'est pas en rouvrant les Ateliers Nationaux à l'intention de certains jeunes diplômés sans emploi que l'on pourra corriger la scandaleuse anomalie du chômage des jeunes.

Une priorité absolue : remédier au chômage des jeunes :

Depuis des années, le taux de chômage des Français de moins de 25 ans se maintient à plus du double du taux — déjà exorbitant — de l'ensemble de la population active. Ce constat aurait d' conduire à s'interroger sur la validité du monopole de fait qu'exerce l'Éducation Nationale pour la préparation des jeunes à la vie active ⁶. Rappelons que ce monopole s'exerce par l'octroi de diplômes et s'est historiquement fondé sur le fait que le diplôme, à condition qu'il soit délivré ou reconnu par l'État, conditionne l'accès à l'emploi dans les grandes entreprises comme dans les administrations publiques. Mais son maintien ne peut, en bonne logique, se justifier que dans la mesure où il apparaît à l'expérience que nos jeunes se révèlent unanimement désireux ou capables de s'engager dans la course aux diplômes et que les grands employeurs continuent de représenter l'essentiel des débouchés pour les jeunes. Or cette dernière condition n'est plus remplie et la première ne l'a jamais été.

Il faut savoir, en effet, car c'est une réalité aussi cachée au public que celle du chômage des jeunes, que chaque année, 250 000 jeunes — soit le tiers d'une classe d'âge! — abandonnent la course aux diplômes : 100 000 quittent le système éducatif avant la fin du collège, 100 000 autres, qui ont suivi la filière de l'enseignement technique, n'ont pu obtenir un CAP, 50 000 ont échoué au bac. Ils n'ont évidemment aucune chance de rentrer chez Dassault ou chez Procter & Gamble ou dans une administration publique et ils n'en n'ont pas beaucoup — pas plus que les bac + 3,4 ou 5, c'est-à-dire les retardataires de la course aux diplômes universitaires —, d'être accueillis avec enthousiasme dans le milieu des petites entreprises. Dans ce milieu, en effet, c'est l'expérience qui conditionne l'embauche autant, sinon plus, que

6. Cette interrogation a été à l'origine du Rapport Fauroux en 1995 et du livre de Dalle-Bounine, *L'Éducation en Entreprise*, Odile Jacob, 1993.

le diplôme et l'on y considère que la meilleure préparation à l'emploi est celle qui combine l'acquisition d'un métier avec l'approfondissement des connaissances à partir du métier. Cela s'appelle l'apprentissage et, dans sa forme la plus achevée, le compagnonnage.

Il se trouve que certaines de nos grandes entreprises industrielles avaient pris avant-guerre, dans ce domaine, des initiatives tellement exemplaires qu'elles ont servi de modèle à « l'apprentissage dual » de l'industrie allemande. Nous les avons reniées, dans les années 60, pour d'absurdes raisons idéologiques, au moment où les Allemands s'empresaient de les étendre aux petites entreprises et même aux banques, aux assurances et aux administrations publiques. Or le taux de chômage des jeunes est, en Allemagne, au niveau de la moyenne nationale et même légèrement au-dessous. Sans doute l'apprentissage recommence-t-il à être pratiqué en France, mais d'une manière encore trop timide, en raison des obstacles de toutes sortes qui s'opposent à sa généralisation rapide. Les corporatismes du milieu de l'Éducation Nationale ne sont d'ailleurs pas les seuls obstacles à vaincre. Il faut aussi que les employeurs considèrent l'apprentissage des jeunes comme un de leurs devoirs et que l'État évite de l'assimiler à une taxe, c'est-à-dire à une punition.

Bref, il nous faut copier sans vergogne les Allemands, comme ils nous avaient copié, naguère, dans ce domaine.

DU COMMUNAUTAIRE AU PLANÉTAIRE

QUELQUES FONDEMENTS THÉORIQUES DE L'ÉCONOMIE POST-LIBÉRALE

CHARLES CHAMPETIER

L'économie a reçu son nom de baptême des Grecs. Sous la plume d'Aristote (*Politique*), elle désigne l'ensemble des règles (*nomos*) présidant à la subsistance de la « famille élargie » (*oikos*). L'économie au sens aristotélicien recouvre les activités productrices autonomes, c'est-à-dire ayant leur fin propre dans l'usage immédiat que les hommes en font. Les activités monétaires qui ont pour but l'échange et l'acquisition de richesse, désignées par le terme spécifique de « chrématistique », n'en constituent qu'une branche particulière.

I- L'économie moderne comme rupture

L'économie moderne, théorisée par les écoles dites « classiques » et « néo-classiques », s'est mise en place au prix de plusieurs ruptures fondamentales.

A partir du XVII^e siècle, l'économie s'est peu à peu autonomisée vis à vis des préceptes de la morale, de la politique et de la religion, c'est-à-dire qu'elle s'est dotée de lois propres — le déchiffrement de ces lois devenant l'objet de la « science » économique — indifférentes aux lois des autres ordres de la pratique (Louis Dumont). L'agent économique, qu'il soit producteur ou consommateur, est ainsi devenu interchangeable, le développement du machinisme et la généralisation du salariat accélérant cette

déqualification du travail. Le paradigme de *l'Homo oeconomicus* a pu être défini comme l'idéal-type humain propre à ce nouvel ordre économique : un être rationnel recherchant son meilleur intérêt, la plupart des économistes considérant que la somme de ces intérêts particuliers devait aboutir mécaniquement à l'intérêt général (la « main invisible » d'Adam Smith). Simultanément, le marché a été théorisé comme le lieu idéal de rencontre des intérêts individuels, sous la forme de la confrontation de l'offre et de la demande. La traduction historique de cette révolution méthodologique fut le passage de l'économie *avec* marché à l'économie *de* marché, puis de l'économie de marché aux sociétés de marché (Karl Polanyi).

Par ailleurs, au sortir du Moyen Âge, la richesse est devenu un élément déterminant de la puissance, notamment à travers la concurrence que se livraient les États-nations émergents : auparavant, on était riche parce que l'on était puissant ; désormais, on devenait puissant parce que l'on était riche. Ainsi, le développement du consumérisme comme du productivisme n'a pas été justifié par les besoins réels de la société, mais légitimé par ceux du pouvoir royal, impérial ou républicain. Contrairement à une idée reçue, le marché procède donc historiquement de l'État : c'est bien l'État qui a protégé et codifié la mise en place, entre les marchés locaux et le commerce au long cours, d'un marché national concurrentiel dans l'ordre interne (entre les individus) et externe (entre les nations). Le colonialisme a exporté dans le monde entier cette division nationale du travail et soumis progressivement l'ensemble de la planète aux lois marchandes nées en Occident. Enfin, la monnaie s'est généralisée comme outil abstrait de quantification des échanges et d'évaluation du travail. Au terme de ce processus, la croissance de l'économie — manifestation parmi d'autres de l'idéologie du progrès — est devenue une fin en soi, censée coïncider avec le bonheur des hommes et la paix des nations.

Ce modèle, ici dessiné à grands traits, connaît aujourd'hui à la fois son apogée et sa crise. *Apogée* car la mondialisation correspond à la plus grande extension de l'économie marchande, au passage de l'économie inter-nationale à l'économie globale unifiée. *Crise* car les conséquences écologiques, sociales, politiques et morales de cette domination universelle paraissent désormais désastreuses au plus grand nombre : la figure inquiétante du Léviathan, dessinée à l'aube de la modernité par Thomas Hobbes, ne s'est pas réalisée sous la forme de l'État absolu (modèle totalitaire fasciste, nazi ou communiste), mais sous celle d'un marché absolu intégrant aujourd'hui dans sa capacité de contrôle sur les individus l'explosion des technosciences qui caractérise la révolution postindustrielle (cybernétique, informatique, biotechnologies, etc.).

Les échecs relatifs des contre-offensives étatiques — de l'interventionnisme keynésien à la planification communiste — indiquent assez que l'issue de cette crise d'un genre nouveau n'interviendra qu'au prix d'une déconstruction *intégrale* des présupposés de l'économie classique et d'une refondation complète de la discipline sur des bases nouvelles. Le marché n'est pas tenable, l'État n'est plus possible : la voie alternative se situe désormais dans une pensée originale du rapport entre le local et le global, rapport fondé sur la conscience de soi des communautés autonomes à la base et sur la conscience planétaire des limites du développement.

II- Fondements anthropologiques d'une rupture : dépasser l'Homo œconomicus

L'histoire des hommes est d'abord l'histoire de leurs idées. L'économie marchande a pu imposer son règne en imprégnant les mentalités d'une idéologie à la fois rationaliste, utilitariste et individualiste, formant peu à peu l'imaginaire de la modernité et dont le paradigme de *l'Homo œconomicus* a été l'aboutissement. Le renversement de ce système mortifère suppose d'abord une inversion de l'anthropologie dominante : celle-ci est actuellement en cours dans de nombreux domaines, mais elle n'a pas encore accouché d'un véritable paradigme de substitution.

L'homme n'est pas un être de besoin, mais un être de dépense. L'historien Marshall Sahlins a montré que la notion de « besoin » est éminemment relative : les sociétés de l'âge de pierre furent à leur manière des sociétés d'abondance dans la mesure où les besoins y étant limités au minimum, leur satisfaction était maximale. L'essentiel du temps était déversé dans les activités non-utilitaires plutôt que consacré à des tâches productrices. Cette « sous-production » structurelle ne traduit pas une « sous-évolution », mais un *choix* de société et de civilisation. On connaît l'anecdote célèbre : un colon souhaitant améliorer la productivité de ses planteurs imagina de les motiver en doublant leur tarif horaire : ils acceptèrent et travaillèrent... deux fois moins ! En fait, l'humanité de l'homme ne se réalise pas dans la satisfaction des besoins, obligation que nous partageons avec l'ensemble du vivant : tout ordre humain se réalise dans le dépassement du besoin par le don, la dépense et le luxe (Marcel Mauss). La métaphore de Robinson Crusoe, familière à l'économie classique, n'a aucune épaisseur historique : aussi loin que nous remontons dans l'histoire, nous retrouvons non pas des hommes isolés visant à satisfaire leurs besoins individuels, mais des communautés constituées visant d'une part à répartir le travail nécessaire à la satisfaction des besoins de tous et d'autre part à organiser pour un seul, pour quelques-uns ou pour le plus grand nombre la possibilité d'un échange

non-marchand et d'une dépense des ressources surnuméraires sous la forme de dons et de contre-dons, de cadeaux, d'oblations, de fêtes, de partages, etc. La liberté ne consiste pas à s'engager dans la production des biens, comme le croyait le travaillisme libéral ou marxiste, mais à participer à la dilapidation de leur surplus.

L'homme n'est pas seulement un agent rationnel intéressé : il obéit à des fins indépendantes de sa raison et/ou de son intérêt individuel. Le sociologue Max Weber distinguait quatre types de légitimation du lien social : la légitimité affective, charismatique, rationnelle-par-valeur et rationnelle-par-intérêt. Seul ce dernier modèle, où l'homme ne cesse de calculer les moyens dont il dispose en vue de réaliser les fins qui l'intéressent, a été retenu par l'économie classique. Cet « homme unidimensionnel » (Herbert Marcuse), fonctionnaire de la rationalité instrumentale, ne correspond évidemment en rien à la réalité : même dans l'ordre économique, nos motivations peuvent être affectives (partages des biens avec les proches au sens large), charismatique (sacrifice de soi au bénéfice d'une cause infondable en raison) ou rationnelle-par-valeur (choix d'un comportement défavorable à l'intérêt individuel, mais bénéfique à l'intérêt collectif, par exemple). Certaines avancées récentes de la science économique, notamment la théorie des jeux (Bernard Guerrien), ont dû céder sur ce terrain et intégrer dans leurs raisonnements un nombre croissant de données irréductibles à la simple rationalité intéressée des agents individuels.

L'homme est sans doute un animal économique, mais aussi un animal social et politique. Par définition, l'homme se trouve toujours inséré dans un circuit de production, de distribution et de consommation de biens. L'économie se déploie comme une « essence » (Julien Freund), c'est-à-dire que l'on ne peut penser notre présence au monde indépendamment de l'activité économique qu'elle suppose. (Il faut noter que cette essence économique a toujours représenté la part la plus problématique de notre vie commune — la « part maudite » de Georges Bataille —, comme en témoignent les nombreux mythes de « mise en garde » à l'égard de la richesse, de l'abondance ou de la surproduction : veau d'or et marchands du temple, Gullweig et Tarpéia, Pandore et Midas, etc.). La sagesse des mythes décrivait précisément l'impasse moderne : que l'économie se prenne pour une fin en soi, oublie les autres inscriptions terrestres de l'homme, impose ses valeurs à la société tout entière, favorise la dissension et la guerre de tous contre tous et fasse fi des hiérarchies enchevêtrées qui tissent le fil de notre existence. Car s'il est bien un animal économique, l'homme est aussi un animal social et politique : l'épanouissement des individus est inséparable de celui de leurs communautés d'appartenance, que celles-ci soient naturelles (familiales, ethniques), historiques (villes et villages, provinces, nations, civilisations)

ou politiques (cités, empires, États, etc.). Selon cette conception holiste, le tout ne se réduit pas à la somme des parties et l'intérêt général ne peut donc procéder de l'addition des intérêts particuliers. La théorie économique doit penser *en même temps* le désir des agents individuels et le maintien des entités collectives, le second étant toujours la condition préalable d'existence du premier.

L'homme se caractérise par la coopération autant que par la compétition. La découverte des lois de l'évolution (Charles Darwin) et, surtout, leur application parfois intempestive aux sociétés humaines (Herbert Spencer, Edward Wilson) ont largement contribué à répandre dans les mentalités l'image réductrice du *struggle for life* selon laquelle le développement des individus, des nations et des civilisations n'obéit qu'au seul principe de la concurrence de tous contre tous et de la sélection des plus aptes à survivre. Il serait bien sûr aberrant de nier l'existence de cette compétition et de lui dénier certaines vertus sélectives en rêvant à une société entièrement pacifiée. Il n'empêche que la biologie, l'éthologie et la psychologie évolutionnaire ont également mis en évidence l'importance des comportements altruistes. Ce principe de coopération est d'autant plus important que les sociétés sont complexes, et il culmine chez l'homme, plus capable qu'aucun autre mammifère d'actes d'« altruisme pur » (c'est-à-dire d'altruisme non déterminé par la parenté génétique). Par ailleurs, certaines modélisations informatiques appliquées au « dilemme du prisonnier » (choix rationnel avec information limitée sur les avantages comparés des agents, situation caractéristique de l'économie marchande) ont montré que les comportements fondés sur la coopération et la confiance se montraient toujours à terme plus avantageux que ceux basés sur l'égoïsme et la concurrence (Robert Axelrod).

III- Directions historiques et politiques d'un nouveau choix de civilisation recontextualiser l'économie

Réinsérer l'économie dans l'histoire. Comme l'avait remarqué l'école dite « institutionnaliste » (Sismondi, Schumpeter), l'économie s'inscrit dans des spécificités culturelles et historiques qui lui préexistent. Le capitalisme lui-même n'échappe pas à ce phénomène, et l'on aurait tort de penser que le « modèle » anglo-saxon du marché entièrement désétatisé et financiarisé représente la seule voie possible (Michel Albert). L'économie sociale de marché du modèle rhénan, l'économie à impulsion étatique du modèle colbertiste français ou volontariste nippon, l'économie oligarchique-familiale des régions flamandes ou lombardes représentent autant de variantes du capitalisme adaptées à l'histoire, à la géographie et à la mentalité des peu-

ples. A l'heure de la construction européenne, et indépendamment de la création d'une monnaie unique (qui ne confisque jamais qu'un seul des moyens de la politique économique), il importe de préserver, d'encourager ou de susciter ces spécificités locales et régionales qui ne remettent nullement en cause la compétitivité ou la productivité, mais permettent au contraire de leur donner une assise plus ferme en évitant la généralisation mutilante d'un modèle unique. De la même manière, il est bien évident que l'éducation et la formation (non marchande par essence) des individus autant que la confiance mutuelle qu'ils s'accordent sont des conditions indispensables de la production et de l'échange : les communautés structurées les assurent bien mieux que la « foule solitaire » de l'atomisme libéral.

Réinsérer l'économie dans la société. Si l'économie a pour but premier de satisfaire les besoins primaires des individus, ceux-ci doivent être dans la plus large mesure possible définis et satisfaits à la base. Le principe de subsidiarité selon lequel une compétence ne doit être dévolue à l'échelon supérieur que si et seulement si elle ne peut être assumée à l'échelon inférieur doit donc s'appliquer à nos activités économiques : celles-ci s'organisent alors à partir de l'« autocentrage » (André Grjebine) dotant d'un maximum d'autonomie chaque strate de notre vie commune, dans un ordre décroissant allant du local au planétaire. Cela n'est possible qu'en distinguant nettement la sphère de l'économie concurrentielle (spontanément soumise à une guerre mondiale supposant une mobilisation maximale des meilleures énergies) de celle de l'économie solidaire (qui peut s'organiser à travers toute la société selon le modèle mutuelliste, associatif et coopérativiste du tiers-secteur). Cette dissociation ne revient pas à créer une « économie à deux vitesses » avantageuse pour les uns et pénalisante pour les autres, mais à inclure chacun selon ses aptitudes et volontés en évitant d'exclure quiconque. Ce découplage peut d'ailleurs se retrouver à d'autres niveaux de l'activité économique, par exemple entre une monnaie plus ou moins flottante de compétition internationale et des monnaies fondantes d'échange local (Silvio Gesell) ou encore entre une économie formelle de production et reproduction optimale des richesses et une économie informelle de circulation personnalisée des biens dédiée au maintien et au renforcement du lien social (Serge Latouche).

Réinsérer l'économie dans le vivant. Les catastrophes en série de l'ère industrielle sont à l'origine d'une puissante prise de conscience écologique dont le but est notamment de replacer l'économie dans les lois du vivant (René Passet). Par définition, l'économie se trouve confrontée à la limite des ressources disponibles et elle est donc soumise au principe d'entropie (Nicolas Georgescu-Roegen) : si les économies traditionnelles, scandées par les rythmes cosmiques, n'utilisaient peu ou prou que les ressources

renouvelables par la nature au terme d'un cycle annuel, l'économie moderne accélère le processus entropique en déstabilisant profondément les équilibres de la biosphère. A peine de provoquer une crise écologique majeure, l'économie doit donc prendre en compte le temps irréversible de l'évolution et intégrer dans ses concepts les notions de limite, de finitude et de « seuil de contre-productivité » (Ivan Illich). L'écosphère est bel et bien inscrite dans la biosphère et, comme tout système complexe, elle interagit avec elle en permanence. Pour l'avoir ignoré, l'économie moderne fonctionne sous le registre de la catastrophe, qui apparaît d'ailleurs désormais comme une simple *éventualité* statistiquement inévitable, et cela dans une logique de *contamination* généralisée : air contaminé par les gaz d'échappement, eau contaminée par les nitrates, vaches contaminées par les prions, systèmes informatiques contaminés par les virus, murs contaminés par l'amiante, environnement contaminé par l'irruption des plantes et animaux transgéniques, etc. L'intégration de l'économique dans le vivant suppose une double prise de conscience (Edward Goldsmith, Jerry Mander) : *globale* parce que le développement endémique des technologies imposera probablement, à plus ou moins long terme, certaines mesures inédites à portée planétaire; *locale* parce que la reconquête d'un équilibre entre l'homme, la technique et la nature suppose la réinvention par chaque communauté d'une harmonie avec son espace naturel de vie. En vertu du « principe responsabilité » (Hans Jonas), nous devons orienter l'économie en vue non seulement en vue de satisfaire l'humanité actuelle, mais aussi en vue de préserver un environnement vivable et durable pour les générations à venir.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Robert Axelrod, *Comment réussir dans un monde d'égoïstes? Théorie du comportement coopératif*, Odile Jacob, 1996; Georges Bataille, *La part maudite*, Minuit, 1972; Beat Burgenmeier, *La socio-économie*, Economica, 1994; Louis Dumont, *Homo aequalis I. Genèse et épanouissement de l'idéologie économique*, Gallimard, 1985; Julien Freund, *L'essence de l'économique*, Presses universitaires de Strasbourg, 1993; Nicolas Georgescu-Roegen, *Demain la décroissance*, Sang de la terre, 1995; André Grjebine, *La nouvelle économie internationale : de la crise mondiale au développement autocentré*, PUF, 1980; Bernard Guerrien, *La théorie des jeux*, Economica, 1995; Ivan Illich, *Libérer l'avenir*, Seuil, 1972; Serge Latouche, *La planète des naufragés*, La Découverte, 1991; Herbert Marcuse, *L'homme unidimensionnel*, Minuit, 1968; Marcel Mauss, *Essai sur le don*, in *Œuvres complètes*, vol. 3, Minuit, 1969; René Passet, *L'économique et le vivant*, Economica, 1996; Karl Polanyi, *La grande transformation*, Gallimard, 1983.

LE PRÊT SANS INTÉRÊT

CLAUDE ROUSSEAU

Tenus que nous sommes de plus en plus par des liens de nature financière, nous avons aujourd'hui bien du mal à nous représenter un monde faisant sa place à la gratuité, jusqu'au sein de la sphère économique. Ainsi appréhendons-nous le prêt (sauf cas-limite du « dépannage » accidentel d'un proche ou d'un parent, par exemple) comme un geste à finalité essentiellement spéculative. Rien ne nous paraît donc plus normal que l'existence du Crédit qui, en institutionnalisant le prêt à intérêt, a permis le développement économique moderne; de même nous semble-t-il naturel que toute question concernant le prêt tourne autour de celles relatives aux emprunts privés ou publics, au niveau de la dette et à celui des taux. Ce qui dépasse cet horizon semble relever aujourd'hui de l'incongruité ou du folklore...

Et pourtant, il existe aussi un prêt « sans intérêt ». Ce n'est pas parce que notre univers l'a marginalisé qu'il faut oublier son rôle. Il apparaît, d'une part, comme un important facteur de socialité, voire de progrès social; il apparaît, d'autre part et surtout (à la lumière d'une tradition philosophique qui l'avait admirablement pressenti), comme la condition même de la survie de la société, dimension économique comprise. Les quelques lignes qui suivent n'ont d'autre ambition que de ré-attirer l'attention sur ces deux points.

L'occasion première du prêt en général, c'est évidemment l'existence de surplus économiques en certaines mains, acceptant, dans des conditions déterminées et provisoirement, de s'en défaire au profit d'autres qui n'en disposaient pas. Dans une société de pure subsistance (elle peut renaître du jour au lendemain), où la solidarité radicale des consommateurs conditionne la survie du groupe, condamné sans cela, comme le voulait Hobbes, à s'auto-détruire en se déchirant lui-même, le prêt n'est pas plus concevable

qu'aucune autre opération relevant de l'échange. A solidarité économique minimum (l'entraide forcée), socialité minimum, par absence de richesses, mais surtout des vertus auxquelles le maniement de celles-ci fournit l'occasion : pas de vraie civilisation chez les sauvages ! Celle-ci suppose pour se constituer, comme les Grecs l'avaient déjà vu, un travail agricole de sédentarisés dégageant du superflu, lequel entraîne à son tour la propriété, avec l'usage, relativement, mais nécessairement libre qu'elle fait d'elle-même. Alors une société proprement humaine (et non plus seulement « ethnologique ») se trouve mise en place, alors les échanges deviennent possibles, dont le prêt ne représente qu'un cas particulier. Quels mobiles peut-on avoir de le mettre en œuvre ? Il peut, semble-t-il, poursuivre trois objectifs, pas toujours exclusifs l'un de l'autre, mais conceptuellement distincts. Passons sur le premier (l'enrichissement du prêteur) qui, par hypothèse, ne nous intéresse pas ici, pour ne considérer que les deux autres.

De l'immense littérature historique et sociologique consacrée à certains types de prêts pratiqués dans les sociétés anciennes ou extra-occidentales, une idée finit par se dégager. Entre le prêt à intérêt et le prêt « sans intérêt », dont nous allons parler tout-à-l'heure, il y a place pour une prestation en quelque sorte intermédiaire, c'est-à-dire dépourvue de toute connotation utilitariste, sans pour autant être marquée du sceau de la libéralité ou de la gratuité véritables. Je veux parler de ces prêts (ou de ces dons) consentis sans contre-partie matérielle dans les sociétés « traditionnelles », et qui intriguent à si juste titre l'observateur moderne. Il n'y a pas que Marcel Mauss pour s'être intéressé au potlach, qui incarne à merveille la prestation « inutile » en question ; un Granet, pour l'ancienne Chine, un Gernet, pour la Grèce antique, après beaucoup d'autres, ont étudié des pratiques très voisines, en vigueur dans des univers si différents qu'on pourrait avoir le sentiment, devant ce phénomène, d'être en présence d'une catégorie fondamentale de la vie sociale. On sait de quoi il s'agit : de dons, de contre-dons, voire de prêts au sens strict du terme (même s'ils ne sont pas formalisés), qui ont pour caractère remarquable de n'être motivés par aucune recherche de profit. A preuve, dans certains cas, la destruction ostentatoire — économiquement absurde — des produits servant de matière à ces singuliers échanges ¹. Quelle en est la signification ? Gernet nous met sur la voie dans son analyse de l'« *eranos* », ce prêt collectif, sans intérêt, pratiqué dans la Grèce archaïque, qui lie ceux qui l'acceptent : « *on a reçu; donc on doit* ». ² Le prêt, comme le don, crée une obligation. Obligation d'autant plus ressentie que, dans la chose qu'on vous a donnée (ou confiée provisoirement à charge

1. Marcel Mauss, *Sociologie et anthropologie*, P.U.F., p. 269.

2. Louis Gernet, *Anthropologie de la Grèce antique*, Maspero, p.197.

de la restituer, peu importe ici), la personne du prêteur s'est pour ainsi dire investie, afin de vous rappeler à l'ordre, de vous rafraîchir la mémoire au cas où vous auriez oublié ce que vous lui devez, au sens précisément non économique du terme. Le prêt dont vous bénéficiez ne vous coûte rien, mais il vous tient, et plus efficacement qu'aucune créance moderne n'a jamais tenu son débiteur. Même pratique dans la Chine ancienne : « *C'est en s'abaissant qu'on augmente son élévation, c'est en cédant ses biens qu'on accroît sa fortune.* » Ainsi, T'ien Tch'ang prête à ses clients les femmes de son harem et leur fait par là contracter avec lui un lien de dépendance, évoquant le lien féodal³. Sans avoir nécessairement pour résultat, comme semble l'affirmer Nietzsche, le cruel asservissement du débiteur, un tel prêt n'en a pas moins pour objectif de consacrer un ascendant individuel ou collectif, de marquer une supériorité sociale. Loin d'être l'expression d'un altruisme innocent, il s'inscrit dans une lutte pour la reconnaissance; en ce sens, il est fondamentalement « intéressé », en tant qu'indissociable de la conquête ou de la conservation du pouvoir. Celles-ci ne sont-elles pas, précisément, le seul champ qui s'ouvre à la passion dans des sociétés où le faible développement de l'économie ne permet pas encore à l'*amor habendi* — l'autre concupiscence — de se manifester à grande échelle?

Le prêt proprement gratuit, c'est-à-dire « vertueux », suppose, lui, dépassées ces deux concupiscences symétriques, qui toutes deux (mais la première moins que la seconde) le piègent, l'enferment et l'empêchent ainsi de produire ses heureux effets moraux et sociaux. Là où la recherche du pouvoir, la quête de l'honneur, ont cessé d'être des obsessions, mais où les passions économiques, qui les ont remplacées, ne sont encore devenues elles-mêmes si tyranniques qu'on ne puisse plus, à leur tour, les dominer, là, et là seulement, il y a place pour le prêt « sans intérêt » véritable : le prêt d'amitié. Caractéristique du monde gréco-chrétien dans ce qu'il a de meilleur, il opère, me semble-t-il, à deux niveaux, souvent dans l'ignorance bien compréhensible d'un cadre juridique qui n'est pas fait pour lui. C'est d'abord le prêt, si j'ose dire horizontal, intervenant entre égaux relatifs pour permettre à des besoins honnêtes, mais qui n'ont pas les moyens de leur fin, de se satisfaire quand même. Cela relève d'une politesse économique ne faisant que prolonger le désir naturel d'aider ses semblables. Prêt vertueux que ce prêt, lorsqu'il refoule la tentation de faire payer ce qui pourrait en effet, bien légitimement, justifier la réalisation d'un bénéfice; plus vertueux encore quand son auteur n'a même pas besoin de la refouler, à raison de la satisfaction qu'il éprouve au seul sentiment, comme on dit, d'avoir fait plaisir. Aristote et les stoïciens de Rome ont su faire l'éloge de cette libéralité

3. Marcel Granet, *La civilisation chinoise*, Albin Michel, pp. 255-258.

qui, soustrayant le capital à « l'investissement », lui permet d'avoir des effets sociaux dédommageant largement la communauté de l'éventuelle perte économique que cette pratique représente pour elle. Car un tel prêt, loin de servir, comme tout-à-l'heure, à abaisser l'un au profit de l'autre, élève, au contraire, ceux qu'il lie : l'un, dans le don (fût-il ici relatif) qu'il s'oblige à faire, l'autre, dans la volonté de l'honorer, en en tirant dignement parti. Ainsi le prêt « libéral », en suggérant une réponse morale à une avance qui entendait l'être elle-même, tient-il les individus par des liens tout autres que ceux d'une solidarité négative, n'empruntant sa force qu'à l'égoïsme calculateur. En ce sens, il est l'œuvre de la « *philia* ». Lorsqu'il se tonalise d'opportunisme économique, les choses ne changent point fondamentalement : les associations professionnelles, les mutuelles, les amicales (ces bien nommées), sont le cadre, aujourd'hui encore, de prêts à vocation « sociale », au sens que le mot conservait à l'époque des Proudhon, voire des Le Play et des La Tour du Pin.

Le prêt libéral ne se borne point à consolider la sympathie sociale, en fournissant aux aspirants à la propriété ou à la profession les moyens « d'entrer dans le cercle » ; il peut, sous un autre angle, être également considéré comme un facteur essentiel, quoiqu'indirect, du progrès culturel. L'art et la science (pour nous en tenir à ces seuls exemples), ne sont véritablement productifs, on le sait, qu'abandonnés à des initiatives dont l'académisme ou le dirigisme stériliseraient, initialement, toujours les démarches. Celles-ci ne peuvent être, en conséquence, que le fait d'individus. Mais d'individus incapables de se financer eux-mêmes, tant à raison d'un tempérament économiquement peu ambitieux, que de la marginalisation sociale handicapante en résultant neuf fois sur dix. Qui soutiendra donc le créateur naissant, si ce n'est un prêteur aussi libre que lui le prêteur « à l'ancienne », précisément, dont nous avons parlé ? Le mécénat, que l'« État culturel », aujourd'hui, défigure, trouve là, sinon son origine, du moins sa justification profonde. Tout comme les bourses et autres « fondations », dont le principe demeure sain lors même que, là aussi, une finance travaille souvent, ardente à récupérer sa mise sous les espèces d'un asservissement prévu, à ses projets, d'individus dont elle aura étroitement surveillé la genèse. Aux détournements près dont ces pratiques sont victimes (ou complices), elles n'en relèvent pas moins, dans le principe, du « prêt sans intérêt », parvenu ici au comble de l'ouverture et de la libéralité. Mozart, sauvé d'une mort-née quasi sûre, paiera sa dette ; il rendra. Pas seulement à ses prêteurs ! A tous ceux qui ont de l'oreille et qui bénéficieront, avec ses sonates, d'un retour sur investissement dont ils ignoreront probablement toujours à qui, au juste, ils le doivent. Lorsque ce qui, vu rétrospectivement, apparaît bel et bien comme un véritable prêt, se solde de semblable manière, il change de dimension.

Le prêt cesse d'être ici un simple facteur de socialité, voire de bien-être accru, pour devenir un facteur de *civilisation*.

Et même, probablement, *la condition première de la civilisation*. On l'a souvent dit, il faut le redire. Que toute civilisation repose sur un prêt gratuit sans cesse reconduit, condition de tous les autres (qui, à leur insu même, s'en inspirent), c'est un fait. C'est le fait social numéro un! Pas étonnant que les philosophes, entre autres, s'y intéressent. Écoutons l'un, à l'aube du logos, et l'autre, à son crépuscule, évoquer la dépendance native de chacun envers une communauté toujours antérieure, sans les avances de laquelle personne n'aurait ni ne serait rien : « *Après que tu es né, que tu as été élevé et instruit, oserais-tu soutenir que tu n'es pas notre enfant et notre esclave, toi et tes ascendants ? Et s'il en est ainsi, t'imagines-tu que tu puisses avoir les mêmes droits que nous.* »⁴ Ainsi Socrate se fait-il apostropher par les Lois, symboles de la *Polis* créancière. Tout commence par la dette, dont la vie n'est jamais que le remboursement. A quoi Comte fait écho : « *Libéralement dotés par nos prédécesseurs, nous transmettons gratuitement à nos successeurs l'ensemble du domaine humain, avec une extension de plus en plus faible en proportion de ce que nous reçûmes...* »⁵ Nous sommes aussi des prêteurs. Ici, l'accent portait sur la dette contractée, là il portait sur l'acquis dont elle est le revers, et dont la communication s'impose. Il s'agit du même mouvement, vu en amont, puis en aval. Une société d'êtres dont la fragile genèse fait la supériorité sur les autres animaux suppose nécessairement un capital pré-constitué qu'on s'engage, par un quasi-contrat, en l'acceptant, à reconduire. Que le flux cesse et c'est la mort.

La mort? Il se pourrait, justement, que le libéralisme nous l'apporte. Parce qu'il ne reconstitue *plus* le capital conditionnant, avec la possibilité de nouveaux prêts, celle de notre avenir, même économique. Le prêt reconducteur de civilisation suppose en effet, comme nous l'avons suggéré, des individus acceptant de prêter « à l'aveugle » et à un horizon supérieur à celui de leur propre vie, justement parce qu'ils n'exigent pas le remboursement monétaire de leurs avances, ni même de pouvoir en contrôler les résultats. Or ce type de « prêteurs » est en voie d'extinction. Le libéralisme le fait disparaître, en remplaçant les hommes par des financiers instantanéistes, incapables par hypothèse d'un tel comportement. La question est de savoir si, ce faisant, il n'étrangle pas, tout bonnement, la poule aux œufs d'or, dont la survie conditionne celle des sociétés organisées.

4. Platon, *Criton*, 50^e.

5. Auguste Comte, *Catéchisme positiviste*, G. F. p. 80.

UNE RÉFORME FINANCIÈRE : LE CRÉDIT SOCIAL

JANPIER DUTRIEUX

La seconde moitié du XX^e siècle a permis, pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, de produire aussi largement que possible des biens capables de répondre aux besoins des populations. En France, le volume de la production fut multiplié par douze depuis 1900. Ces deux dernières décennies, pourtant appelées les vingt calamiteuses, ont vu le revenu moyen par habitant des nations occidentales augmenter de plus de 30%, mais les écarts sociaux se sont accrus concomitamment à l'intensification de la concentration des revenus du capital au détriment des revenus du travail. Inversement, l'accroissement permanent de la productivité a permis une réduction sensible du temps employé à la production qui occupait 42% d'une vie éveillée en 1900 pour 14% en 1960. Depuis, le nombre d'heures employées contre rémunération tout au long d'une vie ne cesse de se réduire. La productivité croît et l'emploi décroît.

L'emploi et la productivité

Quand J. M. Keynes décrivait le monde à ses petits enfants, il imaginait un accroissement sans fin des richesses qui permettrait de travailler 3 heures par jour en 2030. Cet optimisme peut faire sourire, pourtant la production moderne exige de moins en moins d'emplois en dispensant davantage de ressources. Globalement, l'emploi total, c'est-à-dire le nombre d'heures effectivement employées à la production marchande tout au long d'une vie, de la population active, rapporté au nombre d'heures éveillées dont bénéficie la population totale, durant une même période, ne cesse de décroître.

Individuellement, la durée en heures employées à la production sur une année, multipliée par le nombre d'années actives, rapportée à la durée moyenne, en heures, d'une vie ne cesse également de décroître. La durée des études et des formations, des congés et du temps passé à la retraite ne cesse de croître alors qu'inversement le temps consacré à l'emploi décroît ¹.

Par ailleurs, la structure productive des vieux pays européens a sensiblement évolué depuis une vingtaine d'années. Le secteur tertiaire produit aujourd'hui à lui seul plus des 3/5^e de l'ensemble des valeurs ajoutées, alors que le secteur secondaire stagne. A l'inverse de l'industrie qui fait appel à de lourds investissements, ses besoins de financement sont plus modestes, par contre sa productivité y résulte essentiellement de la demande ².

Avec l'abondance de la productivité, exacerbée par la concurrence et l'internationalisation des échanges, des capitaux considérables furent engloutis pour cicatriser les effets de la raréfaction de l'emploi et limiter les phénomènes d'exclusion, sans résultat notable. Compte tenu de la baisse de la population active rapportée à la population totale ³, les sociétés occidentales vont devoir opérer des coupes sur leur système de revenus de transferts sociaux.

Les modèles redistributifs des États-Nations ne peuvent plus répondre aux nouvelles données de la globalisation financière. Les identifiants de nos sociétés se sont dilués dans la masse informelle et virtuelle des marchés. L'économie s'est détachée du social parce que la finance s'est détachée de l'économie.

Quand la finance virtuelle verrouille l'économie

A la fin du système de changes fixes en 1973 ⁴, le volume d'échanges quotidien des devises évoluait autour de 20 Mds. de dollars. En 1986, il

-
1. Déjà, eu égard à l'évolution de la pyramides des âges, la mise en place pressentie de fonds de pension a pour objectif à terme, d'individualiser le financement des retraites — la part la plus conséquente des revenus de transfert — et de renforcer l'actionnariat national.
 2. La productivité industrielle, par exemple automobile, résulte de la réduction des coûts de production; celle des services, par exemple un salon de coiffure, dépend de l'augmentation de la clientèle. Dans l'industrie, la productivité est déterminée avant la vente du produit quand l'entreprise s'équipe. Dans le tertiaire, elle est déterminée après, car elle dépend de la demande.
 3. Entre 1990 et 2010, la proportion des jeunes de 20 à 24 ans va chuter de 11% en France, de 14,4% au Royaume-Uni, de 23,7% en Allemagne, de 36% en Espagne et de plus de 40% en Italie.
 4. La décision du Président Nixon, le 15 août 1971, de ne plus assurer la couverture or du dollar, signa la fin des changes fixes du Système Monétaire International mise en place à Bretton Woods en 1945.

était monté à 200 Mds. de dollars. En 1995, il atteignait 1300 Mds. de dollars, soit l'équivalent du Produit Intérieur Brut (PIB) annuel de la France. Le stock de la dette publique négociable française suivit la même courbe, passant de 79,5 Mds. de francs en 1975 à 3000 Mds. de francs en fin 1996. Cette dette est financée pour l'essentiel par les gestionnaires de fonds de pensions étrangers qui peuvent retirer leurs fonds dès qu'une opportunité optimale de rendement se présente sur d'autres marchés.

De nouveaux instruments financiers, comme la titrisation, qui autorise les entreprises à émettre des valeurs mobilières en remplacement des prêts bancaires, donc à créer leur propre monnaie, ainsi que les produits dérivés, contribuèrent également à alimenter cette bulle financière.

Cette hypertrophie de la capitalisation boursière a développé, avec l'internationalisation des flux financiers, le développement des entreprises transnationales et la déréglementation des marchés, un stock financier virtuel sans rapport avec la croissance économique réelle. Celui-ci débouche sur une économie d'emprunts comportant des risques évidents pour le système bancaire et l'économie réelle, dans laquelle le but du jeu est de faire supporter la dette par un autre que soi. Comment dès lors ne pas craindre les risques de création d'une économie virtuelle déconnectée de l'économie réelle, et l'éclatement d'une bulle spéculative comme celle de 1929 et dont celles de Wall Street (1987), Tokyo (1990), Mexico (1994) et Hong Kong (1997) ne seraient que les prémises?

Les dérèglements de la sphère financière mondiale ou globalisée ont pour seule et unique origine l'explosion planétaire du crédit ex nihilo que les Banques centrales ne peuvent plus contrôler. Le gonflement de ce stock financier est artificiel car il n'a pour contrepartie que des titres d'endettement. Son extinction passe assurément par une régulation intégrale du crédit par les banques centrales, c'est-à-dire par un retour à une couverture intégrale des crédits par des dépôts de terme aussi long, seul apte à garantir des conditions de stabilité optimale nécessaires à des marchés libres et au développement des échanges et de la paix entre les peuples. En ce sens, il est évident que l'adoption d'une réforme du crédit permettra au niveau national, voire européen, de supprimer les effets récessionnistes que l'implosion des plus values financières virtuelles des capitaux nomades pourrait provoquer par contagion. C'est l'un des aspects du risque systémique.

L'émission d'une monnaie de consommation et l'équilibre de l'épargne et du crédit

Le stock monétaire est composé de la monnaie en circulation ou liquidités M , de la monnaie épargnée ou quasi monnaie E et de la monnaie créée par les institutions financières sous forme de crédit C . Cette dernière s'identifie par son caractère temporaire. Nous avons précédemment observé⁵ avec la théorie quantitative ou monétariste, qu'une augmentation de la monnaie M , à vitesse de circulation monétaire V constante, et sans élasticité de l'offre, n'accroît pas le volume de production Q , mais élève les prix P . Avec l'inflation, la stabilité interne de la monnaie n'est plus assurée et les hausses de prix rétablissent l'équilibre $MV = PQ$.

Nous observons d'autre part que quand le volume de crédit C est inférieur au volume d'épargne E , l'épargne excédentaire se place sur les marchés étrangers. Comme l'offre devient plus abondante que la demande sur ces marchés, la monnaie nationale se déprécie. Avec un taux de change défavorable, la stabilité externe de la monnaie n'est plus assurée. La Banque centrale doit racheter sa monnaie pour rétablir l'équilibre, mais elle réduit ainsi son volume sur les marchés internes, ce qui freine les transactions et la production. En d'autres termes, dans une économie de croissance où les capacités de production ne sont pas totalement utilisées, le volume de crédit et de la monnaie doit excéder le volume d'épargne.

Nous avons également observé que des fuites vers l'épargne peuvent se produire dans le circuit du crédit bancaire⁶, ce qui réduit d'autant le volume de la monnaie en circulation et investie dans la production relativement à la valeur globale de la production (PQ). Ce phénomène va s'aggraver avec la thésaurisation⁷ et le ralentissement de la vitesse de circulation monétaire.

Or, à vitesse de circulation constante, la croissance est liée à l'évolution de la monnaie en circulation, c'est-à-dire des moyens de paiement contenus dans l'agrégat $M1$ avec les billets émis par la Banque centrale et les dépôts à vue qui peuvent être représentatifs de crédits bancaires, puisque ce sont les crédits qui font les dépôts. Ainsi, de 1959 à 1972, cet agrégat progressa de 5,6% par an au même taux que le PIB, mais de 1973 à 1996, il n'aug-

5. Cf. supra *La monnaie, pour quoi faire?*

6. Cf. supra *La monnaie pour quoi faire?* note n°17, quand le crédit se convertit directement en épargne financière.

7. Par exemple, si le taux d'autofinancement moyen des entreprises en 1995 était de 112,1% (130% pour les plus grandes), a contrario, leurs investissements se contractaient (- 30% depuis 1991). Elles jouèrent alors un rôle de prêteur sur les marchés financiers en achetant des titres de la dette publique, des Obligations Assimilables au Trésor (OAT) notamment, dont le remboursement affectera la consommation.

menta que de 0,4% par an, avec une croissance du PIB de 2% l'an. Depuis 1990, cette croissance n'est plus que de 1,1% l'an. A ce rythme, les emplois disparaissent, alors qu'à 4% la croissance pourrait en créer, notamment dans le secteur tertiaire dont la productivité, essentiellement issue du volume d'échanges, générerait, si la demande était plus conséquente en amont, du pouvoir d'achat en aval⁸. Mais à valeur monétaire constante, le volume de crédits bancaires dispensés à une catégorie d'agents doit être compensé par le remboursement d'un volume de crédits identique d'une autre catégorie d'agents, à la différence de croissance économique estimée près. Aussi, en comprimant la masse monétaire, les autorités ont tout misé sur l'accroissement de la vitesse de circulation de la monnaie alors qu'inversement, nous en avons souligné le ralentissement. Il faut donc davantage de monnaie. Or, la création monétaire, c'est aujourd'hui essentiellement du crédit bancaire qui, puisqu'il peut s'intégrer partiellement au circuit de l'épargne, n'augmente pas proportionnellement le volume de monnaie en circulation, mais en exige le remboursement intégral grevé d'un intérêt. Il faut trouver d'autres sources de création monétaire que le crédit bancaire.

Dans le système financier actuel, l'accroissement des moyens de paiement ne peut naître que de deux sources

- 1) par la transformation en monnaie nationale du solde, s'il est positif, de la balance des paiements, c'est-à-dire d'une monnaie ayant pour contrepartie des devises,
- 2) par une création de monnaie générée par les crédits du système bancaire aux agents, monnaie temporaire à contrepartie d'endettement.

Aujourd'hui, dans l'ensemble des pays de l'Union européenne, l'essentiel de la création monétaire ne résulte plus que de l'endettement. Mais, dans un climat de déflation, et de manque de confiance des agents, l'endettement lié à la production et à la consommation est devenu plus faible que naguère.

Toutefois, nous nous souvenons qu'à l'origine du système des dépôts bancaires, une couverture intégrale, à 100%, des dépôts en monnaie centrale était exigée. S'il ne peut plus être question de revenir à un support matériel de la monnaie, revenir à l'ancien système de couverture intégrale des dépôts arrêterait effectivement la création et la destruction irresponsables de monnaie par nos milliers de banques secondaires qui agissent aujourd'hui comme autant d'instituts privés d'émission. Le principe du retour à une couverture intégrale de tous les dépôts en monnaie centrale est de rendre la création monétaire indépendante de l'activité bancaire de prêts.

8. Jacques Méraud, ancien directeur du Centre d'Études sur les Revenus et les Coûts, *Le Monde* du 5 août et 2 septembre 1997.

Il s'agit de séparer le processus de création et de destruction de monnaie du processus de crédit bancaire ⁹.

Dans ce système, la Banque centrale ne refinance plus en dernier ressort le réseau bancaire. Elle ne procède plus au réescompte ou aux prises en pension des actifs bancaires. Les banques secondaires ne peuvent plus prêter que l'épargne de terme aussi long qu'elles ont collectée, disponible sur le marché monétaire. ¹⁰

Une économie en expansion a besoin d'injection monétaire afin d'accompagner la croissance de la production, d'autant que, comme nous l'avons précédemment démontré, les crédits doivent excéder les épargnes. Il reviendrait donc à la Banque centrale d'injecter la nouvelle monnaie en fonction de l'élasticité de l'offre ¹¹. L'accroissement de la monnaie centrale, permanente, rendrait à terme la masse monétaire plus dépendante de la régulation de la Banque centrale, et par conséquent à même de diminuer l'endettement. Figurant au passif de la Banque centrale, cette monnaie devrait avoir en contrepartie, à l'actif, un bien non périssable (or, éléments du patrimoine), ou une créance sans limite de durée et sans intérêt. ¹²

Si l'injection d'un volume de monnaie centrale, à titre permanent, permet de réduire le niveau d'endettement des agents, elle peut, par contre, gonfler l'épargne au-delà des besoins de financement et déprécier à terme la parité externe de la monnaie, comme précédemment exposé, ou venir gonfler la monnaie en circulation au delà des possibilités de l'offre, et déprécier à terme sa parité interne comme l'expose la théorie quantitative. Il convient donc que ce volume monétaire puisse être limité, canalisé et annulé afin de maintenir ces équilibres interne et externe. Jacques Riboud ¹³ a suggéré que la monnaie excédentaire soit reprise au niveau des consommateurs

9. Irving Fisher, *100% Money*, 1935 ; M. Allais, *La réforme monétaire*, 1976.

10. Certains auteurs (A. Grjebine, A. Grandjean et A. Galand) préconisent cependant de laisser aux banques secondaires un volant (de 20 à 25%) de possibilités d'émission monétaire à court terme, compte tenu des variations saisonnières en besoins de monnaie des agents et comme indicateur des besoins de monnaie de l'économie.

11. Selon une enquête de l'INSEE, en 1996, les capacités de production des entreprises françaises n'étaient utilisées qu'à moins de 85%. Selon la Banque de France, les possibilités d'accroissement de la production seraient de 5,6% sans modification du temps de travail, et de 16% avec une éventuelle modification de la durée de travail et des effectifs (J.M. Jeanneney, *Écoute la France qui gronde*, Arléa 1996).

12. Maurice Allais préconise que la Banque centrale injecte cette monnaie en répondant aux demandes d'emprunts des banques secondaires. Chez d'autres auteurs, reprenant d'anciennes techniques, cette monnaie pourrait revenir à l'État et avoir pour contrepartie des Obligations d'État ou des Bons du Trésor sans échéance et ne portant pas intérêt.

par un instrument d'épargne et de réserve exceptionnel dont le pouvoir d'attraction soit instantané et sans défaillance. Il proposait à ce titre un certificat de monnaie constante émis par la Banque centrale auprès des agents et permettant à celle-ci de conserver les liquidités aussi longtemps que nécessaire. A la différence du système actuel dans laquelle la Banque centrale reprend des liquidités contre des titres en intervenant sur les marchés, se plaçant en situation de dépendance vis à vis d'eux, cet emprunt serait directement émis auprès des agents.

La notion de circuit

Nous venons ici de définir un circuit en remarquant qu'une injection de monnaie, fût-elle centrale et quasi permanente, exige corrélativement un instrument d'annulation. C'est très certainement l'expérience de Hadjmar Schacht, dans les années 30, qui imposa la notion de circuit. Son objectif était d'obtenir une relance de l'activité et de l'emploi, sans hausse excessive des prix intérieurs, ni dépréciation marquée du change, c'est-à-dire comme nous l'avons défini, sans excédent de la monnaie en circulation relativement à la valeur de la production, ni excédent d'épargne. Le moyen de cette relance fut le préfinancement (*Vorfinanzierung*). Mais ce pouvoir d'achat additionnel injecté devait être annulé après avoir irrigué diverses branches de l'économie, sans avoir sur son parcours donné lieu à des fuites ou à des thésaurisations.

Ces revenus ne devaient entraîner ni achats spéculatifs, ni achats d'actifs financiers, ni achats de monnaies étrangères ou de toute autre valeur refuge. Selon F. Bourricaud¹⁴, si ces éventualités étaient venues à se réaliser, c'est tout l'édifice (prix, taux d'intérêt, change) qui aurait été rapidement emporté. C'est pourquoi, les deux conditions pour que les ressources préfinancées reviennent à l'émetteur, c'est que les deux bouts du circuit soient tenus par le même agent, et qu'ils soient strictement contrôlés. En l'occurrence, ce fut l'État.

Il se trouve cependant dans chaque pays de nombreuses institutions de droit privé, chargé de missions de service public, qui pourraient accomplir cette fonction. Nous pourrions citer à l'exemple, en France, la Fédération des Chambres de Commerce et d'Industrie. Une institution de ce type fédérant les fournisseurs et consommateurs, particulièrement compétente pour percevoir les élasticités de l'offre, pourrait très bien être habilitée par la loi à émettre des obligations ou traites sans intérêt en contrepartie de la mon-

13. J. Riboud, *Pour un monétarisme expansif. Point de vue*, Problèmes économiques, Janv. 1982.

14. F. Bourricaud et P. Salin, *Présence de Jacques Rueff*, 1988.

naie émise par la Banque centrale. Nous appellerions cette Institution chargée de gérer la monnaie émise par la Banque centrale, la Caisse Nationale du Crédit Social (CNCS).

Nous avons ici identifié les contraintes des émissions et annulations monétaires, de la régulation de la monnaie, de l'épargne et du crédit, qui impliquent l'exigence d'un plan de retour à un taux de couverture intégrale des dépôts bancaires, habilitant seule la Banque centrale à injecter de nouvelles liquidités. Puis nous avons souligné les conditions d'un circuit monétaire de relance de l'activité économique, et reconnu le type d'institution privée, susceptible d'émettre des créances, à court terme, sur l'économie, ne portant pas intérêt.

Enfin, nous avons souligné que le financement des revenus de transfert, pénalise la compétitivité des entreprises en gonflant démesurément le coût du travail. Les conditions sont réunies pour substituer à ceux-ci un crédit social, uniforme, récurrent et sans intérêt.

Le circuit du crédit social

En application de ces principes, la Banque centrale, qu'elle soit nationale ou européenne, va injecter un volume de monnaie en contrepartie des créances sans intérêt à court terme émise par la Caisse Nationale du Crédit Social. Ce volume monétaire sera égal au rapport de la population inactive (PI) sur la population active (PA) multiplié par la somme des valeurs ajoutées (ΣVA) produites après suppression des revenus de transfert, auquel vient s'ajouter l'accroissement monétaire correspondant à la croissance de la production espérée (PIB) rapportée à la vitesse de circulation monétaire (VM), soit $\Delta PIB/VM$, pour retrouver la valeur initiale du revenu national selon la formule $\Sigma VA \times (PI/PA) + (\Delta PIB/VM) = RN$.

Cette formule se traduit par un coefficient multiplicateur $(PI/PA) + (\Delta PIB/VM)$ de la somme des valeurs ajoutées (ΣVA) appelé coefficient de crédit social que chaque fournisseur appliquera sur le prix de chaque valeur ajoutée par sa branche productive.¹⁵

La somme des valeurs ajoutées multipliée par le coefficient de crédit social reste toujours égale à la valeur initiale du revenu national; mais l'émission, la diffusion et l'extinction de ces nouveaux revenus répondent à un autre circuit.

Ces revenus du crédit social ne sont plus prélevés sur les revenus du travail et de l'épargne, ni chargés d'un intérêt. La mise en circulation de la monnaie de crédit social va ainsi progressivement libérer les entreprises des charges sociales et patronales induites par le financement des revenus de transfert sociaux qui, prélevés à la source, renchérisaient le coût du travail et du processus de production.

Distribué de façon uniforme et directe aux agents sous forme de dividendes et d'ajustement des prix, le crédit social ¹⁶ constitue une monnaie de consommation additionnelle qui s'annule et se renouvelle avec la production.

Il s'agit de dividendes, car ces revenus additionnels sont distribués uniformément à chaque agent. En effet, la CNCS ne peut remettre ses ressources à des organismes publics ou à quelques personnes privées, ce qui reviendrait à accorder des subventions. Par ailleurs aucune catégorie sociale ne doit être favorisée afin de ne pas perturber le fonctionnement des marchés.

Dans le système financier actuel, un volume de monnaie de crédit bancaire est injecté, grevé d'un intérêt, de façon déconcentrée afin de répondre aux besoins centrifuges des agents. A l'inverse, avec le crédit social, le volume de monnaie est injecté de façon centralisée par la Banque centrale. Par contre, sa distribution, franche d'intérêt, est décentralisée avec la rétrocession en droit à chaque agent, actif ou inactif, d'un dividende.

Dans le système financier actuel, le volume de monnaie de crédit bancaire est annulé par le remboursement des agents emprunteurs. Cette annulation, augmentée d'un intérêt, réduit le volume de monnaie en circulation. Un autre groupe d'agents doit s'endetter pour retrouver le volume initial.

15. Prenons pour l'exemple une population de 500 agents dont 150 inactifs et 350 actifs ayant produit un Revenu National de 10 valeurs ajoutées au prix unitaire de 10 F, qui s'accroît au terme d'une période suivante de 3%, avec une vitesse de circulation monétaire de 1.

Soit $PI = 150$, $PA = 350$, $\Sigma VA = 10 \times 10 = 100$, $\Delta PIB/VM = 3/1$. Je souligne que dans cet exemple, le rapport PI/PA égal à 42,8 % est approximativement identique au rapport des revenus de transfert sur les revenus primaires, en France, sur la dernière décennie.

Dans le système actuel, chaque emploi engendre une valeur ajoutée qui supporte donc un surcoût de 42,8% au titre des charges sociales dont patronales finançant les revenus de transfert, soit le prix unitaire de la valeur ajoutée hors charges sociales auquel est ajoutée 42,8% de sa propre valeur : $7 \times 1,428\% = 10$, que nous multiplions par 10 valeurs pour obtenir le revenu national de 100.

Afin d'autoriser la distribution de la croissance de la production de 3% au terme de la période suivante, les banques secondaires accordent aux plus offrants un volume de crédit de 3×1 (vitesse de circulation monétaire). Le revenu national passe à 103.

Après la mise en place du circuit de crédit social, la suppression des revenus de transfert ramène le prix de chaque valeur ajoutée au $7/10^e$ de son prix précédent. La somme des 10 valeurs ajoutées produites est alors égale à 70.

La Caisse Nationale de Crédit Social émet une créance égale au coefficient de crédit social (PI/PA) + ($\Delta PIB/VM$), soit $150/350 + 3 \times 1$, soit $0,428/1$ que chaque fournisseur appliquera sur les valeurs ajoutées produites.

Dans le nouveau circuit, un volume de monnaie équivalent au volume de crédit social injecté, est périodiquement remboursé par chaque fournisseur à hauteur des valeurs ajoutées consommées. Un nouveau volume est alors réinjecté et distribué afin de préserver un équilibre constant entre le prix de la production et le pouvoir d'achat global. Périodiquement annulé après avoir irrigué les pôles de la production et de la consommation, ce volume monétaire ne peut être thésaurisé ou constituer une épargne oisive, excédentaire ou spéculative, préjudiciable à la vitesse de circulation et à la parité externe de la monnaie. Son circuit est limité à la consommation. Le crédit social peut ainsi s'analyser comme une émission de monnaie inthésaurisable, annulée périodiquement comme des traites, et collectée par les fournisseurs sur les valeurs ajoutées vendues, tout comme ils le font aujourd'hui pour la TVA.

Ce volume de crédit social, émis en contrepartie d'actifs à court terme de la CNCS, est assimilé à de la monnaie de consommation, comme les billets et dépôts à vue. Mais, si tous les agents économiques peuvent diriger librement cette monnaie vers la consommation ou l'épargne¹⁷, un volume de monnaie identique à celui émis au titre du crédit social sera annulé en fin de période afin d'éviter la thésaurisation et la constitution d'une épargne oisive, excédentaire ou spéculative. En effet, comme nous l'avons précédemment observé, la thésaurisation freine la circulation monétaire, l'écoulement de la production, et en définitive l'activité économique. Par ailleurs, il importe également, dans un circuit ouvert, que l'épargne ne soit pas supérieure au crédit, et en l'occurrence ici au crédit social, afin que ses excédents ne puissent pas se placer sur les marchés étrangers avec pour conséquence la baisse du cours externe de la monnaie. Il convient donc de détecter les fuites du circuit et d'y remédier lors des émissions monétaires suivantes. Par exemple, si un volume trop important de monnaie, ou de crédit social, s'est dirigé vers la thésaurisation ou l'épargne, le volume de monnaie remboursé par les derniers fournisseurs sera inférieur au volume de crédit social émis. Ces excédents thésaurisés seront par conséquent annulés par une diminution du volume de crédit social à injecter lors de la période suivante.

16. Propositions exposées par Clifford Hugh Douglas, *Social credit*, 1924, *The monopoly of credit*, 1931, éd. Bloom-fields books, Sudbury, England.

17. Le dividende unitaire du crédit social imparti à chaque agent avoisinait 3700 francs par mois en fin 1997, soit 11 000 francs mensuel pour un foyer de 3 personnes qui viendront s'ajouter au revenu du travail et de l'épargne. Il appartiendra à chacun d'épargner une partie de celui-ci à titre assurantiel afin de couvrir les risques santé, maladie, et de compléter par des rentes ou par sortie en capital les périodes d'inactivité futures, dont la retraite, qui ne seront couvertes que par les dividendes des années courantes.

Dividendes et prix ajustés

Le crédit social peut alors répondre à un triple objectif financier, économique et social.

Les circuits financiers du crédit n'irriguent plus la production et la consommation des biens économiques. C'est pourquoi la monnaie du crédit social s'inscrit dans un circuit qui interdit tout mouvement de concentration capitalistique, mais qui répond à une dynamique économique reliant la production à la consommation des biens, en assurant à tous un plein pouvoir d'achat, indépendamment de l'emploi, par la distribution de dividendes et par des prix ajustés. Injecté sur le calque des mouvements de la production, et annulé sur le calque des mouvements de la consommation, ce volume de monnaie ne peut s'échapper du circuit économique. Il replace la finance au service de l'économie.

Toute croissance économique nécessite une croissance parallèle de la masse monétaire. La carence de création monétaire de la Banque centrale a obligé l'économie à recourir à des palliatifs pour combler cet écart récessionniste, et en tout premier lieu au crédit bancaire *ex nihilo* dont le coût verrouille l'activité économique. Le crédit social succède à ces palliatifs temporaires dispendieux et supprime cet écart. Émis sans intérêt, il libère l'initiative économique par la conversion de la monnaie d'endettement en dividendes de la productivité.

Enfin, le crédit social vient irriguer les deux pôles du circuit économique en soutenant la consommation, avec les dividendes familiaux, et l'offre, avec l'ajustement des prix. Il apporte à tous un pouvoir d'achat additionnel indépendant de l'emploi, sans intervention budgétaire et hors de toute redistribution fiscale. Il autorise « *un revenu continu pour un emploi discontinu* » (André Gorz) qui en se transformant, en devenant flexible et mobile, multiplie les situations de précarité.

Les dividendes familiaux sont des revenus additionnels, inconditionnels et permanents, distribués aux agents dès leur naissance, comme dividendes de la productivité nationale et du progrès collectif. Ces dividendes viennent stimuler la consommation, et par suite la production. Ils répondent à la politique de la demande interne sans alourdir la masse salariale et détériorer la compétitivité externe des entreprises.

Les prix ajustés s'obtiennent en abaissant les prix de certains biens et services, puis en compensant cet escompte aux fournisseurs; cette technique est appelée escompte compensé. Un autre procédé suppose que les consommateurs paient le prix plein et soient compensés par un bon d'achat égal au montant de l'escompte. Tous deux répondent à la politique de l'offre en améliorant les conditions de la production, sans réduire la consommation.

L'escompte compensé et le bon d'achat sont des techniques génériques d'ajustement des prix qui peuvent recouvrir plusieurs réalités.

L'alternative sociétale des contrats de crédits sociaux

En diffusant du pouvoir d'achat expansé aux deux extrémités du circuit économique avec les dividendes et les prix ajustés, le crédit social identifie une voie de répartition distributive et sociétale, alternative à l'économie de marché comme au dirigisme fiscal.

En effet, la Caisse Nationale du Crédit Social rétrocede à ses caisses régionales et communales le volume de crédit qui leur revient selon des critères d'ordre distributif, sans qu'il soit besoin de recourir à la loi de l'offre et de la demande, facteur de concentration capitalistique.

Les fournisseurs et consommateurs fédérés dans ces caisses pourront alors établir des contrats périodiques de répartition du crédit social en fonction de leurs intérêts propres. Cette répartition par contrats mutuels va responsabiliser, en les reliant, les corps intermédiaires de proximité, sans passer par les instances étatiques qui n'en ont pas la compétence, et dont les aides anonymes, trop éloignées, et à sens unique, assistent sans aider, défont sans promouvoir.¹⁸

Ces acteurs locaux pourront, par exemple, lors de l'établissement de ces contrats, convenir d'une réduction de n% du montant des dividendes¹⁹ pour en affecter le solde, par le mécanisme d'ajustement des prix, au soutien d'une activité de production²⁰ en contrepartie d'une baisse des prix unitaires, du maintien de l'emploi local ou de toute autre mesure contractualisée localement.

Ces contrats de crédit sociaux s'interprètent alors comme de véritables instruments de participation sociétale et de subsidiarité, ayant comme finalité l'établissement de relations de solidarité entre les hommes et leurs communautés. Il s'agit de contrats mutuels dans lesquels les agents et la société se reconnaissent des droits et des pouvoirs réciproques l'un sur l'autre.

18. Chantal Millon Delsol, *L'État subsidiaire*, Léviathan, PUF, 1992.

19. Sauf dérogation, ces dividendes ne pourront cependant pas être inférieurs à un Minimum Social Garanti (MSG) supérieur au seuil de pauvreté défini dans l'année courante.

20. A l'exemple, les résidents d'une commune, d'un pays, d'une région, peuvent souhaiter maintenir une entreprise de main-d'œuvre, d'agriculture biologique, artisanale, spécifiquement locale, ou très exposée à la concurrence extérieure. Ils pourront affecter 90% du crédit social qui leur est octroyé aux dividendes et les 10% restants à la compensation des prix escomptés des biens ou services considérés. L'entreprise bénéficie alors d'une marge concurrentielle sur le marché interne.

L'humanité se fait dans l'autonomie et la responsabilité, elle se défait dans l'égalité. Rendre à chaque citoyen la maîtrise quotidienne de ces choix sociaux sera alors l'objet vécu des contrats de crédits sociaux.

PARTICIPATION ET FIN DU SALARIAT

JEAN-FRANÇOIS DARRAS

Le travail, chez les médiévaux, s'imposait à l'homme pour survivre en vertu d'un ordre de Dieu; les canonistes distinguaient les *artes possessivae* et les *artes pecuniativae*, les premiers ayant pour objet la production et la destination universelle des biens; les seconds, plus suspects, englobaient le négoce et le maniement de l'argent. Puis, la découverte du Nouveau Monde et de nouvelles mines d'or, avec ses conséquences inflationnistes, offrit des possibilités d'enrichissement rapide. Les possesseurs de revenus fixes, notamment les nobles qui avaient transformé leurs redevances en nature en redevances en monnaie, s'appauvrirent, tout comme les compagnons des corporations dont les salaires ne suivaient pas les prix. Inversement, les marchands brassaient plus d'affaires et à des prix plus élevés.

La gestation du salariat ou la perte de l'autonomie ouvrière

A l'époque, les métiers exercés par les artisans étaient soumis à des réglementations municipales. Ils étaient appelés des métiers libres. A côté de ces métiers, des corporations se développèrent et permirent aux artisans d'instaurer un monopole, et aux pouvoirs publics d'encaisser des droits de maîtrise. Plusieurs édits ordonnaient que les métiers dit « jurés » soient organisés en corporations. Mais certaines villes s'y refusèrent.

Créées à l'origine pour concilier les intérêts des producteurs et des consommateurs, les corporations tendirent à tourner à l'avantage exclusif des fabricants. Jusqu'au XVI^e siècle, tout compagnon pouvait devenir maître,

après confection d'un chef-d'œuvre, en preuve de sa capacité et après l'acquittement de droits de maîtrise qui restaient raisonnables. Mais par la suite, les dimensions de l'unité de production évoluèrent, et le capital nécessaire pour s'établir devint prohibitif. Or, les compagnons avaient des salaires amoindris du fait de la hausse des prix et les maîtres tendaient à fermer la maîtrise de peur de la concurrence. En réaction, les ouvriers créèrent des associations de compagnonnage. Enfin, les commerçants aisés, qui disposaient de capitaux monétaires importants, n'achetèrent plus aux artisans des produits finis comme ils le faisaient auparavant, en leur laissant le bénéfice de la production. Dorénavant, ils achetèrent directement les matières premières qu'ils firent travailler par des anciens artisans, devenus travailleurs à domicile, qu'ils rémunérèrent au forfait. Le salariat était né.

Afin d'échapper aux règlements communaux des corporations, les marchands transférèrent une partie de leur fabrication hors des villes et louèrent le travail d'une main-d'œuvre externe, mi-rurale, mi-ouvrière. Les délocalisations ne datent pas d'hier.

C'est pendant cette période que les travailleurs perdirent leur autonomie exprimée dans leur statut d'artisan. Ils ne seront plus à leur compte, mais seront à présent subordonnés à un capitaliste dans leur statut de salarié. Ces premiers capitalistes les isoleront du marché mais leur assureront la rémunération du travail fourni. Par la suite, l'habitude aidant, les commerçants ne distribuèrent plus les matières premières au domicile des ouvriers, mais réunirent ceux-ci dans de grands ateliers, ancêtres des premières manufactures. Des banques se créèrent et de nouvelles formes de contrats et d'associations apparurent comme la société par actions. Le capital monétaire, en se concentrant, perdait son identité d'instrument d'échange.

Le mercantilisme, avec Bodin et Colbert, disposa que chaque nation accroisse son stock de métaux précieux pour développer ses potentialités économiques. Si l'Espagne ramenait l'or de ses galions venus d'Amérique, la France, dépourvue de mines d'or et de colonies, développa son industrie. Pour permettre l'accroissement des stocks d'or, les mercantilistes demandèrent l'intervention de l'État. Celui-ci fit venir des ouvriers spécialisés étrangers et obligea la généralisation des meilleurs procédés.

A une époque où les risques fréquents de pénurie existaient, où la création d'une industrie montante se heurtait à des obstacles multiples, où les relations de provinces à provinces demeuraient difficiles, le pouvoir royal intervint pour briser ces entraves et aida, selon le mot de L. Brocard, « *notre civilisation à parcourir une étape décisive, celle qui conduit de l'économie régionale à l'économie nationale* ». L'idée moderne de la nation, espace d'économie intégrée, pouvait apparaître au détriment des autonomies, franchises et privilèges provinciaux. En France, le statonationalisme ¹ allait naître.

Ainsi, à l'origine du système capitaliste, l'employeur est un client, négociant qui fournit la matière première à l'ouvrier pour transformation contre une rémunération forfaitaire. Puis cet employeur, client unique, devient manufacturier et regroupe les ouvriers dans un vaste atelier disposant de l'outillage nécessaire. Enfin cet employeur remplace l'outillage par des machines et devient industriel. L'artisan, autonome et propriétaire d'un métier, qui travaillait avec ses outils, va céder la place au travailleur qui transforme la matière brute avec les outils du manufacturier. Ce dernier s'effacera à son tour devant le salarié qui loue son temps derrière la machine de l'industriel. L'artisan, ouvrier de métier est devenu prolétaire, ouvrier de masse. Il ne possédera plus l'intelligence de sa main.

De l'ouvrier de masse aux ressources humaines

Au début du siècle, l'organisation scientifique du travail (OST) de Taylor préconisa la décomposition du travail en tâches élémentaires, avec une très grande parcellisation et spécialisation des tâches. Ce modèle correspondait à une production de masse pour une consommation de masse de produits essentiellement issus du secteur secondaire dans lequel aucune qualification de métier n'était exigée. En séparant la réflexion de l'acte, cette division rationalisée des tâches interdit toute préhension du travail collectif accompli.

Afin d'enrayer les baisses de productivité consécutives à l'absentéisme, à la pénibilité et la monotonie des tâches, des expériences de variations des conditions de travail et l'apparition des relations sociales dans l'entreprise furent peu à peu perçues comme des facteurs de productivité et de qualité. C'était l'époque des « trente glorieuses » où François Perroux forgea l'expression de « ressources humaines »² dans une vision plus quantitative que qualitative.

Mais dans les années 1980, l'ouverture des marchés révéla l'importante d'une approche plus qualitative que quantitative. Un rapport du Commissaire au Plan de 1990³ souligna que la productivité japonaise provenait moins des robots que de l'organisation globale des entreprises. Il devenait évident que la logique tayloriste d'une division exacerbée d'un travail stable était économiquement inadaptée car elle reposait sur une rigidité des emplois. Celle-ci condamnait de fait toute tentative d'anticipation et

1. Expression d'Alexandre Marc, auteur des *Fondements du fédéralisme*, l'Harmattan, 1997. Avec le statonationalisme, l'État va éteindre l'organicité des nations.

2. *La créativité, ressource humaine, créativité collective... reconnaissance de l'homme par l'homme*, François Perroux, *Industrie et création collective*, 1964.

3. H Jacot, *Du fordisme au toyotisme*, 1990.

d'adaptation dans un monde où les nouvelles technologies et les modes d'organisation, par flux tendu ou stock zéro, exigeaient l'intégration des innovations technologiques et une gestion rigoureuse des flux de production. Le jeu des acteurs dans le système productif devint une variable qualitative, à part entière, de la productivité de l'entreprise.

Corrélativement à la copie, au demeurant non exportable, des cercles de qualité, il apparut que le modèle organisationnel japonais reposait essentiellement dans la structure interne de l'information plus décentralisée et centrifuge que hiérarchique. Cette approche aboutit à la circulaire ministérielle de 1989 qui entendait « *rénewer les relations de travail, revaloriser et déconcentrer la fonction de gestion du personnel, mettre en place une gestion prévisionnelle des emplois, renforcer le dialogue social et créer des centres de responsabilités.* »⁴

Ces centres de responsabilité mirent en avant la notion d'équipe et permirent d'instaurer une certaine autonomie décisionnelle des unités de production. Mais ces expérimentations furent en partie pénalisées par la forte hiérarchisation et la crainte de l'insécurité qui caractérisent la culture d'entreprise française relativement à celle des pays anglo saxons.

Cette distanciation hiérarchique, issue d'une culture centraliste et jacobine, et cette crainte de l'insécurité, issue d'une culture de l'État protecteur et providence, firent écrire au sociologue G. Hofstede qu'elles « *confortent l'hypothèse de correspondance entre les cultures nationales et le type d'organisation dominant dans un pays.* »

Ces deux facteurs du statisme entrepreneurial hexagonal ne doivent cependant pas occulter la dimension multiséculaire donnée au travail dans l'idéal ouvrier fait « *de sens du devoir et du désir de liberté dans une société d'ordres.* »⁵ Ce souvenir des corporations historiques répond aux besoins d'appartenance à un corps et d'identification à un métier des salariés français.

4. Circulaire ministérielle du 23 février 1989 de Michel Rocard.

5. Philippe d'Iribarne, in *La gestion des ressources humaines*, J.M. Le Gall, Que sais-je ? n°2646.

L'atelier entre la pesanteur syndicale et la rigidité hiérarchique

Cette forte distanciation des organisations ⁶ suscita l'apparition d'un contre-pouvoir chez les salariés, en marge du pouvoir syndical institutionnalisé. Les salariés, seuls aptes à maîtriser les zones premières d'incertitude et d'imprévisibilité, aperçurent vite la pertinence de ce pouvoir avec lequel ils pouvaient faire alterner opposition et coopération. A l'origine canalisé par le relais syndical, ce pouvoir pertinent, identifié par Michel Crozier, est devenu mouvant. Il répond à des pathies et des enjeux que les carences de la communication interne peuvent exacerber. Il importait donc d'être en mesure de l'associer au système de l'entreprise. A cette fin, toute une gamme d'instruments fut mise en place allant de la négociation au sociogramme en passant par le « brainstorming ». Ce fut l'un des objectifs des lois Auroux de 1982 qui visaient à institutionnaliser la négociation permanente au sein des entreprises, mais ne reconnurent, pour seuls interlocuteurs du pouvoir entrepreneurial, que les organisations syndicales. Or le salariat s'identifie de moins en moins à la rigidité de ce contre-pouvoir. A contrario des syndicalismes européens, l'histoire du syndicalisme français refusa, avec sa reconnaissance juridique en 1884, son contenu empirique au profit d'une culture oppositionnelle; puis elle reposa avec la charte d'Amiens de 1906, sur un affrontement idéologique et sur une conception libérale où les principes du « Closed Shop » qui impose l'adhésion à tous, et de l'« Agency Shop » qui ne réserve les avantages acquis qu'aux seuls syndiqués, sont ignorés. Cet héritage séculier a fortement marqué la majorité des chefs d'entreprise pour qui il ne peut être question d'instaurer un quelconque modèle de représentation directe de salariés, sous quelque forme que ce soit. Ainsi, le rejet de la cogestion s'appuie sur le fait empirique que l'autorité exercée collectivement ne peut que ralentir les décisions et fondre les responsabilités dans l'anonymat, pour en définitive en éteindre la substance. En revanche, la notion de co-surveillance, en maintenant le principe des décisions individuelles et des responsabilités qui y sont liées, est davantage admise. Elle permettrait l'identification de trois espaces de hiérarchisation, de contestation et de participation dont la conjugaison peut valoriser la structure entrepreneuriale. ⁷

6. Rappelons que la notion d'encadrement, spécifique à la France, est inspirée de l'organisation militaire.

7. Les réformes de l'entreprise, O. Giscard d'Estaing, Revue politique et parlementaire n° 854, et Rapport Sudreau.

Mais, paradoxalement, la grande majorité des partenaires sociaux s'accorde à penser que les syndicats ont besoin d'une profonde réforme interne, sinon d'une révolution culturelle.

Cette rénovation syndicale, souvent évoquée, devrait permettre un véritable retour à l'entreprise par une amélioration des relations entre les délégués et la base, et la compréhension des nouvelles conditions de l'activité économique. L'ambition d'une resyndicalisation massive, voire obligatoire, plus proche des modèles participatifs, reste cependant paralysée par le poids du vécu institutionnel, du contenu politique qui en affecte la légitimité, et par le jeu des rapports de force qu'il génère encore dans l'opinion.⁸

L'atelier par l'autonomie et la responsabilité ordonnée

Comme l'histoire ouvrière nous l'enseigne, l'autonomie et son corollaire la responsabilité sont des idéaux ouvriers récurrents que le libéralisme et le statonationalisme protecteur et centraliste ont étouffé au bénéfice d'une vision tutélaire dans laquelle le salaire est interprété, pour l'employé, comme un louage de temps, et pour l'employeur, comme un coût de production. Cette dichotomie des deux parties en présence sépare les travailleurs de l'entreprise qui les emploie. Cette séparation est aujourd'hui accentuée par le credo du libéralisme triomphant qui réduit la dimension entrepreneuriale au seul clientélisme, de sorte qu'il ne perçoit plus l'humanité que sous l'aspect d'un réservoir de consommateur qu'il convient d'appâter et d'un marché potentiel à conquérir; ce qui explique notamment les réactions sociales et écologiques contre les excès de la société marchande. Pourtant, si le client reste indispensable, il n'est pas l'essentiel⁹; c'est pourquoi une éthique des producteurs reste à définir au delà de la pieuse intention de l'entreprise citoyenne.

Le salarié se replie ainsi derrière le rempart de sa culture oppositionnelle et fige son comportement social. Il refusa la flexibilité et la mobilité proposées dans le « *protocole d'accord sur l'adaptation des conditions d'emploi aux mutations technologiques* » (1984), tout comme les modèles de rémunération assis sur des discriminations positives, avec le salaire de qualification et le salaire de performance. En revanche, il accepta et expérimenta la mise en place d'instruments de gestion comme la modulation du temps de travail,

8. Si la Constitution de 1958, en reprenant le préambule de la Constitution de 1946, reconnaît le droit syndical, elle verrouille cependant toute possibilité de contre pouvoir subsidiaire en ne reconnaissant le droit au suffrage qu'aux partis politiques.

9. Yannick Bonnet et Pierre Fournier, *Pour le développement des entreprises*, CHD, IDES, 1981.

l'outplacement, l'essaimage et la sous-traitance interne, d'autant plus aisément que ces outils recouvrent l'idéal relationnel du travail en ordonnant et équilibrant le sens du devoir au désir de liberté des agents.

Alors que le libéralisme promeut, dans une vision individualiste et catallexique ¹⁰, le gouvernement d'entreprise, en interne comme en externe ¹¹, c'est, a contrario, une voie contractuelle et organique qu'il conviendrait de suivre pour créer les conditions d'une démocratie participative dans l'entreprise.

Il s'agit là de retrouver les conditions optimales et le sens profond du travail libre originel en accroissant le contenu commutatif des droits et des obligations des agents et de leurs marges d'autonomie, afin de perfectionner un outil capable d'instrumenter la fin du salariat.

En ce sens, « *le véritable intéressement et la participation réelle des agents à une bonne gestion doivent être cherchés dans une décomposition aussi grande que possible de l'entreprise en unités de gestion distinctes et d'une décentralisation aussi grande que possible des décisions, l'intéressement des agents se faisant dans chaque unité élémentaire. Elle seule offre vraiment des possibilités de participation et d'intéressement efficaces et directes à la gestion.* » ¹²

Le fédéralisme entrepreneurial

En effet, l'autonomie et la responsabilité peuvent être rendues aux agents par une subdivision technique de l'entreprise en unités de taille humaine permettant la création d'équipes autonomes de travail qui disposeraient d'un tableau de bord et de leur propre gestion. Dès lors, ces équipes autonomes d'entreprise, investies de missions de sous-traitance interne, négocieraient entre elles, en amont et en aval, sur la base d'un contrat d'objectifs. La rémunération et l'intéressement seraient alors identiques aux relations commerciales entre un fournisseur et un client.

C'est après avoir observé le fonctionnement interne de l'entreprise Bata dans les années trente que Hyacinthe Dubreuil, soutint l'idée que si les ouvriers vendaient du travail au lieu de louer leur personne et leur temps, ils ne seraient plus des salariés, c'est-à-dire des êtres passifs, mais ils deviendraient des entrepreneurs. ¹³ Cette entreprise avait organisé un commerce entre ses ateliers qui facturaient, chacun, sa fabrication au suivant. Il se

10. Chez F. Von Hayek, la catallexie est l'état de liberté dans lequel le progrès et la dynamique du groupe proviennent de la confrontation des profits individuels.

11. En externe, en donnant aux entreprises, avec l'Accord Multilatéral sur les Investissements (AMI) des droits égaux à ceux des États; et en interne, en plaçant les stratégies entrepreneuriales et les politiques sociales qui en découlent sous l'unique tutelle des conseils d'Administration.

12. Maurice Allais, *L'impôt sur le capital et la réforme monétaire*, Hermann, 1976.

créait ainsi, d'amont en aval de la chaîne de production, une interdépendance entre chaque atelier autonome. Le chef d'atelier et les compagnons se partageaient le produit de cette vente interne. Il y avait démultiplication de l'entreprise, échanges et non plus salariat proprement dit.¹⁴

Dubreuil envisagea une organisation du travail entièrement articulée sur le modèle fédéral dans lequel chaque équipe sous-traitait le travail que lui confiait l'entreprise.

Concrètement, il s'agirait de décomposer, au sein de chaque entreprise, les tâches en autant d'ateliers que techniquement viable. Puis de donner à chacun d'eux la plus large autonomie de gestion afin que chaque atelier ordonne sa production, ses commandes, ses stocks, en fonction des besoins de l'atelier en aval. Si l'objectif reste centralisé par la direction de l'entreprise, les ateliers négocient entre eux les moyens et les termes de cet objectif, assurent leur auto-contrôle et se partagent les bénéfices au prorata de la réalisation des objectifs.

Pour atteindre cet objectif, il suffirait de considérer chaque équipe autonome de travail comme une entreprise en lui accordant un budget particulier issu d'une subdivision du budget général de l'entreprise. Le contrat de travail qui en résulterait ne s'interpréterait plus comme l'ordre d'un supérieur à son subordonné, mais serait de la même nature que celui qui lie le fournisseur à son client. La rémunération de l'ouvrier qui en serait issue ne serait donc plus le salaire, mais le résultat d'un équilibre entre deux forces discutant ensemble sur un même pied d'égalité, sous la seule loi des exigences de la concurrence.

Dans ces conditions, la question de la durée du travail, qui, pour les salariés, est toujours trop longue, se posera, pour les équipes autonomes de travail de façon tout à fait inverse.

Comme le bien semi-fini passera, au sein de l'entreprise, d'un groupe à l'autre; le second l'achètera au premier dans l'état où il est, contrôlera son état, ce qui lui permettra de prendre la responsabilité des conséquences qui pourront s'ensuivre pour lui quand, à son tour, il le transmettra au groupe suivant.

L'ateliérisme ou organisation fédérale du travail n'est cependant qu'un principe générique dont l'application ne peut être uniforme. Elle doit s'adapter à la taille de l'entreprise, à son activité principale, afin de pouvoir concevoir sa décomposition en plusieurs unités de gestion, autonomes et interdépendantes de la façon la plus optimale possible.

13. Hyacinthe Dubreuil, *L'équipe et le ballon, l'ouvrier libre dans l'entreprise organisée*, Paris, 1948.

14. Jacques Bassot, Communication du 20 octobre 1980 à l'Académie des sciences morales et politiques.

La mise en place, même partielle, des structures d'amélioration des conditions de travail et d'aménagement des relations de pouvoir, à l'intérieur de l'entreprise, exige toutefois un accord entre les dirigeants, les cadres et le personnel.

Elle peut passer par plusieurs niveaux simultanés ou successifs avec :

- la mise en place d'équipes autonomes de travail dotés de tableaux de gestion propre, dans des espaces techniquement appropriés.
- la négociation de contrats d'objectifs négociés et quantifiés.
- la permanence du dialogue et de l'auto-formation, notamment en matière de suivi d'objectifs et de relais au niveau de l'établissement et du comité d'entreprise.
- une répartition des résultats d'ensemble, pour la part revenant au travail, remis aux équipes autonomes et distribués selon leur propre arbitre.

Sur ce dernier point, l'exemple cité par Ricardo Semler, lauréat du Global Leader of Tomorrow 1993, est riche d'enseignements. Il explique ¹⁵ que dans la société Semco Brésil qu'il préside, chaque trimestre, les bénéfices des résultats sont remis à chaque équipe autonome. En revanche, les salariés restent libres de les répartir comme ils l'entendent. « *Ils peuvent le répartir par tête, ou bien tenir compte de l'ancienneté, du salaire ou d'autres critères. Ou encore, l'utiliser autrement, comme par exemple consentir des prêts pour l'achat d'une maison, plutôt que de le distribuer. Quoi qu'ils décident, cela ne s'applique qu'au trimestre en question. Trois mois plus tard, on repart à zéro. Cela ne nous intéresse pas de demander à quelques responsables de décider quel montant attribuer à qui. Nous voulons que ce soient les bénéficiaires qui en prennent la décision. (...) La vérité, c'est que l'intéressement ne crée pas l'implication du personnel, elle l'exige.* »

De la participation entrepreneuriale à la participation sociétale

Il convient par ailleurs de remarquer que cette double aspiration des travailleurs à s'émanciper du carcan salarial et à s'insérer, non plus comme figurant mais comme acteur, dans un tissu social de proximité, est tout aussi bien confortée par leurs initiatives personnelles que par l'évolution des structures économiques. Si l'équipe autonome s'intègre dans l'entreprise qu'elle fournit, à son tour l'entreprise s'intègre dans le milieu social qui la porte.

15. R. Semler, *A contre courant. Vivre l'entreprise la plus extraordinaire du monde*, éd. Dunod, 1993.

Le modèle du contrat d'activité, présenté par Jean Boissonnat ¹⁶, pourrait au demeurant s'appliquer tout aussi bien aux équipes autonomes qu'aux agents qui les constituent.

En garantissant à une équipe, ou un agent, la sécurité et l'autonomie de l'activité dans un collectif d'employeurs, géographiquement proches, du secteur privé comme public, ce contrat permet de concilier la mobilité et l'insertion sociale exigées par les partenaires sociaux. Ainsi, une entreprise temporairement privée de commandes pourrait prêter ou faire travailler à temps partiel cette équipe, ou cet agent, à une autre entreprise de ce collectif, les placer en formation. L'équipe ou l'agent conserverait pendant ce temps les garanties de ce contrat d'activité soutenu par un sous-contrat de travail.

Par ailleurs, si plus de 60% de la richesse nationale sont aujourd'hui issus du secteur tertiaire, c'est également ce secteur et son dérivé, le quaternaire ou économie solidaire, qui sont susceptibles de générer de l'activité. Ainsi, avec 93% d'entreprises de très petite taille, le travail indépendant croît plus rapidement que l'emploi salarié dans les pays industrialisés. L'emploi ne peut donc plus être réduit à un simple produit de la croissance, il est aussi le fruit de l'initiative et de la participation de tous les acteurs économiques.

Maria Nowak ¹⁷ soulignait que le coût annuel d'un chômeur est de 120 000 F alors que le coût de la création d'un emploi indépendant n'en atteint pas la moitié et n'a pas à être déboursé d'années en années.

L'objectif serait ici d'élargir les espaces de liberté des acteurs économiques et d'accorder une marge de confiance aux citoyens au lieu d'entraver les initiatives par des règlements centralistes excessifs et un système de financement au service de la seule société marchande. Mais il semble, hélas, avec la suppression de l'Aide aux Chômeurs Créateurs et Repreneurs d'Entreprise (ACCRE) en fin 1996, dont le coût budgétaire s'élevait à 1 milliard de francs, que la préférence gouvernementale soit donnée à une redistribution des revenus plutôt qu'à la création d'emplois. L'activité coopérative et le travail libre restent à réinventer.

16. *Le Travail dans vingt ans*, Rapport du Commissariat au Plan présidé par Jean Boissonnat, éd. Odile Jacob, 1995.

17. Présidente de l'Association pour le Développement de l'Initiative Économique (ADIE). L'ADIE a financé en France plus de 3800 entreprises créées par des chômeurs et des RMistes. L'ADIE s'inscrit dans le mouvement du microcrédit, lancé par le professeur M. Yunus (Grameen Bank au Bangladesh).

AGRICULTURE MONDIALISTE... AGRICULTURE DOMESTIQUE...

ALEXIS ARETTE

Les amis qui ont eu l'idée de cet ouvrage m'ont proposé de traiter le sujet en titre. Or me voici dans une grande indécision. N'ayant pas gardé leur lettre, je ne sais s'il faut lire après « Agriculture Mondialiste », deux points, ou bien virgule. Pourtant une grande différence de sens est tenu dans cette ponctuation.

Les deux points indiqueraient une équivalence entre les deux termes, ou une relation de cause à effet. L'agriculture voulue par le mondialisme serait égale à une activité domestiquée, c'est-à-dire servante du mondialisme. Par contre, une virgule entre les deux termes marquerait une différence, et même une dualité. Il y aurait un choix à faire entre l'une et l'autre. Domestique venant de « DOMUS », soit « maison » en latin, l'agriculture serait au service de ce lieu particulier qu'est la maison, habitation d'une famille, et non pas au service de cette généralité qu'est le « Mondialisme ».

Je vais essayer de naviguer dans ces distinctions, qui étaient claires jadis, car l'agriculture domestique ce n'était pas autre chose que l'agriculture familiale. Mais il existait aussi une agriculture domaniale, non pas au service premier des familles, mais au service du « Dominus », le Seigneur et maître, possesseur de la terre travaillée par une population servile.

D'une agriculture à l'autre

Ces deux formes d'agriculture existent aujourd'hui; on peut même constater un mouvement pendulaire de l'Histoire à ce sujet. Ainsi, sous l'influence de l'Église, l'agriculture domaniale de l'Empire romain évolua,

en France, vers d'autres formes qui tendaient à la disposition du sol, ou à sa propriété, par l'agriculteur lui-même. Ce mouvement s'est récemment inversé sous l'influence, que nous verrons plus loin en détail, de tout ce qui nous conduit au mondialisme.

De tout temps, il exista une multitude de formes agricoles, dépendant de la nature des sols et des latitudes. Depuis le début du siècle, les techniques portant sur le travail, la fertilisation, les structures, ont réduit les différences, au moins dans les pays industrialisés : il y a peu de nuances entre la culture des céréales dans le Wisconsin, en Beauce ou en Ukraine, où l'on trouve d'ailleurs des machines agricoles de la même marque. Cet aspect « mécanique » du problème est un des facteurs de la mondialisation, mais ce n'est pas un facteur obligé. Un tracteur est un outil indifférencié. Il peut servir aussi bien le domaine familial que le Kolkhoze ou que l'Agroville. Ce n'est pas le progrès technique qui est à remettre en cause, mais l'orientation du progrès.

Mais dans le même temps, l'assujettissement des États au pouvoir économique, qui découle du pouvoir financier, a fait que l'agriculture domestique est passée, par le truchement du crédit, du service de la maison au service de la Banque. Ainsi s'est opéré le transfert d'une vocation locale vers un relais mondialiste. Disons plus clairement que la maisonnée familiale, ne vivant plus en autarcie de moyens, est passée sous la dépendance des maisons de commerce qui constituent les fameux « trusts ». Ceux-ci, liés par des accords de domination, ont conquis le pouvoir réel, en liaison avec les maisons de prêt. La distinction à faire entre les trusts et les banques est d'ailleurs uniquement d'ordre technique, et ce sont les mêmes hommes que l'on retrouve dans leurs conseils d'administration. Il y a peu que, dans les négociations pour le GATT, le représentant de l'Europe, et celui des États-Unis, étaient chacun, les anciens employés de trusts céréaliers et Phytosanitaires. Cela explique qu'ils s'entendirent comme larrons en foire, conciliant les appétits de leurs firmes sur le dos des agriculteurs.

On présente souvent la mondialisation sous son aspect le plus sympathique, soit l'extension commerciale. Il en est de cette extension comme de la mécanisation qui peut être bénéfique quand elle libère l'homme de sa peine, ou néfaste quand elle l'assujettit au crédit. Le commerce est bénéfique pour les peuples quand il leur permet de se procurer des marchandises souhaitables. Il devient néfaste lorsqu'il joue sur la rétention des marchandises afin d'en faire monter les prix. La manipulation des marchandises est la base même de la spéculation. Mais c'est le service que constitue l'échange des marchandises que l'on met en avant pour justifier un commerce, dont la manipulation permet de plus grands profits.

C'est la spéculation qui constitue le ressort du mondialisme. Pour que la spéculation puisse s'exercer, elle ne doit pas être comparée à un secteur non spéculatif qui serait concurrentiel. Le secteur spéculatif doit donc tout contrôler. Et c'est actuellement ce qui se passe puisque le Fonds Monétaire International contrôle au moins 80% des échanges mondiaux. Et si certains ne veulent voir en lui qu'un instrument de régulation financier, c'est qu'ils ne veulent point voir par qui est tenu le capital, et qui sert il dans un Monde où les deux tiers des hommes ne mangent pas à leur faim.

Et pourtant, c'est cette évolution que l'on nous a présentée comme le fruit de la rationalité. C'est-à-dire qu'on l'a voulue dégagée de toute convention morale qui se serait présentée comme une limitation de liberté, donc de pouvoir. Le fin mot du libéralisme tient en effet tout entier dans la formule : « *Tu as le droit de faire tout ce que tu peux faire.* »

Que l'on ne s'y trompe pas. Ce sont des deux formes du libéralisme qui sont concernées par la formule, le libéralisme économique comme le libéralisme philosophique. Il y a une relation étroite entre les causes de l'anarchie sociale et celles de la dépravation morale. Volonté de pouvoir ou volonté de plaisir sont proches, car l'exercice du pouvoir est un plaisir qui touche rapidement au vice. C'est Alain qui a écrit : « *Le pouvoir rend fou... Le pouvoir absolu rend absolument fou.* »

Pour cette raison, la loi civile a tenté de définir les limites du pouvoir en expliquant que « la liberté de chacun s'arrête ou commence celle des autres ». En fait, on peut voir ce qu'il en est de cette limitation, quand Monsieur Soros peut se permettre, d'un coup de dé, de faire basculer la fortune d'un continent, tandis que des millions d'êtres de par le monde, fouillent les poubelles des fortunés pour survivre...

M'objectera-t-on qu'il en est autrement dans notre société européenne, où la sécurité sociale a relayé la charité? Voyons l'évolution sous l'apparence justicialiste. Comment donc se fait-il qu'en dépit de la réglementation sur les cumuls, des agriculteurs puissent exploiter mille hectares — et toucher les primes conséquentes à la surface — tandis qu'il existe par ailleurs des structures rendues tellement invivables qu'aujourd'hui, c'est dans le monde paysan que l'on se suicide le plus?

En fait, on peut dire que le libéralisme mondialiste est une technique de destruction graduelle. L'exemple récent nous en a été donné par le PDG du trust Renault qui, après avoir sacrifié les ouvriers de Vilvorde, a pu annoncer quatre Milliards de bénéfices et projeter de les augmenter en licenciant une nouvelle tranche de travailleurs! Le génocide économique, cela existe!

Mais c'est peut-être l'évolution agricole, telle qu'on l'a imposée à la Nation, qui permet le mieux de suivre les étapes de la mainmise mondialiste sur l'économie, et cela, bien sûr, au nom du « progrès »!

Essayons de démonter le mécanisme infernal par lequel le Mondialisme a prétendu intégrer l'agriculture dans une ère de « progrès ».

En France, c'est peut-être la formule lapidaire d'Edgar Pisani qui en a dit le plus : « *La ville et l'usine imposent leur loi.* »

Qu'un ministre de l'Agriculture puisse exclure d'emblée, le secteur dont il a la charge, des instances directrices de l'économie, montre assez qu'il acceptait sa domestication par le secteur industriel, et que désormais, l'agriculture serait une activité subordonnée.

Or, 10 ans auparavant, ayant relevé cette tendance de la société, le Pape Pie XII l'avait condamnée sans appel, en ces termes : « *On peut dénoncer une erreur essentielle du développement économique depuis l'apparition de l'industrialisation moderne. Le secteur agricole est devenu, d'une façon tout à fait anormale, une simple annexe du secteur industriel, et surtout du marché.* »

Contre l'avertissement du Pape, le général de Gaulle fera plonger notre agriculture dans ce qu'il convient de nommer l'économie fataliste.

En effet, quelles qu'en fussent les incidences sur la société, il admettait que l'efficacité économique passait par des mesures inévitables. J'ai cité dans *Les damnés de la terre* les textes prouvant à ce sujet le parfait accord existant entre les ministres de l'agriculture (après éviction du vendéen Rochereau), avec le syndicalisme vassalisé à prix d'or. La mutation sociale serait douloureuse? Sans doute. Mais il n'y avait pas moyen de faire autrement. Le « progrès » passait par un couloir d'abattage. Et le génocide paysan fut la conséquence de la seule préoccupation que j'entendis jamais des responsables de la Fédération des exploitants : « *Il faut s'adapter!* ».

A propos des pieds-noirs d'Algérie, soumis, eux aussi, au progrès de la décolonisation, le général avait dit : « *Ils souffriront!* », comme on parle d'une épreuve inexorable. A vingt ans d'intervalle, j'ai entendu la même phrase de la bouche du chef du cabinet de Michel Rocard, à qui j'avais manifesté ma volonté de résister au génocide : « *Monsieur le Président de la FFA, vous allez souffrir...* »

C'est ainsi que la V^e République peignit le fatalisme économique en bleu, blanc, rouge....

De l'industrialisme à la grande exploitation

La référence de « la ville et l'usine », c'était la concentration des activités et la production de masse. C'est donc sur ces bases que devait s'édifier l'agriculture industrielle à partir d'un critère nouveau, la « productivité ». La productivité consiste à produire le plus possible au moindre coût.

Dans sa première étape, comme l'homme libéral s'était débarrassé des contraintes morales, l'agriculture industrielle se débarrassera du critère qualitatif au profit du tonnage... Ce sera l'époque où l'on prétendait

« éduquer » le goût du consommateur afin de lui faire accepter une alimentation insipide et totalement déséquilibrée qui a eu pour conséquence d'affaiblir la vitalité de l'espèce. Mais cela aussi permettait d'ouvrir un nouveau marché à la médecine et à la pharmacopée.

On peut rapprocher ces incidences de ce qui s'était produit dans l'industrie avec l'apparition des matériaux de synthèse. Ainsi constatant que les produits plastiques étaient susceptibles de durer trop longtemps et de resserrer le marché, les professionnels s'accordèrent pour les rendre « cassables », afin de pourvoir à la rotation industrielle. Il faut savoir que l'« économisme » de notre société est basé sur une sous-qualification du produit, afin que l'innovation ne perturbe pas les circuits qui permettent à l'intérêt du capital de fonctionner.

En agriculture, le technicien qui se vanta de pouvoir « *faire pousser du blé place de la Concorde, dans du verre pilé* », était dans la droite ligne de la rationalité chimique. Car il y eut un « totalitarisme » chimique, avant que les Kervran, les Boucher, les Quincandon et les Lemaire, n'en démontrassent la nocivité. Aujourd'hui encore, malgré leurs travaux, la boulangerie française est encombrée de farines à cochons que la technique rend panifiables, mais qui constituent une véritable hérésie alimentaire.

A cela devait s'ajouter l'idolâtrie superficielle. On fit de l'accroissement des exploitations une nécessité inexorable qui donna aux agriculteurs une mentalité de charognards vis à vis de leurs voisins. Le Président d'un Centre National des Agriculteurs, hyper-subsventionné par le pouvoir, Michel Debatisse, attacha son nom à cette foire d'empoigne. On vit également le professeur René Dumont se rallier à l'utopie du super Kolkhoze, et ce malgré ce qu'on savait de l'effondrement de la production en Russie soviétique.

La logique était la suivante : « Comment ce qui avait échoué n'aurait-il pas fini par réussir, puisqu'il n'y avait pas d'autre voie ? »

C'est ainsi que l'on persévéra dans l'utopie dont les professionnels auraient dû nous garder s'ils n'avaient pas été incultes. Sans doute jamais n'entendirent-ils le fameux précepte latin : « *Latifundia perdiderunt Italiam* » (la grande exploitation a perdu l'Italie). Ils furent donc complices des pouvoirs financiers qui menaient le jeu.

Voici le postulat de l'économie libérale et ses conclusions logiques :

La vente est l'objet du marché.

Toute vente est déterminée par l'incitation.

L'incitation est provoquée par la nécessité alimentaire, mais elle peut être modifiée par :

A – l'attrait du bas prix;

B – l'attrait du produit nouveau.

Il s'ensuit ce raisonnement logique :

Pour que l'ouvrier fournisse à bas prix, il convient de le payer le moins possible.

Pour que « ce moins possible » soit suffisant, il faut lui procurer une subsistance à bon marché.

Conséquence : il faut donc baisser les prix agricoles à la vente, afin d'alléger le panier de la ménagère.

Problème : Comment faire vivre l'agriculteur en lui baissant ses prix?

Réponse : En répartissant le prix de la production sur *moins* d'agriculteurs, et en augmentant la production par unité de travail.

Problème : Comment l'agriculture pourra-t-elle produire davantage en diminuant sa main-d'œuvre?

Réponse : Par un équipement adéquat.

Problème : Comment financer l'équipement mécanique et l'extension foncière?

Réponse : Par le crédit.

Problème : Comment rembourser le crédit avec des prix constamment corrigés à la baisse?

Réponse : Par une forte productivité!

Problème : Comment la réaliser?

Réponse : Par un super-équipement.

Problème : Comment le financer?

Réponse : Par le surendettement.

Et c'est ainsi que fut amorcée cette extraordinaire pompe aspirante des revenus agricoles par la tentation du « Toujours plus » qu'à son époque dénonça François de Closets.

Il faut savoir qu'aujourd'hui, la valeur de la terre de France ne couvre plus le volume de la dette agricole.

L'expropriation foncière, que le soviétisme imposa par la violence, a été autrement menée par le libéralisme occidental, mais elle aboutit au même résultat. Avec un point de mieux pour le fonctionnaire Kolkhozien. Lui, au moins, rétribué au temps de travail, n'était pas soumis au « Marche ou crève » de l'agriculteur français qui continue à vivre dans l'illusion qu'un travail forcené lui permettra de survivre. Le soviétique, lui, connaissait la médiocrité commune, mais il n'y ajoutait pas un effort qu'il savait ne rien lui apporter de plus.

Est-ce à dire que tous les agriculteurs vivent mal? Bien sûr que non. Les 20% d'entre eux qui se partagent 80% des primes européennes vivent bien ou très bien.

Cela signifie que le système des subventions permet à 150000 agriculteurs d'être la vitrine de ce qu'on veut faire de l'agriculture. Mais bien sûr, pour cela, il faut « dégraisser » le métier de la terre de ceux qui ne rentrent

pas dans les normes de compétitivité, comme l'a fait l'industrie libérale à Vilvorde. Le plan d'équarrissage se trouve en noir et blanc dans le programme du RPR, dans deux documents dont l'un porte la signature de Pasqua et l'autre celle de Chirac.

Tous les agriculteurs sont aujourd'hui assistés, mais de telle façon que l'assistanat ne permette pas la survie de ceux que l'on veut éliminer. Il s'agit d'une sélection par la prime. On ne dresse plus aujourd'hui le bilan de la paupérisation. Le dernier à le faire fut, sauf erreur, Michel Rocard. Il avait, à l'époque, que les deux-tiers des agriculteurs, subsistaient avec la moitié du Smig. Ces deux tiers étaient aussi nombreux que la totalité des agriculteurs d'aujourd'hui. C'est dire qu'entre temps, 500000 fermes ont disparu!

Ce qu'on ne dit jamais, c'est que ces disparitions ont entraîné la perte de plus ou moins 2 000 000 d'emplois induits! Si l'immigration massive est le premier facteur de chômage, l'exode rural en est le second.

Tant que la logique libérale a pu n'en point tenir compte, elle s'est même félicitée de faire disparaître ainsi une caste rétrograde. Ainsi, le professeur Gauchet, de l'école des Hautes Études, désignait les paysans comme « *une des espèces les plus irréductiblement rebelles à l'esprit de la démocratie* ».

Au fond, que croyait-on de cette gigantesque mutation sociale, qui, selon le général de Gaulle, se serait bornée au transfert d'une population rurale, d'un secteur de sous-emploi, vers un secteur de plein-emploi?

On croyait à l'expansion continue de la société avec le développement des services et des activités festives qui absorberaient une main d'œuvre libérée par la robotisation du travail. On n'avait oublié que les effets de l'accroissement du capital spéculatif, lequel est instrument de domination et non de service.

Quant au secteur « des services » proprement dit, appelé secteur tertiaire, il s'est développé à tel point que, hors ce que fut le soviétisme, nous souffrons aujourd'hui de la plus forte charge administrative. Or, si le secteur tertiaire ne se développe pas en rapport de la bonne tenue de l'industrie et de l'agriculture, il devient stérile et prédateur. Il ne suffit pas de mettre un balai entre les mains d'un chômeur et de le décréter « technicien de surface » pour qu'il apporte un plus à la société. Ne produisant rien, il devient prédateur puisqu'il faut le financer par l'impôt. L'impôt lui-même devient dans ce cas parasite, et conduit à la ruine de la société.

Qu'on explique donc autrement, si l'on peut, le recours constant à l'emprunt dont les intérêts cumulés nous font aujourd'hui les esclaves d'un système financier qui n'a aucune espèce de légalité.

Au pouvoir des banques

On doit constater que notre délabrement sociétaire, lié directement à la déchéance agricole, va nous amener à des dépenses de plus en plus considérables. Dépenses d'assistanat direct. Les restaurants du cœur ne suppléeront pas la misère qui s'accroît. Dépenses considérables d'entretien et de revitalisation des campagnes de plus en plus désertifiées.

Dépenses de plus en plus importantes pour maintenir l'ordre dans les zones ravagées par le chômage endémique, qui deviennent des zones de non-droit.

Dépenses accrues d'encadrement, de rééducation et de maisons carcérales. Dépenses enfin d'ordre sanitaire, liées aux concentrations animales de l'agriculture industrielle qui débouchent toujours sur des catastrophes épidémiques, avec abattages préventifs, remplacement des cheptels, dépollution des eaux, etc.

Dans le même temps où tous ces clignotants passent au rouge, n'oublions pas que la soi-disant augmentation du revenu agricole, se traduit, en pratique, par la disparition des fermes à vitesse accrue. En relation directe, le chômage lié à ce seul fait, devrait jeter dans la précarité et la misère, un million de plus de sans emplois d'ici l'an 2000.

Si jusqu'ici les équarisseurs socialistes ou libéraux ont réussi à neutraliser les paysans vaincus avec une retraite d'en moyenne 2300 francs par mois, le mouvement d'exode aura une pire incidence : priver le pays de l'arme alimentaire. Et sans elle, il n'est pas d'indépendance possible.

En effet, la loi structurelle du mondialisme s'est appuyée sur la théorie dit « ricardiste » qui oblige les pays à se spécialiser dans leur culture dominante, interdisant sur place la production de subsistance, la seule qui puisse garantir les populations contre les incertitudes du marché.

Pourtant, cette économie serait seule aussi à mériter son nom, car, étant ménagère des ressources et des hommes, elle ne concéderait rien à l'argent. C'est bien pour cela que le mondialisme n'en veut point.

Sur la situation qui nous est faite, d'éminents spécialistes, non liés au système, se sont clairement prononcés. De notre prix Nobel d'économie Maurice Allais jusqu'au Conseiller Maître à la Cour des Comptes René Groussard, ce sont, en fait, les meilleurs esprits qui ont condamné le libre échange spéculatif, au vu de ses conséquences, et par là, le mondialisme lui-même. Au début du siècle, l'économiste britannique Keynes prévoyait la destruction de la société capitaliste livrée à elle-même, et nous en vivons les étapes. Un de ses meilleurs spécialistes, Frédéric Poulon, professeur à l'université de Bordeaux, qui rappelle sa pensée, voit dans le refus de protectionnisme de l'Europe, et ce qu'il en découle surtout dans le domaine agricole, la dernière phase de notre décomposition. En somme, c'est parce que le

pouvoir des États a été domestiqué par la banque, qu'il n'y a plus d'agriculture domestique.

Dans un souci de clarté, M. Poulon écarte toute espérance en ce qui concernerait l'alternance politique, et il en donne les raisons.

« Barre et Fabius ont pratiqué la même politique pour la simple raison que Fabius était élève de Barre à l'Institut d'Études Politiques. Tous les technocrates, tous les eurocrates ont d'ailleurs été formés à la même école. Ils ont appris dans les mêmes manuels. Comment pourraient-ils mener des politiques fondamentalement différentes? »

Ce sont donc aujourd'hui les politiques suivies par Jospin, après Juppé, qui sont condamnées car elles sont, avec les précédentes, une seule et même utopie. Le socialisme a pu faire illusion sur sa volonté, quand, au temps du « Front Populaire », Vincent Auriol s'exclamait : « *Les banques, je les ferme, les banquiers, je les enferme!* » Aujourd'hui, c'est le capitalisme qui a enfermé le socialisme dans un espace qu'il contrôle, et M. Jospin mange dans la main du banquier de service. Monsieur Strauss-Kahn le voudrait-il par impossible, qu'il ne pourrait en aucun cas changer les règles du jeu! Le socialisme n'est plus qu'une enveloppe de couleur dont le contenu est conforme à l'objectif mondialiste.

Cependant la manœuvre mondialiste des affameurs américains est devenue tellement visible ces dernières années que les Européens ont tenté de se protéger de la Bête. En pleine période de la vache « folle » (dont l'affaire a été magnifiquement montée par des laboratoires sous contrôle américain) il s'est déroulé un combat juridique dont on a fort peu parlé, alors qu'il traitait de la liberté des États européens, à définir leurs normes alimentaires et sanitaires. Autrement dit, les Européens avaient interdit l'importation venant des États-Unis de la viande hormonée. Le procès venu en appel a été perdu pour l'Europe. Désormais, sous peine de pénalités à payer, nous sommes contraints de livrer à nos consommateurs une viande que nous estimons dangereuse pour leur santé. Autrement dit, les Américains nous obligent à un contrat d'empoisonnement public...

Enfin, dernière étape mondialiste, après la sujétion de l'agriculture, et avant l'installation du gouvernement mondial, voici que l'Accord Multilatéral sur l'Investissement se met en place afin de dépasser les corporatismes nationaux alors que Keynes affirmait que les biens devaient être de fabrication nationale, chaque fois qu'il y aurait une possibilité raisonnable, voilà que l'AMI va nous obliger à des dispositions contraires.¹ Voici la fin de

1. Si l'AMI a pu être différé, cette formule sera tôt ou tard reprise, tant elle s'inscrit dans la logique libérale.

toute préférence nationale. Les États deviennent des Disneyland obligatoires. Ils ne sont plus qu'un terrain à la disposition du plus puissant financier.

La condamnation du libéralisme par l'encyclique *Mirari Vos*, en 1832, a été constamment édulcorée, sous le prétexte surtout de distinguer le libéralisme philosophique du libéralisme économique. Mais on voit aujourd'hui les résultats criminels de cette théorie du « laissez faire » et du « laissez passer ». Le sort de l'agriculture totalement soumise, devrait être un dramatique avertissement pour qui veut voir. Mais qui veut voir ?

Le syndicalisme est mort après une longue complicité avec les prédateurs. De très nombreuses petites associations, qui se veulent naturelles, écologistes, végétariennes, biologiques, vitalistes, et autres, tentent de se constituer en appui fermé, désespérant de trouver une parade commune, face à l'immensité des forces adverses, en espérant qu'il sera possible de se ménager des « îlots » solidaires à l'intérieur du grand bazar qu'on nous prépare. C'est une illusion.

La récente condamnation par les tribunaux de l'Ariège des « SEL »² qui, par l'entraide, tentaient de constituer un nouveau tissu social solidaire, sonne le glas de la société de service qui émergea de la chrétienté. Désormais, au siècle des droits de l'homme, le partage devient un délit et la charité ne peut s'exercer que si elle n'est pas réciproque. C'est le triomphe du socialisme libéral. L'échange, qui était la base des relations humaines, n'est plus autorisé que s'il verse tribut à l'État. On est prié de se reporter au livre de l'Apocalypse pour comprendre : « *Et nul ne pourra acheter ni vendre, s'il n'est marqué au nom de la bête.* » (Apoc. XIII. 17)

C'est l'Étatisme mondialiste qui constitue la « Bête ». Et nous nous refusons totalement à expliquer notre temps sans référence à ce mystère entropique du monde que les grandes religions nomment : La faute !

Quand nous débattons du pouvoir de l'argent, c'est de la volonté de la Bête que nous traitons. Et c'est le combat contre la Bête que nous avons à l'esprit lorsque, prosaïquement, nous posons la question : « Dans cette société, si totalement dominée par le pouvoir de l'argent, quoi faire qui ne soit pas voué à l'échec, et comment employer utilement sa vie ? »

Dans ce qui reste des structures syndicales, d'où quelques amis tentent de faire émerger « l'Alliance Rurale », je préconise la formation de réseaux qui puissent mettre en place une économie de subsistance pour les temps difficiles que je crains. En effet, c'est dans les échanges « courts » que la spéculation est mise en échec. Que l'on veuille bien considérer que l'État ne

2. Les SEL ont fini par avoir gain de cause en appel. Mais cette entorse au système ne sera tolérée que comme une soupape marginale pour soulager des zones de misère criante.

vaut que s'il est le garant de la communauté solidaire, mais que si l'État devient défaillant, ce sont d'autres formes de solidarité qui deviennent légitimes. Le troc qui échappe à la mainmise de l'État prédateur est un premier procédé de solidarité pratique. Mais de l'échange du produit matériel, il doit accéder à l'entraide qui fonde la communauté.

Mesures pour en sortir

J'ai exposé dans *Les Damnés de la terre*, quelles réformes sont nécessaires pour reconstituer une agriculture de service. Pour les détails, on est prié de se reporter aux cinquante pages des chapitres 25 et 26. Les réformes s'inscrivent dans ce qu'a toujours affirmé la « Fédération Française de l'Agriculture », à savoir :

« Le libre échange n'est possible que dans un cadre géographique et politique donné, et seulement avec des partenaires de niveau de développement similaire. »

A partir de ce cadre, dont nous pensons qu'il doit être national, je définissais les orientations en suivant deux règles directrices :

- 1 – On ne produit que ce que l'on peut vendre (ou consommer),
- 2 – On n'importe que ce que l'on ne peut produire.

A partir de ces dispositions, j'étudierais les mesures pour :

- 1 – Libérer l'agriculture de son endettement,
- 2 – Restaurer les patrimoines.

On remarquera que ces mesures prenaient l'exact contre pied de tout ce que met en place l'organisation mondialiste. La notion de « patrimoine » en particulier, qui implique une certaine mystique de l'héritage, ne peut être qu'ignorée par « l'économisme ».

Ce programme implique une telle réforme qu'on en objectera le coût. Mais il faut tout de même savoir que l'Europe agricole nous coûtera, cette année, près de 20 milliards de plus que nous n'en recevrons. C'est-à-dire qu'actuellement nous payons pour que l'on nous détruise! N'est-il pas préférable de payer pour vivre?

Or, si nous en croyons notre prix Nobel d'économie, Maurice Allais, le bénéficiaire des réformes les ramènerait au coût zéro! En effet, l'état « d'obligation » où nous en sommes, de par les accords internationaux nous coûte très cher! Ils nous obligent à acheter à l'extérieur ce que nous pouvons produire. Exemple : Nous avons signé pour ne pas augmenter notre culture de soja, alors qu'il nous faut acheter 90% de nos besoins à l'extérieur! Notons que, par voie de conséquences, nous ne pouvons même pas appliquer les améliorations de notre recherche agronomique, quand elle dérange les conventions établies au profit de l'étranger!

Résumons en trois points les propositions de Maurice Allais qui furent à peu près celles de la FFA :

1 – Aménagement d'un espace intérieur dans lequel pourrait s'exercer la concurrence d'un marché subissant les mêmes charges,

2 – Protection de cet espace basé, si nécessaire, sur le contingentement de certaines productions à tendance excédentaire,

3 – Suppression des subventions aux exportations, mais sur base de réciprocité, avec des primes de change en cas de « dévaluation compétitive », de pays extérieurs à la communauté.

Que pourrait-on objecter à ce programme, enfin réellement économique? De diminuer l'importance de la banque en réduisant les tractations? Mais ne serait-ce pas la ramener à sa fonction qui est de faciliter les échanges, et non de les croiser à son seul profit?

Telles sont les exigences de la « réflexion » française. Il ne s'agit pas du tout, comme le subodorent souvent des journalistes régimistes, des privilèges à obtenir pour une caste; mais c'est encore Maurice Allais qui a dit « *Sacrifier l'agriculture française reviendrait à sacrifier la France elle-même.* »

Il ne faut en aucun cas céder à l'activisme politique qui constitue une aventure stérile. Il ne faut en aucun cas se rallier comme l'a fait le syndicalisme alimentaire qui livre ses adhérents à la Bête, par tranches successives. Mais si nous avons conscience que la forme du matérialisme que nous subissons arrive à son terme, et qu'elle va périr de ses contradictions, il est possible, malgré la modestie de nos moyens, le silence des médias, et l'indifférence quasi générale, de préparer les nouvelles structures qu'il faudra mettre en place, après le « déluge ». En espérant qu'il y aura des survivants...

Nous n'avons aucune prise sur l'instant, mais nous avons pouvoir sur nous même. Avis aux hommes de bonne volonté puisque ne connaissant « ni le jour ni l'heure », il faut nous exercer sans désespérer, à la patience qui n'est que l'attente des forts.

POUR UNE ÉCONOMIE SOCIALE ORGANISÉE

BENJAMIN GUILLEMAIN

L'économie est l'art d'organiser harmonieusement les échanges en équilibrant production et consommation. Cette fonction matérielle est son objectif premier.

Mais sa finalité ultime, la plus importante, consiste à créer les conditions d'un art de vivre et de travailler, propice à l'épanouissement familial, culturel et spirituel de chacun. Une économie bien ordonnée est une économie sociale.

Libéraux et socialistes ont inventé le terme d'économie politique subordonnant la politique à l'économie. Celle-ci est devenue une fin en soi et l'homme un objet. Ils ont cru pouvoir faire son bonheur en concentrant le capital et les hommes.

De ce fait, toute velléité d'autonomie des groupes intermédiaires entre les individus pris en masse et un pouvoir étatique apparaît comme une entrave à ces deux formes de société totalitaire. Elles sont condamnées à courir vers le gigantisme mondialiste.

On a simplement ignoré quelques principes d'ordre naturel :

1 – la destination universelle des biens. Tous les biens qui sont sur terre appartiennent à tous et doivent être équitablement répartis, par la diffusion de la propriété à tous.

2 – L'homme est un être social. Il se développe « *et vit dans de petites communautés* » (Simone Weil) où il est acteur, responsable. Fin ultime de l'économie, il est inséparable de ces communautés intermédiaires naturelles. Les relations n'y sont pas des rapports de force, mais des rapports d'équilibre, de convivialité, qui se règlent par des accords de réciprocité.

3 – Ces communautés élémentaires sont subsidiaires, des plus simples : familles, entreprises, métiers, professions, communes... aux plus complexes. Elles se complètent selon leurs capacités et suppléent à leurs insuffisances. Encore faut-il qu'elles soient reconnues, et bien définies avec leurs droits, leurs devoirs, leur autonomie, leur souveraineté, dans des limites bien précises.

4 – Les solidarités primaires s'y développent à échelle humaine.

Les communautés intermédiaires actuelles répondent-elles à ces critères?

L'Entreprise

C'est un réel corps intermédiaire avec son statut, sa gestion autonome. Mais le socialisme la neutralise en la soumettant à la planification étatique par la fiscalité, l'administration paralysante et les oppositions internes. La concurrence libérale en fait un organe de lutte pour éliminer les concurrents et parvenir au monopole de fait du marché. « *La concurrence tuera la concurrence* » disait déjà Diderot. Elle a perdu sa vocation sociale.

La concentration des capitaux aux mains d'actionnaires, motivés par le seul rendement financier, a donné à certaines une telle puissance qu'elles nécessitent des gestionnaires, purs techniciens, prêts à fabriquer n'importe où n'importe quoi au moindre coût. Ce sont de véritables machines de commerce, rouages d'une économie de profits. Les « employés » n'y sont considérés qu'en fonction de leur efficacité, comme du « bétail doux et poli », éjectable selon les besoins. On parle de « personnel », de « ressources humaines », comme de matières premières ou d'outil financier.

En fin de course, elles se fondent en grands groupes ou multinationales ¹. Ainsi, actionnaires, gestionnaires et exécutants arrivent-ils à être étrangers les uns des autres, et même ennemis.

Seules des entreprises familiales à taille humaine survivent, en marge, dans des secteurs encore épargnés par ces mécanismes ².

1. En 1959, De Gaulle fit adopter par A. Pinay l'autorisation de rachat d'entreprises françaises par des entreprises étrangères, étape déterminante vers une conception mondialiste de l'économie.

2. Cette dérive vers l'entreprise marchande a même atteint la législation des Chambres des métiers en 1962; elles n'inscrivent plus les artisans qualifiés mais des « entreprises » sans qualification. Seul un titre « d'artisan » a été concédé à ceux qui sont reconnus qualifiés.

Le syndicat est-il une institution organisatrice ?

En supprimant tout droit d'association patronale et ouvrière les lois d'Allarde et Le Chapelier, au lieu de corriger des excès flagrants, ont désorganisé en 1791 le monde du travail. Ce fut le premier acte de la fracture sociale.

En 1884, la délégation ouvrière qui alla étudier le fonctionnement des syndicats anglais revint en préconisant une organisation mixte. Mais la loi Waldeck Rousseau n'en tint pas compte et institua le droit d'association par classe, divisant définitivement les travailleurs.

Conçu à l'origine comme organe de défense et de lutte dans une économie libérale impitoyable pour protéger un minimum de droits, le syndicalisme n'est jamais parvenu au stade de communauté organisatrice de l'économie³ Il reste un agglomérat de salariés ou de patrons, sous-divisés en centrales idéologiques. Tout au plus participe-t-il à la gestion d'organismes sociaux. Très vite il est apparu comme la doublure de partis politiques et représentant d'idéologies.

Ce système, replié sur lui-même, préoccupé de défense d'intérêts corporatifs, aussi légitimes soient ils, a atteint ses limites. Il ne répond pas à une économie organisée en fonction des besoins. Les élections n'intéressent plus personne. « *A force de préoccupations politiques, nous avons perdu de vue l'économie sociale* », constatait déjà Proudhon.

Les conditions d'une économie concertée

Les libéraux, dits sociaux, se prétendent eux aussi soucieux des conditions matérielles et morales de leurs salariés. On les croit volontiers. Mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit.

Ils conçoivent l'organisation du travail dans une logique marchande, purement mercantile, dont ils font une notion prioritaire, allant jusqu'à

3. Signalons quelques réalisations ponctuelles néanmoins :

Un syndicat de taxi a adopté une structure mixte (artisans, salariés) dont les intérêts sont communs.

Le CCCA (Comité d'Apprentissage du Bâtiment) comprenant toutes les familles syndicales, patronales et ouvrières, gère les fonds recueillis et les répartit aux écoles de la profession.

Les prud'hommes assurent la justice professionnelle. Les conventions collectives négocient paritairement salaires et conditions de travail. Dans quelques communes, des commissions extra municipales, tentent d'exprimer des intérêts professionnels concrets et dépassent les idéologies syndicales.

Malheureusement, ces efforts sporadiques manquent d'une institution fixe et permanente couvrant tous les problèmes économiques. La bourgeoisie libérale affairiste fait tout pour maintenir le syndicalisme dans un rôle purement social.

considérer leur personnel en terme de marché de l'emploi (sic) et les rapports économiques en termes d'affrontement et d'agressivité entre concurrents.

Ils n'admettent pas que la production et la consommation, dont ils refusent à juste titre qu'elles soient dirigées par l'État, puissent être organisées, structurées, dans un climat sociétal, une volonté d'amitié, de partenariat, et de compagnonnage dans le travail.

C'est le sens que nous entendons donner à l'économie sociale organisée, comme dans une famille prévaut le souci du bien commun, tant il est vrai que « *la grandeur d'un métier est avant tout d'unir des hommes* » (Saint Exupéry).

Il est urgent de remplacer l'économie de profit pratiquée par des fauves prédateurs par une économie de besoins, concertée et reprise en main par tous les agents économiques. Mais comment l'organiser ?

Vers les années 60-65, on a beaucoup parlé d'économie concertée. Cette formule heureuse tentait d'harmoniser les entreprises et l'État, et de trouver un accord entre l'économie libérale et le dirigisme. ⁴ Finalement cette tentative fit long feu, car bâtie exclusivement sur les entreprises et l'État. Pour sortir du dualisme entreprises privées et entreprises d'État, il manquait une structure intermédiaire horizontale susceptible de gérer une économie indépendante du politique.

Trente ans après, le Commissariat au Plan a publié en octobre 1995 le rapport Boissonnat. ⁵ Après des constats : évolution du travail, mobilité de l'emploi, recherche de « partenariat »... qui se substitue à la concurrence sauvage, il retient trois scénarios possibles :

- 1 – L'enlisement ou repli sur l'hexagone.
- 2 – Le chacun pour soi. Entreprises et salariés affrontent le bras de fer de la mondialisation, chacun de leur côté.
- 3 – L'adaptation. Chacun s'accommode de la situation en améliorant les conditions de survie.

4. Bloch-Lainé définissait ainsi l'économie concertée : « C'est un régime dans lequel les représentants de l'État et ceux des entreprises se réunissent de façon organisée pour échanger leurs informations, confronter leurs prévisions pour ensemble, tantôt prendre des décisions, tantôt formuler des avis à l'intention du gouvernement ». En sorte qu'il n'y a que deux interlocuteurs : les entreprises et l'État ignorant tout corps intermédiaire professionnel, pour la bonne raison qu'il n'existe pas.

Un malentendu s'était instauré chez les protagonistes comme A. Chalendon ou V. Giscard d'Estaing et A. Malterre, Pdt. de la CGC ou la CFTC qui voyaient là un premier pas vers une organisation plus structurée des professions.

5. *Le travail dans vingt ans*, éd. Odile Jacob.

4 – La coopération. « *Le système productif se retisse à coup de partenariat, d'accords, de réseaux. Finie la loi du plus fort... S'ensuit une floraison d'entreprises artisanales... C'est une recombinaison du travail où les salariés sont considérés comme des "partenaires"... On y parle d'un monde plus coopératif... d'une rencontre entre l'offre et la demande...* ».

Cette solution semble avoir la préférence des auteurs qui ajoutent quelques propositions concrètes, conditions de la réussite :

1 – Au plan international : une ouverture maîtrisée et un protectionniste sélectif.

2 – Au plan des entreprises : la promotion des réseaux d'entreprises, de regroupements autour d'une marque, d'un service, d'une commercialisation. Des circuits de financement propres. Une gestion mutuelle de l'emploi.

3 – Un gros effort de formation pour atteindre de hauts niveaux de compétence.

4 – Des contrats d'activité entre entreprises et salariés.

5 – Enfin, il appelle de fortes coopérations économiques et sociales, aux antipodes de la réglementation étatique et du despotisme de la fabrique.

C'est une bonne direction mais on risque le même échec que l'économie concertée des années 60 : il manque toujours un chaînon capital qui cristallise le lien social autour d'un organisateur qui régularise, qui relie les agents économiques. Il manque le corps intermédiaire, permanent, structuré, horizontal.

On l'a vu, l'entreprise est une entité trop petite, trop partielle, trop fragmentée, toute tournée vers le profit. Le syndicat de son côté est trop replié sur lui-même, trop politisé, trop « corporatif » et défensif, et l'État a une autre mission que gérer l'économie.

Il y a trois conditions essentielles pour qu'une économie concertée ou coopérative réussisse :

1 – Rejeter le primat de l'économie de profit, du fric d'abord dite « économie de marché ».

2 – En marge des entreprises, ressouder les liens économiques autour des métiers et branches professionnelles horizontales, avec un statut autonome de droit public à vocation sociale et économique.

La profession ce n'est pas le syndicat patronal. La planification par le haut n'aboutit qu'à une sorte de corporatisme d'État ⁶.

6. A. Cotta voyait l'image du corporatisme au Plan « où se coordonnent les intérêts des grandes corporations, qu'il s'agisse de profession entière ou de grandes entreprises publiques ou privées ou de grandes administrations, par une puissance publique » qui met à leur disposition « les moyens dont il a le monopole financier, économique et réglementaire » (*Le corporatisme, Que sais-je ?* PUF, p. 111).

3 – Ces communautés professionnelles horizontales doivent avoir leur autonomie et leur souveraineté bien définies, avec les moyens financiers de leur politique, indépendante de l'État... Tout le système bancaire est à revoir avec une mutualisation des banques par branches professionnelles, autogérées par tous les membres de la profession. C'est là que doivent s'organiser les formules de « capital-risque ».

En résumé, l'économie concertée est un système d'organisation de l'économie où toutes les communautés professionnelles par métier ou branche professionnelle, réunissant en leur sein tous les membres, se concertent entre elles d'abord et avec l'État pour élaborer la politique économique. L'État joue alors le rôle de garant de bonne conduite, tempère les excès et garantit le Bien commun.

C'est l'institution permanente où viennent coopérer au service de tous les ressortissants et du Bien commun, les chefs d'entreprise, les représentants ouvriers, ceux de l'État et ceux des consommateurs.

Rétablir les chaînons manquants

L'entreprise étant la cellule de base, ceux qui y travaillent doivent se retrouver à un autre niveau autour d'un principe fédérateur qui les unisse. C'est le rôle du Métier et de l'association professionnelle mixte.

Le métier organisé

On entre dans le métier par l'école professionnelle liée à l'atelier, qui délivrent les connaissances. L'apprentissage permet de s'intégrer graduellement dans la famille professionnelle pour la vie. Là se nouent des liens sociaux, des amitiés, des fraternités. On s'y imprègne d'une culture par la découverte des techniques, des savoir-faire, transmis des anciens et perfectionnés au cours des temps.

Les libéraux ont dévalorisé le métier. Ils l'ont remplacé par le terme d'emploi, plus exploitable comme marchandise précaire, de moindre intérêt. Ils ont même inventé « le marché de l'emploi », qui traduit le mépris du travailleur.

Suit l'entrée comme « compagnon » dans une entreprise, à laquelle on s'attache. On y occupe une fonction qui reflète une identité productive qui colle à sa personne ⁷. Il dit « *mon métier* ». Même sans fonction ou hors de sa fonction, il est heureux de rencontrer un collègue d'une autre entreprise pour parler de « son métier ». Il s'établit alors une autre relation, qui relie. On change d'entreprise, on change moins de métier. L'idée de changer de métier plusieurs fois dans une vie est une de ces idées fausses véhiculées par le grand capital pour mieux manipuler les hommes comme des machines.

En France, 50% des agents quittent leur métier de première formation, mais seulement 10% en Allemagne. C'est là l'une des conséquences de l'inorganisation des métiers.

Un métier peut s'exercer comme salarié, cadre ou patron, dans une entreprise, de même métier, mais aussi dans une entreprise en requérant plusieurs; Renault occupe plus de 30 métiers différents.

Le métier ne se limite pas, comme on le pense souvent, aux métiers manuels. L'avocat, le chirurgien, l'ingénieur, l'assistante sociale, le soldat exercent un métier.

L'exemple des topographes offre une illustration typique. Ce métier s'exerce dans près de trente activités différentes : dans l'enseignement, dans les Ministères (Économie, Agriculture, Villes), dans le secteur professionnel (IGN, SNCF, EDF, Transports, Mines, BTP, Pont et Chaussées, Foncier, Géodésie, Câblage marin, Géomètre).

Structure d'accueil pour les plus qualifiés, il peut intégrer des salariés moins qualifiés. C'est par référence à son métier qu'un travailleur est fier de montrer ce qu'il fait. Les chefs d'entreprise qui n'ont vu dans leur personnel que des « employés » ont oublié la dimension humaine, le besoin d'être reconnu comme valeur humaine et considéré comme un « partenaire » économique.

La propriété du métier

Un métier structuré doit garantir des droits, assurer des solidarités primaires. Organe de défense, il est aussi organe de formation, lieu de perfectionnement pour accéder à la maîtrise et au patronat.

Là s'élabore une politique du métier à long terme, une déontologie qui garantisse la qualité des productions et gradue leur évolution.

Il permet un partage équitable du travail entre des entreprises de plusieurs tailles selon une répartition géographique harmonieuse.

7. Cette identité professionnelle se reflète bien dans les réponses à un questionnaire récent.

1^{re} question : Peut-on avoir une fonction sans avoir un métier? Oui : 90%, non : 10%

2^e question : Préférez vous avoir une fonction? 10%. Exercer un métier? 82%. Les deux : 8%.

3^e question : Votre métier appartient-il à l'entreprise? 16%. A vous même? 68%. Les deux : 16%.

4^e question : Pouvez vous exercer votre métier dans des fonctions différentes? Oui : 75% , non : 15%.

(source : Dom. Fauconnier in « L'Atelier des Métiers », 19 rue du Dr. Heulin, 75017 Paris).

Cette appartenance au métier organisé doit se concrétiser par un *Titre de propriété*; comme existe une propriété littéraire, artistique ou mobilière. Il relate les états de service, comme le livret militaire; la communauté de métier l'authentifie. C'est le livret d'identité professionnelle.

Mais sans organisation de métier, ce titre serait une duperie, et un outil de pression patronale. Seule l'organisation de métier peut tempérer les abus des entreprises et agir comme un contre-pouvoir.

Le compagnonnage

Depuis près de 50 ans le compagnonnage a reconstruit un modèle de renouveau social et économique en rétablissant le lien social et l'entraide professionnelle par le métier. Il a su donner à des jeunes une culture par le métier, rechercher en priorité la qualité du travail par une mystique du métier et transmettre des valeurs qui donnent un autre sens à la vie que l'idolâtrie du marché. Prototype de modèle, le compagnonnage offre le premier composant d'une autre économie : une économie de métiers.

Les chambres professionnelles

Aux deux niveaux régional et national, elles seraient élues par les chambres de métiers de base et regrouperaient des hommes sous quelque forme qu'ils exercent leur métier...

Chambre de Métiers de l'alimentation : boucher, boulanger, confiseur...

Chambre des Métiers du bâtiment : couvreur, maçon, électricien...

Chambre des Métiers de l'agriculture : maraîchers, éleveurs, céréaliers...

Chambre des Professions libérales : avocats, notaires...

Chambre des Métiers du commerce : VRP, vendeurs..., mais la plupart seront rattachés au métier dont ils diffusent le produit lorsque la technique y est prépondérante...

Fonctions d'ordre économique et social

– Représenter et défendre les intérêts des membres auprès des entreprises.

– Négocier les conventions collectives, conditions de travail, salaires, horaires.

– Définir et gérer la politique du métier, développement, technique, évolution et adaptation.

- Répartir équitablement entre les entreprises le volume de travail potentiel, pour répondre aux besoins des consommateurs; maintenir et favoriser la création de nouvelles entreprises.

- Gérer le patrimoine professionnel au sein des caisses d'épargne, d'investissement et des banques professionnelles.

- Décerner les titres de propriété.

- Placer les ressortissants et assurer l'emploi, le placement, l'intérim et la gestion du chômage.

- Gérer les écoles de la profession, pédagogie, finances, formation continue, scolarité de l'apprenti à l'ingénieur.

- Fixer les règles de déontologie du métier.

- Gérer des « fonds de participation » par l'épargne de proximité ou les coopératives de financement.

- Surveiller les prix pour que les lois du marché restent équitables entre concurrents.

- Gérer les caisses maladie et retraite par branches autonomes.

- Gérer de façon générale toutes les œuvres sociales, cliniques, maisons de retraite, centre de vacances...

Fonctions d'ordre judiciaire

- Assurer la police du métier : contrôle, prévention, travail au noir.

- Juger les délits et conflits du travail par les prud'hommes.

Pouvoirs

Ces chambres disposent de pouvoirs réglementaires, spécifiques à leur activité et définis par des statuts. Elles prennent, après contrôle de légalité, des arrêtés qui ont force de loi, comme les municipalités.

Les chambres de commerce, d'industrie et d'artisanat

Chacune regroupe les entreprises, comme telles, tient le registre des entreprises, gère les problèmes spécifiques, et élabore de grands projets régionaux et industriels (expositions, ports, routes). Les tribunaux de commerce règlent les litiges commerciaux.

Conclusion

A une économie de profit, il faut substituer une économie de besoins en reconstituant les chaînons manquants que sont le Métier, la Profession, l'Association Professionnelle mixte. Remplacer les rapports de force entre adversaires par des rapports d'amitié et d'organisation entre partenaires indépendants de l'État. Ceci s'appelle une Révolution.

POUR UN NOUVEAU PROTECTIONNISME

MICHEL SARLON-MALASSERT

Depuis deux siècles, les économistes, les hommes politiques et l'opinion publique débattent : un pays a-t-il intérêt à ouvrir en permanence ses frontières à tous et à tout ou bien a-t-il intérêt, selon les circonstances de temps et de lieu, à les ouvrir, à les entrouvrir, à les fermer ou à les cadenasser ?

Jusqu'à la Seconde guerre mondiale, le débat est resté ouvert et les arguments de chaque camp étaient soigneusement écoutés, analysés et discutés par le camp opposé. Depuis 1945, sous la pression des États-Unis qui y trouvaient leur intérêt, une véritable pensée unique s'est mise en place : seul le libre-échange absolu serait conforme à la rationalité économique. Toute autre analyse relève d'une pensée préscientifique et ne peut que susciter la commisération des gens compétents.

En réalité, la supériorité intrinsèque du libre-échange n'est absolument pas démontrée et le pays qui s'est fait le héraut du libre-échange, le bafoue sans vergogne lorsqu'il y trouve avantage.

La supériorité intrinsèque du libre-échange n'est pas démontrée

Dès la fin du dix-huitième siècle, des analystes du monde économique dont la renommée n'est plus à établir, ont affirmé que le protectionnisme devait être pratiqué dans certains cas. Parmi eux, on peut citer l'écossais *Adam Smith*, fondateur de l'économie politique libérale, chantre de l'ouverture des frontières, qui reconnaissait pourtant les vertus des droits de douane dans cinq cas. On peut citer le souabe *Frédéric List* qui en 1841

expliquait qu'il fallait protéger les industries naissantes face à la concurrence sans merci des pays industriels plus avancés. Ses idées finirent d'ailleurs par trouver un écho en Allemagne et ce pays s'industrialisa à l'abri d'un solide bouclier protecteur mis en place par *Bismarck*.

De l'origine jusqu'aux années 1930, les États-Unis pratiquèrent eux aussi un protectionnisme virulent et c'est avec cette stratégie qu'ils accédèrent au leadership mondial. Chez eux la protection fut recommandée très tôt par *Alexander Hamilton*, (dont on disait qu'il était un autre Colbert) et par *Henry Charles Carey*.

Dans l'entre-deux-guerres, le célèbre économiste britannique *J. M. Keynes* finit par reconnaître les effets bénéfiques d'une protection judicieusement conçue et dosée.

A partir de 1950, le Japon s'est progressivement hissé au rang des très grandes puissances en pratiquant comme chacun le sait, un vigilant protectionnisme.

En définitive, l'analyse théorique et l'étude attentive de l'histoire prouvent que l'ouverture systématique et permanente des frontières, loin d'être la panacée universelle, peut conduire la nation à l'échec. En 1994, un professeur à l'Université de Genève, monsieur *Paul Bairoch*, a publié une étude rigoureuse et solidement étayée sur les *Mythes et paradoxes de l'histoire économique*. A propos du protectionnisme il écrit ¹ : « On aurait du mal à trouver des exemples de faits en contradiction plus flagrante avec la théorie dominante qui veut que le protectionnisme ait un impact négatif - tout au moins dans l'histoire économique du dix-neuvième siècle. Le protectionnisme a toujours coïncidé dans le temps avec l'industrialisation et le développement économique s'il n'en est pas à l'origine. Et il faut ajouter que, sur quatre exemples de pays pratiquant le libéralisme, trois eurent à souffrir de répercussions négatives, pour ne pas dire plus. » On ne saurait être plus clair.

Les libre-échangistes absolus pratiquent en fait un protectionnisme dissimulé

Quiconque envisage de protéger certaines activités face à la concurrence internationale, songe à des droits de douane ou à des contingentements susceptibles de freiner l'entrée de produits étrangers. Pendant des siècles, ce furent effectivement là les techniques employées. Après 1945, le tout nouveau prosélytisme américain en faveur des frontières ouvertes a condamné ces méthodes. Quiconque les pratiquerait encourrait blâmes, remontrances et sanctions de l'O.M.C. et de toutes les instances mondiales.

1. Éditions La Découverte, Paris, 1994, p. 80.

En définitive, les pays se partagent maintenant en deux catégories. Il y a les naïfs qui se soumettent au diktat de la pensée unique, qui ouvrent complètement leurs frontières et qui en subissent les douloureuses conséquences; et puis il y a les Tartuffe qui célèbrent bien haut le culte libre-échangiste tout en pratiquant de nouvelles formes de protectionnisme particulièrement brutales. Il faut savoir en effet que lorsqu'un pays dévalue sa monnaie, la mesure équivaut à accorder une subvention à tous ses exportateurs et à mettre une taxe sur tous les produits étrangers pénétrant sur son territoire. Ainsi lorsque les États-Unis ont organisé une dépréciation du dollar qui est descendu de dix francs à l'époque Reagan jusqu'à cinq francs à l'époque Clinton, ils ont en fait appliqué un « *invisible droit de douane de 100% sur tous les produits étrangers entrant chez eux* »... On ne saurait être ni plus habile ni plus hypocrite.

Un gouvernement vraiment soucieux de l'intérêt national ne refuse pas tout protectionnisme

Libre-échange ou protectionnisme? Choisir tout l'un ou tout l'autre relève de l'esprit de système et ne peut que nuire à l'intérêt bien compris du pays (ou d'un groupe de pays). Il faut agir avec le simple bon sens de la ménagère qui, selon la température extérieure, ferme hermétiquement, entrebâille ou bien ouvre largement ses fenêtres. Tout est affaire de circonstances.

Dans le cas français actuel, les produits devraient être classés en trois catégories :

- ceux pour lesquels jouerait la libre préférence
- ceux pour lesquels s'imposerait la préférence communautaire
- ceux pour lesquels serait exigée la préférence nationale.

En tenant compte des intérêts du consommateur mais aussi des nécessités de l'emploi, de la défense nationale et de l'indépendance nationale, des nomenclatures seraient établies. Pour les produits à libre préférence, les frontières seraient totalement ouvertes. Pour les produits à préférence communautaire, les frontières seraient ouvertes aux seules productions européennes. Pour les produits à préférence nationale, les frontières seraient totalement fermées.

Les mêmes principes présideraient à l'organisation des flux migratoires et des mouvements de capitaux.

Les classements seraient évidemment révisables et modulables à tout moment.

Ces dispositions sont faciles à comprendre et faciles à appliquer. Il n'y faut que de la volonté politique et des équipes de dirigeants uniquement soucieux de l'intérêt présent et à venir des Français.

POUR UNE EUROPE ÉCONOMIQUE AUTOCENTRÉE

FRÉDÉRIC VALENTIN

Le problème européen, depuis 1945, est de dépasser la Nation. S'il existe deux structures de stabilité sociale, l'ethnie ou l'idéologie, l'harmonie au sein d'un grand continent est une question qui ne saurait être ramenée à ces deux notions. L'économiste François Perroux ¹(mort en 1987) argumentait en faveur d'un patriotisme qui respecte et propage la vie. Il insistait fermement sur la multiplicité des espaces européens : politiques, économiques, techniques, juridiques, religieux, culturels, qui ne coïncident jamais. Les espaces économiques ne sont point plaqués sur l'espace national et une étude des rapports entre espace et pouvoir dévoile que l'invention technique et l'innovation économique bousculent puissamment et fréquemment les localisations.

L'Europe est composée d'unités parfois élémentaires, souvent complexes (organisations); elle contient aussi des espaces clefs (détroits, canaux,...). Les firmes travaillent avec des pouvoirs politiques (les compagnies pétrolières, les banques d'affaires, ont une expérience ancienne de ces liens) mais les États produisent un plan spécifique d'investissements publics. L'ensemble est clairement hétérogène. A l'échelle de l'Europe, les choix économiques des États ne s'emboîtent pas. Dévaloriser les frontières nationales n'empêche pas la constitution d'oligarchies, de monopoles, en sorte qu'il faut toujours savoir quelles modalités de dévalorisation sont retenues avant d'affirmer que le phénomène est positif.

1. François Perroux, *Cœuvres complètes*, T. I : *L'Europe sans rivages*, PUG, 1990.

La mission de l'Europe, selon François Perroux, est de mettre les moyens de la puissance au service de l'épanouissement des esprits. On voit par là en quoi l'idéal a été trahi. L'économie de trafic domine et institue entre les groupes une interdépendance grossière sans solidarités profondes. L'Europe a besoin de gagner en épaisseur, en densité, sans se limiter aux congrégations, aux conseils d'administration voire à la bureaucratie. La conception d'une Zone économique reposant sur un patriotisme de civilisation affirme que la coopération est possible selon la logique d'une préférence en faveur de certaines structures. Deux points sont essentiels :

– L'harmonie sociale est un problème politique. Il s'agit d'assurer aux populations la concorde au sein d'un espace doté de structures particulières et de trouver la bonne dose d'État.

– La réussite économique d'une civilisation n'est pas le résultat d'un mécanisme, d'un processus. C'est la synthèse de plusieurs ordres de phénomènes. La base de réflexion est la théorie du circuit monétaire européen.

I – L'Europe : un milieu culturel

L'organisation économique des sociétés est étudiée par des doctrines qui en proposent des modèles ou permettent de critiquer les schémas existants en fonction de conceptions philosophiques. Les doctrines sont, par essence, normatives. L'un des débats toujours recommencé porte sur les places respectives à attribuer aux individus et aux groupes, ce qui fonde à la fois le libéralisme et le socialisme. Toutefois, il existe une grande diversité de formes d'organisation puisque l'activité économique se déroule à l'intérieur de cadres juridiques, repose sur des systèmes de valeurs différents, met en jeu des groupes sociaux spécifiques. Les Nations actuelles, agrippées aux pensées pieuses libérales ou socialistes, imposent l'unité par une idéologie ². « *Il n'est de citoyen dans la république que les républicains.* » La nation est un espace idéologique homogène élargi aux proportions de l'univers entier. Il s'agit de faire participer des hommes à un corps d'idées abstraites dûment simplifiées; s'ils y participent ils sont frères. A l'inverse, quiconque les refuse est un étranger; même s'il est membre de ma famille, même s'il est né dans mon village, même s'il est mon « pays ». Étranger aujourd'hui, demain

2. Une idéologie est un ensemble d'idées qui a subi une fixation, une simplification, une adaptation à son but immédiat d'action. Dans l'idéologie, l'idée cesse d'être mise en question, elle est arrêtée à un moment de sa croissance, présentée ou suggérée avec un contenu déterminé une fois pour toutes. L'idéologie est le régime de ceux qui aiment peu ou mal les idées. Pour se fixer et aussi pour déclencher une action, pour aller au-devant d'un public, l'idée au sein de l'idéologie se simplifie. Les idées devenues idéologies sont immédiatement et à dessein les moyens de déclenchement des actes d'un ensemble humain.

banni. L'acquiescement à une même idéologie est censée supprimer les conflits entre nations. Le drapeau rouge, affirma Louis Blanc le 26 février 1848, est un signe d'unité. « *Pourquoi un drapeau qui, par la diversité des couleurs, peut faire revivre la distinction des classes ?* » Naïve et barbare symbolique de la société homogène... et de plus en plus tyrannique. Toutes les solutions qui acceptent à un degré quelconque l'esprit de parti pour le transposer à l'échelle européenne voire mondiale préparent la catastrophe ou l'impuissance dans la confusion. Or ces solutions, sous l'influence d'une pensée courte, sont les plus nombreuses, les plus répandues, les seules sur lesquelles soit attirée l'attention. Par contraste, le paradigme culturaliste repose sur la conception de la société comme milieu. L'Europe n'est pas une organisation partisane, mais un « bain » dans lequel nous sommes plongés. Nous intériorisons le patrimoine spirituel de nos pères et ces souvenirs nous modèlent pour partie. Il est impossible de tracer une ligne nette entre ce qui a trait à l'individu et ce qui a trait aux diverses communautés, voire collectivités. Le bon Européen est davantage la résultante d'un inné et d'un environnement qu'un tout autonome. L'Europe englobe tout ce qui pèse sur le moi et crée ambiance ou émotion collective.

Le paradigme culturaliste met l'accent sur trois notions appartenant au domaine de l'action collective : l'intégration, l'autonomie, la représentation. Les nouvelles organisations européennes à promouvoir doivent les incarner pour assurer l'harmonie du continent.

A – Nouvelles organisations

Les performances économiques de l'Europe dépendent d'une adhésion de tous à des objectifs stratégiques, différents selon les organisations, mais formant système comme dans la construction d'une voûte.

– Les Européens ont tout d'abord à reconstituer un véritable milieu commun des élites ³. On peut être adversaires, voire ennemis, tout en étant jamais des étrangers les uns pour les autres. Il faut stériliser la malfaisance du parti de l'infâme dont l'une des victoires a été que dans les manuels d'histoire en usage dans les écoles, les patriotes européens sont les serviteurs du mal, ou n'ont jamais existé. Comme avec la fin de l'Empire Romain, les patriotes cultivés jouent le rôle de démon dans une mythologie de basse époque... Les nouvelles brutes intellectuelles au service des trafiquants pieux assemblent des articles de foi dans un catéchisme. L'une des mises en forme des croyances des brutes est que les vainqueurs, les plus forts, les élus, ont raison. Mais qui doit être le plus fort ?

3. Jules Monnerot : *La guerre en question*, Gallimard, 1951.

Il est de la nature d'une subversion de ne pouvoir être contenue à l'intérieur des frontières d'un seul État. L'agitateur sacerdotal au service des centrales multimédias exploite les contradictions du monde ouvert européen : il lui importe par-dessus tout que certaines virtualités ne passent pas à l'acte. Ainsi espère-t-il que le moment viendra où l'usure des sociétés européennes, travaillées par la religion séculière fondamentaliste du droit de l'homme et l'appui des colonies de peuplement, se concrétisera dans la révélation que ce qui leur était possible autrefois ne l'est plus. Il en résultera un désastre.

Si l'Europe résiste effectivement à la propagande vomitive occidentiste elle doit se montrer offensive. Cela ne peut se manifester que par des actions qui supposent des sujets : des associations d'Européens qui travailleraient avec les meilleurs des lettrés compétents de l'Inde, du Japon, de l'Afrique, de la Chine car, par principe, l'Europe n'est pas fermée aux débats avec les élites d'aucune nation. Ces associations exposeraient leurs travaux en fonctionnant d'après le critère de la qualité et de la vérité appliquée aux choses et aux événements. Une communauté des différentes élites nous soustrairait à l'hystérie occidentiste.

– La répartition des tâches entre les nations qui assurent en commun leur défense appelle une division supranationale du travail. Chaque pays ne peut produire seul les équipements et armements qui lui sont nécessaires, ni se désintéresser des équipements et armements complémentaires produits chez les voisins. Les tâches stratégiques du groupe de nations dépassent les facultés d'une seule; chacune a intérêt à se spécialiser pourvu qu'elle puisse compter sur les autres. L'une concentre son effort sur la marine ou l'aviation, l'autre sur les moyens de combat à terre. Puis des spécialisations ultérieures interviennent : telle nation fabrique des véhicules motorisés; telle autre un certain type de munitions. Non seulement l'espace stratégique n'est plus l'espace national, mais des espaces stratégiques et économiques spécialisés se constituent, se recoupent; l'efficacité de l'action de l'ensemble dépend de leur coordination.

– Une bonne économie suppose de réduire le poids du marketing qui exacerbe les conflits entre producteurs européens. La tendance actuelle à présenter la consommation comme une conséquence de l'envie et des désirs personnels néglige les multiples significations symboliques des biens et services. Il existe un code culturel des objets qui permet de comparer anciennes et nouvelles consommations, certaines augmentant le bien-être, d'autres le réduisant. La classification pertinente ⁴ distingue les désirs ou besoins intrinsèques et extrinsèques, ceux-ci désignant l'image que la personne veut

4. Serge-Christophe Kolm : *La bonne économie*, PUF, 1984, chapitre 4, pp. 146 et ss.

donner d'elle aux autres ou à elle-même. Lorsque les désirs sont concurrentiels (ressentis par rapport aux autres), l'augmentation des biens et services pour tous n'ajoute rien au bien-être de chacun. Si le « progrès » se réalise largement par l'introduction de nouveaux biens de consommation, leur promotion auprès des foules est médiatisée par les représentations sociales que fabriquent les professionnels de la justification mensongère. Les apologistes de l'occidentisme martèlent qu'il faut juger la société exclusivement sur les quantités. Or, c'est passer à côté de l'essentiel : les attitudes, sentiments, qualités et défauts humains qui accompagnent la répartition des biens. Il y a donc un interface entre consommation, identité culturelle et qualité des relations sociales qui fonde le choix en faveur d'une politique de secteurs plurinationaux respectant le principe suivant : on importe, pour s'en enrichir et les méditer, les idées et les techniques, non pas les hommes ou les produits.

– Une éthique de l'information, intermédiaire entre le sentiment de Bien-Être et la connaissance suppose d'instaurer l'isogorie. Les Athéniens avaient compris que l'accès égal de tous les citoyens à la possibilité d'expression publique était, dans la démocratie, aussi importante que le vote égal ou l'égalité devant la loi. La réalisation de ce principe impose « *de multiplier les médias participatifs, notamment locaux, les tribunes libres, les expressions de lecteurs, auditeurs ou spectateurs, les associations de discussion et de diffusion de points de vue, etc.* »⁵ En particulier, les accords sur les produits culturels doivent respecter les préceptes de l'équité : inviolabilité de l'intégrité des œuvres; non-agression réciproque et mutuelle des lettrés; non-immixtion de médias extra-européens dans les débats politiques intérieurs; égalité et avantages mutuels en matière linguistique et de diffusion.

Un milieu européen des élites, une politique de spécialisation complémentaire dans les questions de défense, des actions sectorielles plurinationales pour favoriser la consommation fondée sur un code symbolique spécifique sont trois directions par lesquelles densifier les relations intereuropéennes et favoriser l'intégration. Mais la représentation des hommes dans le cadre des différents pouvoirs suppose de fixer la bonne dose d'État.

B – La bonne dose d'état

La fonction politique, dont les modalités de représentation sont essentielles pour assurer la cohérence entre les gouvernants et les gouvernés, doit décider de la part des activités non soumises au marché et favoriser l'autonomie par l'autogestion entre citoyens.

5. Serge-Christophe Kolm : *Le contrat social libéral*, PUF, 1985, chapitre 17, pp. 233 et ss.

1 – Dans l'éthique démocratique, la source et la fin pratique résident dans le Peuple. Le cheminement éthique et efficace est la construction de l'Europe comme ensemble de régions. La proximité sociale y facilite les relations de réciprocité, et cette dimension spatiale offre un compromis entre la recherche des vertus de l'autogestion et la possibilité de passer des compromis avec des firmes pour lutter contre les pillages des sociétés transnationales. La logique territoriale s'appuie sur la structure sociale existante, sur les liens créés par l'histoire et l'expérience entre des individus et des agents vivants dans le même espace. Elle offre des opportunités à la décentralisation sur des thèmes aussi divers que la culture, les transports, la formation. Il est urgent de fonder une souveraineté régionale dans plusieurs secteurs : ceux qui intéressent directement les caractéristiques des acteurs du territoire (âge, composition familiale, etc.); ceux qui contribuent à l'amélioration des performances économiques. En particulier, le monde des PME/PMI, dont le rythme de création est un indicateur de la dynamique économique, apprécie l'aide en amont : formation, simplifications administratives, modération fiscale. Et les entrepreneurs, qui ne poussent pas après une pluie de subventions ou d'aides à la création d'entreprises, ont besoin d'un environnement de qualité, d'une aide à l'évaluation de leurs projets, d'études de marché et de commercialisation. Les efforts des régions doivent donc porter sur des activités complémentaires à celles des entreprises.

2 – Il existe quatre systèmes de gouvernement tyrannique ⁶ : la dictature du clergé, la dictature de l'aristocratie guerrière, la dictature bourgeoise, la dictature prolétarienne. Ces quatre modes de gouvernement sont similaires dans leur nature et également instables et injustes. Toutes ces dictatures vivent de propagande, de lavages de cerveaux, d'oppression judiciaire, de prisons. Dans toute organisation sociale, la difficulté consiste toujours à placer les arbitres de la législation au-delà de toute corruption ou influence, et de toute violence. Or, le conquérant subversif du XX^e siècle ne dédaigne jamais, quand il le peut, mettre de côté ne fût-ce qu'un fantôme de légalité, ce qui lui assure le concours de tous ceux qui obéissent par état à l'autorité. Le rôle de bourreau est confié à des magistrats qui emploient des armes charnelles (la terreur judiciaire) autorisant les répressions de masse contre les dissidents, les concurrents, les mal pensants. Aussi est-ce seulement lorsqu'il existe des centres autonomes de pouvoir, comme cela se produisit dans l'Europe ancienne, lorsqu'une caste, une race ou quelque autre groupe ne peut empiéter sur les autres, les opprimer et les détruire, qu'une civilisation harmonieuse peut éclore. La paix dans la tranquillité, cadre indispensable à l'éclosion des vertus de chacun, impose le refus des droits particuliers

6. Alain Danielou : *Les quatre sens de la vie*, Ed. du Rocher, 1992, p. 52.

accordés aux académies de croyants. Le statut juridique de race supérieure donné à de telles académies est la certitude de déboucher sur des organisations de gangsters autoproclamés « purs ». Les gangsters n'ont-ils pas toujours et partout financé les mouvements prohibitionnistes? Le moralisme autoproclamé des factions dominantes a toujours causé la ruine des pays. Les libertés supposent une diversité d'institutions indépendantes et, comme dans toute civilisation brillante, que nul ne puisse être assassiné à cause de sa pensée. De même, les abus de pouvoir administratif sont liés souvent aux excès de hiérarchisation et de centralisation. Le remède, connu, réside dans la décentralisation, concept à trois significations : décisions locales, décisions autonomes, subsidiarité. « *Le principe est que les décisions à propos d'un bien public doivent être prises par les personnes qu'il concerne effectivement et par elles seules* » ⁷. Un « Sénat » européen ⁸ arbitrerait lors de conflits entre régions, entre régions et firmes transnationales, ou à propos d'actes administratifs abusifs.

L'État français, suivant en cela une évolution occidentale générale, aspire au gouvernement de toute la vie interne de la société. Il bascule dans la sphère collectiviste où la formation du pouvoir est centralisée, seules les applications restant déconcentrées. De telles prétentions doivent rencontrer une résistance de la part des forces qui aspirent à conserver une autonomie, source d'auto-organisation. L'Europe, ensemble coordonné de régions au sein desquelles s'épaulent des pouvoirs politiques et économiques; où les lois ne sont pas des armes de guerre contre la population; où l'État n'intervient pas dans les décisions de constitution des biens publics; où des associations débattent des concernements collectifs, sortirait du marasme culturel dans lequel elle est entretenue par le superpouvoir occidentaliste, amalgame de charlatanisme mercantile et de prédication morale mensongère.

II – Le circuit monétaire européen

Le néo-impérialisme d'aujourd'hui, comme l'impérialisme d'hier, repose sur un réseau d'ententes et de « rings » qui sillonnent la terre et centralisent l'argent : hier au Royaume-Uni, aujourd'hui à Washington. Dans l'âge

7. Serge-Christophe Kolm, *Le contrat social libéral*, PUF, 1985, p. 222.

8. M. Allais, *Erreurs et Impasses de la Construction Européenne*, Clément Juglar, 1992. « *Il ne faut déléguer à une Autorité politique commune, que les seuls pouvoirs nécessaires pour l'exercice en commun des seuls objectifs communs des États membres... Le cadre institutionnel reposerait sur une Chambre des États (un Sénat Européen) dont les membres seraient élus par les parlements nationaux... et une Autorité politique commune nommée par le parlement Européen et responsable devant lui.* » pp. 85-86.

moderne, le trafiquant ne vagabonde plus : il hante la bourse et les salles de marché et calcule. Sur les nouvelles qui, tous les jours, affluent, des combinaisons s'échafaudent et des ordres partent. La liquidation de ces combines se fait en argent (en dollar) à moins que le solde soit reporté en crédit : argent et crédit, doit et avoir, sont l'expression du marché lui-même. L'entente entre les groupes qui composent ce marché mondial est à la base de la solidarité qui fait sa force. Le monopole des ententes vaut aussi pour les cotes financières et les informations. Toutes les opérations importantes pour la population se passent dans le silence et le mystère. Les roueries sont permanentes : les boursiers font le métier des parlementaires; les banques centrales agissent en toute impunité. Le paradis sur terre à l'ombre des goujats, tel est l'avenir économique de l'Europe sous la férule des soviets de la finance transnationale, à moins d'exploiter les opportunités offertes par la création de l'ÉCU : une économie monétaire de production cohérente et auto-protégée.

A – L'Europe : une nation monétaire

La création de L'Euro transforme la communauté européenne en une maison commune, une nation monétaire unique dans laquelle fonctionnera la logique de l'économie monétaire de production : primauté de la production sur l'échange (les biens doivent être produits avant que d'être échangés); hiérarchisation entre groupes d'agents. Ceux qui décident de produire et d'investir, les entrepreneurs, ont le rôle clef. Les établissements financiers fournissent les crédits en créant la monnaie ex nihilo. A la fin de la séquence, les revenus permettent d'acheter la production et de rembourser les dettes. Ainsi la monnaie, en circulant entre banques, entreprises et ménages, forme un circuit dont la dynamique repose sur les paris des entrepreneurs, sur la compensation des dettes et des créances, sur le contrôle des conventions d'endettement.

La création monétaire envisagée par le traité de Maastricht reprend malheureusement le mécanisme actuel et ne remet pas en cause le fondement même du pouvoir totalitaire des soviets de la finance : la répudiation des dettes ou leur dévaluation. Il faut faire un pas de plus et intervenir sur l'organisation monétaire. Une réforme des procédures financières est possible. Elle instaurerait un auto-contrôle des agents économiques et une vigilance de tous à l'égard de tous qui se substituerait au pouvoir sans contraintes des banquiers et de leurs complices étatiques.

1) Généraliser la compensation. Le problème essentiel des sociétés ouvertes à l'échelle de l'Europe, réside dans l'instauration d'une coopération entre un grand nombre d'agents interdépendants. L'objectif à atteindre est la mise en place d'un système de « compensation », car le paiement peut

s'effectuer sans monnaie, par compensation, à condition que les dates et les lieux d'échéance soient standardisés. Cette orientation ne s'implante-t-elle pas en Russie?

2) Organiser la consolidation. La croissance économique suppose que l'endettement pour investir soit régulier. L'investissement nouveau est financé en partie par les profits retenus en entreprise, en partie par l'épargne captée des ménages (actions, obligations), en partie par des prêts à moyen ou long terme du groupe des banques. Le circuit monétaire européen a besoin de deux institutions : celles qui assurent la consolidation (transformation de la monnaie en épargne); celles qui interdisent l'endettement sans investissements.⁹

Les conditions futures de l'Euro perpétueront la coexistence de deux systèmes qui s'interpénètrent : le système européen et le système international. La révolution technologique a facilité les transferts financiers, pliant tous les pays sous le joug du marché du crédit international. Le problème du statut extravagant du dollar ne sera pas résolu. L'Amérique conservera la fonction de faux-monnayeur céleste disposant du droit divin de répandre dans le monde sa monnaie de crédit, créant ex nihilo du pouvoir d'achat en dollar pour corrompre et dépenser en médiatique, surveillance et arts d'agrément au service de sa propagande, des sommes qui dépassent tout ce qu'on peut imaginer. Les voies de l'indépendance, tant pour l'Europe que pour le reste du monde, résident dans la création d'une monnaie de compte internationale, avec compensation des échanges entre les zones à monnaies différentes. La question est la même qu'en 1970, lorsque Jean Denizet écrivait : « *Il nous faut un système monétaire international neutre soumettant à la même règle de droit toutes les parties en cause pour le financement de leurs déficits.* »¹⁰

B – Auto-protection du continent

Il ne s'agit pas de se restreindre à la défense d'un appareil de production minimal, mais d'envisager la protection de valeurs intangibles comme la santé, l'information complète, le milieu naturel, les moyens de transmission de la culture, etc. Les Européens se doivent aussi de garder la maîtrise des

9. Si la théorie de la régulation souligne un problème important, celui du système de « régulation » du système, elle oriente vers une impasse en occultant le rôle des politiques monétaires et budgétaires dans l'émergence de la crise. L'endettement sans investissement, le non-remboursement de dettes mises sur le dos des contribuables, la dévaluation de créances, tous ces crimes économiques sont commis ou permis par le janissariat politique...

10. F. Perroux-J. Denizet-H. Bourguinat, *Inflation, dollar et euro-dollar*, Gallimard, coll. Idées, 1971, p. 286.

deux possibilités suivantes : *la mise en valeur des ressources naturelles ou des procédés techniques propres; le refus d'abandonner de façon définitive une activité ou une voie productive.* Car c'est une condition de l'indépendance, que de pouvoir choisir entre plusieurs formules industrielles à tout moment.

1 – Protéger les Européens des armes des soviets financiers transnationaux : prix, taux de change, taux d'intérêt « mondiaux » et pouvoir d'achat du dollar. La liberté que se sont acquises les multinationales en matière de fixation de prix est totale. Seule contrainte : engendrer le maximum de cash-flow (amortissements plus bénéfiques moins dividendes). De plus, l'impérialisme du dollar, arme de pillage des faux-monnayeurs américains, a atteint une plus grande efficacité depuis 1971. « Alors que les empereurs romains, pour multiplier leurs dinars d'argent, se contentaient d'en manipuler la teneur en remplaçant de l'or par du cuivre, les impérialistes du dollar sont infiniment plus raffinés et efficaces dans leur escroquerie : ils ont remplacé une simple promesse d'or par rien du tout » ¹¹. Le désarmement de ces tueurs d'humanités passe par leur expropriation pour rétablir un contrôle des européens sur leur patrimoine et leurs prix. C'est ainsi que l'approvisionnement en énergie serait assuré par des accords à long terme entre producteurs et consommateurs et libellés en Écus. En particulier, l'Autorité politique européenne coordonnerait les plans d'approvisionnement du continent et garantirait les accords. Il est essentiel de se souvenir que l'ONU avait adopté en 1974, sous l'influence des pays non alignés, un texte d'une singulière portée. « En vue de sauvegarder ces ressources (naturelles), chaque État est en droit d'exercer un contrôle efficace sur celles-ci et sur leur exploitation par les moyens appropriés à sa situation particulière ». Il est totalement légitime que les Européens maîtrisent leurs richesses : capital humain, fonds marins, matières premières diverses.

2 – La globalisation est un concept creux, martelé pour pousser les Européens (entre autres) à développer des spécialisations contraires à leurs intérêts et pour qu'ils subissent des prix spoliateurs, injustement bas pour les ventes et élevés pour les achats. Dans le même temps, grâce à leur position dominante, d'autres tirent de cette intégration des avantages indus. Deux sortes d'actions renforceraient le pôle productif :

– Favoriser le maintien, la naissance, la croissance d'activités industrielles susceptibles de trouver leurs débouchés sur le continent. Les substituts à des importations de matières premières sont de plus en plus faciles eu égard à la technique disponible. Et la concurrence des productions étran-

11. Leif Backlund, *Inflation et indépendance nationale*. Dans : *Les conditions de l'indépendance nationale dans le monde moderne*, Cujas, 1977, pp. 245-262.

gères importées est un défi aux entrepreneurs européens, qu'il leur faut relever.

– Instaurer une planification indicative, estimant les débouchés potentiels des producteurs européens de produits substitués aux importations. L'Autorité européenne ajusterait ces plans indicatifs qui seraient soutenus par des commandes publiques.

3 – Le soubassement culturel de la consommation est sapé par le bombardement idéologique, qui opère de façon hallucinatoire et obsessionnelle un détournement des signes et du sens. La méthode des trafiquants pieux est toujours la même : la prise de majorités dans les centrales multimédias, dans les sociétés d'informatique et de télécommunications; puis l'Anglais pour débiter « *l'historico-théologo-nigologie* »¹². Le noyautage intervient à la fois par le « *hardware* » et le « *software* ». Sans compter la corruption, systématisée... parce que les hommes obéissent à des Maîtres plus discrets qui les « *tiennent* » selon le vocabulaire en vigueur dans la police. Le patrimoine des Européens, leurs compétences et leurs œuvres, se protègent par des brevets et une limitation des participations étrangères dans le capital des firmes européennes. Limiter le pourcentage du capital social détenu par des étrangers, de telle manière que les européens en possèdent la majorité, évite le pillage ou le rapt des efforts consentis par les hommes.

Enfin, plus les consistoires des multinationales poursuivent leurs propres buts, plus les transferts publics s'accroissent. Marchés et Transferts vont de pair, comme l'avait si judicieusement démontré K. Polanyi¹³. Plus le monde des trafiquants s'organise au niveau transnational, plus les ravages qui en résultent sont mis à la charge des États. Le pillage par les soviets de la finance et les congrégations commerciales laisse les populations européennes exangues.

Si les responsables observent ces principes d'action, alors non seulement les trois fonctions permanentes de l'économie : financement, production, consommation, formeront un circuit monétaire, mais la dynamique de chaque fonction le protégera de fuites anémiantes.

Conclusion

Éviter les éternelles recettes des hommes de négoce et leurs dogmes absurdes suppose d'œuvrer en faveur d'une densification de l'Europe, seule possibilité pour les populations de vaincre l'aliénation dans laquelle les enferme la propagande vomitive des centrales multimédias. La recherche

12. Adaptation du Pangloss de Voltaire, enseignant la « métaphysico-théologo-cosmolonigologie ».

13. Karl Polanyi, *La grande transformation*, Gallimard, Sciences humaines, 1983.

de nouveaux liens entre les populations, entre les régions et les firmes, les ajustements de plans par une instance européenne, toutes ces possibilités seront facilitées par la monnaie commune. L'ÉCU doit être la première étape d'une recherche d'indépendance et d'harmonie, appuyée systématiquement sur le programme des pays non alignés souhaitant gérer leurs ressources, tant humaines que matérielles. L'harmonie, favorisée par la cohérence du circuit, a besoin que rien ne vienne détruire les avantages réunis. Se protéger contre les armes des soviets financiers, rester largement propriétaire des entreprises culturelles, empêcher une secte d'instaurer une tyrannie obscène... telles sont les préoccupations des hommes d'honneur car si le doctrinaire vit de promesses, si le partisan rêve d'une terreur judiciaire en faveur de son camp, si le despote jouit d'abaisser les hommes, « *c'est dans les cœurs nobles que la souffrance du peuple trouve son écho le plus puissant... Chez la vieille aristocratie le sens de ce qui est vrai et légitime demeure vivant et c'est d'elle que sortent les nouveaux rejetons de l'esprit d'équité* ». ¹⁴

14. Ernst Junger, *Sur les falaises de marbre*, Gallimard, l'Imaginaire, 1983, p. 126.

POSTFACE

BENJAMIN GUILLEMAIN

Le soin de clore cet ouvrage revient à un maître-artisan, c'est-à-dire à un homme de métier aux prises avec la matière concrète. Est-ce un signe? Comme le paysan, gardien de la nature, il est le témoin d'une économie civilisée, à échelle humaine. Il représente l'idéal du travail personnalisé, attaché à la qualité, dans un cadre familial, où le lien social est très fort et essentiel. Avec la petite entreprise, ils représentent l'armature d'une économie à visage humain.

Les auteurs de la première partie ont montré comment l'économie moderne avait inversé l'échelle des valeurs. La course au productivisme a relégué l'homme au second plan. La fascination des grands nombres et des concentrations a effacé la notion d'amitié, de don, de convivialité. Les satisfactions matérielles ont supplanté la quête spirituelle. L'argent a précédé la culture. Le commerce et les marchands ont asservi l'atelier. La consommation a dominé la production. L'abondance a produit le médiocre.

Tous les rapports sociaux ont été faussés il y a deux siècles, quand le droit de s'associer fut aboli pour ne laisser face à face que l'intérêt individuel et l'intérêt général. La Constitution est encore empreinte de cette disposition en son article 3. C'était la voie ouverte à l'individualisme forcené, le chacun pour soi, tuant toute solidarité et favorisant l'accumulation de l'argent en quelques mains. En réaction, le collectivisme alignait des individus isolés, abusivement centralisés, arbitrairement administrés. L'exemple le plus significatif est le découpage des départements hors des réalités culturelles, historiques, géographiques.

Au nom de la liberté, le libéralisme jacobin a étouffé les identités. Non, le libéralisme n'est pas l'alternative au socialisme. Le mur de Berlin s'est

écroulé, victime du gigantisme du système. Le mur de l'argent, nourri des mêmes postulats, périra des mêmes causes. Leur échec est aujourd'hui une évidence. Le moment est venu de préparer d'autres voies.

Ici ou là apparaissent des phénomènes de réaction ou de prise de conscience qu'une autre société est possible. Les Systèmes d'Échanges Locaux (SEL) découvrent le troc. La vache folle a révélé les méfaits de l'agriculture industrielle. La répartition du produit des machines impose d'autres modes de partage du revenu que la seule filière du salariat. Ces idées sortent d'ailleurs du clivage droite/gauche qui n'a plus de sens et se cherchent hors des partis discrédités.

Les auteurs de la troisième partie ont amorcé des solutions concrètes et montré qu'il y avait une alternative autour de cinq grandes idées directrices :

- 1 – La Réforme politique
- 2 – Reconstituer des corps intermédiaires
- 3 – La subsidiarité
- 4 – La Réforme des circuits de l'argent
- 5 – La Réforme des mœurs.

La réforme politique

Nos institutions parlementaires ont atteint un point de décadence et de dysfonctionnement tel qu'elles suscitent le rejet et la désaffectation des citoyens pour la « res publica » (chose publique).

A la classique séparation des pouvoirs législatif, exécutif, judiciaire, se sont substitués un pouvoir législatif concentré, un pouvoir financier aux ramifications internationales, un pouvoir médiatique qui exerce le terrorisme intellectuel et un pouvoir administratif tentaculaire dirigé par une classe de technocrates.

Le régime des partis, qui reflète des idéologies, étouffe les libertés professionnelles et les autonomies régionales. Dépourvues de souveraineté, elles risquent de déboucher sur le séparatisme ou l'anarchie.

Les véritables acteurs doivent pouvoir être représentés dans un parlement reflétant les réalités concrètes que sont les corps intermédiaires. A une assemblée de partis, il faut substituer une assemblée d'« états » régionaux, économiques, sociaux, familiaux... expression du pays réel, qui reprennent en main leur propres affaires. Ces États définiront 90% des lois qui relèvent de leur autorité de compétence et sont des lois d'intérêt particulier, par négociation entre eux.

Il faut avoir le courage de remettre en cause le mandat représentatif qui confère à un député le droit absolu de représenter non les doléances des électeurs, mais un intérêt général idéologique qui se retourne contre eux par le jeu des majorités de rencontre. On ne peut être avocat et juge. Il faut lui

substituer le mandat « impératif », qui fait du député l'avocat et le négociateur des intérêts particuliers de ses mandants.

L'organe garant du Bien Commun national se situe à un autre niveau, dans des instances différentes et supérieures à ce parlement, qui pourrait être une chambre indépendante des communautés de base, ou mieux un Conseil de Sages, choisis pour leur valeur morale et leur sens de la justice.

C'est à ce niveau que seront définis les 10% de lois d'intérêt général qui relèvent de l'autorité du pouvoir.

Le cadre de cet ouvrage ne visait pas à aborder ce dernier sujet.

Les solutions proposées sont une voie ouverte hors du libéralisme et du socialisme. Elles impliquent une réforme politique et parlementaire ¹.

Si la réforme institutionnelle proposée par le Général de Gaulle en 1969 échoua, elle n'en correspond pas moins à un réalisme politique. Elle eut permis d'engager notre pays dans l'entité européenne sur des bases plus solides que les jeux politiques qui empoisonnent notre patrie depuis 30 ans ².

Il faudra bien pour sortir de l'impasse actuelle, enrayer les tendances séparatistes, réétudier un projet de cette sorte, et recourir à une institution séculaire dans notre patrimoine historique : les États Généraux.

Reconstituer des corps intermédiaires

Le corps humain est composé de membres inégaux aux fonctions variées. Le sang, le cœur, l'œil, la main, le cerveau, tous ces organes con-

-
1. De même au plan communal, les Conseils devraient refléter le pays réel avec les mêmes composantes que le parlement national et représenter les communautés intermédiaires et non plus des partis. Il est symptomatique de constater que la majorité des députés sont issus des milieux enseignants.
 2. Les faiblesses du projet portaient sur six points à notre avis :
 - une chambre des partis maintenue en concurrence avec la chambre des communautés, source de conflits à terme entre deux modes de représentation,
 - les corps intermédiaires n'étaient pas préalablement recomposés : les pouvoirs législatifs et financiers n'étaient pas nettement décentralisés. Les attributions des régions recoupaient celles de l'État,
 - les pouvoirs de l'Administration restaient entiers,
 - les conseillers étaient élus au second degré par les organismes dits les plus représentatifs, bloquant aux autres toute possibilité d'expression,
 - on courait le risque d'un syndicalisme intégré, jouant le rôle de relais du pouvoir central : un corporatisme d'État en quelque sorte,
 - aucune représentation n'était prévue pour les associations culturelles : anciens combattants, arts, loisirs, cultes...

Le projet de Constitution élaboré à la demande du Président Lebrun en 1940 pour être présenté à la Libération paraît plus cohérent. Il appartiendra aux États Généraux, réunis exceptionnellement à cet effet, d'élaborer des dispositions institutionnelles convenables.

courent à l'unité et à la spécificité de chaque être. Dans la société, chaque personne à sa place, son rythme, ses capacités. Un peuple est l'assemblage de groupe différents, mais complémentaires, qui se sont forgés une identité propre à partir d'une histoire, de joies ou de malheurs vécus ensemble, d'habitudes, de coutumes, de climat. La richesse d'un peuple est dans cette diversité. Son unité réside dans la reconnaissance de valeurs communes qui les relient.

Pour avoir ignoré cet ordre naturel des choses, on est tombé dans l'égalitarisme et l'uniformisation qui ont produit les affrontements de classes ou d'intérêts. La dialectique marxiste les a systématisés en posant comme loi de la vie le principe de lutte et d'opposition.

Au contraire, une société harmonieuse ne peut se recomposer qu'autour d'une principe d'union, reconnaissant à chaque organe sa fonction naturelle. Ces organes sont :

- la famille, composée d'une mère qui donne la vie, d'un père qui la protège, la développe, l'entretient,
- l'école qui aide les familles à éduquer les enfants,
- les métiers qui intègrent leurs membres dans la profession, forment, organisent les solidarités immédiates, soutiennent les entreprises ³,
- les entreprises qui créent, fabriquent et échangent,
- les associations multiples qui répondent aux besoins secondaires, aux affinités, aux goûts : société de pêche, arts, culture, sports...,
- les communes, les quartiers, les cantons assurent les organisations territoriales,
- les « pays » et les peuples en fonction du terroir, du climat, développent les coutumes locales,
- les régions, intermédiaires géographiques, historiques et culturels,
- les nations, à leur tour intermédiaires par rapport aux ensembles européens ou internationaux.

Chacun de ces rouages joue un rôle d'amortisseur, qui encaisse les à-coups. Il n'y a plus de classes supérieures ou de classes inférieures qui s'affrontent : plus d'entreprises puissantes qui absorbent les plus faibles. Chacun dans sa sphère œuvre pour le bien commun de tous. Qu'un seul défaille, c'est la pagaille. Comme dans l'orchestre, chacun joue sa portée, fidèle à la partition. Imaginez le désordre si le premier violon revendiquait la liberté de concurrencer en puissance ou en vitesse le second violon !

3. Des associations professionnelles mixtes sur le modèle du compagnonnage et du collège des métiers ajouteront à la paix sociale l'efficacité économique. Mais elles devront dépasser le stade des conservatoires de connaissances, de centres de formation et d'espaces de fraternité, pour accéder à des fonctions économiques et sociales précises.

Chaque corps intermédiaire correspond à une identité qu'il faut enrichir et préserver. C'est dans cet espace de compétence qu'il doit jouir de libertés et exercer sa pleine souveraineté. La souveraineté est un droit à l'autosuffisance qui se fonde sur la liberté des personnes à s'autogérer.

Aussi doivent-ils disposer de pouvoirs correspondants, être capables de faire leur propre loi, assurer leur propre police, et disposer des moyens financiers de leur indépendance.

Les corps intermédiaires sont les éléments indispensables de lien social et facteurs d'intégration. Au lieu de l'assistance étatique et de la solidarité mécanique, ils doivent pouvoir accomplir la plus grande partie des tâches de solidarité sociale.

Il faut remettre aux groupes décentralisés territoriaux et organiques les pouvoirs qui les concernent et restaurer la commune, la région, les corps économiques, sociaux et civiques dans leur plénitude au détriment de la centralisation de tous les pouvoirs.

Dès lors la société est une fédération « d'états » autonomes interdépendants entre eux. Leurs rapports se règlent par des compromis et des contrats négociés. Ces contrats deviennent autant de lois privées authentifiées par l'autorité de l'État, qui les hisse au niveau de droit public.

L'État n'est plus alors le gérant, mais le garant de ces souverainetés partielles, qu'il protège, accroît et contrôle en vue du bien commun. La souveraineté nationale, établie sur le nombre, peut alors éclater en une multitude de souverainetés divisibles, sectorielles, mais solidairement unies au sommet autour d'un pouvoir renforcé aux trois niveaux régional, national et européen.

La subsidiarité

C'est le principe directeur qui doit guider toute la recomposition sociale. On ne saurait parler de corps intermédiaires sans subsidiarité. Et la subsidiarité ne peut se comprendre que s'il y a des corps intermédiaires, car elle suppose la reconnaissance de la capacité des personnes et des groupes à accomplir leurs fins propres. Elle suppose la stratification sociale, la différenciation des pouvoirs et des inégalités de fait, qui en découlent.

La définition qu'en a donné, le premier, Pie XI, est suffisamment explicite pour être mentionnée sans commentaire :

« On ne saurait ni changer ni ébranler ce principe grave de philosophie sociale : de même qu'on ne peut enlever aux particuliers, pour les transférer à la communauté, les attributions dont ils sont capables de s'acquitter de leur seule initiative et par leurs propres moyens, ainsi ce serait commettre une injustice, en même temps que troubler d'une manière très dommageable l'ordre social, que de retirer aux groupements d'ordre inférieur, pour les confier à une collectivité plus

vaste et d'un rang plus élevé les fonctions qu'ils sont en mesure de remplir eux-mêmes. » (Quadragesimo anno, 1931)

C'est la clé de la crise actuelle entre le besoin de sauvegarder de multiples identités et l'explosion des relations mondiales. Sa stricte application est le seul moyen d'organiser par niveaux successifs les limites et le sens d'intervention des corps entre eux à partir du bas. C'est le principe de la moindre intervention des communautés les plus élevées.

Cette règle d'or résoud l'opposition entre les partisans du « tout Europe » et ceux du « tout région », entre le centralisme européen et les séparatismes régionaux. Elle rétablit les communautés régionales laminées par le jacobinisme de l'État-nation et fixe les limites de leur autonomie. Elle maintient les états nationaux dans leur rôle supplétif et fédérateur de ces régions. Elle reconnaît aux échelons européens la suppléance, en dernier ressort, des problèmes non résolus aux niveaux inférieurs.

Son corollaire lui est inséparable : c'est le principe de totalité ou de solidarité. Car si la société est faite pour l'homme, l'homme a des devoirs envers ces petites sociétés. Dans cette vie sociétale, il y a réciprocité permanente, va-et-vient continu qu'exprime bien l'adage célèbre : Tous pour un, un pour tous.

La réforme des circuits de l'argent

La question de l'argent est au cœur de la réforme économique. Le libéralisme et le socialisme en ont favorisé la concentration, l'un avec le droit d'en abuser sans contrepartie, l'autre en l'annexant à l'État, faisant ainsi du citoyen un assisté. De ce fait, ils ont rendu difficile la diffusion de la propriété ⁴.

La liberté de circulation a permis toutes les manipulations, les flux spéculatifs, les transferts et les trucages. La liberté de création monétaire octroyée aux banques empêche tout contrôle efficace de la masse monétaire. L'idolâtrie de l'argent a accompagné l'idolâtrie du marché et a fini par asservir les pouvoirs politiques eux-mêmes.

Au nom de la liberté du marché, le grand capital par la puissance de ses concentrations financières a mis à genoux les petits marchés locaux. Les

4. Pie XI dénonçait en 1931 cette situation : « Cette concentration du pouvoir et des ressources est le fruit naturel d'une concurrence dont la liberté ne connaît pas de limites... et amène à lutter pour s'emparer de la puissance... »

«... A la liberté du marché a succédé une dictature économique. L'appétit du gain a fait place à une ambition effrénée de dominer. Toute la vie économique est devenue horriblement dure, implacable, cruelle. »

grands groupes l'ont monopolisé, supprimant de ce fait toute économie de marchés.

Aidé par une fiscalité favorisant la machine, le gros argent a visé à tout industrialiser : l'agriculture, la pêche, l'agro-alimentaire, la pharmacie, le transport, la menuiserie, la boulangerie, la boucherie.... sans souci des conséquences sur l'emploi, l'environnement et la santé.

Seul compte le résultat financier. Un changement de politique s'impose par un plan de développement des petites entreprises qui revalorise le travail de l'homme. Il sera soutenu par une fiscalité appropriée, notamment une TVA sur l'énergie, remplaçant la fiscalité actuelle, et jouant un rôle de compensation.

Il y a un seuil où la concurrence est une injustice et un péché contre la charité. Il faudra un pouvoir politique suffisamment fort pour se dégager de l'hégémonie des puissances financières, rétablir des règles de moralité du marché, fondées sur une hiérarchie des valeurs, et rendre la priorité ontologique aux petits marchés ⁵.

Mais comme fut rapide et inattendu l'effondrement du mur de Berlin, l'écroulement du mur de l'argent pourra en surprendre plus d'un. Pour ne pas être pris de cours par l'événement, il est urgent que des projets s'élaborent pour mettre en place un autre mode de création monétaire et de répartition plus démocratique, par le canal des agents économiques, reconstitués en corps intermédiaires ⁶.

La réforme morale

« *La réforme sociale sera morale ou ne sera pas* » disait Péguy.

La réforme des structures ne résout pas tout. Ce sont des outils. On peut avoir de bons outils et mal s'en servir.

Le problème des hommes est le plus fondamental. Il suppose une réforme des mœurs. On ne gouverne pas les hommes comme on règle des machines. L'ENA a fabriqué des techniciens de l'Administration à cet effet, sans se soucier des conséquences humaines, sociales, familiales, culturelles. Les valeurs ont été inversées.

5. A une époque, pour favoriser l'accès au travail indépendant, les bouchers (salariés et patrons confondus) décidèrent d'interdire à un professionnel d'exploiter plus de deux boucheries.

De la même façon, les SEL tentent aujourd'hui d'échapper aux mêmes puissances du grand marché et de recréer, par une monnaie franche, des marchés d'échanges locaux.

6. Des groupes d'étude s'y emploient comme « Chômage et Monnaie » (26 rue de la Crête, 17110 St. Georges de Didonne), « Fragments » (9, rue Eugène Jumin 75019 Paris), et sur l'ensemble des points évoqués, « l'Alliance Sociale » (11 rue du Bel Air, 94230 Cachan).

Il s'agit donc de remettre notre société à l'endroit; en conformité avec l'ordre naturel. Les cadres de ces communautés intermédiaires qui en constituent l'ossature, devront être suffisamment avertis de cette hiérarchie des biens pour les gérer avec justice.

L'ENA devra être remplacée par une École d'Économie Sociale et Morale.

Ils devront aussi posséder les vertus d'intégrité, de désintéressement, le sens du risque personnel, communiquer le goût de l'entreprise, l'amour de l'effort, l'esprit d'invention, le don de soi, le respect de l'autre. Toutes qualités qu'un siècle de matérialisme a dénigré pour avilir l'homme dans ce qu'il a de plus sacré.

L'histoire nous apprend que le dernier mot n'est ni à la lutte ni à la haine qui mènent à la mort. La victoire reste toujours à l'Amour et à la Vie dont la représentation invisible est Dieu et sa manifestation incarnée le CHRIST-ROI de la création.

Ainsi cet ordre naturel sera rétabli, comme l'a formulé St Ignace :

« L'homme est créé pour louer, honorer et servir Dieu, notre Seigneur, et par ce moyen sauver son âme. Et les autres choses qui sont sur la terre sont créées à cause de l'homme et pour l'aider dans la poursuite de sa fin que Dieu lui a marquée en le créant. D'où il suit qu'il doit en faire usage autant qu'elles le conduisent vers sa fin et qu'il doit s'en dégager autant qu'elles l'en détournent. »

C'est la règle de la mesure résumée dans l'axiome : « Autant que... Pas plus que ».

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

- Bruno Ackerman, *Denis de Rougemont. Une biographie intellectuelle*, 2 vol., Labor et Fides, 1996.
- Michel Aglietta, *La violence de la monnaie*, PUF, 1984.
- Michel Aglietta, *Régulation et crises du capitalisme*, Odile Jacob, 1997.
- Pierre Andreu, *Georges Sorel. Entre le noir et le rouge*, (1953), Syros, 1982.
- Pierre Andreu, *Révoltes de l'esprit*, Kimé, 1991.
- Alexis Arette, *Les damnés de la terre*, Godeffroy de Bouillon, 1997.
- Alexis Arette, *Les dieux du crépuscule*, Godeffroy de Bouillon, 1998.
- Robert Aron & Arnaud Dandieu, *La Révolution Nécessaire*, (1933), Jean-Michel Place, 1993. A également été publié *L'Ordre Nouveau*, 5 tomes, les 45 numéros de la collection, Fondation Emile Chanoux, 1997.
- Georges Bataille, *La Part Maudite*, Les Éditions de Minuit, 1967.
- Alain de Benoist, *Famille et société*, Le Labyrinthe, 1996.
- André Berten, Pablo da Silveira, Hervé Pourtois, *Libéraux et Communistes*, PUF, 1997.
- Rapport Boissonnat, *Le travail dans 20 ans*, Commissariat au Plan, Odile Jacob, 1995.
- Abel Bonnard, *L'argent*, (1928), Trident-Librairie française, 1990.
- Alain Caillé, *Critique de la raison utilitaire*, La Découverte, 1988.
- B. de Castera, *Le Compagnonnage*, Que sais-je?, PUF, 1992.
- Jean-Luc Chabot, *La doctrine sociale de l'Eglise*, PUF, 1992.
- Charles Champetier, *Homo Consumans; Archéologie du don et de la dépense*, Le Labyrinthe, 1994.
- Henri Charlier, *Culture, École, Métier*, Nouvelles Éditions Latines, 1959.
- Henri Charlier, *La Réforme politique*, Dominique Martin Morin, 1997.

Marcel Clément, *La doctrine sociale de l'Église (1891-1991)*, L'Esca-
lade, 1995.

Georges Corm, *Le nouveau désordre économique mondial, Aux racines
des échecs du développement*, La Découverte, 1993.

Alain Cotta, *Le capitalisme dans tous ses états*, Fayard, 1991.

Michel Creuzet, *Les corps intermédiaires*, Club Livre Civique, 1964.

Julien Damon, *Des hommes en trop. Essai sur le vagabondage et la
mendicité*, L'Aube, 1995.

Pierre Dauzier, *Le marketing de l'apocalypse*, La Table Ronde, 1998.

Louis Dumont, *Homo hierarchicus; le Système des castes et ses implica-
tions (1967)*, rééd. augmentée, coll. *tel*, Gallimard 1979.

Louis Dumont, *Homo aequalis, I; Genèse et Épanouissement de l'idéo-
logie économique*, Gallimard, 1977

Louis Dumont, *Essais sur l'individualisme*, Points Seuil, 1983.

Janpier Dutrieux, *Les Ouvriers de la XI^e heure*, (1991), Aux écrivains
associés, 1998.

Julius Evola, *Les hommes au milieu des ruines*, (1953), Guy Trédanel
& Pardès, 1984.

Guillaume Faye, *Contre l'économisme. Principes d'économie politique*,
Le Labyrinthe, 1983.

Philippe Forget & Gilles Polycarpe, *Le réseau et l'infini*, Economica,
1997.

Julien Freund, *L'essence de l'économique*, Presses universitaires de
Strasbourg, 1993.

Galand & Grandjean, *La Monnaie dévoilée*, l'Harmattan, 1996.

André Gandillon, *Les fondements du XX^e siècle. Réflexions pour un
renouveau européen*, Roudil, 1992.

Nicholas Georgescu-Roegen, *La décroissance*, Le Sang de la Terre,
1995.

Édouard Goldsmith, *Le défi du XXI^e siècle, une vision écologiste du
monde*, Le Rocher, 1994.

A propos de « philosophie de l'argent » de Georg Simmel, Jean-Yves Gre-
nier, Alain Guery, Martine Grinberg, Jean-Marie Baldner, Philippe
Simonnot, Martin Gorin, Laurence Sciolom, Bruno Théret, Lucien
Gillard, l'Harmattan, 1993.

André Grjebine, *La nouvelle économie internationale De la crise mon-
diale au développement autocentré*, 3^e éd., PUF, 1986.

Sous la direction d'André Grjebine, *Théories de la crise et politiques
économiques*, Seuil, 1986.

André Grjebine, *La politique économique ou la maîtrise des contraintes*,
Seuil, 1991.

- Arturo Labriola, *Au-delà du Capitalisme et du Socialisme*, Librairie Valois, 1932.
- Serge Latouche, *Faut-il refuser le développement?*, PUF, 1986.
- Serge Latouche, *La planète des naufragés*, La Découverte, 1991.
- Serge Latouche, *L'occidentalisation du monde*, La Découverte, 1992.
- Serge Latouche, *La Mégamachine*, La Découverte, 1995.
- Serge Latouche, *Les dangers du marché planétaire*, Presses de Sciences Po, 1998.
- René de La Tour du Pin, *Vers un ordre social chrétien*, (1907), Le Trident, 1987.
- Jean-Louis Loubet del Bayle, *Les non-conformistes des années 30*, Seuil, 1969.
- Jean Madiran, *Les deux démocraties*, Nouvelles Éditions Latines, 1977.
- Marie-Madeleine Martin, *Les doctrines sociales en France et l'évolution de la société française du XVIII^e siècle à nos jours*, Éditions du conquistor, 1963.
- Thierry Maulnier, *Violence et Conscience*, Gallimard, 1945.
- Marcel Mauss, *Essai sur le don*, in *Œuvres complètes*, vol. 3, Minit, 1969.
- Chantal Millon-Delsol, *L'État subsidiaire*, PUF, Collection Léviathan, 1992.
- Thomas Molnar, *L'hégémonie libérale*, L'Age d'Homme, 1992.
- Emmanuel Mounier, Marcel Péguy, Georges Izard, *La pensée de Charles Péguy*, Collection du Roseau d'or, Plon, 1931.
- Emmanuel Mounier, *Révolution personaliste et communautaire*, Fernand Aubier, Éditions Montaigne, 1935.
- Emmanuel Mounier, *De la propriété capitaliste à la propriété humaine*, Collection *Questions disputées*, Desclée de Brouwer, 1936.
- Emmanuel Mounier, *Manifeste au service du personalisme*, Éditions Montaigne, 1936.
- Antoine Murat, *Le catholicisme social en France. Justice et charité*, Ulysse, 1982.
- Claudio Mutti, *Introduction à l'œuvre de Werner Sombart*, Éditions Hérode, Collection *Les Deux Étendards*, 1993.
- Jean Ousset, *Pour Qu'il Règne*, Club Livre Civique, 1959.
- Jean Ousset, *Les Fondements de la Cité*, Club livre Civique, 1967.
- René Passet, *L'économique et le vivant*, Economica, 1996.
- Charles Peguy, *L'argent*, (1913), Gallimard, 1932.
- François Perroux, *Économie et société*, PUF, 1960.

François Perroux, *La pensée économique de Joseph Schumpeter : les dynamiques du capitalisme*, Droz, 1965.

Karl Polanyi, *La Grande Transformation ; aux origines politiques et économiques de notre temps*, (1944), Gallimard, 1983.

Claude Polin, *Le totalitarisme*, (1982), PUF, 1994.

Raymond & Claude Polin, *Le libéralisme, espoir ou péril*, La Table Ronde, 1984.

Claude Polin & Claude Rousseau, *Les illusions républicaines*, (1993), PSR, 1995.

Claude Polin & Claude Rousseau, *La Cité dénaturée ; cité classique contre cité moderne*, PSR, 1997.

Pierre-Joseph Proudhon, *Du principe fédératif*, (1863), Éditions Tops/H. Trinquier, 1997.

Denis de Rougemont, *L'avenir est notre affaire*, Stock, 1977.

Denis de Rougemont, *Œuvres complètes. Écrits sur l'Europe*, tome 3, 2 vol., La Différence, 1996.

François Saint-Ouen, *Denis de Rougemont. Introduction à sa vie et son œuvre*, Georg/Centre européen de la culture, 1995

Louis Salleron, *Libéralisme et socialisme ; du XVIII^e siècle à nos jours*, C.L.C, 1978.

Joseph Schumpeter, *Capitalisme, socialisme et démocratie*, (1951), Payot, 1990.

Ota Sik, *La troisième voie*, Gallimard, 1974.

Werner Sombart, *Le bourgeois*, (1928), Payot, 1966.

Werner Sombart, *Le socialisme allemand*, (1938), Pardès, 1990.

Georges Sorel, *Réflexions sur la violence*, (1906), Le Trident, 1987.

Georges Sorel, *La décomposition du marxisme*, (1908), Hérode, 1991.

Georges Sorel, *Les illusions du progrès*, (1921), Slatkine, 1981.

Ferdinand Tönnies, *Communauté et société*, (1944), Les classiques des sciences humaines, 1977.

Francisco Vergara, *Introduction aux fondements philosophiques du libéralisme*, La Découverte, 1992.

PRÉSENTATION DES AUTEURS

Arnaud Guyot-Jeannin : animateur d'une émission à Radio Courtoisie. Secrétaire général du cercle Sol Invictus. Collaborateur des revues : *Les Écrits de l'Image*, *Éléments*, *Enquête sur l'histoire*, *La Une* etc. Auteur de deux ouvrages collectifs : *Enquête sur la Tradition aujourd'hui*, Guy Trédaniel, 1996, le dossier H *Julius Evola*, 1997.

André Gandillon : économiste. Auteur de *Les Fondements du XXI^e siècle*, Éditions Roudil, 1993, et de *Nouvelles Considérations sur la Raison Humaine*, François-Xavier de Guibert, 1998.

Aldric Boulangé : 3^e cycle de gestion de l'IAE de Rouen. Cadre d'entreprise.

Alain de Benoist : philosophe. Directeur des revues *Krisis* et *Nouvelle École*. Auteur de *Famille et société*, Le Labyrinthe, 1996.

Frédéric Blond : DEA de droit public. Étudiant à Paris IX Dauphine.

Claude Polin : agrégé de philosophie, docteur ès lettres, ancien auditeur de l'IHEDN, professeur de science politique et sociale à Paris-Sorbonne. Auteur d'un *Que sais-je ?* sur *Le totalitarisme*, PUF, 1982, avec Raymond Polin, *Le libéralisme, espoir ou péril*, La Table Ronde, 1984, avec Claude Rousseau, *Les illusions de l'Occident*, Albin Michel, 1981, *Les illusions républicaines*, (1993), PSR, 1995, *La Cité dénaturée; cité classique contre cité moderne*, PSR, 1997.

Laurent Ozon : directeur de la revue écologiste *Le recours aux forêts*.

Guillaume de Tanoüarn : prêtre. Directeur de la revue *Certitudes*.

Janpier Dutrieux : directeur de la revue *Fragments*. Cadre d'entreprise. Auteur de *Les Ouvriers de la XI^e heure*, (1991), Aux écrivains associés, 1998.

Jean Rémy : économiste. Cadre d'entreprise.

Bruno Pottier : diplômé de l'IEP de Paris. Journaliste. Consultant en multimédia.

Francis Marfaglia : DEA de philosophie. DEA d'information et de communication. Professeur de l'éducation nationale

Pierre le Vigan : spécialiste d'économie urbaine. Longtemps chargé d'études d'aménagement de zones d'activités.

Jean Bounine : polytechnicien. Économiste d'entreprise. Auteur d'un rapport sur l'emploi auprès de Philippe Séguin, ministre des affaires sociales en 1986. Auteur d'un livre avec François Dalle, *L'Éducation en Entreprise*, Odile Jacob, 1993.

Charles Champetier : rédacteur en chef des revues *Éléments* et *Nouvelle École*. Auteur d'*Homo Consumans*, Labyrinthe, 1993.

Claude Rousseau : agrégé de philosophie, maître de conférence en philosophie à l'université de Paris-Sorbonne. Auteur avec Claude Polin de *Les illusions de l'Occident*, Albin Michel, 1981, *Les illusions républicaines*, (1993), P.S.R., 1995, et *La cité dénaturée : cité classique contre cité moderne*, P.S.R., 1997.

Jean-François Darras : économiste.

Alexis Arette : président-fondateur de la Fédération Française de l'Agriculture. Président de l'Alliance Rurale. Auteur de *Les damnés de la terre*, Godeffroy de Bouillon, 1997 et de *Les dieux du crépuscule*, Godeffroy de Bouillon, 1998.

Benjamin Guillemaind : maître Artisan Carreleur de 1950 à 1990. Président du groupe d'études *Sauvegarde et Promotion des Métiers*, Directeur du bulletin *Hommes et Métiers*. Membre fondateur de l'Alliance Sociale. Animateur de l'émission du *Libre Journal des Artisans* à Radio Courtoisie.

Michel Sarlon-Malassert : maître de conférence en économie à l'université de Poitiers. Auteur d'une brochure, *Le nationalisme économique*, Lecture et Tradition, 1993.

Frédéric Valentin : économiste. Enseignant.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction : <i>Les ravages du libéralisme</i> , Arnaud GUYOT-JEANNIN . .	9
André GANDILLON : <i>Histoire critique de l'économie moderne</i>	26
Aldric BOULANGÉ : <i>Mythes et légendes du libéralisme économique</i>	34
Alain DE BENOIST : <i>Le libéralisme contre les identités collectives</i>	45
Frédéric BLOND : <i>L'anti-utilitarisme dans les sciences sociales : mode d'emploi</i>	66
Claude POLIN : <i>De la régulation des échanges</i>	78
Laurent Ozon : <i>Écologie et libéralisme : deux visions du monde inconciliables</i>	94
Abbé Guillaume de Tanoüarn : <i>La doctrine sociale de l'Église face au libéralisme</i>	107
Janpier DUTRIEUX : <i>La monnaie, pour quoi faire ?</i>	117
Jean REMY : <i>Analyse de la financiarisation de l'économie-monde</i>	131
Bruno POTTIER : <i>L'échec pratique du libéralisme</i>	138
Francis MARFOGLIA : <i>Éthique et commerce sont-ils compatibles ?</i>	146
Pierre LE VIGAN : <i>La réduction du temps de travail. Pour quoi faire ?</i> .	153
Jean BOUNINE : <i>Comment remédier au chômage ?</i>	162
Charles CHAMPETIER : <i>Du communautaire au planétaire</i>	170
Claude ROUSSEAU : <i>Le prêt sans intérêt</i>	177
Janpier DUTRIEUX : <i>Une réforme financière : le crédit social</i>	182
Jean-François DARRAS : <i>Participation et fin du salariat</i>	195
Alexis ARETTE : <i>Agriculture mondialiste... agriculture domestique</i>	205
Benjamin GUILLEMAIN : <i>Pour une économie sociale organisée</i>	217
Michel SARLON-MALASSERT : <i>Pour un nouveau protectionnisme</i>	226
Frédéric VALENTIN : <i>Pour une Europe économique occidentale</i>	229
Postface ; Benjamin GUILLEMAIN	241
Bibliographie sommaire	249
Présentation des auteurs	254

Achévé d'imprimer sur les presses de **PUBLIGRAPHIC** - 138, av. des Français Libres - 53000 Laval
Dépôt légal 1^{er} semestre 1999

Le marché unique fait des ravages. Maintenant que le modèle communiste s'est effondré à l'Est, les thuriféraires de l'économie de marché nous expliquent très doctement que le système libéral annonce la fin de l'histoire. Or, il n'annonce que la fin d'une histoire : celle de la modernité présente. Le règne sans partage du capitalisme moderne sur toute la surface de la terre achève sa phase optimale de destruction planétaire sous les assauts de ses dysfonctionnements patents. L'histoire est en effet un éternel recommencement. C'est précisément à la fin du cycle actuel que le libéralisme, n'ayant plus son repoussoir communiste, ne pouvant plus instrumentaliser ses tares à son profit, affronte ses propres contradictions.

Cet ouvrage collectif regroupe ainsi des sensibilités diverses, mais dont l'objectif commun est de définir une troisième voie identitaire et communautaire alternative au matérialisme marxo-libéral, et plus généralement aux ravages du libéralisme mondial.

ISBN: 2-8251-1236-4



9 782825 112366